

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 3

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 -
BUDGET PRINCIPAL**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-12

Vu la délibération n°5 adoptée lors de la séance du Conseil municipal du 24/05/2019

Vu la convention relative à l'expérimentation du COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) signée avec l'Etat en date du 26/12/2019

La Ville de Tourcoing s'est mise en ordre de marche afin de remplir les conditions prérequisées à l'expérimentation du CFU, à savoir, qu'à compter du 1er janvier 2020, la Ville applique l'instruction budgétaire et comptable M57, en lieu et place de la M14, pour le budget principal et les budgets annexes.

Nous avons l'honneur de soumettre à l'examen du Conseil municipal le Compte Financier Unique du Budget Principal de la Ville de Tourcoing, pour l'exercice 2022.

Le compte financier unique annexé est accompagné d'un rapport de présentation lui aussi annexé à la délibération.

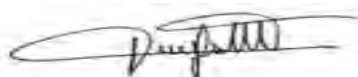
Ceci exposé, il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le Compte Financier Unique 2022 du budget principal de la Ville de Tourcoing

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Doriane BECUE qui est sortie au moment du vote et qui avait procuration pour Gérald DARMANIN, Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
L'Adjoint au Maire Jean-Marie VUYLSTEKER



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256839-BF-1-1

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 – Budget principal

I. Analyse financière du CFU 2022

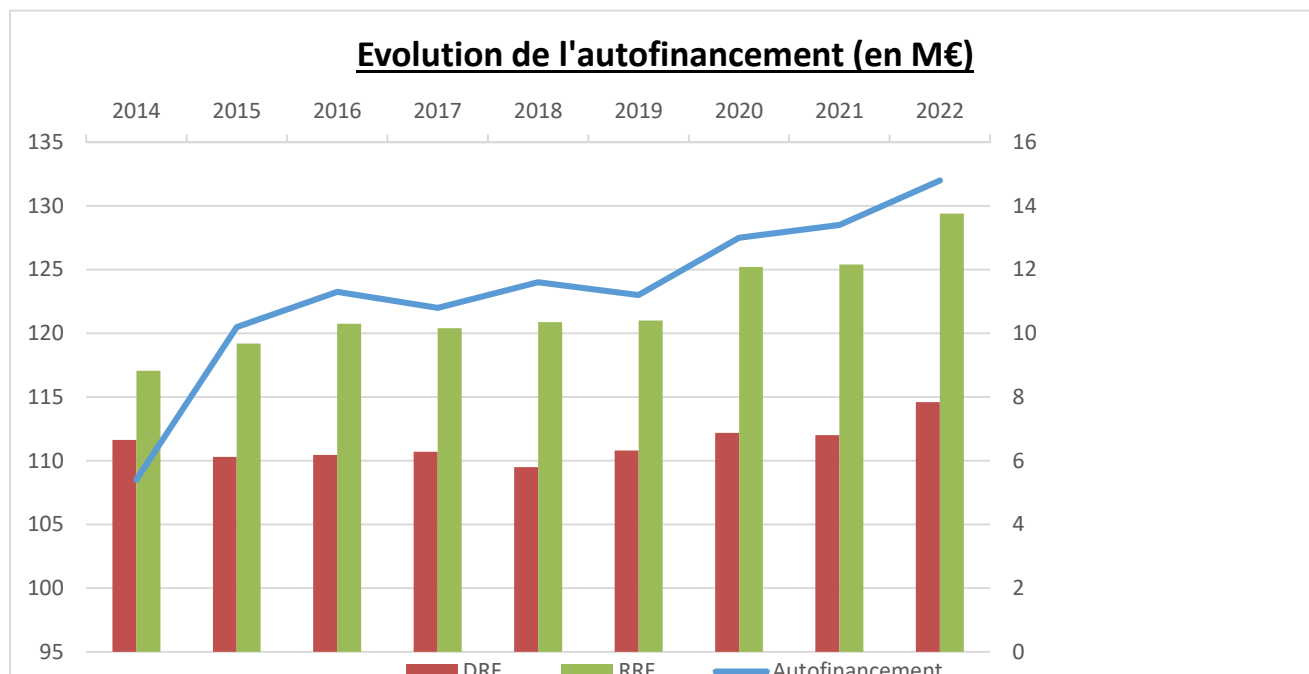
Les résultats du Compte Financier Unique 2022 sont les suivants :

Les dépenses de fonctionnement ont atteint en 2022 un montant de 114,6 M€ contre 112 M€ en 2021, soit une augmentation de 2,3 %.

Cette hausse s'explique notamment par une augmentation des dépenses sur le chapitre 011 (charges à caractère général) due à l'inflation et au coût des fluides, de 5,48% soit 1 M€, et du chapitre 012 (charges de personnel pour intégrer l'augmentation du point d'indice (3,5%) de 3,33% soit plus 2,3 M€). On peut noter une stabilité des dépenses du chapitre 66 (Frais financiers) avec -61 908 euros soit -2.05%.

Les recettes de fonctionnement augmentent de 3,21 % en passant de 125,4 M€ à 129,4 M€. Cette augmentation est notamment due à une hausse de la Dotation Solidarité Urbaine et du produit des impôts locaux (+ 1,6 M€) qui montre un dynamisme dans l'immobilier Tourquennois. Les cessions immobilières sont en hausse en passant de 1 M€ à 1,6 M€ en 2022.

L'autofinancement brut, solde entre les recettes et les dépenses réelles, augmente passant de 13,4 M€ en 2021 à 14,8 M€ en 2022 et contribue à maintenir un niveau d'épargne correct.



Dans le cadre d'une analyse financière, des retraitements peuvent être indispensables pour conférer aux données comptables une réelle pertinence financière. Ces retraitements visent à éliminer tout mouvement exceptionnel et à dégager les tendances structurelles, pérennes de la situation financière

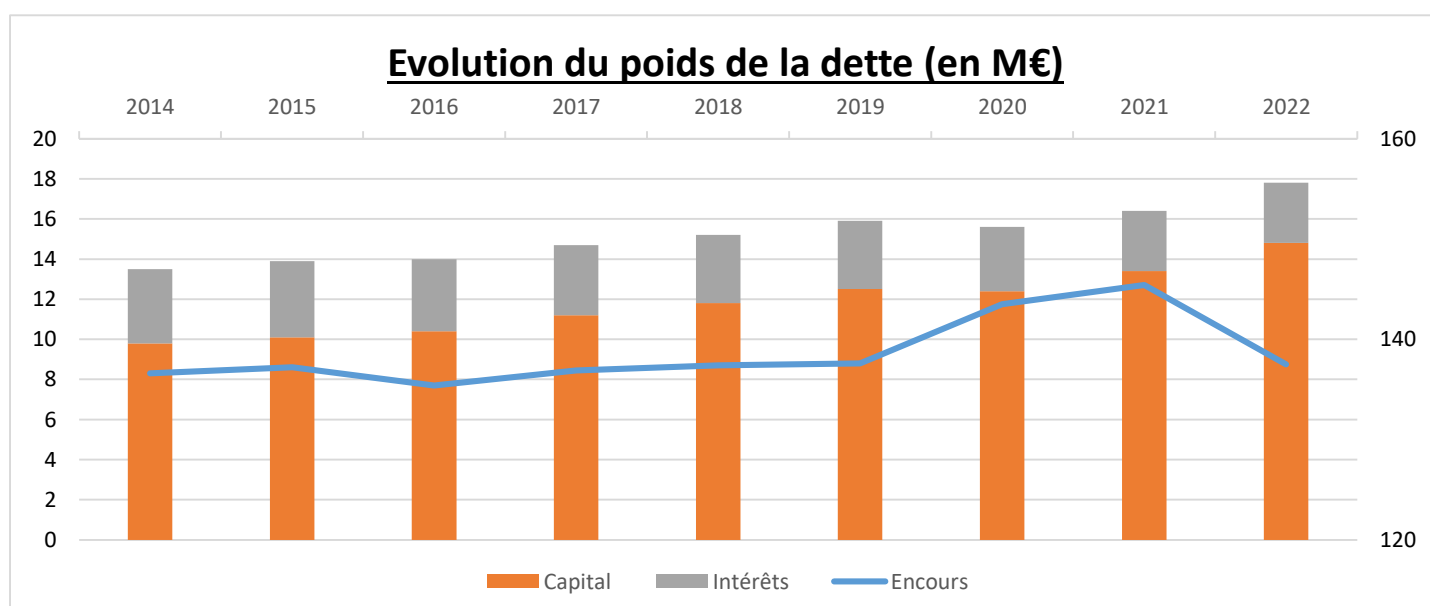
de la ville. C'est le cas des cessions : les cessions d'actifs sont comptabilisées en section de fonctionnement. Toutefois, les ventes d'immobilisations ne constituent pas des produits récurrents et doivent donc être assimilées, au plan financier, à des ressources d'investissement.

Ainsi, l'épargne brute, après retraitement des cessions passe de 12,3 M€ en 2021 à 13,1 M€ en 2022, soit + 800 K€.

Les dépenses réelles d'équipement qui s'élèvent à 17.3 M€ en 2022, reste à un niveau élevé comme en 2020 (17,1 M€), confirmant ainsi la mise en œuvre à plein régime du programme pluriannuel d'investissement. Les recettes réelles d'investissement restent à un niveau élevé, essentiellement composées du fonds de compensation de la TVA et de subventions d'investissement, parallèlement à l'effort d'investissement de la collectivité.

La montée en charge de la dépense d'équipement s'est accompagnée d'un recours à l'emprunt (15 M€ encaissés).

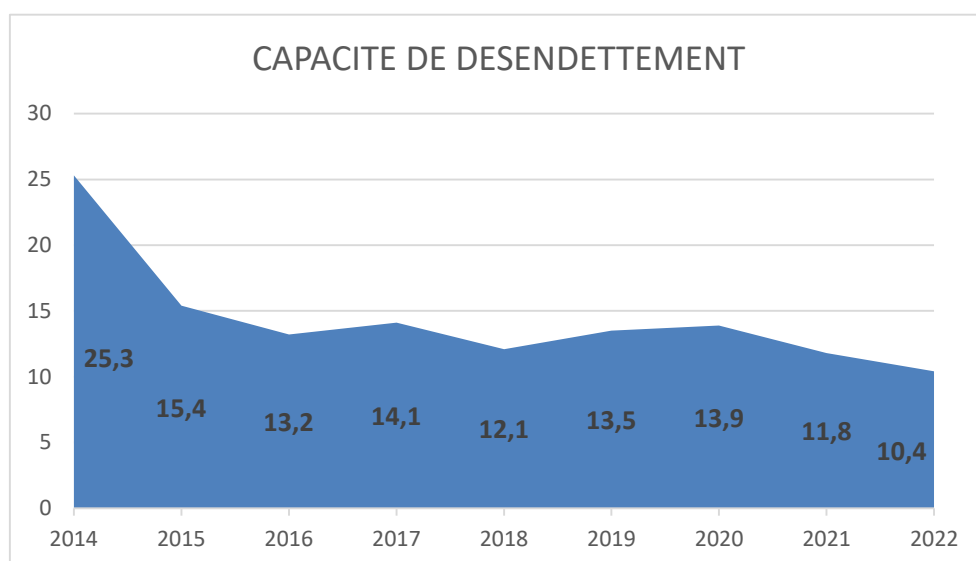
L'encours de dette (le montant total du capital restant dû) s'élève à 137.5 M€ au 31/12/2022.



Ce qui compte n'est pas seulement l'évolution de l'encours de dette, c'est aussi l'évolution de la capacité de la ville à le rembourser. C'est pourquoi on met en rapport cet encours à l'épargne brute pour déterminer la capacité de désendettement (« solvabilité annuelle »).

Cette capacité mesure le nombre d'années d'épargne nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette. La norme des villes de la strate est de 12 ans. A Tourcoing, on atteint 10,4 ans en 2022 (137,5 M€ / 13,1 M€). C'est la deuxième année consécutive que la Ville passe en dessous de la barre des 12 années.

➤ Evolution de la capacité de désendettement 2014-2022 (hors cessions)



II. Analyse des principales masses budgétaires

1) Section de fonctionnement

Mouvements réels (HORS RESULTAT)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE OPERATIONS REELLES
TOTAUX	114 602 483 €	129 409 379 €	14 806 896 €
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	95,86 %	99,10 %	

Le solde des opérations réelles s'améliore par rapport à celui de 2021 (+10.89 % soit + 1 453 691 €)

- Des dépenses de fonctionnement stabilisées

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 314 107 €	19 317 237 €	+1 003 130 € (soit +5,48 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	94,04 %	92,15 %	

Alors que les charges à caractère général se montent à 277 € par habitant pour la moyenne de la strate, (*Source DGCL 2021*) à Tourcoing ces mêmes dépenses avoisinent 195 € par habitant (278 € par habitant en 2014).

Les principales variations par rapport à 2021 sont entre autres :

- Gaz/électricité (60612) + 987 K€
Suite augmentation des prix
- Carburant (60622) + 97K€

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 012 CHARGES DE PERSONNEL	69 567 514 €	71 881 784 €	+2 314 270 € (soit + 3.33 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	99,74 %	99,88 %	

L'année 2022 a vu la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de 3.5%

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 65 CHARGES DE GESTION COURANTE	21 080 566 €	20 000 508 €	- 1 080 058 € (soit -5,12 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	90,46 %	87,92 %	

Ces principales variations s'expliquent par :

- La diminution du nombre d'élèves dans le privé (participation au COTEC) (-329 K€)
- Evolution du mécanisme de financement suite à la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). La Caf verse directement aux associations ce qu'elle versait auparavant à la Ville pour financer les associations (-437 K€)

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 66 CHARGES FINANCIERES	3 025 498 €	2 963 590€	- 61 908 € (soit -2,05 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	84,28 %	88,47 %	

Les intérêts liés au remboursement de la dette (nature 66111 et 66112) diminuent de 61 000 € Soit -2%. Cette diminution est liée à la faiblesse des taux révisables.
De plus, la ligne de trésorerie n'a pas été utilisée en 2022.

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 187 €	439 364 €	+399 177 € (soit + 993,28 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	81,94 %	92,24 %	

Dont :

432 302 € pour régulariser des écritures concernant la mutualisation de personnel Ville/CCAS (annulation de titres de recettes émis sur exercices antérieurs) au chapitre 67 (charges spécifiques), avec contrepartie en recettes.

- Des recettes qui augmentent légèrement :

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 70 PRODUIT DES SERVICES	4 645 960 €	5 518 556 €	+ 872 596 € (soit +18,78%)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	96,67 %	109,05 %	

Les produits des services augmentent, les plus fortes variations sont les suivantes :

- Restauration scolaire (+ 181 103 €)
- Occupation du domaine public (Bennes, échafaudages...) : + 137 541 €
- Rattrapage de la mutualisation entre le CCAS et la Direction Informatique (+ 439 000 €)

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRES 73 et 731 IMPOTS ET TAXES	67 146 855 €	68 772 481€	+1 625 626 € (soit +2,42 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	100,89%	1 %	

Les principales variations sont :

- Les produits des contributions directes (+ 1 662 000 €) pour la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière notamment en raison de la revalorisation forfaitaire des bases (+3,1%)
- La taxe additionnelle publicité foncière (droits mutations) reste à un niveau élevé (3,6M €)

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	51 680 896 €	52 332 176 €	+ 651 280 € (soit +1,26 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	101,25%	101,65 %	

Il est constaté une diminution :

- Du fonds départemental attribution de taxe professionnelle (- 221K €)
- La fin de la production de repas pour la ville de Roncq : - 516 K€

Une augmentation :

- de la dotation de solidarité urbaine : + 603K€
- des subventions de l'Etat notamment pour la mise en place d'une nouvelle cité éducative: 335 000 €

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 75			
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	678 660 €	544 509 €	- 134 151 € (soit -19,77 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	140,81 %	107,53 %	

Les principales variations sont les suivantes :

- Nature 75888 :
 - Remboursement d'assurance : - 56 599 € toiture Médiathèque Chedid en 2021
 - Amendes administratives et astreintes : - 86 000 euros provenant de recettes exceptionnelles en 2021

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 77			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 071 093 €	1 906 211 €	+ 835 118 € (soit +77,97 %)
TAUX REALISATION GLOBAL	N.C	N.C	

Cette variation s'explique par un niveau de cessions élevée (1 648 000 €)

	2021	2022	VARIATION
CHAPITRE 78			
REPRISE, AMORTISSEMENT PROVISIONS	6 268 €	0 €	-6 268 € (soit -100.00 %)
TAUX DE REALISATION / GLOBAL	100%	69,65%	

Fin du remboursement de la dette UST Tennis en 2021.

2) Section d'investissement

- Un programme d'investissement en augmentation :

En 2022 les dépenses d'équipement qui représentent 17,3 millions d'euros, Restent à un niveau très élevé

Les principaux investissements effectués en 2022 (non exhaustif) sont :

- Rénovation éclairage public 860 920 €
- Acquisition nouveaux véhicules 849 880 €
- Acquisition matériel cuisine/entretien 154 246 €
- Végétalisation 459 624 €
- Mise aux normes chauffage bâtiments 539 470 €
- Rénovation salles de sports 490 114 €

▪ Mobilier scolaire	139 472 €
▪ Travaux Eglise Notre Dame	154 742 €
▪ Toiture Eglise saint Anne	563 125 €
▪ Ecole Rouget de L'Isle	743 985 €
▪ Travaux diverses écoles	588 451 €
▪ Ecole Maria Dron	345 104 €
▪ Ecole Jean Jaurès	313 182 €
▪ Travaux de vidéo surveillance	680 738 €
▪ Renouvellement informatique/téléphonie	471 514 €
▪ Etude rénovation salle Léo Lagrange	646 574 €
▪ Salle de sports Wartel	537 885 €
▪ Aménagement zone de l'Union	1 669 623 €
▪ Quadrilatère des piscines	3 185 475 €

Le remboursement en capital de la dette, y compris la provision pour remboursement des emprunts in fine, s'élève à 14 826 324 €.

• Les recettes d'investissement :

Le montant réalisé au titre du FCTVA (chapitre 10) s'élève à 2 328 465 € alors que la Ville avait perçu 1 856 686 € en 2021. Cette hausse s'explique par une augmentation du montant de la base subventionnable.

Les subventions reçues (chapitre 13) s'élèvent à 3 675 220 € contre 3 523 347 € en 2021.

Il faut signaler qu'une somme de 500 000 € correspond à une subvention du département dans le cadre du centre multi-accueil encaissée par la ville est à reverser à la SEM au titre de l'opération quadrilatère des piscines.

La somme nette des subventions reçues par la ville dans le cadre de ses opérations d'investissement est donc de 3 175 220 €.

Les principales subventions encaissées sont au titre de la DSIL (610 941 € pour les travaux de dédoublement de classes, Eglise Sainte Anne, cuisine école Jean Macé...) de la DPV (1 272 655 € pour dédoublement des classes, école Prévert, Cuisines Jean Macé, Maria Dron et Jules Ferry, stade Van De Veegaete...) ainsi qu'une subvention de 500 758 pour l'église Notre Dame des Anges (Département).

Le montant des emprunts encaissés en 2022 s'élève à 15 000 000 €. Dont 8 M€ au crédit agricole, 4 000 000€ à Arkéa et 3 M€ à la Banque Postale

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TOURCOING (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21590599300014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Compte financier unique (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE TOURCOING BP (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
A1.1 - Dépenses d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1.2 - Recettes d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement - Vue d'ensemble	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
B1 - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	21
B2 - Recettes d'investissement - Vue détaillée	26
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	31
D1 - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	51
D2 - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	58

III - Etats financiers

A - Bilan (en euros)	63
B - Compte de résultat (en euros)	67
C - Annexe	69

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	70

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	73
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	74
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	83
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	84
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	85
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	86
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	87
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	88
B3.1 - Etat des provisions constituées	89
B4 - Etat des charges transférées	91
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	92
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	93
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	96
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	97
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	103
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	114
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	116
C2.2 - Situation des AE	118
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	119
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	120
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	122

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	99345

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	761.766846

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1153.58
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1302.63
3	Dépenses d'équipement brut / population	174.42
4	Encours de dette / population (2)	1384.55
5	DGF / population	420.51
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	62.72%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	100.02%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	11.44%
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	-0.02%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	106.29%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	9.29%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	54 029 122,00	124 993 519,84	179 022 641,84
	Recettes réalisées (1)	B	32 987 745,56	129 532 415,45	162 520 161,01
	Restes à réaliser	C	3 746 954,00	0,00	3 746 954,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	51 000 606,27	131 100 610,16	182 101 216,43
	Dépenses réalisées (1)	E	32 900 772,07	121 267 045,31	154 167 817,38
	Restes à réaliser	F	9 038 769,56	0,00	9 038 769,56
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	86 973,49	8 265 370,14	8 352 343,63
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-3 028 515,73	6 107 090,32	3 078 574,59
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 941 542,24	14 372 460,46	11 430 918,22
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-5 291 815,56	0,00	-5 291 815,56
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-8 233 357,80	14 372 460,46	6 139 102,66

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	8 265 370,14
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	6 107 090,32
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	14 372 460,46
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	86 973,49
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-3 028 515,73
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-2 941 542,24
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-5 291 815,56
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-8 233 357,80

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
GIP INSTITUT DU MONDE ARABE (IMA)	22/09/2015	Budgété	200 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS EPCC	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ECOLE SUPERIEURE D'ART DU NORD PAS DE CALAIS DUNKERQUE TOURCOING	01/01/1975 01/01/2011	16/12/2010 16/12/2010	SPA SPA	non non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Locations des Immobilisations	Gestion des locations des immobilisations	01/01/1989	13/12/1988	21590599300998	SPA	oui
Restauration Municipale	Gestion du restaurant municipal	01/01/2002	25/10/2001	21590599300980	SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 9 038 769,56
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
200101	Opération d'équipement n° 200101	291 789,83
200106	Opération d'équipement n° 200106	488 573,55
200401	Opération d'équipement n° 200401	15 652,71
201302	Opération d'équipement n° 201302	48 033,87
201501	Opération d'équipement n° 201501	5 000,00
201503	Opération d'équipement n° 201503	19 065,21
201505	Opération d'équipement n° 201505	26 341,85
201506	Opération d'équipement n° 201506	682 852,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	677 632,84
204	Subventions d'équipement versées (3)	940 922,35
21	Immobilisations corporelles (3)	5 841 764,84
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 140,00
4541101	TX POUR COMPTE DE TIERS DEPENSE	1 140,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 746 954,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 745 814,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 140,00
4541201	TX POUR COMPTE DE TIERS RECETTE	1 140,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	218 701,51
Subventions d'investissement versées	21 466,63	Neutralisations et régularisations	2 908,13
Autres immobilisations incorporelles	1 592,35	Réserves	257 521,43
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	6 107,09
Terrains	68 408,36	Résultat de l'exercice	8 265,37
Constructions	398 890,99	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	72 116,65	TOTAL FONDS PROPRES (I)	493 503,53
Réseaux divers	27 703,08	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	8 721,97	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTE FINANCIÈRES	
Autres	11 910,95	Emprunts obligataires	14 000,00
Immobilisations corporelles en cours	336,87	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	124 471,56
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	16,39
Immobilisations financières (nettes)	707,21	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	138 487,95
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	611 855,05	DETTE NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 384,13
Stocks		Autres dettes non financières	2 413,90
Créances	9 610,23	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	8 798,03
Trésorerie	19 089,85	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	28 700,08	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	147 285,98
Comptes de régularisation (III)	468,58	Comptes de régularisation (III)	234,20
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	641 023,72	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	641 023,72

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	42 861,45	42 070,49
Participations	6 327,20	6 207,14
Compensations, autres attributions et autres participations	3 143,52	3 403,26
Dons et legs		
Impôts et taxes	68 772,48	67 146,86
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	5 518,56	4 645,96
Produits des cessions d'actifs	1 648,36	1 003,70
Autres produits de gestion	802,36	746,05
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	1,53	6,27
Reprises du financement rattaché à un actif	11,62	10,74
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession	109,89	148,87
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	129 196,97	125 389,35
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	19 243,95	18 291,86
Charges de personnel	69 998,36	67 900,40
Indemnités des élus (et membres du CESR)	668,66	637,19
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	1 131,35	701,86
Impôts et taxes	1 621,27	1 538,01
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	4 869,28	5 131,58
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	1 539,62	546,49
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	218,63	606,09
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	99 291,12	95 353,48

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	14 607,91	15 416,16
Autres charges	4 031,95	4 365,54
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	18 639,86	19 781,70
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	11 265,99	10 254,16
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	3 000,62	3 062,53
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-3 000,62	-3 062,53
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	8 265,37	7 191,63

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		32,30 %	896 144,00	1,27
TFPB		50,99 %	32 972 994,00	3,67
TFPNB		49,50 %	74 569,00	3,66
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			33 943 707,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 823 951,03	910 370,72	49,91	677 632,84
204	Subventions d'équipement versées	3 240 549,68	1 737 455,73	53,62	940 922,35
21	Immobilisations corporelles	17 887 374,02	9 913 436,59	55,42	5 841 764,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	6 657 563,54	4 766 047,53	71,59	1 577 309,53
Total des dépenses d'équipement		29 609 438,27	17 327 310,57	58,52	9 037 629,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 250,00	10 250,00	100,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 180 654,52	14 826 324,61	73,47	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 250,00	10 250,00	100,00	0,00
Total des dépenses financières		20 201 154,52	14 846 824,61	73,49	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	79 608,48	6 648,24	8,35	1 140,00
Total des dépenses réelles d'investissement		49 890 201,27	32 180 783,42	64,50	9 038 769,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	513 451,00	123 035,63	23,96	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	596 954,00	596 953,02	100,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		1 110 405,00	719 988,65	64,84	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		51 000 606,27	32 900 772,07	64,51	9 038 769,56
001 Solde d'exécution négatif reporté		3 028 515,73			
Total des dépenses de la section d'investissement		54 029 122,00	32 900 772,07	0,00	9 038 769,56

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 936 786,00	3 675 220,25	52,98	1 745 814,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 174 538,52	15 000 000,00	59,58	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	293,59	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 023 039,00	6 715 989,24	95,63	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	324 725,00	324 725,46	100,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 346 351,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	82 962,48	10 002,24	12,06	1 140,00
Total des recettes réelles d'investissement		41 888 402,00	25 726 230,78	61,42	3 746 954,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	6 586 748,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 957 018,00	6 664 561,76	134,45	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	596 954,00	596 953,02	100,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		12 140 720,00	7 261 514,78	59,81	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		54 029 122,00	32 987 745,56	61,06	3 746 954,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		54 029 122,00	32 987 745,56	0,00	3 746 954,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	20 962 992,16	15 733 168,56	3 584 068,92	19 317 237,48	92,15	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	71 967 292,00	71 877 079,70	4 704,32	71 881 784,02	99,88	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	22 750 258,00	18 513 973,73	1 486 533,99	20 000 507,72	87,91	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		115 680 542,16	106 124 221,99	5 075 307,23	111 199 529,22	96,13	0,00
66	Charges financières	3 350 000,00	2 038 153,68	925 436,25	2 963 589,93	88,47	0,00
67	Charges spécifiques	476 302,00	439 364,40	0,00	439 364,40	92,24	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		119 556 844,16	108 601 740,07	6 000 743,48	114 602 483,55	95,86	0,00
023	Virement à la section d'investissement	6 586 748,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 957 018,00	6 664 561,76	0,00	6 664 561,76	134,45	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		11 543 766,00	6 664 561,76	0,00	6 664 561,76	57,73	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		131 100 610,16	115 266 301,83	6 000 743,48	121 267 045,31	92,50	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		131 100 610,16	115 266 301,83	6 000 743,48	121 267 045,31	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	200 000,00	335 445,74	0,00	335 445,74	167,72	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 060 500,00	4 487 610,96	1 030 945,29	5 518 556,25	109,05	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 789 479,00	18 819 343,00	0,00	18 819 343,00	100,16	0,00
731	Fiscalité locale	48 420 300,84	49 851 819,64	101 318,77	49 953 138,41	103,17	0,00
74	Dotations et participations	51 483 422,00	51 181 658,78	1 150 517,16	52 332 175,94	101,65	0,00
75	Autres produits de gestion courante	506 367,00	539 143,84	5 365,00	544 508,84	107,53	0,00
Total des recettes de gestion des services		124 460 068,84	125 215 021,96	2 288 146,22	127 503 168,18	102,45	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	20 000,00	1 906 211,64	0,00	1 906 211,64	9 531,06	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		124 480 068,84	127 121 233,60	2 288 146,22	129 409 379,82	103,96	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	513 451,00	123 035,63	0,00	123 035,63	23,96	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		513 451,00	123 035,63	0,00	123 035,63	23,96	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		124 993 519,84	127 244 269,23	2 288 146,22	129 532 415,45	103,63	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		6 107 090,32					
Total des recettes de la section de fonctionnement		131 100 610,16	127 244 269,23	2 288 146,22	129 532 415,45	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2031	Frais d'études		803 772,65		803 772,65	
2051	Concessions et droits similaires		106 598,07		106 598,07	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 823 951,03	910 370,72		910 370,72	913 580,31
204182	Bâtiments et installations		24 451,50		24 451,50	
20422	Bâtiments et installations		1 713 004,23		1 713 004,23	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	3 240 549,68	1 737 455,73		1 737 455,73	1 503 093,95
2112	Terrains de voirie		59 791,29		59 791,29	
2115	Terrains bâtis		500 000,00		500 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		100 694,80		100 694,80	
2128	Autres agencements et aménagements		332 349,59		332 349,59	
21311	Bâtiments administratifs		45 760,71		45 760,71	
21312	Bâtiments scolaires		1 990 721,53		1 990 721,53	
21316	Équipements du cimetière		12 999,58		12 999,58	
21318	Autres bâtiments publics		2 048 888,00		2 048 888,00	
2138	Autres constructions		550 000,00		550 000,00	
2152	Installations de voirie		491 169,31		491 169,31	
21533	Réseaux câblés		113 431,88		113 431,88	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		28 054,47		28 054,47	
215738	Autre matériel et outillage de voirie		178 462,51		178 462,51	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 638 021,22		1 638 021,22	
21611	Biens sous-jacents		800,00	800,00		
21621	Biens sous-jacents		1 025,00		1 025,00	
21622	Dépenses ultérieures immobilisées		6 394,40		6 394,40	
21828	Autres matériels de transport		872 099,13		872 099,13	
21838	Autre matériel informatique		25 359,15		25 359,15	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		139 472,68		139 472,68	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		86 934,90		86 934,90	
2185	Matériel de téléphonie		28 595,81		28 595,81	
2188	Autres		663 747,81	537,18	663 210,63	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	17 887 374,02	9 914 773,77	1 337,18	9 913 436,59	7 973 937,43
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
2051200101	Concessions et droits similaires		233 397,39		233 397,39	
21838200101	Autre matériel informatique		238 115,82		238 115,82	
total opération n° 200101	Opération d'équipement n° 200101	767 940,68	471 513,21		471 513,21	296 427,47
2031200106	Frais d'études		6 324,00		6 324,00	
2152200106	Installations de voirie		860 920,62		860 920,62	
total opération n° 200106	Opération d'équipement n° 200106	1 375 967,93	867 244,62		867 244,62	508 723,31

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total opération n° 200401	Opération d'équipement n° 200401	15 780,64				15 780,64
2031201301	Frais d'études		5 298,23		5 298,23	
total opération n° 201301	Opération d'équipement n° 201301	5 298,43	5 298,23		5 298,23	0,20
2031201302	Frais d'études		37 499,06		37 499,06	
21318201302	Autres bâtiments publics		154 742,46		154 742,46	
total opération n° 201302	Opération d'équipement n° 201302	354 546,96	192 241,52		192 241,52	162 305,44
2031201501	Frais d'études		2 432,28		2 432,28	
21312201501	Bâtiments scolaires		38 351,06		38 351,06	
21318201501	Autres bâtiments publics		3 491,84		3 491,84	
total opération n° 201501	Opération d'équipement n° 201501	112 149,00	44 275,18		44 275,18	67 873,82
total opération n° 201502	Opération d'équipement n° 201502	9 259,16				9 259,16
total opération n° 201503	Opération d'équipement n° 201503	19 065,21				19 065,21
total opération n° 201505	Opération d'équipement n° 201505	26 341,85				26 341,85
2031201506	Frais d'études		11 537,99		11 537,99	
20422201506	Bâtiments et installations		3 173 936,78		3 173 936,78	
total opération n° 201506	Opération d'équipement n° 201506	3 971 213,68	3 185 474,77		3 185 474,77	785 738,91
Total des dépenses d'équipement		29 609 438,27	17 328 647,75	1 337,18	17 327 310,57	12 282 127,70
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
13251	GFP de rattachement		10 250,00		10 250,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	10 250,00	10 250,00		10 250,00	
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine		1 780 653,60		1 780 653,60	
1641	Emprunts en euros		13 045 671,01		13 045 671,01	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 180 654,52	14 826 324,61		14 826 324,61	5 354 329,91
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
2745	Avances remboursables		10 250,00		10 250,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	10 250,00	10 250,00		10 250,00	
Total des dépenses financières		20 201 154,52	14 846 824,61		14 846 824,61	5 354 329,91
4541101	Opération pour compte tiers n° 4541101	79 608,48	6 648,24		6 648,24	72 960,24
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	79 608,48	6 648,24		6 648,24	72 960,24
Total des dépenses réelles d'investissement		49 890 201,27	32 182 120,60	1 337,18	32 180 783,42	17 709 417,85
13911	État et établissements nationaux		1 001,00		1 001,00	
13913	Départements		556,00		556,00	
139141	Communes membres du GFP		10 061,00		10 061,00	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		109 886,63		109 886,63	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
281828	Autres matériels de transport		1 531,00		1 531,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	623 337,63	123 035,63		123 035,63	500 302,00
21312	Bâtiments scolaires		6 193,80		6 193,80	
21318	Autres bâtiments publics		585 527,22		585 527,22	
2152	Installations de voirie		5 232,00		5 232,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	596 954,00	596 953,02		596 953,02	0,98
Total des dépenses d'ordre en investissement		1 220 291,63	719 988,65		719 988,65	500 302,98
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		51 110 492,90	32 902 109,25	1 337,18	32 900 772,07	18 209 720,83
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		3 028 515,73				
Total des dépenses de la section d'investissement		54 139 008,63	32 902 109,25	1 337,18	32 900 772,07	21 238 236,56

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1311	État et établissements nationaux		25 000,00		25 000,00	
13141	Communes membres du GFP		123 247,28		123 247,28	
1321	État et établissements nationaux		1 535 352,94		1 535 352,94	
1322	Régions		109 411,69		109 411,69	
1323	Départements		1 118 258,00		1 118 258,00	
1328	Autres		153 009,00		153 009,00	
13462	Dotation de soutien à l'investissement local		610 941,34		610 941,34	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	6 936 786,00	3 675 220,25		3 675 220,25	3 261 565,75
1641	Emprunts en euros		15 000 000,00		15 000 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	25 174 538,52	15 000 000,00		15 000 000,00	10 174 538,52
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
2138	Autres constructions		293,59		293,59	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles		293,59		293,59	-293,59
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		2 328 465,97		2 328 465,97	
10226	Taxe d'aménagement		104 484,27		104 484,27	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		4 283 039,00		4 283 039,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	7 023 039,00	6 715 989,24		6 715 989,24	307 049,76
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
2745	Avances remboursables		10 250,00		10 250,00	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé		314 475,46		314 475,46	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	324 725,00	324 725,46		324 725,46	-0,46
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	697 986,36				
4541201	Opération pour compte tiers n° 4541201	82 962,48	10 002,24		10 002,24	72 960,24
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	82 962,48	10 002,24		10 002,24	72 960,24
Total des recettes réelles d'investissement		40 240 037,36	25 726 230,78		25 726 230,78	14 513 806,58
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	6 586 748,00				
169	Primes de remboursement des obligations		37 028,00		37 028,00	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		218 630,80		218 630,80	
2111	Terrains nus		193 090,20		193 090,20	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2113	Terrains aménagés autres que voirie		3 213,36		3 213,36	
21311	Bâtiments administratifs		22 464,06		22 464,06	
21312	Bâtiments scolaires		305 320,16		305 320,16	
21318	Autres bâtiments publics		245 211,12		245 211,12	
21351	Bâtiments publics		2 230,63		2 230,63	
2138	Autres constructions		767 074,94		767 074,94	
2188	Autres		1 016,00		1 016,00	
28031	Frais d'études		9 786,38		9 786,38	
28041512	Bâtiments et installations		34 432,00		34 432,00	
2804181	Biens mobiliers, matériel et études		76 310,00		76 310,00	
2804182	Bâtiments et installations		1 257,56		1 257,56	
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt national		66,00		66,00	
280421	Biens mobiliers, matériel et études		157 066,22		157 066,22	
280422	Bâtiments et installations		1 307 492,61		1 307 492,61	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires		325 816,57	877,68	324 938,89	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		98 045,87		98 045,87	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		43 070,85		43 070,85	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		49 442,39		49 442,39	
281578	Autre matériel technique		977,76		977,76	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		932 931,76		932 931,76	
2816	Biens historiques et culturels dépenses ultérieures amortissables		3 569,06		3 569,06	
281828	Autres matériels de transport		448 546,91		448 546,91	
281831	Matériel informatique scolaire		63 412,96		63 412,96	
281838	Autre matériel informatique		294 540,88		294 540,88	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		199 305,55		199 305,55	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		108 330,27		108 330,27	
28185	Matériel de téléphonie		21 805,38		21 805,38	
28186	Cheptel		350,00		350,00	
28188	Autres		623 714,19		623 714,19	
4815	Charges liées à la crise sanitaire COVID-19		67 888,00		67 888,00	
4816	Frais d'émission des emprunts		2 001,00		2 001,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	6 715 269,27	6 665 439,44	877,68	6 664 561,76	50 707,51
2031	Frais d'études		596 953,02		596 953,02	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	596 954,00	596 953,02		596 953,02	0,98
Total des recettes d'ordre en investissement		13 898 971,27	7 262 392,46	877,68	7 261 514,78	6 637 456,49
Total des recettes d'investissement de l'exercice		54 139 008,63	32 988 623,24	877,68	32 987 745,56	21 151 263,07

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		54 139 008,63	32 988 623,24	877,68	32 987 745,56	21 151 263,07

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES					C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200101(1)
LIBELLE : INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		767 940,68	471 513,21	0,00	291 789,83	3 302 664,85
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	409 733,40	233 397,39	0,00	174 580,41	2 086 824,92
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	34 343,52
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	1 084,73
2051	Concessions, droits similaires	409 733,40	233 397,39		174 580,41	2 051 396,67
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	358 207,28	238 115,82	0,00	117 209,42	1 215 839,93
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		0,00	111 052,20
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	71 183,69
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	146 130,14
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	68 906,90
21838	Autre matériel informatique	358 207,28	238 115,82		117 209,42	815 332,10
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	3 234,90
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 48 349,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	48 349,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	39 438,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	8 911,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -471 513,21	D - B -3 254 315,85

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200106(1)
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 375 967,93	867 244,62	0,00	488 573,55	30 539 359,28
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 888,00	6 324,00	0,00	15 564,00	1 288 321,48
2031	Frais d'études	21 888,00	6 324,00		15 564,00	1 288 321,48
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 354 079,93	860 920,62	0,00	473 009,55	29 251 037,80
2152	Installations de voirie	1 351 283,53	860 920,62		473 009,55	28 937 055,90
2188	Autres immobilisations corporelles	2 796,40	0,00		0,00	313 981,90
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 51 512,67
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 874,46
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	7 874,46
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	43 638,21
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	43 638,21
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -867 244,62	D - B -30 487 846,61

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200401(1)
LIBELLE : PLAN SECTEUR PHALEMPINS BELENCONTRE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		15 780,64	0,00	0,00	15 652,71	16 081 379,32
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 311 503,84
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	1 295 423,84
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	16 080,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	8 957,93	0,00	0,00	8 830,00	14 769 875,48
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	2 586 912,72
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	981 712,22
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	8 435 423,11
2138	Autres constructions	8 830,00	0,00		8 830,00	851 200,14
2152	Installations de voirie	127,93	0,00		0,00	1 768 646,28
21532	Réseaux d'alerte	0,00	0,00		0,00	8 761,63
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		0,00	1 464,10
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	1 485,26
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	134 270,02
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	6 822,71	0,00	0,00	6 822,71	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	6 822,71	0,00		6 822,71	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 11 434 217,15
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 691 143,21
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	4 573 381,70
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	2 758 371,34
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	1 357 753,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	1 984 135,97
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	716 006,75
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	716 006,75
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	27 067,19
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	26 278,89
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	788,30
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -4 647 162,17

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201301(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PONT-ROMPU

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		5 298,43	5 298,23	0,00	0,00	71 515,89
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 298,43	5 298,23	0,00	0,00	5 298,23
2031	Frais d'études	5 298,43	5 298,23		0,00	5 298,23
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	66 217,66
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	66 217,66
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-5 298,23	D - B	-71 515,89

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201302(1)
LIBELLE : PLAN PATRIMOINE CULTUREL

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		354 546,96	192 241,52	0,00	48 033,87	2 861 440,04
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 980,09	37 499,06	0,00	18 071,13	83 440,92
2031	Frais d'études	103 980,09	37 499,06		18 071,13	83 440,92
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	250 566,87	154 742,46	0,00	29 962,74	2 777 999,12
21318	Autres bâtiments publics	250 566,87	154 742,46		29 962,74	2 777 999,12
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-192 241,52	D - B	-2 861 440,04

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201501(1)
LIBELLE : ADAP

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		112 149,00	44 275,18	0,00	5 000,00	342 105,84
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 820,00	2 432,28	0,00	0,00	25 283,36
2031	Frais d'études	2 820,00	2 432,28		0,00	25 283,36
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	109 329,00	41 842,90	0,00	5 000,00	316 822,48
21312	Bâtiments scolaires	38 643,12	38 351,06		0,00	203 359,86
21318	Autres bâtiments publics	70 685,88	3 491,84		5 000,00	110 497,59
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	671,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	2 293,95
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-44 275,18	D - B	-342 105,84

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201502(1)
LIBELLE : PATRIMOINE SCOLAIRE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		9 259,16	0,00	0,00	0,00	61 443,42
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 259,16	0,00	0,00	0,00	18 382,73
2031	Frais d'études	9 259,16	0,00		0,00	18 382,73
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	43 060,69
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	43 060,69
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-61 443,42

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201503(1)
LIBELLE : POSTE DE POLICE MUNICIPALE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		19 065,21	0,00	0,00	19 065,21	59 327,91
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 949,44	0,00	0,00	5 949,44	0,00
2031	Frais d'études	5 949,44	0,00		5 949,44	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 115,77	0,00	0,00	13 115,77	59 327,91
21318	Autres bâtiments publics	13 115,77	0,00		13 115,77	59 327,91
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-59 327,91

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201505(1)
LIBELLE : PLAN PATRIMOINE CULTUREL 15-20

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		26 341,85	A 0,00	0,00	26 341,85	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	26 341,85	0,00	0,00	26 341,85	0,00
21318	Autres bâtiments publics	26 341,85	0,00		26 341,85	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201506(1)
LIBELLE : QUADRILATERE DES PISCINES

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 971 213,68	3 185 474,77	0,00	682 852,51	12 603 899,07
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 889,50	11 537,99	0,00	826,51	39 992,99
2031	Frais d'études	21 889,50	11 537,99		826,51	39 992,99
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	3 949 324,18	3 173 936,78	0,00	682 026,00	12 563 906,08
20422	Privé : Bâtiments, installations	3 949 324,18	3 173 936,78		682 026,00	12 563 906,08
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-3 185 474,77	D - B	-12 603 899,07

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement		546 051,00	135 006,36	411 044,64	
60612	Énergie - Électricité		6 313 395,16	1 301 183,36	5 012 211,80	
60622	Carburants		351 365,03	42 161,45	309 203,58	
60623	Alimentation		2 575 916,62	347 600,25	2 228 316,37	
60628	Autres fournitures non stockées		43 011,02	980,28	42 030,74	
60631	Fournitures d'entretien		206 203,70	35 880,90	170 322,80	
60632	Fournitures de petit équipement		224 223,26	30 226,66	193 996,60	
60633	Fournitures de voirie		6 407,65	617,62	5 790,03	
60636	Habillement et Vêtements de travail		208 697,15	69 206,88	139 490,27	
6064	Fournitures administratives		163 679,11	16 638,94	147 040,17	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		250 926,19	51 639,82	199 286,37	
6067	Fournitures scolaires		184 861,06	16 259,87	168 601,19	
6068	Autres matières et fournitures.		1 335 860,86	308 974,28	1 026 886,58	
611	Contrats de prestations de services		2 821 595,15	37 454,30	2 784 140,85	
6132	Locations immobilières		60 345,40	20 880,20	39 465,20	
61358	Autres		625 609,29	183 484,05	442 125,24	
614	Charges locatives et de copropriété		14 141,02	6 081,09	8 059,93	
61521	Terrains		327 924,89	49 938,42	277 986,47	
615221	Bâtiments publics		409 003,26	126 101,23	282 902,03	
615231	Voiries		59 726,51	14 555,20	45 171,31	
615232	Réseaux		1 050,00		1 050,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
61551	Matériel roulant		75 592,92	7 980,85	67 612,07	
61558	Autres biens mobiliers		687 168,45	204 564,44	482 604,01	
6156	Maintenance		1 797 374,76	509 558,80	1 287 815,96	
6161	Multirisques		543 059,13	34 160,50	508 898,63	
6162	Assurance obligatoire dommage-construction		18 015,86	18 015,86		
617	Études et recherches		156 950,59	22 145,35	134 805,24	
6182	Documentation générale et technique		2,47		2,47	
6184	Versements à des organismes de formation		118 153,60	24 386,40	93 767,20	
6185	Frais de colloques et séminaires		40,00		40,00	
6188	Autres frais divers		50 211,40	934,08	49 277,32	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux		2 571,53		2 571,53	
62268	Autres honoraires, conseils...		28 417,40	18 010,14	10 407,26	
6227	Frais d'actes et de contentieux		68 888,36	48 066,13	20 822,23	
6228	Divers		8 107,00	1 500,00	6 607,00	
6231	Annonces et insertions		121 770,55	44 392,54	77 378,01	
6232	Fêtes et cérémonies		276 267,53	26 235,92	250 031,61	
6233	Foires et expositions		3 421,60	1 440,00	1 981,60	
6234	Réceptions		25 941,35	5 523,06	20 418,29	
6236	Catalogues et imprimés et publications		205 428,44	24 168,23	181 260,21	
6238	Divers		918 552,65	211 023,57	707 529,08	
6241	Transports de biens		51 876,90		51 876,90	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		14 878,67		14 878,67	
6247	Transports collectifs du personnel		109 894,18	26 413,46	83 480,72	
6251	Voyages, déplacements et missions		21 414,71	1 534,65	19 880,06	
6261	Frais d'affranchissement		129 438,70	18 723,31	110 715,39	
6262	Frais de télécommunications		133 126,21	28 526,62	104 599,59	
627	Services bancaires et assimilés.		10 879,59	1 625,11	9 254,48	
6281	Concours divers (cotisations...)		26 597,52	820,00	25 777,52	
6283	Frais de nettoyage des locaux		176 627,95	13 407,23	163 220,72	
62873	Au CCAS		341 128,22	266 383,86	74 744,36	
62875	Aux communes membres du GFP		89 314,98	82 307,09	7 007,89	
62878	A des tiers		20 477,92	3 067,00	17 410,92	
6288	Autres		843 127,18	218 265,77	624 861,41	
63512	Taxes foncières		147 043,28	3 611,00	143 432,28	
63513	Autres impôts locaux		10 232,00	2 751,00	7 481,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		11 523,76	2 752,28	8 771,48	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		12 552,15	1 659,95	10 892,20	
total chapitre 011	Charges à caractère général	20 962 992,16	23 986 062,84	4 668 825,36	19 317 237,48	1 645 754,68
6218	Autre personnel extérieur		171 321,16	74 033,93	97 287,23	
6331	Versement mobilité		817 204,32		817 204,32	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		204 306,86		204 306,86	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		429 178,11		429 178,11	
64111	Rémunération principale		33 838 057,37	4 401,04	33 833 656,33	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		1 498 191,98		1 498 191,98	
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflation		106 600,02		106 600,02	
64118	Autres indemnités.		7 761 491,84	4 126,10	7 757 365,74	
64131	Rémunérations		7 915 677,02	2 276,51	7 913 400,51	
64134	Personnel non titulaire - Indemnité inflation		51 800,00		51 800,00	
64164	Emplois aidés - Indemnité inflation		500,00		500,00	
64168	Autres emplois aidés		44 855,24		44 855,24	
64171	Apprentis - Rémunérations		89 080,23		89 080,23	
64172	Apprentis - Indemnité inflation		1 100,00		1 100,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		7 562 879,80	4 839,04	7 558 040,76	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		10 885 812,84		10 885 812,84	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		311 398,63		311 398,63	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		131 127,97		131 127,97	
64731	Versées directement		10 667,88		10 667,88	
6475	Médecine du travail, pharmacie		88 796,25	13 331,73	75 464,52	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6488	Autres		64 744,85		64 744,85	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	71 967 292,00	71 984 792,37	103 008,35	71 881 784,02	85 507,98
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65131	Bourses		80 000,00	80 000,00		
65134	Aides		211 478,81	74 673,70	136 805,11	
65138	Autres secours		40 000,00		40 000,00	
65311	Indemnités de fonction		514 415,79	212,82	514 202,97	
65313	Cotisations de retraite		50 022,80		50 022,80	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		99 455,48		99 455,48	
65315	Formation		5 365,76	385,00	4 980,76	
6541	Créances admises en non-valeur		37 262,33		37 262,33	
6542	Créances éteintes		9 985,49		9 985,49	
65568	Autres contributions		262 838,50	3 065,00	259 773,50	
6558	Autres contributions obligatoires		3 772 178,08		3 772 178,08	
657362	CCAS		5 278 000,00		5 278 000,00	
657363	à caractère administratif		177 625,00		177 625,00	
657381	Autres établissements publics locaux		888 700,00		888 700,00	
65748	Autres personnes de droit privé		9 830 413,54	1 743 635,46	8 086 778,08	
65811	Droits d'utilisation informatique en nuage		86 013,04	31 608,55	54 404,49	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65818	Autres		52 222,61	706,56	51 516,05	
65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif		147 693,49		147 693,49	
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		425,75		425,75	
65888	Autres		395 696,22	4 997,88	390 698,34	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	22 750 258,00	21 939 792,69	1 939 284,97	20 000 507,72	2 749 750,28
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		115 680 542,16	117 910 647,90	6 711 118,68	111 199 529,22	4 481 012,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance		3 030 975,62		3 030 975,62	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		923 436,25	1 012 197,46	-88 761,21	
6688	Autres		24 375,52	3 000,00	21 375,52	
total chapitre 66	Charges financières	3 350 000,00	3 978 787,39	1 015 197,46	2 963 589,93	386 410,07
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		448 594,67	9 230,27	439 364,40	
total chapitre 67	Charges spécifiques	476 302,00	448 594,67	9 230,27	439 364,40	36 937,60
total chapitre 68	Dotations aux provisions	50 000,00				50 000,00
Total des dépenses réelles et mixtes		119 556 844,16	122 338 029,96	7 735 546,41	114 602 483,55	4 954 360,61
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	6 586 748,00				
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		1 539 620,47		1 539 620,47	
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		218 630,80		218 630,80	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>		4 800 271,17	877,68	4 799 393,49	
68126	<i>Dotations aux amortissements des frais d'émission des emprunts</i>		2 001,00		2 001,00	
68128	<i>Dotations aux amortissements des charges exceptionnelles différées</i>		67 888,00		67 888,00	
6861	<i>Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations</i>		37 028,00		37 028,00	
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	6 715 269,27	6 665 439,44	877,68	6 664 561,76	50 707,51
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 302 017,27	6 665 439,44	877,68	6 664 561,76	6 637 455,51
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		132 858 861,43	129 003 469,40	7 736 424,09	121 267 045,31	11 591 816,12
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		132 858 861,43	129 003 469,40	7 736 424,09	121 267 045,31	11 591 816,12

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		176 573,22	327,48	176 245,74	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.		159 200,00		159 200,00	
total chapitre 013	Atténuations de charges	200 000,00	335 773,22	327,48	335 445,74	-135 445,74
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
7018	Autres ventes de produits finis		5 550,63		5 550,63	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		283 627,68		283 627,68	
70312	Redevances funéraires		5 352,00		5 352,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		299 260,20		299 260,20	
70388	Autres redevances et recettes diverses		10 300,00		10 300,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		125 815,46		125 815,46	
70632	A caractère de loisirs		2 199,10	264,55	1 934,55	
7066	Redevances et droits des services à caractère social		586 022,77		586 022,77	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		1 544 611,44	41 830,08	1 502 781,36	
70688	Autres prestations de services		1 139 053,87	79 782,23	1 059 271,64	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		12 260,00	55,00	12 205,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
70841	aux budgets annexes, régies, CCAS et caisse des écoles		377 051,29	149 352,01	227 699,28	
70848	aux autres organismes		171 939,51	84 409,17	87 530,34	
70873	par les C.C.A.S.		920 667,65	220 137,41	700 530,24	
70875	par les communes membres du GFP		26 934,80		26 934,80	
70878	par des tiers		763 551,32	201 047,38	562 503,94	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)		21 409,05	172,69	21 236,36	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 060 500,00	6 295 606,77	777 050,52	5 518 556,25	-458 056,25
73211	Attribution de compensation		14 977 508,00		14 977 508,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire		2 242 731,00		2 242 731,00	
73221	FNGIR		205,00		205,00	
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		1 598 899,00		1 598 899,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 789 479,00	18 819 343,00		18 819 343,00	-29 864,00
73111	Impôts directs locaux		44 529 952,00		44 529 952,00	
73118	Autres contributions directes		206 071,00		206 071,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		3 606 725,36		3 606 725,36	
73132	Taxe sur les pylônes électriques		8 007,00		8 007,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité		1 341 435,54		1 341 435,54	
73154	Droits de place		133 162,89		133 162,89	
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux		1 520,00		1 520,00	
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure		122 870,10	155,48	122 714,62	
7318	Autres		3 550,00		3 550,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	48 420 300,84	49 953 293,89	155,48	49 953 138,41	-1 532 837,57
74111	Dotation forfaitaire des communes		16 610 309,00		16 610 309,00	
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes		21 613 781,00		21 613 781,00	
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes		3 551 134,00		3 551 134,00	
744	FCTVA		63 863,13		63 863,13	
74611	DGD		1 022 362,00		1 022 362,00	
74718	Autres		1 595 763,03		1 595 763,03	
7472	Régions		127 192,00	26 783,00	100 409,00	
7473	Départements		5 538,20		5 538,20	
74741	Communes membres du GFP		33 511,24		33 511,24	
74748	Autres communes		453 234,78		453 234,78	
74751	GFP de rattachement		424 608,20	9 201,20	415 407,00	
747818	Autres		11 250,00		11 250,00	
74788	Autres		4 312 340,60	600 249,00	3 712 091,60	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière		2 178,00		2 178,00	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		2 223 492,00		2 223 492,00	
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle		662 378,96		662 378,96	
7484	Dotation de recensement		17 510,00		17 510,00	
74888	Autres		237 963,00		237 963,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	51 483 422,00	52 968 409,14	636 233,20	52 332 175,94	-848 753,94
752	Revenus des immeubles		433 944,67	45 848,97	388 095,70	
755	Dédits et pénalités perçus		24 600,00		24 600,00	
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur		1 624,81		1 624,81	
75888	Autres		178 044,04	47 855,71	130 188,33	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	506 367,00	638 213,52	93 704,68	544 508,84	-38 141,84
Total des recettes de gestion des services		124 460 068,84	129 010 639,54	1 507 471,36	127 503 168,18	-3 043 099,34
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		257 847,00		257 847,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations		1 820 164,64	171 800,00	1 648 364,64	
total chapitre 77	Produits spécifiques	1 668 364,64	2 078 011,64	171 800,00	1 906 211,64	-237 847,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		126 128 433,48	131 088 651,18	1 679 271,36	129 409 379,82	-3 280 946,34
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat</i>		109 886,63		109 886,63	
777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		11 618,00		11 618,00	
7811	<i>Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>		1 531,00		1 531,00	
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	623 337,63	123 035,63		123 035,63	500 302,00
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		623 337,63	123 035,63		123 035,63	500 302,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		126 751 771,11	131 211 686,81	1 679 271,36	129 532 415,45	-2 780 644,34
002 Résultat de fonctionnement reporté		6 107 090,32				
Total des recettes de la section de fonctionnement		132 858 861,43	131 211 686,81	1 679 271,36	129 532 415,45	3 326 445,98

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		24 889 019,11	3 422 392,01	21 466 627,10	18 131 858,98
Autres immobilisations incorporelles		7 204 605,06	5 612 255,39	1 592 349,67	1 317 168,29
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		70 685 972,79	2 277 611,85	68 408 360,94	67 524 724,69
Constructions		398 890 991,81		398 890 991,81	394 570 050,11
Réseaux et installations de voirie		72 116 650,50		72 116 650,50	70 759 328,57
Réseaux divers		27 703 077,33		27 703 077,33	27 589 645,45
Installations techniques, agencements et matériel		18 294 511,12	9 572 544,08	8 721 967,04	7 904 924,50
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		43 060 805,17	31 149 858,54	11 910 946,63	11 612 799,31
Immobilisations corporelles en cours		336 873,56		336 873,56	336 873,56
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		826 483,15	119 275,00	707 208,15	1 021 683,61
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		664 008 989,60	52 153 936,87	611 855 052,73	600 769 057,07
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		2 637 265,15		2 637 265,15	1 867 542,15
Créances sur les redevables et comptes rattachés		3 959 753,81		3 959 753,81	3 883 514,07
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		53 094,63		53 094,63	46 446,39
Créances sur budgets annexes		2 235 579,38		2 235 579,38	2 002 049,63
Créances sur les autres débiteurs		724 537,41		724 537,41	947 064,38
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		9 610 230,38		9 610 230,38	8 746 616,62
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		19 089 854,27		19 089 854,27	22 175 640,28
AUTRES					300 000,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		19 089 854,27		19 089 854,27	22 475 640,28
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		468 581,90		468 581,90	574 034,31
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		693 177 656,15	52 153 936,87	641 023 719,28	632 565 348,28

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		30 094 305,12	29 682 295,12
Fonds globalisés		90 948 713,82	88 515 763,58
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		235 706,90	99 077,62
Rattachées à un actif non amortissable		97 422 785,75	93 906 062,78
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		2 908 133,77	2 800 462,50
RÉSERVES		257 521 426,32	253 238 387,32
REPORT A NOUVEAU		6 107 090,32	3 198 494,53
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		8 265 370,14	7 191 634,79
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		493 503 532,14	478 632 178,24
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTE FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		14 000 000,00	23 800 000,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		124 471 558,69	122 605 990,91
DETTE FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		16 391,94	16 391,94
TOTAL DETTE FINANCIÈRES (2)		138 487 950,63	146 422 382,85
DETTE NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 384 133,83	4 831 267,89
Dettes fiscales et sociales		330 254,31	456 909,25
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		74 552,10	73 552,43

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			18 399,17
Autres dettes non financières		2 009 092,43	1 916 762,04
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		8 798 032,67	7 296 890,78
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		147 285 983,30	153 719 273,63
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		234 203,84	213 896,41
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		641 023 719,28	632 565 348,28

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		42 861 449,13	42 070 490,96	790 958,17
Participations		6 327 204,85	6 207 143,45	120 061,40
Compensations, autres attributions et autres participations		3 143 521,96	3 403 261,90	-259 739,94
Dons et legs				
Impôts et taxes		68 772 481,41	67 146 855,08	1 625 626,33
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		5 518 556,25	4 645 960,78	872 595,47
Produits des cessions d'actifs		1 648 364,64	1 003 700,21	644 664,43
Autres produits de gestion		802 355,84	746 053,78	56 302,06
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 531,00	6 268,49	-4 737,49
Reprises du financement rattaché à un actif		11 618,00	10 738,00	880,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession		109 886,63	148 874,33	-38 987,70
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		129 196 969,71	125 389 346,98	3 807 622,73
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		19 243 947,75	18 291 864,55	952 083,20
Charges de personnel		69 998 361,76	67 900 399,18	2 097 962,58
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>51 185 049,16</i>	<i>49 438 075,01</i>	<i>1 746 974,15</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>18 813 312,60</i>	<i>18 462 324,17</i>	<i>350 988,43</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		668 662,01	637 190,73	31 471,28
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1 131 350,34	701 860,74	429 489,60
Impôts et taxes		1 621 266,25	1 538 013,29	83 252,96
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		4 869 282,49	5 131 580,08	-262 297,59
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		1 539 620,47	546 486,64	993 133,83
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		218 630,80	606 087,90	-387 457,10
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		99 291 121,87	95 353 483,11	3 937 638,76
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		14 607 908,19	15 416 157,90	-808 249,71
<i>Dont ménages</i>		176 805,11	357 034,58	-180 229,47
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		8 086 778,08	8 721 892,99	-635 114,91
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>		6 344 325,00	6 337 230,33	7 094,67
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Autres charges		4 031 951,58	4 365 544,97	-333 593,39
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		18 639 859,77	19 781 702,87	-1 141 843,10
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		11 265 988,07	10 254 161,00	1 011 827,07
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		2 942 214,41	3 012 294,91	-70 080,50
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières		21 375,52	13 203,30	8 172,22
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		37 028,00	37 028,00	
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		3 000 617,93	3 062 526,21	-61 908,28
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-3 000 617,93	-3 062 526,21	61 908,28
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		8 265 370,14	7 191 634,79	1 073 735,35

III – ÉTATS FINANCIERS	III
ANNEXE	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	54 029 122,00	32 900 772,07	9 038 769,56	12 089 580,37
RECETTES	54 029 122,00	32 987 745,56	3 746 954,00	17 294 422,44
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	131 100 610,16	121 267 045,31	0,00	9 833 564,85
RECETTES	131 100 610,16	129 532 415,45	0,00	1 568 194,71

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET VILLE DE TOURCOING LI/ N°SIRET : 21590599300998				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 207 415,78	290 271,56	0,00	1 917 144,22
RECETTES	2 207 415,78	0,00	0,00	2 207 415,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 439 230,48	120 371,38	0,00	2 318 859,10
RECETTES	2 439 230,48	137 926,49	0,00	2 301 303,99

BUDGET VILLE DE TOURCOING RM/ N°SIRET : 21590599300980				
SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	71 126,00	0,00	71 125,24	0,76
RECETTES	71 126,00	0,00	0,00	71 126,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	234 858,00	106 627,62	0,00	128 230,38
RECETTES	234 858,00	100 830,28	0,00	134 027,72

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi

		(1)		
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	56 307 663,78	33 191 043,63	9 109 894,80	14 006 725,35
RECETTES	56 307 663,78	32 987 745,56	3 746 954,00	19 572 964,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	133 774 698,64	121 494 044,31	0,00	12 280 654,33
RECETTES	133 774 698,64	129 771 172,22	0,00	4 003 526,42

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	56 307 663,78	33 191 043,63	9 109 894,80	14 006 725,35
RECETTES	56 307 663,78	32 987 745,56	3 746 954,00	19 572 964,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	133 774 698,64	121 494 044,31	0,00	12 280 654,33
RECETTES	133 774 698,64	129 771 172,22	0,00	4 003 526,42
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	190 082 362,42	154 685 087,94	9 109 894,80	26 287 379,68
TOTAL GENERAL DES RECETTES	190 082 362,42	162 758 917,78	3 746 954,00	23 576 490,64

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
CA-LT-2021 (CA-LT-2021)	26/04/2021	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
96 22 627 021 (CE-LT-2022)	31/05/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					23 800 000,00									
EMPRUNT OBLIG (085)	CACEIS Corporate Trust	30/10/2012	07/11/2012	07/11/2022	9 800 000,00	F	FIXE	4,300	4,304		X	F	N	A-1
EMPRUNT OBLIG 17 ANS (089)	Deutsche Bank Ag	18/11/2013	26/11/2013	26/11/2030	7 000 000,00	F	FIXE	4,000	3,998		X	F	N	A-1
EMPRUNT OBLIG 18 ANS (090)	Deutsche Bank Ag	18/11/2013	17/12/2013	17/12/2031	7 000 000,00	F	FIXE	4,050	4,048		X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					231 423 694,71									
1641 Emprunts en euros (total)					231 423 694,71									
0100147437 (594)	Crédit Agricole	15/07/2003	10/07/2003	10/07/2004	3 000 000,00	F	FIXE	2,420	2,427		A	P	O	A-1
042113169373ALS1 (130)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	24/12/2019	30/01/2020	30/04/2020	5 000 000,00	F	FIXE	0,830	0,843		T	P	O	A-1
0922247 (575)	Caisse des Dépôts et Consignations	05/05/2000	24/05/2000	01/06/2001	733 186,93	V	LIVRETA	3,000	2,920		A	P	O	A-1
0934224 (579)	Caisse des Dépôts et Consignations	18/12/2000	29/12/2000	01/01/2002	3 623 255,79	V	LIVRETA	3,000	2,198		A	P	O	A-1
10000045315 (092)	Crédit Agricole	04/06/2014	23/07/2014	23/10/2014	2 000 000,00	F	FIXE	3,490	3,565		T	P	O	A-1
10000108288 (104)	Crédit Agricole	29/03/2015	20/05/2015	20/08/2015	2 000 000,00	F	FIXE	2,250	2,268		T	P	O	A-1
10000135720 (105)	Crédit Agricole	03/08/2015	22/10/2015	22/01/2016	300 000,00	F	FIXE	1,200	1,225		T	P	O	A-1
10000191338 (107)	Crédit Agricole	19/01/2016	19/01/2016	19/04/2016	2 000 000,00	F	FIXE	2,240	2,280		T	P	O	A-1
10000336179 (118)	Crédit Agricole	29/11/2016	23/01/2017	23/04/2017	2 000 000,00	F	FIXE	1,190	1,196		T	P	O	A-1
10000629442 (122)	Crédit Agricole	29/11/2017	18/01/2018	18/04/2018	1 950 000,00	F	FIXE	1,490	1,513		T	P	O	A-1
10001010585 (126)	Crédit Agricole	08/11/2018	23/11/2018	23/02/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,640	1,657		T	P	O	A-1
10001587115 (132)	Crédit Agricole	23/07/2020	27/08/2020	27/08/2021	5 000 000,00	F	FIXE	0,910	0,919		A	P	O	A-1
10001763999 (136)	Crédit Agricole	07/12/2020	28/12/2020	20/03/2021	4 000 000,00	F	FIXE	0,590	0,600		T	P	O	A-1
10002112069 (140)	Crédit Agricole	26/11/2021	20/12/2021	20/03/2022	3 000 000,00	F	FIXE	0,930	0,940		T	P	O	A-1
10002112083 (141)	Crédit Agricole	09/12/2021	24/01/2022	24/04/2022	5 000 000,00	F	FIXE	0,740	0,750		T	P	O	A-1
10002505318 (142)	Crédit Agricole	16/11/2022	29/12/2022	29/03/2023	3 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,399	4,356		T	C	O	A-1
1002974 (585)	Caisse des Dépôts et Consignations	27/12/2001	30/12/2001	01/02/2003	999 703,00	V	LIVRETA	3,000	2,220		A	P	O	A-1
112032 L5371870 (135)	Caisse des Dépôts et Consignations	31/07/2020	31/07/2021	01/11/2021	550 000,00	F	FIXE	0,430	0,430		T	P	O	A-1
112033 L5371348 (133)	Caisse des Dépôts et Consignations	31/07/2020	31/07/2021	01/11/2021	950 000,00	F	FIXE	0,430	0,430		T	P	O	A-1
112034 L5371341 (134)	Caisse des Dépôts et Consignations	31/07/2020	31/07/2021	01/11/2021	2 000 000,00	F	FIXE	0,430	0,430		T	P	O	A-1

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1123298 (002)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/11/2008	03/02/2009	01/01/2012	1 427 811,00	V	LIVRETA	4,250	1,446		A	P	O	A-1
1141299 (075)	Caisse des Dépôts et Consignations	31/08/2009	30/09/2011	01/10/2012	1 271 999,00	V	LIVRETA	1,500	2,016		A	P	O	A-1
1169618 (080)	Caisse des Dépôts et Consignations	30/08/2010	01/07/2011	01/10/2011	2 489 625,00	V	LIVRETA	1,500	1,582		A	P	O	A-1
1211374 (084)	Caisse des Dépôts et Consignations	20/12/2011	28/12/2011	01/01/2013	2 789 072,00	V	LIVRETA	2,850	1,635		A	P	O	A-1
1211435 (083)	Caisse des Dépôts et Consignations	20/12/2011	28/12/2011	01/01/2013	4 050 000,00	F	FIXE	4,510	4,509		A	P	O	A-1
131 (131)	Crédit Agricole	26/12/2019	02/03/2020	02/06/2020	2 000 000,00	F	FIXE	0,890	0,893		T	P	O	A-1
1363067 (567)	Caisse des Dépôts et Consignations	07/12/1999	28/12/1999	01/01/2001	2 719 779,50	V	LIVRETA	3,550	3,571		A	P	O	A-1
1363068 (580)	Caisse des Dépôts et Consignations	18/12/2000	15/01/2001	01/01/2002	1 044 123,32	V	LIVRETA	4,200	3,454		A	P	O	A-1
1363069 (586)	Caisse des Dépôts et Consignations	27/12/2001	30/12/2001	01/03/2003	562 991,00	V	LIVRETA	4,200	3,102		A	P	O	A-1
1363070 (086)	Caisse des Dépôts et Consignations	06/12/2012	28/03/2013	01/07/2013	4 812 385,00	V	LEP	2,490	2,629		T	C	O	A-1
1363071 (095)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	10/11/2014	01/04/2015	103 378,00	V	LIVRETA	2,250	1,669		A	C	O	A-1
1363072 (096)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	10/11/2014	01/04/2015	274 058,50	V	LIVRETA	2,250	1,669		A	C	O	A-1
1363073 (097)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	10/11/2014	01/04/2015	98 324,50	V	LIVRETA	2,250	1,669		A	C	O	A-1
1363074 (098)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	18/12/2014	01/04/2015	1 795 945,50	V	LIVRETA	2,250	1,662		A	C	O	A-1
1363075 (099)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	18/12/2014	01/04/2015	1 230 348,50	V	LIVRETA	2,250	1,662		A	C	O	A-1
1363076 (100)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	10/11/2014	01/04/2015	202 828,00	V	LIVRETA	2,250	1,669		A	C	O	A-1
1363077 (101)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	18/12/2014	01/04/2015	1 458 828,00	V	LIVRETA	2,250	1,662		A	C	O	A-1
1363078 (091)	Caisse des Dépôts et Consignations	18/03/2014	10/04/2014	01/04/2015	61 000,00	V	LIVRETA	2,250	1,702		A	C	O	A-1
1363079 (103)	Caisse des Dépôts et Consignations	19/12/2014	28/02/2015	01/02/2016	2 770 714,00	V	LIVRETA	2,000	1,636		A	P	O	A-1
15616 (601)	Société Générale	30/12/2004	24/12/2005	24/01/2006	3 000 000,00	F	FIXE	3,910	4,353		A	P	O	A-1
18356/006/002 (079)	Société Générale	01/12/2010	02/01/2011	31/01/2012	6 300 000,00	V	EURIBOR01M	0,950	1,338		M	C	O	A-1
20060067 (605)	Caisse d'Epargne	02/11/2006	01/03/2007	01/03/2008	7 000 000,00	F	FIXE	3,970	4,028		A	X Durée Ajustable	O	A-1
202122068303 (583)	Société Générale	19/12/2001	30/12/2001	14/05/2003	3 000 000,00	F	FIXE	4,960	4,758		A	P	O	A-1
44550 L5123478 (112)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/02/2017	01/03/2022	3 395 833,50	V	LIVRETA	1,750	1,865		A	C	O	A-1

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
44550 L5123479 (114)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/02/2017	01/03/2022	516 667,00	V	LIVRETA	1,750	1,865		A	C	O	A-1
5027355 (088)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/03/2014	10/04/2014	01/04/2015	1 681 988,00	V	LIVRETA	1,850	1,476		A	P	O	A-1
5075808 (102)	Caisse des Dépôts et Consignations	19/12/2014	28/02/2015	01/02/2016	829 286,00	V	LIVRETA	1,600	1,446		A	P	O	A-1
5123472 (109)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/03/2016	01/03/2022	770 833,50	V	LIVRETA	1,750	1,854		A	C	O	A-1
5123473 (110)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/12/2016	01/03/2022	270 833,50	V	LIVRETA	1,750	1,863		A	C	O	A-1
5123474 (115)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/02/2018	01/03/2022	566 250,00	V	LIVRETA	1,750	1,880		A	C	O	A-1
5123475 (111)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/12/2016	01/03/2022	192 187,50	V	LIVRETA	1,750	1,863		A	C	O	A-1
5123476 (108)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/03/2016	01/03/2022	647 917,00	V	LIVRETA	1,750	1,854		A	C	O	A-1
5123477 (117)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	31/01/2020	01/03/2022	517 500,00	V	LIVRETA	1,750	1,900		A	C	O	A-1
5123480 (113)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/12/2016	01/03/2022	2 831 975,00	V	LIVRETA	1,750	1,863		A	C	O	A-1
5123481 (116)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/02/2019	01/03/2022	809 167,00	V	LIVRETA	1,750	1,886		A	C	O	A-1
5171744B (153)	Crédit Foncier	30/11/2007	14/03/2008	14/03/2009	6 000 000,00	F	FIXE	4,550	4,616		A	P	O	A-1
7186023V (572)	Crédit Foncier	21/12/1999	14/01/2000	30/12/2000	1 524 490,17	F	FIXE	5,650	5,651		A	P	O	A-1
7499890 (072)	Caisse d'Epargne	09/03/2009	09/04/2009	25/04/2010	1 132 470,00	F	FIXE	4,100	4,092		A	P	N	A-1
7595803 (073)	Caisse d'Epargne	04/11/2009	18/01/2010	01/02/2010	989 412,00	F	FIXE	4,350	4,362		A	P	O	A-1
7669837 (074)	Caisse d'Epargne	16/12/2009	25/02/2010	01/03/2011	4 474 802,00	F	FIXE	4,160	4,168		A	P	O	A-1
8813333 (119)	Caisse d'Epargne	28/12/2016	28/02/2017	15/12/2018	2 000 000,00	F	FIXE	1,460	1,486		A	P	O	A-1
9003534/5205179 (123)	Caisse d'Epargne	13/12/2017	28/11/2018	31/03/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,410	1,548		A	P	O	A-1
99147059309 (078)	Crédit Agricole	24/11/2010	01/12/2010	01/12/2011	9 374 848,00	F	FIXE	3,420	3,470		A	X Durée Ajustable	O	A-1
99149924406 (087)	Crédit Agricole	10/06/2013	01/07/2013	01/10/2013	2 000 000,00	F	FIXE	3,900	3,957		T	P	O	A-1
D9302975 (129)	Caisse d'Epargne	11/12/2019	24/12/2019	25/12/2020	2 000 000,00	F	FIXE	0,880	0,880		A	P	O	A-1
DD03657411 (094)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	17/11/2014	29/12/2014	30/11/2015	5 000 000,00	F	FIXE	3,020	3,022		A	P	O	A-1
DD05274679 (106)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	06/08/2015	15/09/2015	30/11/2015	3 000 000,00	F	FIXE	2,440	2,464		T	P	O	A-1
DD08273599 (120)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	28/12/2016	16/03/2017	30/05/2017	2 000 000,00	F	FIXE	1,450	1,458		T	P	O	A-1
DD11010027 (121)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	20/12/2017	29/12/2017	30/03/2018	1 000 000,00	F	FIXE	1,600	1,611		T	P	O	A-1
DD13200518 (127)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	23/11/2018	29/03/2019	30/06/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,610	1,618		T	P	O	A-1

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
DD17370194 (137)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	24/12/2020	29/01/2021	30/04/2021	2 000 000,00	F	FIXE	0,600	0,612		T	P	N	A-1
DD20696785 (144)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	29/11/2022	15/12/2022	28/02/2023	4 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,199	3,713		T	P	O	A-1
MIN225095EUR (602)	Caisse Française de Financement Local	19/11/2004	01/01/2005	01/07/2005	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,495	1,619		T	P	O	A-1
MIN235872EUR (604)	Caisse Française de Financement Local	07/12/2005	25/04/2006	01/08/2006	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,455	1,415		T	P	O	A-1
MIN253431 (154)	Caisse Française de Financement Local	07/12/2007	30/04/2008	01/08/2008	3 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,010	0,746		T	P	O	A-1
MIN253986EUR (155)	Caisse Française de Financement Local	24/12/2007	30/04/2008	01/08/2008	3 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,010	0,892		T	P	O	A-1
MIN267735EUR (076)	Caisse Française de Financement Local	30/12/2009	01/01/2010	01/08/2010	13 800 000,00	V	EURIBOR01M	0,510	0,680		M	P	O	A-1
MIN276566EUR (081)	DEXIA	24/11/2011	23/12/2011	01/05/2012	3 000 000,00	V	EURIBOR01M	1,190	1,098		M	P	O	A-1
MIN522277EUR (124)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2017	18/05/2018	01/06/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,510	1,510		A	P	O	A-1
MON190706EUR (582)	DEXIA	05/12/2001	30/12/2001	01/02/2003	3 000 000,00	F	FIXE	4,910	4,883		A	P	O	A-1
MON200654EUR (589)	Caisse Française de Financement Local	07/08/2002	13/09/2002	01/10/2003	1 985 000,00	F	FIXE	5,400	5,394		A	P	O	A-1
MON235602EUR (603)	Caisse Française de Financement Local	30/11/2005	13/01/2006	01/02/2007	5 000 000,00	F	FIXE	3,600	3,580		A	P	O	A-1
MON244569EUR (608)	Caisse Française de Financement Local	26/12/2006	29/06/2007	01/07/2008	2 500 000,00	F	FIXE	3,990	3,989		A	P	O	A-1
MON244570EUR (606)	Caisse Française de Financement Local	21/12/2006	29/12/2006	01/01/2008	2 500 000,00	F	FIXE	3,980	3,978		A	P	O	A-1
MON263010EUR (001)	Caisse Française de Financement Local	01/12/2008	31/03/2009	01/04/2010	2 792 878,00	F	FIXE	5,030	5,103		A	P	O	A-1
MON270383EUR (077)	Caisse Française de Financement Local	25/06/2010	06/08/2010	01/12/2010	750 000,00	F	FIXE	2,820	2,850		T	P	O	A-1
MON276800EUR (082)	La NEF Finance Ethique	07/12/2011	15/12/2011	01/01/2013	2 000 000,00	F	FIXE	4,510	4,536		A	P	O	A-1
MON527010EUR (125)	Caisse Française de Financement Local	08/11/2018	28/11/2018	01/03/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,500	1,509		T	P	O	A-1
MON532056EUR (128)	Caisse Française de Financement Local	15/11/2019	10/12/2019	01/01/2021	3 000 000,00	F	FIXE	0,620	0,639		A	C	O	A-1
MON539175EUR (139)	La Banque Postale	25/11/2021	03/12/2021	01/04/2022	2 500 000,00	F	FIXE	0,660	0,662		T	C	O	A-1
MON539176EUR (138)	La Banque Postale	25/11/2021	03/12/2021	01/04/2022	2 500 000,00	F	FIXE	0,820	0,823		T	C	O	A-1
MON543107EUR (145)	La Banque Postale	03/11/2022	10/11/2022	01/03/2023	3 000 000,00	F	FIXE	3,440	3,485		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					255 223 694,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		14 000 000,00					1 780 653,60	984 900,00	0,00	39 267,12
EMPRUNT OBLIG (085)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,300	980 000,00	421 400,00	0,00	0,00
EMPRUNT OBLIG 17 ANS (089)	N	0,00	A-1	7 000 000,00	7,91	F	FIXE	4,000	411 764,71	280 000,00	0,00	27 616,44
EMPRUNT OBLIG 18 ANS (090)	N	0,00	A-1	7 000 000,00	8,96	F	FIXE	4,050	388 888,89	283 500,00	0,00	11 650,68
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		123 548 122,44					13 045 671,01	2 046 075,62	0,00	884 169,13
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		123 548 122,44					13 045 671,01	2 046 075,62	0,00	884 169,13
0100147437 (594)	N	0,00	A-1	420 473,03	2,86	V	TAG03M	0,168	139 668,81	777,63	0,00	455,94
042113169373ALS1 (130)	N	0,00	A-1	4 360 667,47	17,08	F	FIXE	0,830	234 172,96	37 409,56	0,00	6 196,18
0922247 (575)	N	0,00	A-1	116 095,15	2,42	V	LIVRETA	1,250	37 746,83	1 923,02	0,00	850,83
0934224 (579)	N	0,00	A-1	697 998,59	3,00	V	LIVRETA	0,500	172 334,67	4 351,66	0,00	3 489,99
10000045315 (092)	N	0,00	A-1	1 029 398,32	6,56	F	FIXE	3,490	132 992,82	38 839,50	0,00	6 833,75
10000108288 (104)	N	0,00	A-1	1 352 806,46	12,39	F	FIXE	2,250	92 712,56	31 745,56	0,00	3 473,92
10000135720 (105)	N	0,00	A-1	93 803,51	2,81	F	FIXE	1,200	30 525,98	1 354,94	0,00	217,18
10000191338 (107)	N	0,00	A-1	1 182 275,00	8,05	F	FIXE	2,240	129 060,03	28 294,85	0,00	5 325,38
10000336179 (118)	N	0,00	A-1	1 275 147,98	9,06	F	FIXE	1,190	129 644,96	16 139,92	0,00	2 886,41
10000629442 (122)	N	0,00	A-1	1 378 883,33	10,05	F	FIXE	1,490	123 610,53	21 698,63	0,00	4 187,23
10001010585 (126)	N	0,00	A-1	1 513 712,65	10,90	F	FIXE	1,640	124 572,48	26 104,36	0,00	2 630,90
10001587115 (132)	N	0,00	A-1	4 371 929,68	12,66	F	FIXE	0,910	315 457,55	42 655,22	0,00	13 842,85
10001763999 (136)	N	0,00	A-1	3 620 888,53	17,97	F	FIXE	0,590	190 114,51	22 064,81	0,00	712,11
10002112069 (140)	N	0,00	A-1	2 862 866,67	18,97	F	FIXE	0,930	137 133,33	27 422,67	0,00	887,49
10002112083 (141)	N	0,00	A-1	4 762 949,42	14,07	F	FIXE	0,740	237 050,58	27 312,00	0,00	6 608,60
10002505318 (142)	N	0,00	A-1	3 000 000,00	15,00	V	EURIBOR03M	2,399	0,00	0,00	0,00	881,00
1002974 (585)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	LIVRETA	0,500	58 916,16	294,58	0,00	0,00
112032 L5371870 (135)	N	0,00	A-1	505 506,60	13,59	F	FIXE	0,430	35 613,80	2 265,80	0,00	359,73
112033 L5371348 (133)	N	0,00	A-1	873 147,76	13,59	F	FIXE	0,430	61 514,75	3 913,65	0,00	621,35
112034 L5371341 (134)	N	0,00	A-1	1 838 205,78	13,59	F	FIXE	0,430	129 504,76	8 239,24	0,00	1 308,11
1123298 (002)	N	0,00	A-1	715 782,42	8,00	V	LIVRETA	0,750	76 600,65	5 942,87	0,00	5 368,37
1141299 (075)	N	0,00	A-1	619 214,34	8,75	V	LIVRETA	0,750	66 266,26	5 141,10	0,00	3 511,71
1169618 (080)	N	0,00	A-1	1 090 430,77	7,75	V	LIVRETA	0,750	131 777,64	9 166,56	0,00	6 184,09
1211374 (084)	N	0,00	A-1	1 510 317,36	9,00	V	LIVRETA	1,100	142 142,02	18 177,05	0,00	16 613,49

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1211435 (083)	N	0,00	A-1	1 656 184,99	4,00	F	FIXE	4,510	289 614,67	87 755,56	0,00	74 693,95
131 (131)	N	0,00	A-1	1 653 013,70	12,17	F	FIXE	0,890	127 159,43	15 419,93	0,00	1 225,99
1363067 (567)	N	0,00	A-1	429 371,09	2,00	V	LIVRETA	1,400	143 123,69	8 014,93	0,00	6 011,20
1363068 (580)	N	0,00	A-1	196 758,12	3,00	V	LIVRETA	1,400	49 189,53	3 443,27	0,00	2 754,61
1363069 (586)	N	0,00	A-1	32 669,17	0,00	V	LIVRETA	1,400	32 669,18	914,74	0,00	457,37
1363070 (086)	N	0,00	A-1	1 764 541,11	5,25	V	LIVRETA	1,750	320 825,64	33 962,72	0,00	13 087,73
1363071 (095)	N	0,00	A-1	68 918,68	11,25	V	LIVRETA	1,400	5 743,22	1 045,27	0,00	986,57
1363072 (096)	N	0,00	A-1	182 705,68	11,25	V	LIVRETA	1,400	15 225,47	2 771,04	0,00	2 615,45
1363073 (097)	N	0,00	A-1	65 549,68	11,25	V	LIVRETA	1,400	5 462,47	994,17	0,00	938,35
1363074 (098)	N	0,00	A-1	1 197 297,00	11,25	V	LIVRETA	1,400	99 774,75	18 159,00	0,00	17 139,39
1363075 (099)	N	0,00	A-1	820 232,34	11,25	V	LIVRETA	1,400	68 352,70	12 440,19	0,00	11 741,68
1363076 (100)	N	0,00	A-1	135 218,68	11,25	V	LIVRETA	1,400	11 268,22	2 050,82	0,00	1 935,66
1363077 (101)	N	0,00	A-1	972 552,00	11,25	V	LIVRETA	1,400	81 046,00	14 750,37	0,00	13 922,15
1363078 (091)	N	0,00	A-1	40 666,66	11,25	V	LIVRETA	1,400	3 388,89	616,78	0,00	582,15
1363079 (103)	N	0,00	A-1	1 878 703,75	12,09	V	LIVRETA	1,400	144 515,67	28 325,07	0,00	32 663,71
15616 (601)	N	0,00	A-1	608 755,82	2,07	F	FIXE	3,910	187 842,62	31 147,00	0,00	22 302,48
18356/006/002 (079)	N	0,00	A-1	3 412 500,00	13,00	V	EURIBOR01M	0,913	262 500,00	32 534,79	0,00	233,57
20060067 (605)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	3,970	606 433,78	24 409,80	0,00	0,00
202122068303 (583)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,960	228 574,78	11 337,20	0,00	0,00
44550 L5123478 (112)	N	0,00	A-1	3 226 041,83	18,17	V	LIVRETA	1,500	169 791,67	50 937,50	0,00	54 091,44
44550 L5123479 (114)	N	0,00	A-1	490 833,65	18,17	V	LIVRETA	1,500	25 833,35	7 750,01	0,00	8 229,87
5027355 (088)	N	0,00	A-1	1 163 058,44	11,25	V	LIVRETA	1,100	90 204,48	13 785,89	0,00	14 020,43
5075808 (102)	N	0,00	A-1	563 277,36	12,09	V	LIVRETA	1,100	40 101,18	6 637,16	0,00	8 247,00
5123472 (109)	N	0,00	A-1	732 291,83	18,17	V	LIVRETA	1,500	38 541,67	11 562,50	0,00	12 278,43
5123473 (110)	N	0,00	A-1	257 291,83	18,17	V	LIVRETA	1,500	13 541,67	4 062,50	0,00	4 314,05
5123474 (115)	N	0,00	A-1	537 937,50	18,17	V	LIVRETA	1,500	28 312,50	8 493,75	0,00	9 019,66
5123475 (111)	N	0,00	A-1	182 578,12	18,17	V	LIVRETA	1,500	9 609,38	2 882,81	0,00	3 061,31
5123476 (108)	N	0,00	A-1	615 521,15	18,17	V	LIVRETA	1,500	32 395,85	9 718,76	0,00	10 320,52
5123477 (117)	N	0,00	A-1	491 625,00	18,17	V	LIVRETA	1,500	25 875,00	7 762,50	0,00	8 243,14
5123480 (113)	N	0,00	A-1	2 690 376,25	18,17	V	LIVRETA	1,500	141 598,75	42 479,63	0,00	45 109,87
5123481 (116)	N	0,00	A-1	768 708,65	18,17	V	LIVRETA	1,500	40 458,35	12 137,51	0,00	12 889,03
5171744B (153)	N	0,00	A-1	534 624,74	0,21	F	FIXE	4,550	511 602,62	48 264,50	0,00	19 798,19
7186023V (572)	N	0,00	A-1	212 466,40	2,00	F	FIXE	5,650	97 789,46	17 529,46	0,00	65,78
7499890 (072)	N	0,00	A-1	502 725,21	6,32	F	FIXE	4,100	60 957,67	23 111,00	0,00	14 174,09
7595803 (073)	N	0,00	A-1	498 246,76	7,09	F	FIXE	4,350	51 176,83	23 899,93	0,00	19 832,95
7669837 (074)	N	0,00	A-1	2 233 590,01	7,17	F	FIXE	4,160	231 401,92	102 543,66	0,00	77 897,82
8813333 (119)	N	0,00	A-1	1 381 023,08	9,96	F	FIXE	1,460	127 409,83	22 023,12	0,00	939,10

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
9003534/5205179 (123)	N	0,00	A-1	1 507 038,18	10,25	F	FIXE	1,410	125 840,74	23 023,59	0,00	16 067,92
99147059309 (078)	N	0,00	A-1	6 714 489,64	17,92	F	FIXE	3,420	265 766,26	242 040,37	0,00	19 774,17
99149924406 (087)	N	0,00	A-1	906 458,96	5,50	F	FIXE	3,900	138 012,88	38 732,28	0,00	8 837,97
D9302975 (129)	N	0,00	A-1	1 620 746,55	11,99	F	FIXE	0,880	127 527,03	15 384,81	0,00	273,53
DD03657411 (094)	N	0,00	A-1	2 611 255,14	6,92	F	FIXE	3,020	330 595,15	88 843,88	0,00	6 913,75
DD05274679 (106)	N	0,00	A-1	2 076 646,75	12,67	F	FIXE	2,440	137 243,66	52 769,50	0,00	4 504,02
DD08273599 (120)	N	0,00	A-1	1 284 174,60	9,16	F	FIXE	1,450	128 809,14	19 789,98	0,00	1 655,16
DD11010027 (121)	N	0,00	A-1	692 898,15	10,00	F	FIXE	1,600	63 397,40	11 721,60	0,00	61,59
DD13200518 (127)	N	0,00	A-1	3 860 607,70	11,25	F	FIXE	1,610	310 581,71	65 287,29	0,00	172,66
DD17370194 (137)	N	0,00	A-1	1 834 415,32	18,08	F	FIXE	0,600	94 832,50	11 362,38	0,00	1 884,26
DD20696785 (144)	N	0,00	A-1	4 000 000,00	14,91	V	EURIBOR03M	2,199	0,00	0,00	0,00	5 526,89
MIN225095EUR (602)	N	0,00	A-1	751 926,08	2,25	V	EURIBOR01M	0,193	289 360,37	1 485,06	0,00	1 014,62
MIN235872EUR (604)	N	0,00	A-1	435 419,26	3,34	V	EURIBOR01M	0,180	116 766,96	815,41	0,00	572,54
MIN253431 (154)	N	0,00	A-1	138 701,80	0,34	V	EURIBOR01M	0,175	267 592,27	296,67	0,00	179,99
MIN253986EUR (155)	N	0,00	A-1	138 701,80	0,34	V	EURIBOR01M	0,175	267 592,27	296,67	0,00	179,99
MIN267735EUR (076)	N	0,00	A-1	5 548 060,06	7,50	V	EURIBOR01M	0,329	701 789,46	19 497,33	0,00	9 588,43
MIN276566EUR (081)	N	0,00	A-1	876 617,78	3,84	V	EURIBOR01M	0,994	215 034,14	9 722,15	0,00	2 028,32
MIN522277EUR (124)	N	0,00	A-1	1 509 825,11	10,42	F	FIXE	1,510	125 312,20	24 690,57	0,00	13 366,71
MON190706EUR (582)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,910	227 713,52	11 180,64	0,00	0,00
MON200654EUR (589)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	5,400	156 288,56	8 439,53	0,00	0,00
MON235602EUR (603)	N	0,00	A-1	1 300 839,64	3,09	F	FIXE	3,600	297 457,48	57 538,70	0,00	42 852,87
MON244569EUR (608)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	3,990	216 074,25	8 621,30	0,00	0,00
MON244570EUR (606)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	3,980	215 943,89	8 594,52	0,00	0,00
MON263010EUR (001)	N	0,00	A-1	1 298 659,47	6,25	F	FIXE	5,030	151 723,89	73 967,54	0,00	49 899,19
MON270383EUR (077)	N	0,00	A-1	341 382,05	7,67	F	FIXE	2,820	38 877,80	10 314,60	0,00	828,99
MON276800EUR (082)	N	0,00	A-1	817 869,11	4,00	F	FIXE	4,510	143 019,59	43 336,08	0,00	36 885,90
MON527010EUR (125)	N	0,00	A-1	1 509 782,20	10,92	F	FIXE	1,500	125 320,35	23 823,81	0,00	1 950,13
MON532056EUR (128)	N	0,00	A-1	2 600 000,00	12,00	F	FIXE	0,620	200 000,00	17 360,00	0,00	16 120,00
MON539175EUR (139)	N	0,00	A-1	2 374 999,99	14,00	F	FIXE	0,660	125 000,01	13 452,08	0,00	3 918,75
MON539176EUR (138)	N	0,00	A-1	2 406 250,00	19,00	F	FIXE	0,820	93 750,00	16 777,26	0,00	4 932,81
MON543107EUR (145)	N	0,00	A-1	3 000 000,00	19,92	F	FIXE	3,440	0,00	0,00	0,00	14 906,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		137 548 122,44					14 826 324,61	3 030 975,62	0,00	923 436,25

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	95	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	137 548 122,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con-trat initial	Con-trat rené-gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		18/07/2020
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	18/07/2020
L	frais d'études ,recherche et développement	5	18/07/2020
L	Véhicules	10	18/07/2020
L	Mobilier	15	18/07/2020
L	Matériel informatique	5	18/07/2020
L	Matériels de garages et ateliers	15	18/07/2020
L	Matériels de cuisine	15	18/07/2020
L	Matériels sportifs	15	18/07/2020
L	Autres matériels	10	18/07/2020
L	Plantations	15	18/07/2020
L	Subventionsd'équipement versées pour financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	18/07/2020
L	Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou des installation s	15	18/07/2020
L	Subventionsd'équipement versées pour financer des projets d'infrastructure d'intérêt national	30	18/07/2020
L	Subventions d'équipement versées pour financer des autres aides à l'investissement des entreprises	5	18/07/2020
L	Biens historiques et culturels	10	16/10/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		119 275,00	0,00	0,00	119 275,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		119 275,00	0,00	0,00	119 275,00
TLM PROVISION CONSTITUEE	31/12/2008	119 275,00	0,00	0,00	119 275,00
Total des provisions semi-budgétaires		119 275,00	0,00	0,00	119 275,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		119 275,00	0,00	0,00	119 275,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				35 000,00	16 008,00	2 001,00	16 991,00
2022	FRAIS EMISSION EMPRUNT OBLIGATAIRE DEUTSCHE BANK	17		17 500,00	8 232,00	1 029,00	8 239,00
2022	FRAIS EMISSION EMPRUNT OBLIGATAIRE DEUTSCHE BANK	18		17 500,00	7 776,00	972,00	8 752,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : TX POUR COMPTE DE TIERS DEPENSE TX POUR COMPTE DE TIERS RECETTE					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	33 768,30	79 608,48	6 648,24	1 140,00	71 820,24	40 416,54
4541101 (2)	33 768,30	79 608,48	6 648,24	1 140,00	71 820,24	40 416,54
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	33 768,30	79 608,48	6 648,24	1 140,00	71 820,24	40 416,54
RECETTES (b)	50 214,30	82 962,48	10 002,24	1 140,00	71 820,24	60 216,54
4541201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	50 214,30	82 962,48	10 002,24	1 140,00	71 820,24	60 216,54
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	50 214,30	82 962,48	10 002,24	1 140,00	71 820,24	60 216,54

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					5 490 898,03	4 867 502,01											35 175,69	43 295,74
Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing	1998	P	Résidence des Acacias	DEXIA Crédit Local de France	304 898,03	21 664,16	0,92	T	F	FIXE	5,562	F	FIXE	5,450	A-1		1 884,46	20 521,98
Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing	2004	P	Rénovation résidences Hortensias	Caisse des Dépôts et Consignations	386 000,00	45 837,85	1,50	A	V	LIVRETA	3,137	V	LIVRETA	1,950	A-1		1 337,93	22 773,76
La Fabrique des Quartiers	2022	C	Revitalisation du centre-ville	La Banque Postale	2 400 000,00	2 400 000,00	10,04	A	F	FIXE	0,986	F	FIXE	0,960	A-1		23 673,30	0,00
La Fabrique des Quartiers	2022	P	Revitalisation du centre-ville	Caisse des Dépôts et Consignations	2 400 000,00	2 400 000,00	10,09	T	F	FIXE	0,461	F	FIXE	0,460	A-1		8 280,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					5 350 500,00	1 843 899,70											29 645,68	653 002,35
ASS Home des Flandres Tourcoing	2004	C	Construction foyer accueil pr enfants	Caisse des Dépôts et Consignations	900 000,00	90 000,00	1,24	A	V	LIVRETA	3,224	V	LIVRETA	1,950	A-1		2 632,50	45 000,00
Association Foncière Tourcoing et Environs	2013	P	Regroupement écoles ND petits ND consolation	Banque CIC Nord Ouest	600 000,00	264 363,53	5,76	M	F	FIXE	2,908	F	FIXE	2,870	A-1		8 228,11	41 044,85
Association Foncière Tourcoing et Environs	2011	P	Cons 2 salles de classe préau st Raphael	Caisse d'Epargne	270 000,00	24 850,41	0,85	M	F	FIXE	3,293	F	FIXE	3,500	A-1		1 369,48	26 217,68

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Association Foncière Tourcoing et Environs	2022	P	Agrandissement du restaurant scolaire ainsi que la construction d'une salle de classe de l'école	La Banque Postale	215 000,00	212 465,10	18,71	M	F	FIXE	1,156	F	FIXE	1,150	A-1		1 090,02	2 534,91
Association Foncière Tourcoing et Environs	2022	P	Menuiserie et remplacement d'une chaudière pour 5 école périmètre de l'AFTE	La Banque Postale	165 500,00	163 321,07	19,63	M	F	FIXE	2,334	F	FIXE	1,925	A-1		1 512,33	2 178,95
Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	2019	P	Financement ZAC Quadrilatère des Piscines	ARKEA	3 200 000,00	1 088 899,59	2,00	T	F	FIXE	1,043	F	FIXE	1,040	A-1		14 813,24	536 025,96
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 326 372,00	4 473 159,43											81 970,80	1 304 781,04
Société Anonyme d'Habitations à Loyers Modéré (HLM) LOGICIL	1998	P	Résidence Services Les Acacias	Crédit Foncier de France	2 326 372,00	946 872,82	5,08	A	F	FIXE	5,551	F	FIXE	4,950	A-1		53 623,35	136 427,27
Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	2017	P	Financement des acquisitions foncière et travaux - CPA Quadrilatère des Piscines	CREDIT COOPERATIF	4 000 000,00	1 526 286,58	2,75	T	F	FIXE	0,702	F	FIXE	0,700	A-1		12 880,79	501 687,13
Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	2020	C	Financement de la ZAC Quadrilatères des piscines	ARKEA	4 000 000,00	2 000 000,03	3,00	T	F	FIXE	0,642	F	FIXE	0,640	A-1		15 466,66	666 666,64
TOTAL GENERAL					21 167 770,03	11 184 561,14											146 792,17	2 001 079,13

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	745 523,25
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	15 596,21
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	17 543 615,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	18 304 734,46
Recettes réelles de fonctionnement	II	129 409 379,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	14,14

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	17 842 974,67	
Personnes de droit privé	16 754 274,67	
Associations	13 245 107,74	
49 + LA BD FRANCOPHONE	16 730,00	MAD LOCAUX
ACTIVITES PHYSIQUES SPORTIVES FAMILIALES TOURCOING	150,00	
ADIL	14 945,00	MAD LOCAUX
ADNSEA	4 000,00	
ADNSEA	34 000,00	
AIDE AUX ANCIENS HARKIS ET LEURS ENFANTS DE TOURCOING ROUBAIX	3 790,00	
ALLIANCE TOURQUENNOISE GYMNASTIQUE	18 188,00	MAD LOCAUX
AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT COLBERT	2 359,00	MAD LOCAUX
AMICALE JEAN JAURES	1 088,00	MAD LOCAUX
AMICALE PIERRE BROSSOLETTE	270,00	MAD LOCAUX
AMICALE VICTOR DURUY	2 746,00	MAD LOCAUX
AMILIT	17 555,00	
AMIS DE ROCHDALE	1 500,00	
ANACR TG ET ENVIRONS LES AMIS DE LA RESISTANCE	700,00	MAD LOCAUX
APF France HANDICAP	500,00	MAD LOCAUX
APMOT	4 472,00	MAD LOCAUX
ARA AUTOUR DES RYTHMES ACTUELS	2 490,60	
ARTISANS DU MONDE	2 000,00	
ASBT ASSOC SPORTIVE BOURGOGNE	4 228,00	MAD LOCAUX
ASS CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE	5 420,00	MAD LOCAUX
ASS DU CENTRE SOCIAL BOURGOGNE PONT DE NEUVILLE	46 288,00	MAD LOCAUX
ASS DU CENTRE SOCIAL BOURGOGNE PONT DE NEUVILLE	253 786,06	MAD LOCAUX
ASS POUR ANIMATION PREVENTION INSERTION	31 200,00	
ASS SPORT DANS LA VILLE	10 500,00	
ASSO COMPAGNONS BATISSEURS	5 500,00	
ASSO SEM VILLE RENOUVELEE	9 000,00	
ASSOC DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE	3 812,00	MAD LOCAUX
ASSOC DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU C?UR DE LA REGION LILLOISE	4 000,00	MAD LOCAUX
ASSOC GESTION DES CENTRES SOCIOCULTURELS DE BELENCONTRE ET DES PHALEMPINS	115 372,00	MAD LOCAUX
ASSOC GESTION DES CENTRES SOCIOCULTURELS DE BELENCONTRE ET DES PHALEMPINS	5 200,00	MAD LOCAUX
ASSOC GESTION DES CENTRES SOCIOCULTURELS DE BELENCONTRE ET DES PHALEMPINS	427 723,04	MAD LOCAUX
ASSOC SPORTIVE POLICE TOURCOING	1 830,00	MAD LOCAUX
ASSOCIATION ARELI	2 400,00	
ASSOCIATION CULTURELLE TOURQUENNOISE	440 000,00	MAD LOCAUX
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE NORD POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE	11 400,00	
ASSOCIATION DES SOUS OFFICIERS DE RESERVE DE TOURCOING	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION DIOCESAINE DE LILLE PAROISSE ST PIERRE	32 750,00	
ASSOCIATION LA CRAVATE SOLIDAIRE	4 000,00	
ASSOCIATION MAURICE SCHUMANN	230,00	
ASSOCIATION PRISME	5 000,00	
ASSOCIATION SINODE BABA	3 000,00	
ASSOCIATION SPORTIVE BOURGOGNE TOURCOING ASBT	8 000,00	MAD LOCAUX
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE DE TOURCOING ASST	8 220,00	
ASSOCIATION TOURQUENNOISE PLANIFICATION ET EDUCATION FAMILIALE	2 000,00	MAD LOCAUX
ATELIER CHORAL DU CONSERVATOIRE	5 000,00	
ATELIER LYRIQUE DE TOURCOING	725 360,00	MAD LOCAUX
ATELIER LYRIQUE DE TOURCOING	20 000,00	MAD LOCAUX
BASEBALL SOFTBALL CLUB	1 153,00	MAD LOCAUX
BATTERIE FANFARE SCOLAIRE	4 600,00	MAD LOCAUX
BOULES LYONNAISES TOURQUENNOISES	2 130,00	MAD LOCAUX
CASA BENFICA	3 000,00	
CEDRAGIR	4 000,00	
CENTRE ACTIVITES PHYSIQUES ADULTES TOURCOING	819,00	
CENTRE ANIMATION FLOCON	175,00	MAD LOCAUX
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	5 278 000,00	
CENTRE D'INFORMATION DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES	8 000,00	
CENTRE D'INITIATION A L'ESCRIME	57 570,00	MAD LOCAUX
CENTRE EUROPEEN DES ARTS DETONNANTS	28 500,00	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL BOILLY	57 686,00	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL BOILLY	55 924,00	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL BOILLY	231 782,94	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL BOILLY DPV	29 246,00	
CENTRE SOCIAL BOURGOGNE PONT DE NEUVILLE	70 753,00	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL DES TROIS QUARTIERS	57 686,00	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL DES TROIS QUARTIERS	21 983,00	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL DES TROIS QUARTIERS	173 683,17	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE	57 686,00	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE	144 645,00	MAD LOCAUX
CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE	5 600,00	MAD LOCAUX
CERCLE MILITAIRE DE TOURCOING	900,00	MAD LOCAUX
CH'TI TRAIN TOURQUENNOIS	250,00	MAD LOCAUX
CHANGEONS DE REGARD	48 611,57	
CHORALE VENT DU NORD	100,00	
CIDFF	4 000,00	
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE	4 252,00	MAD LOCAUX
CLUB SPORTIF EIC TOURCOING	7 270,00	MAD LOCAUX
CLUB TOURQUENNOIS D'ARTS MARTIAUX	6 098,00	MAD LOCAUX
CLUB TOURQUENNOIS D'ARTS MARTIAUX	29 439,00	MAD LOCAUX
COLLEGE PIERRE MENDES France	5 865,00	
COMITE DES ?UVRES SOCIALES	201 300,00	MAD LOCAUX
COMPAGNIE DES MUS'ARTS - LA MUSE	1 000,00	MAD LOCAUX
COMPAGNIE EMPREINTES	3 640,00	
CONFRERIE D'ARC ST SEBASTIEN TOURCOING	210,00	MAD LOCAUX
COTE COUR COTE C?UR	4 000,00	MAD LOCAUX
DENTAL	800,00	
DISTRICT DE TOURCOING DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX	200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DU VENT DANS LES MOTS	3 455,90	
ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE	459,80	
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL CLAUDEL	1 500,00	
ECOLE PRIMAIRE JULES MICHELET	1 500,00	
EF2M	5 000,00	
EGER-T	9 673,00	
ENACTUS	5 000,00	
ENACTUS	10 000,00	
ENFANTS DE NEPTUNE TOURCOING	7 895,00	
ENFANTS DE NEPTUNE TOURCOING LILLE METROPOLE	104 000,00	
ENFANTS DE NEPTUNE TOURCOING LILLE METROPOLE	35 518,00	
ENSEMBLE VOCAL A PIACERE	500,00	
EPSILONE	1 215,20	
ESPACE SPORT INTEGRATION TOURQUENNOIS	200,00	MAD LOCAUX
ESPACE SPORT INTEGRATION TOURQUENNOIS	2 530,00	MAD LOCAUX
ETOILE CYCLISTE TOURQUENNOISE	8 404,00	
FACE MEL	2 600,00	
FACE MEL	13 697,60	
FARFADETS ET COMPAGNIE	7 700,00	
FED NAT ACCIDENTES TRAVAIL & HANDICAPES	500,00	MAD LOCAUX
FEDERATION COLOMBOPHILE TOURQUENNOISE ET NEUVILLOISE	610,00	
FEDERATION DES ASSOCIATIONS LAIQUES DE TOURCOING	10 000,00	
FEDERATION DES SOCIETES DE BOURLES DE TOURCOING	7 000,00	
FINANCEMENT POSTE DE DIRECTEUR MJC LA MAISON	60 000,00	
FLANDRE AITO SELF DEFENSE	368,00	MAD LOCAUX
FOOTBALL ASSOCIATION DU BLANC SEAU	15 456,00	MAD LOCAUX
FOYER SOCIO EDUCATIF COLBERT	1 500,00	
France BENEVOLAT DE ROUBAIX TOURCOING ET ENVIRONS	300,00	
GROUPE MUSICAL DE TOURCOING	3 275,00	
HARMONIE DE LA CROIX ROUGE	3 295,00	MAD LOCAUX
HARMONIE DU BLANC SEAU	3 000,00	MAD LOCAUX
HELIO	5 000,00	
HOCKEY CLUB FRENOY	15 535,00	MAD LOCAUX
IMPACT OVAL	3 500,00	
INITIATIVE LILLE METROPOLE NORD	3 000,00	
INSERSPORT	813,00	MAD LOCAUX
INSTANT D'ART	1 750,00	
INSTITUT PASTEUR DE LILLE	2 000,00	
INSTITUT PASTEUR DE LILLE	11 273,00	
INSTITUT PASTEUR DE LILLE	7 700,00	
INTERCLUB BASKET	6 815,00	MAD LOCAUX
INTERCLUB SECTION VOLLEY BALL	2 476,00	
INTERFACES	4 000,00	
JEUNE GARDE BADMINTON	2 794,00	MAD LOCAUX
JEUNE GARDE DE TOURCOING BASKET	13 449,00	MAD LOCAUX
JEUNE GARDE DE TOURCOING TENNIS DE TABLE	7 196,00	MAD LOCAUX
JEUNE PONGISTES BOURGOGNE TOURCOING	3 000,00	MAD LOCAUX
JEUNES PONGISTES BOURGOGNE TOURCOING	11 305,00	MAD LOCAUX
JFC - BIG BAND	800,00	MAD LOCAUX
L'AUDITO	2 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA FRATERNELLE HARMONIE CHARLES DHERIN	3 500,00	
LA MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE	9 500,00	
LA MAISON MJC CENTRE SOCIAL	23 000,00	MAD LOCAUX
LA MAISON MJC CENTRE SOCIAL	115 066,55	MAD LOCAUX
LA MAISON MJC VIROLOIS	132 025,00	MAD LOCAUX
LA PASSERELLE	240 130,00	MAD LOCAUX
LA PASSERELLE LE GRAND MIX	1 050,00	MAD LOCAUX
LA PASSERELLE LE GRAND MIX	5 340,00	MAD LOCAUX
LA REINE DE C?UR	1 298,00	
LA VIRGULE	113 000,00	MAD LOCAUX
LE FRESNOY STUDIO NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS	200 000,00	
LES AMIS DE L'ORGUE ET DE LA PAROISSE SAINT PIERRE	400,00	
LES AMIS DE TOURCOING ET DU CARILLON	8 000,00	MAD LOCAUX
LES APRES MIDI RENOIR	1 200,00	
LES BOUT'CHOUS ASSOC ASSISTANTS MATERNELS INDEPENDANTS	300,00	MAD LOCAUX
LES BRACELETS VERTS DE MINEMINE	1 500,00	MAD LOCAUX
LES ECHECS VERS LA REUSSITE	19 500,00	
LES ECHECS VERS LA REUSSITE	2 789,00	
LES ECHECS VERS LA REUSSITE	23 755,00	
LES FLOCONNEUX	1 500,00	
LES PAPILLONS BLANCS ROUBAIX TOURCOING	14 500,00	
LES PETITS BOUTS S'AMUSENT	450,00	MAD LOCAUX
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	1 000,00	
LES PISTONS TOURQUENNOIS	600,00	
LUDOPITAL	458,00	
LUTTEUR CLUB	47 206,00	MAD LOCAUX
LYCEE COLBERT	5 701,02	
LYCEE PROFESSIONNEL SEVIGNE	5 000,00	
MAD PERSONNEL COS	86 530,51	
MAG 000	1 000,00	
MAISON DE L'EAU DE LA PECHE ET DE LA NATURE	4 845,00	
MAISON DE L'EAU DE LA PECHE ET DE LA NATURE	5 600,00	
MAISON DES ASSOCIATIONS	175 000,00	MAD LOCAUX PRÊT DE SALLES
MAISON DES ASSOCIATIONS	8 770,00	MAD LOCAUX PRÊT DE SALLES
MARDI GYM	2 000,00	MAD LOCAUX
MARDI GYM	1 983,00	MAD LOCAUX
MELT MISSION EMPLOI LYS TG	16 000,00	
MELT MISSION EMPLOI LYS TG	4 995,00	
MISSION EMPLOI LYS TG	439 000,00	
MISSION EMPLOI LYS TG PASS PERMIS	19 950,00	
MJC LA FABRIQUE	126 840,00	MAD LOCAUX
MJC LA FABRIQUE	10 000,00	MAD LOCAUX
MJC LA FABRIQUE	207 742,31	MAD LOCAUX
MUSEE DU 5 JUIN 1944 "MESSAGE VERLAINE"	2 300,00	MAD LOCAUX
NORDIQUES FLOORBALL	2 078,00	MAD LOCAUX
OBJECTIF EMPLOI	12 000,00	
OBJECTIF EMPLOI	10 500,00	
OBJECTIF EMPLOI	25 390,00	
OCCE ECOLE LAVOISIER	1 001,47	
OCCE ECOLE MATERNELLE PASTEUR	700,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
OCCE JULES FERRY	1 500,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS FCT COURANT	3 130,00	
OFFICE MUNICIPALE DES SPORTS	1 000,00	
ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DE TOURCOING	9 000,00	MAD LOCAUX
PHALEMPINS SOLIDARITE	2 000,00	MAD LOCAUX
PONT DE NEUVILLE	1 000,00	MAD LOCAUX
PUNCH BOXE FRANCAISE SAVATE	4 339,00	MAD LOCAUX
RACING CLUB DU BRUN PAIN DE TG	1 260,00	MAD LOCAUX
REGIE AUTONOME DISPOSANT DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE POUR LA GESTION DU DRE	177 625,00	
RIGOLO COMME LA VIE	34 119,00	
RLIBRE	10 000,00	
ROLLER CLUB DE TOURCOING	6 178,00	MAD LOCAUX
RUCHER ECOLE DU BOTANIQUE	1 000,00	PRÊT DE SALLES
RUGBY OLYMPIQUE CLUB TOURQUENNOIS	32 127,00	MAD LOCAUX
SA ECONOMIE MIXTE VILLE RENOUVELLEE	18 500,00	
SAINT MICHEL TOURCOING BASKET	50 000,00	MAD LOCAUX
SAINT MICHEL TOURCOING BASKET	64 326,00	MAD LOCAUX
SAVOIR ETRE ET SAVOIR VIVRE ENSEMBLE	14 896,00	
SCOUTS ET GUIDE DE France	350,00	MAD LOCAUX
SHOP IN TOURCOING	73 981,00	MAD LOCAUX
SHOTOKAN KARATE	2 893,00	MAD LOCAUX
SIMIA ENFANTS D'UKRAINE	500,00	PRÊT DE SALLES
SKATE TEAM TORUOING	1 000,00	
SKATE TEAM TOURCOING	635,00	
SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR	200,00	
SOCIETE HISTORIQUE DE TOURCOING ET DU PAYS DU FERRAIN	100,00	
SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES CRICK-SICKS	1 000,00	MAD LOCAUX
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX SPA	10 000,00	
SOCIETE TOURQUENNOISE EDUCATION PAR LES LOISIRS	2 000,00	MAD LOCAUX
STE NAT ENTRAIDE MEDAILLES MILITAIRES 545EME SECTION TG ET FERRAIN N.E ET SUD	200,00	
STEL	7 092,00	
STREET LIGHT	5 230,00	
TENNIS DE TABLE TOURCOING BLANC SEAU	2 654,00	MAD LOCAUX
THEATRE DU NORD	10 000,00	MAD LOCAUX
THEATRE DU NORD	7 500,00	MAD LOCAUX
TIR NATIONAL	3 099,00	MAD LOCAUX
TLM AMATEUR	54 671,00	MAD LOCAUX
TOURCOING HAND BALL	39 576,00	MAD LOCAUX
TOURCOING LILLE METROPOLE VOLLEY BALL SAEMS	545 000,00	MAD LOCAUX
TOURCOING LOISIRS SORTIR	41 440,00	MAD LOCAUX
TOUS ENSEMBLE	500,00	
TREMPIN SPORT ADAPTE	10 774,00	
TREZORIUM	1 344,00	
TWIRLING CLUB DE TOURCOING	1 500,00	MAD LOCAUX
UNION COMMERCIALE DE LA RUE DU BRUN PAIN	1 000,00	
UNION DES FAMILLES	12 500,00	
UNION DES FAMILLES DE TOURCOING	9 600,00	
UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE TOURCOING	10 698,00	MAD LOCAUX

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UNION TOURQUENNOISE POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL	30 000,00	MAD LOCAUX
US TOURCOING ATHLETISME BOUCLES TOURQUENNOISES	6 678,00	
UST ARTS MARTIAUX	818,00	MAD LOCAUX
UST ATHLETISME	116 044,00	MAD LOCAUX
UST BASKET FEMININ	11 040,00	MAD LOCAUX
UST DANSE	9 303,00	MAD LOCAUX
UST FOOT	202 640,00	MAD LOCAUX
UST FOOT	64 163,00	MAD LOCAUX
UST JUDO	2 516,00	MAD LOCAUX
UST PATINAGE	2 346,00	MAD LOCAUX
UST TENNIS	5 357,00	MAD LOCAUX
VRAC HAUT DE France	453,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	3 509 166,93	
SEM QUADRILATERES	1 839 543,60	
SEM ZONE DE L UNION	1 669 623,33	
Personnes de droit public	1 088 700,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	888 700,00	
EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART HAUT DE France DUNKERQUE/TOURCOING	888 700,00	
Autres	200 000,00	
GIP INSTITUT DU MONDE ARABE	200 000,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		409,00	1,00	410,00	351,00	29,00	380,00
Adjoint administratif territorial	C	48,00	0,00	48,00	39,00	2,00	41,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	124,00	1,00	125,00	130,00	0,00	130,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	57,00	0,00	57,00	42,00	0,00	42,00
Administrateur	A	4,00	0,00	4,00	5,00	0,00	5,00
Attaché	A	51,00	0,00	51,00	27,00	16,00	43,00
Attaché hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	35,00	0,00	35,00	31,00	0,00	31,00
Rédacteur	B	43,00	0,00	43,00	37,00	11,00	48,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	32,00	0,00	32,00	30,00	0,00	30,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	12,00	0,00	12,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		738,00	107,00	845,00	763,00	46,00	809,00
Adjoint technique territorial	C	202,00	83,00	285,00	259,00	38,00	297,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	65,00	1,00	66,00	82,00	0,00	82,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	111,00	15,00	126,00	108,00	0,00	108,00
Agent de maîtrise	C	136,00	8,00	144,00	116,00	0,00	116,00
Agent de maîtrise principal	C	126,00	0,00	126,00	124,00	0,00	124,00
Ingénieur	A	14,00	0,00	14,00	9,00	3,00	12,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	18,00	0,00	18,00	14,00	0,00	14,00
Technicien	B	23,00	0,00	23,00	14,00	4,00	18,00
Technicien principal de 1ère classe	B	23,00	0,00	23,00	21,00	1,00	22,00
Technicien principal de 2ème classe	B	16,00	0,00	16,00	14,00	0,00	14,00
FILIERE SOCIALE (d)		107,00	1,00	108,00	73,00	21,00	94,00
Agent social principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	41,00	0,00	41,00	41,00	0,00	41,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	33,00	1,00	34,00	9,00	18,00	27,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial de jeunes enfants	A	18,00	0,00	18,00	10,00	3,00	13,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		88,00	3,00	91,00	70,00	4,00	74,00
Aide-soignant de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Aide-soignant de classe supérieure	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	19,00	1,00	20,00	9,00	1,00	10,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	47,00	1,00	48,00	52,00	0,00	52,00
Cadre de santé	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Cadre de santé (Infirmiers, rééducateurs, ?)	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Médecin hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Psychologue de classe normale	A	1,00	1,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	2,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Pédicures-pod,ergothérapeutes,psychomotricien,orthoptiste,tech.labo.,manip. h cl	A	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Pédicures-pod,ergothérapeutes,psychomotricien,orthoptiste,tech.labo.,manip.,prép	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		26,00	0,00	26,00	18,00	0,00	18,00
Conseiller territorial A.P.S.	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller territorial A.P.S. principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial des A.P.S	B	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	15,00	0,00	15,00	14,00	0,00	14,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		116,00	38,00	154,00	105,00	18,00	123,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	12,00	0,00	12,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	18,00	0,00	18,00	11,00	0,00	11,00
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	8,00	10,00	18,00	16,00	0,00	16,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	6,00	21,00	27,00	11,00	17,00	28,00
Assistant de conservation	B	9,00	0,00	9,00	4,00	0,00	4,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Attaché territorial principal de conservation (patrimoine)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire territorial	A	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Bibliothécaire territorial principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Conservateur (bibliothèque)	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Conservateur (patrimoine)	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur en chef (bibliothèque)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur en chef (patrimoine)	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème catégorie	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	5,00	4,00	9,00	4,00	1,00	5,00
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	8,00	2,00	10,00	11,00	0,00	11,00
FILIERE ANIMATION (i)		15,00	53,00	68,00	55,00	5,00	60,00
Adjoint territorial d'animation	C	3,00	23,00	26,00	18,00	5,00	23,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	2,00	4,00	6,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	26,00	26,00	14,00	0,00	14,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Animateur principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		65,00	0,00	65,00	61,00	0,00	61,00
Brigadier-chef principal	C	49,00	0,00	49,00	47,00	0,00	47,00
Chef de service de police municipale	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur de police municipale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1 565,00	205,00	1 770,00	1 497,00	123,00	1 620,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				2 375 490,58		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	3 600,54	3-2	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	13 233,36	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	1 306,53	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	1 333,44	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	1 379,42	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 504,08	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 135,54	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	24 209,92	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	13 146,68	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	7 664,53	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	13 745,19	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	13 991,99	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	14 095,93	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	14 202,28	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	14 357,98	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	14 650,13	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 059,42	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 138,96	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 225,03	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 949,03	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 109,77	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 532,88	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 918,95	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 994,82	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	18 240,07	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 222,32	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	20 709,35	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 414,19	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 527,54	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 527,54	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 679,62	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 710,46	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 718,58	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 848,40	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	22 177,15	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	23 056,44	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	23 767,82	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	27 196,67	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	12 930,47	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 228,17	3-a°	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	10 336,96	3-1	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	14 987,67	3-2	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	13 998,31	3-2	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	5 705,74	3-2	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	22 123,97	3-4	CDI
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 413,19	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 793,96	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 681,61	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 421,74	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 721,27	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	15 562,11	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	16 031,09	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 496,95	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	23 799,17	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 378,10	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 445,47	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	24 813,04	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 726,25	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	26 065,86	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 760,69	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	22 528,58	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	19 010,45	3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 752,96	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	2 133,80	3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	3 615,48	3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	9 114,22	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	533,44	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	19 548,03	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	15 123,60	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	4 445,40	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	2 253,40	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	11 544,18	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	22 625,74	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	4 922,96	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	356	10 156,17	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	4 615,03	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	11 267,37	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	2 371,77	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	11 647,23	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	7 204,18	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	430	30 926,66	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	410	18 611,30	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	480	34 615,94	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	545	45 643,42	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	430	14 921,88	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	390	8 981,68	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	410	29 992,90	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	390	26 317,77	3-2	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	410	29 200,18	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	410	11 485,14	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	390	39 785,74	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	545	33 082,72	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	390	27 819,93	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	673	58 365,41	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	430	23 410,17	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	545	46 074,30	3-3-2°	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	356	18 105,87	3-2	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S	390	27 791,42	3-1	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S	390	12 308,24	3-2	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S	390	24 605,53	3-2	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	390	29 126,24	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	419	23 161,02	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	478	38 560,68	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	673	26 958,93	3-2	CDD
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	CULT	673	41 211,49	3-2	CDD
Psychologue de classe normale	A	MS	390	23 705,61	3-1	CDD
Puéricultrice	A	MS	422	23 124,06	3-1	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	31 136,77	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	361	13 506,48	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	24 320,22	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	24 989,21	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	381	35 841,08	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	8 155,48	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	361	25 210,73	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	14 066,04	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	15 702,77	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	26 035,40	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	23 928,80	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	356	14 740,49	3-1	CDD
Technicien	B	TECH	356	25 362,28	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	356	26 654,83	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	361	23 446,48	3-2	CDD
Technicien principal de 1ère classe	B	TECH	587	26 380,96	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				2 833 617,91		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	12 011,65	3-1	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	5 172,84	3-1	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	17 824,13	3-1	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	21 524,18	3-1	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	12 915,63	3-1	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	21 232,76	3-a°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	21 261,52	3-a°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	9 091,56	3-a°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	352	5 172,84	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 105,78	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	13 873,72	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	20 560,29	3-1	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 792,50	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	10 251,74	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	23 994,56	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	4 958,87	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	18 300,81	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 475,18	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	20 979,60	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 029,78	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 939,62	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	22 309,53	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	5 517,68	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 180,45	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 233,19	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	4 406,16	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	5 609,64	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	5 020,13	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 148,69	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	10 851,65	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 959,03	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 665,48	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	14 774,69	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	26 585,88	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	2 482,95	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	20 894,48	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	5 609,64	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 263,10	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	10 897,64	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 308,19	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 960,65	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	12 011,65	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 895,45	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 680,15	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 383,58	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 524,18	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	6 709,81	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	14 524,63	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	18 705,04	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 671,73	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 034,18	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 073,21	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	23 512,31	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 535,50	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	13 496,51	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	18 663,94	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 904,56	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 159,36	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 964,18	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	14 337,45	3-a°	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 152,71	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 039,83	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 806,01	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	9 541,43	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 924,36	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 486,74	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 220,03	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 420,27	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	6 323,18	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	13 587,11	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	5 609,64	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 837,47	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	2 161,09	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	22 296,59	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 780,28	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 962,71	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 475,21	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 593,38	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 102,72	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 234,36	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	18 586,63	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	13 427,92	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 610,85	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 873,92	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	5 090,21	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	18 013,48	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	16 661,32	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	18 262,27	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	19 378,03	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	4 046,30	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	21 979,41	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	17 080,09	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	22 420,05	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	22 679,69	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	15 893,99	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	20 056,19	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	352	12 588,45	3-a°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	6 167,82	3-1	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	4 768,85	3-1	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	4 977,29	3-1	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	352	5 900,21	3-1	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	352	17 775,11	3-1	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	352	21 915,17	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	19 032,97	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	25 548,72	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	24 826,10	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	22 383,97	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	22 278,09	3-1	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	7 648,64	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	22 086,08	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	3 103,70	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	22 414,70	3-1	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	16 937,10	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 010,94	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	16 581,05	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	22 236,68	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 802,44	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	20 334,63	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	25 743,94	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	23 609,78	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	21 714,96	3-a°	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	352	7 023,57	3-a°	CDD
Apprenti	C	OTR	0.0	0,00	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	1 813,32	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	2 791,60	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	2 935,96	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	3 310,97	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	3 618,76	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	12 888,92	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	13 228,75	A Contrat d'apprentissage	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	3 600,77	3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	509,14	3-a°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	363	5 277,21	3-a°	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	65,03	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	4 412,65	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	12 591,48	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	14 661,51	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	14 955,68	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	15 498,95	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	16 780,93	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	18 090,87	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	19 301,69	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	19 375,61	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	19 556,78	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	21 030,29	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	21 047,76	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	22 204,72	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	22 216,44	A Assistante maternelle	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistante maternelle	C	S	0	23 375,62	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	23 609,03	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	24 126,93	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	24 151,81	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	27 099,60	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	29 626,30	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	29 785,15	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	30 116,98	A Assistante maternelle	CDD
Attaché	A	ADM	390	24 714,89	3-a°	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	356	20 337,34	3-1	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	356	21 418,30	3-1	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	356	21 651,22	3-1	CDD
Collaborateur de cabinet	A	OTR	658	13 892,92	110	CDD
Collaborateur de cabinet	A	OTR	658	41 261,85	110	CDD
Collaborateur de cabinet	A	OTR	658	41 024,76	110	CDD
Contrat Adulte Relais	C	OTR	0	19 744,41	A Emploi d'insertion	CDD
Directeur cabinet	A	OTR	1067	73 831,38	110	CDD
Etudes	C	OTR	0	3 018,60	A Stagiaire école rémunéré	CDD
Ingénieur	A	TECH	419	7 093,44	3-1	CDD
Pédicures-pod,ergothérapeutes,psychomotricien,orthoptiste,tech.labo.,manip.,prép	A	MT	390	6 113,36	3-1	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	23 889,34	3-1	CDD
Technicien	B	TECH	356	26 514,02	3-a°	CDD
Technicien	B	TECH	356	25 492,61	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				5 209 108,49		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BP - CFU (projet de budget) - 2022

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
06/12/1977 - X	GROUPE IMMOBILIER 3F	X	SAHLM	1 143,37
30/01/1992 - X	EURALILLE	X	SAEM	190 561,27
19/11/2009 - X	TOURCOING LILLE METROPOLE VOLLEY BALL	X	SAEMS	194 826,56
17/12/2009 - X	LILLE METROPOLE AMELIORATION HABITAT	X	SPLA	90 910,00
11/10/2012 - X	SEM VILLE RENOUVELEE	X	Société Anonyme	338 100,12
30/12/2019 - X	ALTEREOS	X	Société Anonyme	2 940,00
28/09/2021 - X	FABRIQUE DE L EMPLOI	X	Société Anonyme	1 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
26/01/1998 - Résidence Services Les Acacias	Société Anonyme d'Habitations à Loyers Modéré (HLM) LOGICIL		Société Anonyme	2 326 372,00
16/11/1998 - Résidence des Acacias	Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing			304 898,03
17/03/2004 - Construction foyer accueil pr enfants	ASS Home des Flandres Tourcoing			900 000,00
28/05/2004 - Rénovation résidences Hortensias Roseraie	Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing			386 000,00
26/09/2010 - Regroupement écoles ND petits ND consolation	Association Foncière Tourcoing et Environs			600 000,00
27/05/2011 - Cons 2 salles de classe préau st Raphael	Association Foncière Tourcoing et Environs			270 000,00
14/12/2016 - Financement de la ZAC Quadrilatères des piscines	Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	Société Anonyme		4 000 000,00
03/07/2017 - Financement des acquisitions foncière et travaux - CPA Quadrilatère des Piscines	Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	Société Anonyme		4 000 000,00
01/12/2018 - Financement ZAC Quadrilatère des Piscines	Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	Société Anonyme		3 200 000,00
16/10/2021 - Revitalisation du centre-ville	La Fabrique des Quartiers			2 400 000,00
16/10/2021 - Revitalisation du centre-ville	La Fabrique des Quartiers			2 400 000,00
16/10/2021 - Agrandissement du restaurant scolaire ainsi que la construction d'une salle de classe de l'école	Association Foncière Tourcoing et Environs			215 000,00
16/10/2021 - Menuiserie et remplacement d'une chaudière pour 5 école périmètre de l'AFTE	Association Foncière Tourcoing et Environs			165 500,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subventions d'équipement	SEM ZONE DE L UNION	X	Société Anonyme	1 669 623,33
- Subventions d'équipement	SEM QUADRILATERES	X	Société Anonyme	1 839 543,60

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subventions de fonctionnement	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	X	ETABLISSEMENT PUBLIC	5 278 000,00
- Subventions de fonctionnement	REGIE AUTONOME POUR LE DRE	X	REGIE AUTONOME	177 625,00
- Subventions de fonctionnement	ECOLE SUPERIEURE D'ART HAUTS DE France DUNKERQUE / TOURCOING	X	ETABLISSEMENT PUBLIC	888 700,00
- Subventions de fonctionnement	MAISON DES ASSOCIATIONS	X	ASSOCIATION	183 770,00
- Subventions de fonctionnement	MISSION EMPLOI LYS TOURCOING	X	ASSOCIATION	479 945,00
- Subventions de fonctionnement	COMITES DES ?UVRES SOCIALES	X	ASSOCIATION	201 300,00
- Subventions de fonctionnement	MJC LA FABRIQUE	X	ASSOCIATION	344 582,31
- Subventions de fonctionnement	ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX BELENCONTRE PHALEMPINS	X	ASSOCIATION	548 295,04
- Subventions de fonctionnement	LA MAISON MJC DU VIROLOIS	X	ASSOCIATION	339 591,55
- Subventions de fonctionnement	ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL BOURGOGNE PONT DE NEUVILLE	X	ASSOCIATION	300 074,06
- Subventions de fonctionnement	CENTRE SOCIAL BOILLY	X	ASSOCIATION	374 638,94
- Subventions de fonctionnement	CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE	X	ASSOCIATION	207 931,00
- Subventions de fonctionnement	CENTRE SOCIAL TROIS QUARTIERS	X	ASSOCIATION	253 352,17
- Subventions de fonctionnement	ASSOCIATION CULTURELLE TOURQUENNOISE	X	ASSOCIATION	440 000,00
- Subventions de fonctionnement	ATELIER LYRIQUE	X	ASSOCIATION	745 360,00
- Subventions de fonctionnement	LA PASSERELLE GRAND MIX	X	ASSOCIATION	246 520,00
- Subventions de fonctionnement	LA VIRGULE	X	ASSOCIATION	113 000,00
- Subventions de fonctionnement	LE FRESNOY STUDIO NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS	X	ASSOCIATION	200 000,00
- Subventions de fonctionnement	ENFANTS DE NEPTUNE TOURCOING	X	ASSOCIATION	139 518,00
- Subventions de fonctionnement	LILLE METROPOLE	X	ASSOCIATION	545 000,00
- Subventions de fonctionnement	TOURCOING LILLE METROPOLE VOLLEY BALL SAEMS	X	ASSOCIATION	266 803,00
- Subventions de fonctionnement	UNION SPORT TOURCOING FOOTBALL CLUB	X	ASSOCIATION	116 044,00
- Subventions de fonctionnement	UNION SPORT TOURCOING ATHLETISME	X	ASSOCIATION	114 326,00
- Subventions de fonctionnement	SAINT MICHEL TOURCOING BASKET	X	ASSOCIATION	200 000,00
- Subventions de fonctionnement	GIP INSTITUT MONDE ARABE	X	ASSOCIATION	
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME									C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
D 15-ADAP 2015/1	ADAP	201501	12 600 000,00	0,00	11 534 361,46	0,00	0,00	11 534 361,46	44 275,18	11 490 086,28
D 13-P.ROMPU 2013/1	AMENAGEMENT DU PONT ROMPU	201301	2 840 000,00	0,00	1 338 160,27	0,00	0,00	1 338 160,27	5 298,23	1 332 862,04
D 15-CENTRE 2015/1	CENTRE ADMINISTRATIF	201507	35 000 000,00	0,00	34 917 194,00	0,00	0,00	34 917 194,00	0,00	34 917 194,00
D 12-LUM.UR 2012/1	LUMIERE URBAINE	200106	15 790 000,00	0,00	9 254 327,39	0,00	0,00	9 254 327,39	867 244,62	8 387 082,77
D 15-POSTEPM 2015/1	NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE	201503	8 582 891,00	0,00	1 968 086,01	0,00	0,00	1 968 086,01	0,00	1 968 086,01
D 12-PAT.SCO 2012/1	PATRIMOINE SCOLAIRE		16 277 957,00	0,00	1 387 618,18	0,00	0,00	1 387 618,18	0,00	1 387 618,18
D 15-SCOL-20 2015/1	PATRIMOINE SCOLAIRE 2015-2020	201502	12 200 000,00	0,00	9 655 392,48	0,00	0,00	9 655 392,48	0,00	9 655 392,48
D 12-PAT.SP 2012/2	PATRIMOINE SPORTIF		4 282 881,00	0,00	568 164,38	0,00	0,00	568 164,38	0,00	568 164,38
D 13-PAT.CUL 2013/1	PLAN PATRIMOINE CULTUREL	201302	12 680 000,00	0,00	5 417 700,08	0,00	0,00	5 417 700,08	192 241,52	5 225 458,56
D 15-CULT-20 2015/1	PLAN PATRIMOINE CULTUREL 2015-2020	201505	2 800 000,00	0,00	878 369,83	0,00	0,00	878 369,83	0,00	878 369,83
D 15-SPORT20 2015/1	PLAN PATRIMOINE SPORTIF 2015-2020	201504	1 015 000,00	0,00	553 647,08	0,00	0,00	553 647,08	0,00	553 647,08
D 15-QUADRIL 2015/1	QUADRILATERE DES PISCINES	201506	52 095 000,00	0,00	36 409 196,20	0,00	0,00	36 409 196,20	3 185 474,77	33 223 721,43
D 12-P.CLEM 2012/1	RIVES DU PARC CLEMENCEAU	201201	4 516 369,00	0,00	652 575,16	0,00	0,00	652 575,16	0,00	652 575,16
TOTAL			180 680 098,00	0,00	114 534 792,52	0,00	0,00	114 534 792,52	4 294 534,32	110 240 258,20

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
VERNEZ Guy VUYLSTEKER Katy VUYLSTEKER Katy VUYLSTEKER Katy	"Université du MODEM" "Journées nationales de formation des élu-e-s municipaux et communautaires" "Impulser la sobriété dans les territoires des Hauts-de-France" "Universités d'été 2022"

État des Contrôles du Compte Financier

La vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 21/04/2023

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion
Mme STEPHANIE DUQUENOY	
du 01/01/2022	au 21/04/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

, le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

, le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

, le

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 4

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 -
LOCATIONS DES IMMOBILISATIONS**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-12

Vu la délibération n°5 adoptée lors de la séance du Conseil municipal du 24/05/2019

Vu la convention relative à l'expérimentation du COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) signée avec l'Etat en date du 26/12/2019

La Ville de Tourcoing s'est mise en ordre de marche afin de remplir les conditions prérequis à l'expérimentation du CFU, à savoir, qu'à compter du 1er janvier 2020, la Ville applique l'instruction budgétaire et comptable M57, en lieu et place de la M14, pour le budget principal et les budgets annexes.

Nous avons l'honneur de soumettre à l'examen du Conseil municipal le Compte Financier Unique du Budget annexe Location des Immobilisations de la Ville de Tourcoing, pour l'exercice 2022.

Le compte financier unique annexé est accompagné d'un rapport de présentation lui aussi annexé à la délibération.

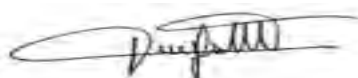
Ceci exposé, il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le Compte Financier Unique 2022 du budget annexe Location des immobilisations de la Ville de Tourcoing

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Doriane BECUE qui est sortie au moment du vote et qui avait procuration pour Gérald DARMANIN, Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
L'Adjoint au Maire Jean-Marie VUYLSTEKER



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256840-BF-1-1

RAPPORT CFU 2022 – Locations des Immobilisations

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport retrace les informations financières essentielles du compte financier unique 2022 du budget annexe location des immobilisations.

Ce budget comporte essentiellement, en dépenses, les opérations de remboursement d'emprunts liées à des opérations commerciales (centre commercial Auchan city) et en recettes le produit des locations de cellules commerciales et de garages.

En section de fonctionnement, les dépenses réalisées se montent à 120 371€ afin de payer les intérêts de la dette

Ces dépenses sont financées par une participation du budget principal à hauteur de 100 804 € et par les locations immobilières pour 37 121€.

En investissement, le remboursement du capital de la dette se monte à hauteur de 290 271 €.

L'encours de dette s'élève à 2 655 915 € au 31 Décembre 2022. Plus aucun emprunt n'a été réalisé sur ce budget depuis 2012.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TOURCOING (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE TOURCOING

Numéro SIRET : 21590599300998

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Compte financier unique (projet de budget)
Voté par nature

BUDGET : VILLE DE TOURCOING LI (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
A1.1 - Dépenses d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1.2 - Recettes d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement - Vue d'ensemble	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
B1 - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	21
B2 - Recettes d'investissement - Vue détaillée	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	26
D2 - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	28

III - Etats financiers

A - Bilan (en euros)	30
B - Compte de résultat (en euros)	34
C - Annexe	36

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	43
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	46
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	47
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

49

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 207 415,78	2 439 230,48	4 646 646,26
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	137 926,49	137 926,49
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	291 000,00	2 338 425,78	2 629 425,78
	Dépenses réalisées (1)	E	290 271,56	120 371,38	410 642,94
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-290 271,56	17 555,11	-272 716,45
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 916 415,78	-100 804,70	-2 017 220,48
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 206 687,34	-83 249,59	-2 289 936,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-2 206 687,34	-83 249,59	-2 289 936,93

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	17 555,11
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-100 804,70
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	-83 249,59
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-290 271,56
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-1 916 415,78
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-2 206 687,34
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-2 206 687,34

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	2 745,05
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	-891,78
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	482,44
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	-100,80
Terrains		Résultat de l'exercice	17,56
Constructions	7 202,26	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	2 252,47
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTE FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	2 741,01
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	3,90
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	2 744,92
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	7 202,26	DETTE NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	2 206,72
Créances	17,02	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	2 206,72
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	17,02	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	4 951,64
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	15,18
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 219,28	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 219,28

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	137,93	160,00
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	137,93	160,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		11,84
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		11,84

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	137,93	148,16
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	120,37	133,23
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-120,37	-133,23
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	17,56	14,93

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	291 000,00	290 271,56	99,75	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		291 000,00	290 271,56	99,75	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		291 000,00	290 271,56	99,75	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		291 000,00	290 271,56	99,75	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		1 916 415,78			
Total des dépenses de la section d'investissement		2 207 415,78	290 271,56	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 207 415,78			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 207 415,78	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 207 415,78	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		2 207 415,78	0,00	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	131 000,00	35 309,14	85 062,24	120 371,38	91,89	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		131 010,00	35 309,14	85 062,24	120 371,38	91,88	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 207 415,78					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 207 415,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 338 425,78	35 309,14	85 062,24	120 371,38	5,15	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		100 804,70					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 439 230,48	35 309,14	85 062,24	120 371,38	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 439 230,48	137 926,49	0,00	137 926,49	5,65	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 439 230,48	137 926,49	0,00	137 926,49	5,65	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		2 439 230,48	137 926,49	0,00	137 926,49	5,65	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 439 230,48	137 926,49	0,00	137 926,49	5,65	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 439 230,48	137 926,49	0,00	137 926,49	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		290 271,56		290 271,56	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	291 000,00	290 271,56		290 271,56	728,44
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		291 000,00	290 271,56		290 271,56	728,44
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses réelles d'investissement		291 000,00	290 271,56		290 271,56	728,44
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		291 000,00	290 271,56		290 271,56	728,44
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 916 415,78				
Total des dépenses de la section d'investissement		2 207 415,78	290 271,56		290 271,56	1 917 144,22

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	2 207 415,78				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des recettes d'ordre en investissement		2 207 415,78				2 207 415,78
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 207 415,78				2 207 415,78
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		2 207 415,78				2 207 415,78

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 011	Charges à caractère général					
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	10,00				10,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		10,00				10,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		130 748,48		130 748,48	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		85 062,24	95 439,34	-10 377,10	
total chapitre 66	Charges financières	131 000,00	215 810,72	95 439,34	120 371,38	10 628,62
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		131 010,00	215 810,72	95 439,34	120 371,38	10 638,62
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 207 415,78				
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 207 415,78				2 207 415,78

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 338 425,78	215 810,72	95 439,34	120 371,38	2 218 054,40
002 Résultat de fonctionnement reporté		100 804,70				
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 439 230,48	215 810,72	95 439,34	120 371,38	2 318 859,10

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
total chapitre 74	Dotations et participations					
752	Revenus des immeubles		38 776,81	1 655,02	37 121,79	
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal		100 804,70		100 804,70	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	2 439 230,48	139 581,51	1 655,02	137 926,49	2 301 303,99
Total des recettes de gestion des services		2 439 230,48	139 581,51	1 655,02	137 926,49	2 301 303,99
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		2 439 230,48	139 581,51	1 655,02	137 926,49	2 301 303,99
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 439 230,48	139 581,51	1 655,02	137 926,49	2 301 303,99
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 439 230,48	139 581,51	1 655,02	137 926,49	2 301 303,99

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		7 202 259,62		7 202 259,62	7 202 259,62
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		12 060,38	12 060,38		
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		7 214 320,00	12 060,38	7 202 259,62	7 202 259,62
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					2 367,94
Créances sur les redevables et comptes rattachés		17 021,04		17 021,04	80 423,45
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		17 021,04		17 021,04	82 791,39
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,69		0,69	0,75
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		7 231 341,73	12 060,38	7 219 281,35	7 285 051,76

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		2 745 054,10	2 745 054,10
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-891 777,36	-891 777,36
RÉSERVES		482 441,07	482 441,07
REPORT A NOUVEAU		-100 804,70	-115 738,19
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		17 555,11	14 933,49
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		2 252 468,22	2 234 913,11
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		2 741 013,29	3 041 661,95
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		3 903,42	3 903,42
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		2 744 916,71	3 045 565,37
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales		333,98	2 523,65
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		2 206 384,63	2 002 049,63
Autres dettes non financières		0,01	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		2 206 718,62	2 004 573,28
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		4 951 635,33	5 050 138,65
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		15 177,80	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		7 219 281,35	7 285 051,76

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		137 926,49	160 001,11	-22 074,62
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		137 926,49	160 001,11	-22 074,62
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)			11 839,72	-11 839,72
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)			11 839,72	-11 839,72
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		137 926,49	148 161,39	-10 234,90
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		120 371,38	133 215,20	-12 843,82
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières			12,70	-12,70
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		120 371,38	133 227,90	-12 856,52
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-120 371,38	-133 227,90	12 856,52
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		17 555,11	14 933,49	2 621,62

III – ÉTATS FINANCIERS	III
ANNEXE	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 395 087,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 395 087,00									
1211435 (005)	Caisse des Dépôts et Consignations	20/12/2011	28/12/2011	01/01/2013	950 000,00	F	FIXE	4,510	4,509		A	P	O	A-1
1363070 (006)	Caisse des Dépôts et Consignations	06/12/2012	28/03/2013	01/07/2013	87 615,00	V	LEP	3,990	2,601		T	C	O	A-1
7669837 (002-LM)	Caisse d'Epargne	16/12/2009	25/02/2010	01/03/2011	1 525 198,00	F	FIXE	4,160	4,168		A	P	O	A-1
99147059309 (003)	Crédit Agricole	24/11/2010	01/12/2010	01/12/2011	625 152,00	F	FIXE	3,420	3,470		A	X Durée Ajustable	O	A-1
MON263010EUR (001-LM)	Caisse Française de Financement Local	01/12/2008	31/03/2009	01/04/2010	2 207 122,00	F	FIXE	5,030	5,103		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING LI - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 395 087,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 655 951,05					290 271,56	130 748,48	0,00	85 062,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 655 951,05					290 271,56	130 748,48	0,00	85 062,24
1211435 (005)	N	0,00	A-1	388 487,85	4,00	F	FIXE	4,510	67 934,30	20 584,64	0,00	17 520,80
1363070 (006)	N	0,00	A-1	32 125,50	5,25	V	LIVRETA	1,750	5 841,00	618,33	0,00	238,28
7669837 (002-LM)	N	0,00	A-1	761 300,01	7,17	F	FIXE	4,160	78 871,37	34 951,13	0,00	26 550,81
99147059309 (003)	N	0,00	A-1	447 748,75	17,92	F	FIXE	3,420	17 722,35	16 140,21	0,00	1 318,62
MON263010EUR (001-LM)	N	0,00	A-1	1 026 288,94	6,25	F	FIXE	5,030	119 902,54	58 454,17	0,00	39 433,73
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING LI - CFU (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		2 655 951,05					290 271,56	130 748,48	0,00	85 062,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 655 951,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

État des Contrôles du Compte Financier

La vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 22/03/2023

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme STEPHANIE DUQUENOY

du 01/01/2022

au 22/03/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**GIVERS Melanie-Gwenael (1018316292-0), Inspecteur des Finances Publiques****DRFiP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ... , le 27/03/2023**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

, le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

, le

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 5

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 -
BUDGET RESTAURATION MUNICIPALE**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-12

Vu la délibération n°5 adoptée lors de la séance du Conseil municipal du 24/05/2019

Vu la convention relative à l'expérimentation du COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) signée avec l'Etat en date du 26/12/2019

La Ville de Tourcoing s'est mise en ordre de marche afin de remplir les conditions prérequisées à l'expérimentation du CFU, à savoir, qu'à compter du 1er janvier 2020, la Ville applique l'instruction budgétaire et comptable M57, en lieu et place de la M14, pour le budget principal et les budgets annexes.

Nous avons l'honneur de soumettre à l'examen du Conseil municipal le Compte Financier Unique du Budget Annexe Restauration Municipale de la Ville de Tourcoing, pour l'exercice 2022.

Le compte financier unique annexé est accompagné d'un rapport de présentation lui aussi annexé à la délibération.

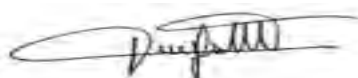
Ceci exposé, il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le Compte Financier Unique 2022 du budget Annexe Restauration Municipale de la Ville de Tourcoing

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Doriane BECUE qui est sortie au moment du vote et qui avait procuration pour Gérald DARMANIN, Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
L'Adjoint au Maire Jean-Marie VUYLSTEKER



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256842-BF-1-1

RAPPORT CFU 2022 – Restauration Municipale

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport retrace les informations financières essentielles du compte financier unique 2022 du budget annexe restauration municipale.

Ce budget retrace les opérations liées à la restauration des agents municipaux et du CCAS.

Les dépenses de fonctionnement se montent à 106 627 € et sont constituées essentiellement d'achat de denrées alimentaires à hauteur de 100 289 €.

Les recettes de fonctionnement se montent à 100 830 € et comprennent une participation des usagers à hauteur 53 941 € et une subvention d'équilibre du budget principal à hauteur de 46 888 €.

Les dépenses d'investissement pour acheter du matériel pour le restaurant municipal ont été engagées à hauteur de 71 051 €.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TOURCOING (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE TOURCOING

Numéro SIRET : 21590599300980

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Compte financier unique (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE TOURCOING RM (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
A1.1 - Dépenses d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1.2 - Recettes d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement - Vue d'ensemble	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
B1 - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	21
B2 - Recettes d'investissement - Vue détaillée	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	26
D2 - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	28

III - Etats financiers

A - Bilan (en euros)	30
B - Compte de résultat (en euros)	34
C - Annexe	36

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	37
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	67 568,82	234 858,00	302 426,82
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	100 830,28	100 830,28
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	71 126,00	187 969,21	259 095,21
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	106 627,62	106 627,62
	Restes à réaliser	F	71 125,24	0,00	71 125,24
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	-5 797,34	-5 797,34
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	3 557,18	-46 888,79	-43 331,61
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	3 557,18	-52 686,13	-49 128,95
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-71 125,24	0,00	-71 125,24
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-67 568,06	-52 686,13	-120 254,19

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-5 797,34
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-46 888,79
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	-52 686,13
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	3 557,18
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	3 557,18
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-71 125,24
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-67 568,06

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 71 125,24
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	71 125,24
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	103,96
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	-46,89
Terrains		Résultat de l'exercice	-5,80
Constructions	21,50	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	51,27
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	5,99	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTE FINANCIÈRES	
Autres	38,79	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	66,28	DETTE NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5,88
Stocks		Autres dettes non financières	26,28
Créances	17,17	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	32,17
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	17,17	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	32,17
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	83,44	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	83,44

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	53,94	24,42
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	46,89	30,66
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	100,83	55,09
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	106,62	62,75
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,01	0,04
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		5,77
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	106,63	68,57

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		2,75
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		2,75
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-5,80	-16,22
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-5,80	-16,22

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 126,00	0,00	0,00	71 125,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		71 126,00	0,00	0,00	71 125,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		71 126,00	0,00	0,00	71 125,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		71 126,00	0,00	0,00	71 125,24
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		71 126,00	0,00	0,00	71 125,24

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	58 968,82			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	8 600,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		67 568,82	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		67 568,82	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		3 557,18			
Total des recettes de la section d'investissement		71 126,00	0,00	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	120 300,00	100 799,58	5 819,03	106 618,61	88,63	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	100,39	9,01	0,00	9,01	8,97	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		120 400,39	100 808,59	5 819,03	106 627,62	88,56	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		120 400,39	100 808,59	5 819,03	106 627,62	88,56	0,00
023	Virement à la section d'investissement	58 968,82					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		67 568,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		187 969,21	100 808,59	5 819,03	106 627,62	56,73	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		46 888,79					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		234 858,00	100 808,59	5 819,03	106 627,62	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 001,00	53 941,49	0,00	53 941,49	62,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	147 857,00	46 888,79	0,00	46 888,79	31,71	0,00
Total des recettes de gestion des services		234 858,00	100 830,28	0,00	100 830,28	42,93	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		234 858,00	100 830,28	0,00	100 830,28	42,93	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		234 858,00	100 830,28	0,00	100 830,28	42,93	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		234 858,00	100 830,28	0,00	100 830,28	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	71 126,00				71 126,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement		71 126,00				71 126,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		71 126,00				71 126,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		71 126,00				71 126,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		71 126,00				71 126,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	58 968,82				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>8 600,00</i>				<i>8 600,00</i>
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des recettes d'ordre en investissement		67 568,82				67 568,82
Total des recettes d'investissement de l'exercice		67 568,82				67 568,82
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		3 557,18				
Total des recettes de la section d'investissement		71 126,00				71 126,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60623	Alimentation		127 243,45	26 953,82	100 289,63	
60632	Fournitures de petit équipement		1 776,22		1 776,22	
6068	Autres matières et fournitures.		3 097,36	2 388,81	708,55	
61558	Autres biens mobiliers		1 526,32		1 526,32	
6156	Maintenance		1 401,00	555,00	846,00	
627	Services bancaires et assimilés.		236,04		236,04	
6288	Autres		1 378,38	142,53	1 235,85	
total chapitre 011	Charges à caractère général	120 300,00	136 658,77	30 040,16	106 618,61	13 681,39
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65888	Autres		9,01		9,01	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	100,39	9,01		9,01	91,38
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		120 400,39	136 667,78	30 040,16	106 627,62	13 772,77
total chapitre 66	Charges financières					
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		120 400,39	136 667,78	30 040,16	106 627,62	13 772,77

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	58 968,82				
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	8 600,00				8 600,00
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		67 568,82				67 568,82
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		187 969,21	136 667,78	30 040,16	106 627,62	81 341,59
002 Résultat de fonctionnement reporté		46 888,79				
Total des dépenses de la section de fonctionnement		234 858,00	136 667,78	30 040,16	106 627,62	128 230,38

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70688	Autres prestations de services		53 941,49		53 941,49	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	87 001,00	53 941,49		53 941,49	33 059,51
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
total chapitre 74	Dotations et participations					
75822	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal		46 888,79		46 888,79	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	147 857,00	46 888,79		46 888,79	100 968,21
Total des recettes de gestion des services		234 858,00	100 830,28		100 830,28	134 027,72
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		234 858,00	100 830,28		100 830,28	134 027,72
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		234 858,00	100 830,28		100 830,28	134 027,72
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des recettes de la section de fonctionnement		234 858,00	100 830,28		100 830,28	134 027,72

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		9 310,00	9 310,00		
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		21 495,45		21 495,45	21 495,45
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel		10 380,25	4 393,00	5 987,25	5 987,25
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		125 232,68	86 439,97	38 792,71	38 792,71
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		166 418,38	100 142,97	66 275,41	66 275,41
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		5 165,00		5 165,00	285,41
Créances sur les redevables et comptes rattachés		11 464,44		11 464,44	1 608,77
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					18 399,17
Créances sur les autres débiteurs		536,55		536,55	383,57
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		17 165,99		17 165,99	20 676,92
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					152,98
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					152,98
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,28		0,28	1,08
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		183 584,65	100 142,97	83 441,68	87 106,39

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		103 958,59	103 958,59
REPORT A NOUVEAU		-46 888,79	-30 664,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-5 797,34	-16 224,53
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		51 272,46	57 069,80
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 884,94	30 040,16
Dettes fiscales et sociales		1 974,53	-0,42
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		29 194,75	
Autres dettes non financières		-4 885,00	-3,15
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		32 169,22	30 036,59
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		32 169,22	30 036,59
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		83 441,68	87 106,39

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		53 941,49	24 422,34	29 519,15
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		46 888,79	30 664,86	16 223,93
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		100 830,28	55 087,20	45 743,08
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		106 618,61	62 754,00	43 864,61
Charges de personnel				
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		9,01	44,67	-35,66
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions			5 767,00	-5 767,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		106 627,62	68 565,67	38 061,95
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Autres charges			2 746,06	-2 746,06
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)			2 746,06	-2 746,06
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-5 797,34	-16 224,53	10 427,19
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-5 797,34	-16 224,53	10 427,19

III – ÉTATS FINANCIERS	III
ANNEXE	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

État des Contrôles du Compte Financier

La vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 22/03/2023

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

Mme STEPHANIE DUQUENOY

du 01/01/2022

au 22/03/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GIVERS Melanie-Gwenael (1018316292-0), Inspecteur des Finances Publiques

DRFiP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ... , le 27/03/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

, le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

, le

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 13

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
2022 DU BUDGET AUTONOME DU
DISPOSITIF DE RÉUSSITE EDUCATIVE
(DRE)**

Rapport de **Madame CHANTELOUP
Fabienne**

Au nom de la commission n° 5

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-12

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021

Vu la délibération n°5 adoptée lors de la séance du Conseil municipal du 24/05/2019

Vu la convention relative à l'expérimentation du COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) signée avec l'Etat en date du 26/12/2019

En mai 2019, la Ville de Tourcoing s'est portée candidate à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU), ouverte pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires pour une durée maximale de trois exercices.

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'expérimentation a débuté à partir de l'exercice 2021 (et non 2020, comme initialement prévu) et se poursuivra jusqu'en 2023.

Le CFU a vocation à devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

La Ville de Tourcoing, la régie autonome du Dispositif de Réussite Educative (DRE) présente le Compte Financier Unique (CFU) en lieu et place du compte administratif et du compte de gestion. Elle applique depuis le 1^{er} janvier 2020, l'instruction budgétaire et comptable M57 en lieu et place de la M14. Cette condition, posée comme un prérequis pour le passage au CFU permet aujourd'hui à la régie autonome de le présenter pour l'exercice 2022.

Aussi nous soumettons à l'examen du Conseil Municipal le Compte Financier Unique du Budget de la régie autonome du Dispositif de Réussite Educative (DRE) pour l'exercice 2022

Le Compte Financier Unique annexé est accompagné d'un rapport de présentation lui aussi annexé à la délibération.

Après avis du conseil d'exploitation, réuni le 24 mai 2023.

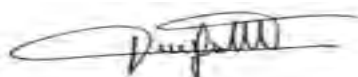
Ceci exposé, le Conseil Municipal est prié de bien vouloir :

- adopter le Compte Financier Unique 2022 du budget autonome de la régie du Dispositif de Réussite Educative

36 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Doriane BECUE qui est sortie au moment du vote et qui avait procuration pour Gérard DARMANIN et Fabienne CHANTELOUP, Zina DAHMANI, Pierre DESSAUVAGES, Coralie HUSSENET, Martine KLEIN, Adrien PICQUE, Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception de Franck TALPAERT qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
L'Adjoint au Maire Jean-Marie VUYLSTEKER



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256611-BF-1-1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REGIE AUTONOME REUSSITE EDUCAT

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE VILLE DE TOURCOING - B P

Numéro SIRET : 21590599301004

POSTE COMPTABLE : 059047 SGC TOURCOING

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET ANNEXE

ANNEE 2022

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCE](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur	5
B1 Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	6
B2 Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	Ordonnateur	7
B3.1 Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur	8
B3.2 Liste des établissements publics créés	Ordonnateur	9
B3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	10
C1 Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	11
C2 Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	12
D Bilan synthétique	Comptable	13
E Compte de résultat synthétique	Comptable	14
F Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur	16
II. Exécution budgétaire		
A Modalités de vote du budget	Ordonnateur	17
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1 Dépenses d'investissement	Ordonnateur	18
A1.2 Recettes d'investissement	Ordonnateur	19
A2.1 Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur	20
A2.2 Recettes de fonctionnement	Ordonnateur	22
<i>Vue détaillée</i>		
B1 Dépenses d'investissement	Comptable	23
B2 Recettes d'investissement	Comptable	25
C1 Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	27
D1 Dépenses de fonctionnement	Comptable	28
D2 Recettes de fonctionnement	Comptable	30
III. États financiers		
A Bilan	Comptable	31
B Compte de résultat	Comptable	35
C Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	37

		Origine des données	Page
IV. États annexés			
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3.1	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B8.1.1	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur	
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur	
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B15.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	

		Origine des données	Page
B15.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
	<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
	<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
D2.1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D5	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D7	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D8	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D10	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D11.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D11.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
	V. Arrêté et signatures		
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	39

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 935,79	643 081,00	647 016,79
	Recettes réalisées (1)	B	3 151,02	622 566,00	625 717,02
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 600,00	702 618,84	707 218,84
	Dépenses réalisées (1)	E	1 495,79	603 632,95	605 128,74
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	1 655,23	18 933,05	20 588,28
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	664,21	59 537,84	60 202,05
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	2 319,44	78 470,89	80 790,33
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	2 319,44	78 470,89	80 790,33

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	18 933,05
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	59 537,84
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	78 470,89
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 655,23
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	664,21
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	2 319,44
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	2 319,44

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	0,50
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	3,00
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	59,54
Terrains		Résultat de l'exercice	18,93
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	81,97
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTE FINANCIÈRES	
Autres	1,18	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1,18	DETTE NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245,33
Stocks		Autres dettes non financières	263,38
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	508,71
Trésorerie	589,50	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	589,50	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	508,71
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	590,68	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	590,68

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	548,57	552,74
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	74,00	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	622,57	552,74
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	467,58	372,09
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		74,00
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	2,65	0,70
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	470,23	446,80

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	133,40	159,91
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	133,40	159,91
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	18,93	-53,97
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	18,93	-53,97

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l' assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 600,00	1 495,79	32,52	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 600,00	1 495,79	32,52	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 600,00	1 495,79	32,52	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		4 600,00	1 495,79	32,52	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		4 600,00	1 495,79	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	498,65	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	498,65	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 935,79	2 652,37	67,39	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		3 935,79	2 652,37	67,39	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 935,79	3 151,02	80,06	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		664,21			
Total des recettes de la section d'investissement		4 600,00	3 151,02	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	337 489,05	41 639,78	238 146,80	279 786,58	82,90	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	197 790,00	150 232,00	37 558,00	187 790,00	94,94	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	163 404,00	97 720,80	35 683,20	133 404,00	81,64	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		698 683,05	289 592,58	311 388,00	600 980,58	86,02	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		698 683,05	289 592,58	311 388,00	600 980,58	86,02	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	3 935,79	2 652,37	0,00	2 652,37	67,39	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		3 935,79	2 652,37	0,00	2 652,37	67,39	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		702 618,84	292 244,95	311 388,00	603 632,95	85,91	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		702 618,84	292 244,95	311 388,00	603 632,95	0,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	643 081,00	548 566,00	0,00	548 566,00	85,30	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	74 000,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		643 081,00	622 566,00	0,00	622 566,00	96,81	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		643 081,00	622 566,00	0,00	622 566,00	96,81	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		643 081,00	622 566,00	0,00	622 566,00	96,81	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		59 537,84					
Total des recettes de la section de fonctionnement		702 618,84	622 566,00	0,00	622 566,00	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 495,79		1 495,79	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	4 600,00	1 495,79		1 495,79	3 104,21
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement		4 600,00	1 495,79		1 495,79	3 104,21
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		4 600,00	1 495,79		1 495,79	3 104,21
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		4 600,00	1 495,79		1 495,79	3 104,21

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		4 600,00	1 495,79		1 495,79	3 104,21

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		498,65		498,65	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		498,65		498,65	-498,65
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement			498,65		498,65	-498,65
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement					
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		2 415,71		2 415,71	
28188	Autres		236,66		236,66	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 935,79	2 652,37		2 652,37	1 283,42
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		3 935,79	2 652,37		2 652,37	1 283,42
Total des recettes d'investissement de l'exercice		3 935,79	3 151,02		3 151,02	784,77

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		664,21				
Total des recettes de la section d'investissement		4 600,00	3 151,02		3 151,02	1 448,98

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60636	Habillement et Vêtements de travail		309,60		309,60	
6067	Fournitures scolaires		8 391,08		8 391,08	
6068	Autres matières et fournitures.		214,65		214,65	
6183	Frais de formation (personnel extérieur à la collectivité)		960,00		960,00	
6184	Versements à des organismes de formation		10 014,20	1 722,30	8 291,90	
62268	Autres honoraires, conseils...		20 097,50	3 537,50	16 560,00	
6238	Divers		3 789,40		3 789,40	
62871	A la collectivité de rattachement 4		377 051,28	149 351,86	227 699,42	
6288	Autres		14 001,93	431,40	13 570,53	
total chapitre 011	Charges à caractère général	337 489,05	434 829,64	155 043,06	279 786,58	57 702,47
6218	Autre personnel extérieur		262 402,95	74 612,95	187 790,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	197 790,00	262 402,95	74 612,95	187 790,00	10 000,00
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65748	Autres personnes de droit privé		133 404,00		133 404,00	
65888	Autres		74 000,00	74 000,00		
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	163 404,00	207 404,00	74 000,00	133 404,00	30 000,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		698 683,05	904 636,59	303 656,01	600 980,58	97 702,47
total chapitre 66	Charges financières					
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		698 683,05	904 636,59	303 656,01	600 980,58	97 702,47
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>		2 652,37		2 652,37	
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	3 935,79	2 652,37		2 652,37	1 283,42
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 935,79	2 652,37		2 652,37	1 283,42
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		702 618,84	907 288,96	303 656,01	603 632,95	98 985,89
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		702 618,84	907 288,96	303 656,01	603 632,95	98 985,89

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
74718	Autres		370 941,00		370 941,00	
74741	Communes membres du GFP		177 625,00		177 625,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	643 081,00	548 566,00		548 566,00	94 515,00
75888	Autres		74 000,00		74 000,00	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante		74 000,00		74 000,00	-74 000,00
Total des recettes de gestion des services		643 081,00	622 566,00		622 566,00	20 515,00
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		643 081,00	622 566,00		622 566,00	20 515,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		643 081,00	622 566,00		622 566,00	20 515,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		59 537,84				
Total des recettes de la section de fonctionnement		702 618,84	622 566,00		622 566,00	80 052,84

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		3 000,00	3 000,00		
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		4 535,58	3 356,37	1 179,21	2 335,79
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		7 535,58	6 356,37	1 179,21	2 335,79
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)					
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		589 504,85		589 504,85	814 452,57
AUTRES					-300 000,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		589 504,85		589 504,85	514 452,57
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		597 040,43	6 356,37	590 684,06	516 788,36

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		498,65	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		3 000,00	3 000,00
REPORT A NOUVEAU		59 537,84	113 512,05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		18 933,05	-53 974,21
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		81 969,54	62 537,84
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		245 331,89	230 898,66
Dettes fiscales et sociales		227 699,43	149 351,86
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		35 683,20	74 000,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		508 714,52	454 250,52
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		508 714,52	454 250,52
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		590 684,06	516 788,36

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		548 566,00	552 737,33	-4 171,33
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		74 000,00		74 000,00
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		622 566,00	552 737,33	69 828,67
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		467 576,58	372 093,54	95 483,04
Charges de personnel				
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)			74 000,00	-74 000,00
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		2 652,37	704,00	1 948,37
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		470 228,95	446 797,54	23 431,41
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		133 404,00	159 914,00	-26 510,00
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		133 404,00	159 914,00	-26 510,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		133 404,00	159 914,00	-26 510,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		18 933,05	-53 974,21	72 907,26
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		18 933,05	-53 974,21	72 907,26

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



État des Contrôles du Compte Financier

Cet état ne contient pas d'information.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 07/03/2023

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme STEPHANIE DUQUENOY

du 01/01/2022

au 07/03/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**GIVERS Melanie-Gwenael (1018316292-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DRFiP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ..., le 20/03/2023**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

DUQUENOY Stephanie (1018177326-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie**A TOURCOING, le 21/03/2023**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 1

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**Rapport de **Madame le Maire**

Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal du 11 avril 2023 ci-annexé.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil

Adhère aux propositions ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,

Certifié conforme,

Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256375-DE-1-1

VILLE DE TOURCOING
CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL DE LA SÉANCE
DU MARDI 11 AVRIL 2023

Le 11 avril 2023, à 18h10, le Conseil municipal de TOURCOING s'est réuni publiquement Salle du Conseil municipal

La séance est ouverte par Madame Doriane BECUE MEURIN, Maire

DÉSIGNE Maxime RENARD, Secrétaire de séance

PRÉSENT(E)S :

Doriane BECUE MEURIN, Jean-Marie VUYLSTEKER, Éric DENOEUDE, Isabelle MARIAGE DESREUX, Salim ACHIBA, Bérengère DURET THURET, Peter MAENHOUT, FabienneCHANTELOUP, Christophe BLOMME, Maxime CABAYE, Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Christophe DESBONNET, Olivier CANDELIER, Anaïs DAKHIA, Jean-Baptiste GLORIEUX, Martine FOURNIE T'JOEN, Dominique VANDAELE, Claire MARAS BUCZKOWSKI, Pierre DESSAUVAGES, Jean-Marc VANGILVIN, Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Guy VERNEZ, Arnaud LE BLAN, Laura LEPLA, Anne-Sophie BRANQUART, Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Florence TAVERNIER DURAND, Pierrick DESPLECHIN, Zina DAHMANI L'KASSIMI, Marie-Pierre NONY FOURCHES, Stéphanie GLORIEUX, Fanny CLARISSE, Olivier DESCHUYTTER, Dalila ZERYOUH, Peggy LE DEAUT ELOY, Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Coralie HUSSENET GOURDE, Éric BUYSSECHAERT, Aymeric PACO, Sarra BENHENNI, Adrien PICQUE, Franck TALPAERT, Aurélie AITOUCHE BAISE, Maxime RENARD, Jonathan JANSSENS, Katy VUYLSTEKER et Jean-Claude GUELL

EXCUSÉE(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Églantine DEBOOSERE par Éric BUYSSECHAERT, Éric LATACZ par Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Joao ABRANTES ALMEIDA par Peter MAENHOUT, Gérald DARMANIN par Doriane BÉCUE MEURIN, Romain LAZARE par Jean-Marie VUYLSTEKER et Mélanie D'HONT par Jean-Claude GUELL

Le 11 avril 2023 à 18h10, le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni publiquement, salle du Conseil municipal.

Le benjamin, Maxime RENARD, désigné secrétaire de séance, a procédé à l'appel et a déclaré le quorum atteint.

L'ordre de prise de parole était :

Groupe « Unis pour Tourcoing », Groupe « Le Choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN », Groupe « Ambition Commune », Groupe « Tourcoing Vert Demain »

Le vote global était le suivant :

1-17-22-24-25-27-28-30-31-34-35-36-39-54

1. PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023
(rapport de Madame Doriane BECUE MEURIN)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MME LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2122 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LA DÉLIBÉRATION N°5 DU 13/09/2020
(rapport de Madame Doriane BECUE MEURIN)

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

3. REMPLACEMENT D'UN ADJOINT DE QUARTIER
(rapport de Madame Doriane BECUE MEURIN)

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN »
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

4. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
(rapport de Madame Doriane BECUE MEURIN)

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN »
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

5. BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN »
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

6. BUDGET PRIMITIF 2023 - LOCATIONS DES IMMOBILISATIONS
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

7. BUDGET PRIMITIF - RESTAURATION MUNICIPALE
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

8. AFFECTATIONS DE SUBVENTION N°1
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

19 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA, Doriane BÉCUE, Sarra BENHENNI, Maxime CABAYE, Olivier CANDELIER, Fabienne CHANTELOUP, Fanny CLARISSE, Zina DAHMANI, Anaïs DAKHIA, Christophe DESBONNET, Pierre DESSAUVAGES, Martine FOURNIE, Coralie HUSSENET, Martine KLEIN, Éric LATACZ, Arnaud LE BLAN, Peggy LE DEAUT, Marie-Christine LEJEUNE, Peter MAENHOUT, Isabelle MARIAGE, Adrien PICQUE, Marjane ROUSMANS, Florence TAVERNIER, Romain LAZARE, Jean-Marc VANGILVIN, Guy VERNEZ et Jean-Marie VUYLSTEKER qui ne pouvaient pas prendre part au vote
1 ABSTENTION	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception d'Aurélie AL-TOUCHE et Franck TALPAERT qui ne pouvaient pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

9. AFFECTATIONS DE SUBVENTION N°2
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

39 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Sarra BENHENNI, Zina DAHMANI, Anaïs DAKHIA, Stéphanie GLORIEUX, Claire MARAS et Dominique VANDAELE qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

10. AFFECTATIONS DE SUBVENTION N°3
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

32 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Joao ABRANTES, Fanny CLARISSE, Églantine DEBOOSERE, Christophe DESBONNET, Olivier DESCHUYTTER, Pierre DESSAUVAGES, Martine KLEIN, Éric LATACZ, Marie-Christine LEJEUNE, Claire MARAS, Isabelle MARIAGE, Romain LAZARE, Jean-Marie VUYLSTEKER et Dalila ZERYOUH qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

11. AFFECTATIONS DE SUBVENTION N°4
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

36 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA, Maxime CABAYE, Pierric DESPLECHIN, Jean-Baptiste GLORIEUX, Peggy LE DEAUT, Marie-Christine LEJEUNE, Aymeric PACO, Adrien PICQUE, Jean-Marie VUYLSTEKER qui ne pouvaient pas prendre part au vote ; Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE et Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR 3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » pour la subvention UST
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

12. AFFECTATIONS DE SUBVENTION N°5
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Christophe DESBONNET et Peter MAENHOUT qui ne pouvaient pas prendre part au vote; Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

13. GARANTIE D'EMPRUNT DE LA VILLE - ASSOCIATION FONCIÈRE DE TOURCOING ET LYS - EMPRUNTS DE 325 000 € - CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE HAUTS-DE-FRANCE - GARANTIE FINANCIÈRE
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Olivier CANDELIER qui ne pouvait pas prendre part au vote; Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

14. PRÊTS À LONG TERME RÉALISATION
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

15. FIXATION DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES POUR 2023
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE et Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Maxime CABAYE qui était absent au moment du vote et avait donné procuration à Brigitte LHERBIER, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

16. PLAN DE RÉSILIENCE : DISPOSITIF INTRACTING DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

17. RÉGIE AUTONOME POUR LE DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE - NOMINATION DU DIRECTEUR

(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

38 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Fabienne CHANTELOUP, Zina DAHMANI, Pierre DESSAUVAGES, Coralie HUSSENET, Martine KLEIN, Adrien PICQUE et Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
2 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception de Franck TALPAERT qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

18. BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA RÉGIE AUTONOME DU DRE (DISPOSITIF DE RÉUSSITE EDUCATIVE)

(rapport de Madame Fabienne CHANTELOUP)

39 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Fabienne CHANTELOUP, Zina DAHMANI, Pierre DESSAUVAGES, Coralie HUSSENET, Martine KLEIN, Adrien PICQUE et Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote ; Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE et Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS
2 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception de Franck TALPAERT qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

19. PROGRAMMATION DU PRE (PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE)
(rapport de Madame Fabienne CHANTELOUP)

39 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Fabienne CHANTELOUP, Zina DAHMANI, Pierre DESSAUVAGES, Coralie HUSSENET, Martine KLEIN, Adrien PICQUE et Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote ; Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE et Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS
2 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception de Franck TALPAERT qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

20. AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'AFEJI
(ASSOCIATION DES FLANDRES POUR L'EDUCATION, LA FORMATION DES
JEUNES ET DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE)
ANNÉE 2023 - PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE (PRE)
(rapport de Madame Fabienne CHANTELOUP)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

21. CITÉ EDUCATIVE NORD/EST
(rapport de Madame Fabienne CHANTELOUP)

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Christophe BLOMME, Jean-Baptiste GLORIEUX et Pierre DESSAUVAGES qui étaient absents au moment du vote, Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

22. ÉLARGISSEMENT DE L'ACTIONNARIAT DE LA FABRIQUE DES QUARTIERS PAR AUGMENTATION DE SON CAPITAL SOCIAL
(rapport de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER)

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Isabelle MARIAGE qui ne pouvait pas prendre part au vote et Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

23. DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE - ENSEMBLE IMMOBILIER RUE PASTEUR - VILOGIA
(rapport de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER)

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Christophe DESBONNET et Jean-Marc VANGILVIN qui ne pouvaient pas prendre part au vote ; Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

24. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURE DE PRODUITS ET DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN
(rapport de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

25. AVENANT N°1 À LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE DENRÉES ALIMENTAIRES
(rapport de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

26. ACQUISITION 75 RUE NATIONALE - SALLES PAROISSIALES
(rapport de Madame Isabelle MARIAGE DESREUX)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

27. HOSPICE D'HAVRÉ - ACQUISITION VILLE DE TOURCOING - PARCELLES CADASTRÉES BP 126, 145 ET 148
(rapport de Madame Isabelle MARIAGE DESREUX)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

28. COLLÈGE MARIE CURIE RUE D'AUSTERLITZ À TOURCOING, SALLE DE SPORTS MOUTAA LOUATI
(rapport de Madame Isabelle MARIAGE DESREUX)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

29. CESSION DU LOGEMENT DE FONCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS 55 RUE DES CHAMPS À TOURCOING
(rapport de Madame Isabelle MARIAGE DESREUX)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

30. QUADRILATÈRE DES PISCINES CONVENTION DE SERVITUDES VILLE / ENEDIS 2 RUE DE LA BIENFAISANCE
(rapport de Madame Isabelle MARIAGE DESREUX)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

31. PARKING DU CENTRE - RÉGULARISATION FONCIÈRE VILLE / MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
(rapport de Madame Isabelle MARIAGE DESREUX)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

32. REQUALIFICATION DU SITE DE L'ANCIEN CINÉMA ABC - DÉSIGNATION DU TIERS REPRENEUR DU FONCIER ACQUIS PAR L'EPF
(rapport de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE, Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

33. NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE (NPRU) - QUARTIER DE LA BOURGOGNE - AVENANT N°2 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAINE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
(rapport de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

34. NPRU BOURGOGNE - CONVENTION DE SERVITUDES ENTRE ENEDIS ET LA VILLE DE TOURCOING

(rapport de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

35. ADJUDICATION VÉHICULE C.C.A.S

(rapport de Monsieur Christophe DESBONNET)

38 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Fanny CLARISSE, Christophe DESBONNET, Martine FOURNIE, Peggy LE DEAUT, Marie-Christine LEJEUNE, Jean-Marc VANGILVIN et Guy VERNEZ qui ne pouvaient pas prendre part au vote et Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
2 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception d'Aurélie AITOUCHE qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

36. ASSISTANTES MATERNELLES, INDEMNITÉS DE REPAS ET D'ENTRETIEN

(rapport de Monsieur Christophe DESBONNET)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

37. ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE D'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE DE TOURCOING

(rapport de Madame Bérengère DURET THURET)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

38. TARIFS DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES ACTIVITÉS DE LOCATION D'ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS EN LIBRE SERVICE SUR LE TERRITOIRE DE TOURCOING ET FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE
(rapport de Monsieur Éric BUYSSECHAERT)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

39. CONVENTION ÉLECTRICITÉ GROUPEMENT DE COMMANDE UGAP
(rapport de Monsieur Éric BUYSSECHAERT)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

40. APPEL À PROJET - EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

41. REHA : EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

42. AIDE REHA VINT'ÂME
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

43. AIDE AU LOYER MADELEINE ET ROGER
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

44. AIDE REHA LA RUSTINE
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

45. AIDE REHA LES GRAINS DE MIMMA
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

46. AIDE AU LOYER POUPETTE ÉPICERIE FINE
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

47. AIDE AU LOYER : MISS CO'KETE
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

48. AIDE AU LOYER L'ABBAYE DE LEFFE
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

49. CESSION DU FONDS DE COMMERCE DU RESTAURANT "BASILICO & CO"
(rapport de Monsieur Christophe BLOMME)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

50. BUDGET PARTICIPATIF
(rapport de Monsieur Maxime CABAYE)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

51. PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE 2023
(rapport de Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS)

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS, Eglantine DEBOOSERE qui était absente au moment du vote et avait donné procuration à Éric BUYSSECHAERT, Pierre DESSAUVAGES et Florence TAVERNIER qui étaient absents au moment du vote et Sarra BENHENNI qui ne pouvait pas prendre part au vote
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

52. SUBVENTION OMS FONCTIONNEMENT ET ENCADREMENT 2023
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

53. SALLE DECRUYENAERE - DÉNOMINATION DU CLUB HOUSE
(rapport de Monsieur Salim ACHIBA)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Martine FOURNIE qui était absente et avait donné procuration à Éric DENOEUDE, Brigitte LHERBIER qui était absente et avait donné procuration à Maxime CABAYE ; Dominique VANDAELE qui était absent et avait donné procuration à Claire MARAS et Pierre DESSAUVAGES qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

54. ADHÉSION ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES
(rapport de Monsieur Peter MAENHOUT)

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Salim ACHIBA qui était absent au moment du vote
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ (vote global)

La séance est levée à 23h25

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 2

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES
PAR MADAME LE MAIRE EN VERTU DES
DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2122 DU
CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET DE LA DÉLIBÉRATION
N°5 DU 13/09/2020**

Rapport de **Madame le Maire**

Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des décisions.

Toutes les décisions sont tenues à disposition pour consultation au Cabinet du Maire.

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256852-DE-1-1

1	22/07/2022	Convention	Collège Pierre MENDES-France sis 19 rue de Soissons à TOURCOING (59200) représenté par Stéphane YAMEUNDJEU, Principal	année scolaire 2022-2023	gratuit	Co-animation d'ateliers numériques dans le cadre du "Club Fablab" par le professeur documentaliste
2	09/08/2022	Convention	Eric HARASYM, Collectionneur et propriétaire d'oeuvres sis 343 rue du Ham à HERSEAUX (7712 Belgique)	du 11 octobre au 8 novembre 2022	gratuit	Exposition "Grands maîtres/petits formats" dans le cadre de la Nuit des bibliothèques
3	09/08/2022	Convention	Ecole supérieure de journalisme sise 59 rue Gauthier de Châtillon à LILLE (59046)		gratuit	Mise en place du projet média vidéo "images de mon quartier" afin de préparer une émission sur le quartier en rénovation urbaine. Les séances se dérouleront au sein de l'espace numérique de la Ludomédiathèque Colette sise 27 Avenue Roger Salengro et au Collège Pierre Mendès France sis 19 rue de Soissons à TOURCOING
4	01/10/2022	Convention	École Supérieur d'Art (ESA) / DUNKERQUE-TOURCOING représentée par Thierry HEYNEN, Directeur général du site de TOURCOING sis 36 bis rue des Ursulines	du 9 septembre au 1er octobre 2022	gratuit	Exposition intitulée "Places" à la médiathèque Andrée CHEDID, réalisée par Pénélope LIMOGES, étudiante à l'ESA
5	12/10/2022	Convention	Association Artiserie sise 100 rue de Lille à TOURCOING (59200) représentée par Patrick BOURE, Président	du 13 au 16 septembre 2022	gratuit	Mise à disposition d'une salle de la Ludomédiathèque Colette, pour la préparation du projet "Tues mais têtues"
6	15/10/2022	Convention	Les Arts Détonnants sis 100 rue de Lille à TOURCOING (59200) représenté par Christine SEGARD DELEPLANQUE, Présidente	15 octobre 2022	gratuit	Lectures dans le cadre de la Nuit des Bibliothèques
7	15/10/2022	Convention	Centre Social Marlière, Croix-Rouge sis 41 rue de la Bourgogne à TOURCOING (59200) représenté par Boris BLAUWART	15 octobre 2022	gratuit	Atelier d'animations scientifiques intitulé "Green Party", dans le cadre de la Nuit des Bibliothèques

8	21/10/2022	Convention	Société Recyclivre.com sise 57 rue de la Haie Plouvier à LESQUIN (59810) représentée par Johann VANDOMBER, Responsable des partenariats		gratuit	Alternative aux destructions systématiques des livres
9	15/11/2022	Formation Dépense	FM Formation sise 3 rue Pierre Bauve à COURRIERES (62710)	5 décembre 2022	590,00 € T.T.C	Formation à l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) niveau concepteur/encadrant, pour des Agents des Parcs et Jardins
10	15/11/2022	Formation Dépense	FM Formation sise 3 rue Pierre Bauve à COURRIERES (62710)	5 décembre 2022	590,00 € T.T.C	Formation à l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) niveau Opérateur, pour des Agents des Parcs et Jardins
11	22/11/2022	Convention	Mission Emploi Lys TOURCOING sise 200 rue de Roubaix à TOURCOING (59200) représentée par Sandrine REVEL, Directrice générale et l'association Objectif Emploi sise 23 rue Monseigneur Leclerc à Tourcoing (59200) représentée par Yannick KABUIKA, Directeur		gratuit	Co-animation d'ateliers numériques "Clic emploi" avec le Pôle multimédia
12	22/11/2022	Convention	ONG WWF sise 35-37 rue Baudin à LE PRÉ SAINT-GERVAIS (93310) représentée par Didier POIRET	15 octobre 2022	gratuit	Animation d'un stand dans le cadre de la Nuit des Bibliothèques
13	06/12/2022	convention	Fresnoy - Studio national des Arts Contemporains sis 22 rue du Fresnoy - BP 80179 à TOURCOING (59200) représenté par Stéphanie ROBIN, Administratrice	10 décembre 2022	gratuit	Rencontre avec Alice BRYGO, étudiante au Fresnoy
14	14/12/2022	Convention Dépense	Institut National des Etudes Territoriales (INET) sise 1 rue Edmond Michelet - CS 40262 à STRASBOURG Cédex (67089)		3 500,00 € T.T.C par stagiaire	Signature de la convention n° 22.163 ayant pour objet la formation "Cycle de Direction Générale - Promotion 22"
15	28/12/2022	Formation Dépense	STRATEJE sise 55 rue St Cléophas à MONTPELLIER (34070)		3 780,00 € T.T.C	Séances de supervision pour Élisabeth DENDIEVEL, Coach interne

16	03/01/2023	Formation Dépense	GOUPIL INDUSTRIE sise 2445 Avenue de la Vallée du Lot à BOURRAN (47320)	mars 2023	4 560,00 € T.T.C	Formation pour deux agents du service entretien des véhicules automobiles
17	04/01/2023	Formation Dépense	Rucher Ecole du Botanique sis 32 rue du Moulin Fagot à TOURCOING (59200)	d'octobre 2022 à juin 2023	180,00 €	Formation APICOLE pour un agent municipal des Parcs et Jardins
18	05/01/2023	Formation Dépense	Jouffroy Formation sise 5/2 rue Baudouin IX à VILLENEUVE D'ASCQ (59650)	janvier 2023	247,00 € T.T.C	Formation complémentaire pour un agent municipal de la direction des Parcs et Jardins dans le cadre du permis BE
19	23/01/2023	Convention	IMPro le Roitelet - Papillons Blancs sis 105 rue du Roitelet à TOURCOING (59200) représenté par Olivier DEGOBERT, Directeur		gratuit	Accompagnement d'un groupe d'enfants souffrant de déficience intellectuelle à la Ludomédiathèque Colette pour divers ateliers
20	24/01/2023	Subvention Recette	SEAM (Société des Editeurs et Auteurs de Musique)		1 750,00 €	Au titre du programme d'aide aux partothèques ou bibliothèques musicales des écoles et conservatoires de musique
21	27/01/2023	Recours devant le Tribunal Administratif de LILLE Dépense	M et Mme GRZONKOWSKI	16 janvier 2023	1 320,00 € T.T.C	Défense devant le Tribunal Administratif suite au recours en annulation du permis de construire délivré à KB IMMO pour la parcelle sise 80 rue de Lille à TOURCOING
22	30/01/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société CANON FAC HDF sise 108 Avenue de Flandre à WASQUEHAL (59290)	à partir du 1er juillet 2022	augmentation de 6,7 %	Avenant n°1 au marché 19.063 ayant pour objet la location et la maintenance de solutions d'impression multifonctions connectées pour la Ville et le CCAS de la Ville de TOURCOING
23	30/01/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société Compagnie Européenne de Papeterie (CEPAP) sise BP 40.007 site Gutenberg à ROUILLET SAINT ESTHEPHE (16440)	à partir du 1er janvier 2023	augmentation de 40 %	Avenant n° 2 au marché 20.033 ayant pour objet le lot 5 : Enveloppes mécanisables recyclées avec impression personnalisée noir et blanc
24	30/01/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société INAPA France sise 11 rue de la Nacelle à CORBEIL ESSONNES (91813)	à partir du 1er juillet 2022	augmentation de 8,5 %	Avenant n° 3 au marché 20.032 ayant pour objet le lot 3 : Papier numérique Offset Preprint pour presse numérique (différents ramages et formats)

25	31/01/2023	Avenant d'un marché Dépense	La Voix du Nord sise 8 place du Général de Gaulle - CS 10549 à LILLE (59023)		Sans impact financier	Avenant n°1 au marché 22.007 ayant pour objet l'autorisation de reproduction et de représentation d'œuvres protégées
26	31/01/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société Not Car Tourisme sise 186 rue de la Latte prolongée à RONCQ (59223)		5 000,00 € H.T minimum annuel et 35 000,00 € H.T maximum annuel	Avenant n°1 au marché 20.015 ayant pour objet les transports sur TOURCOING, les Hauts-de-France et les longues distances extrarégionales dont l'étranger. Une erreur matérielle dans la rédaction du contrat empêchant toute révision des prix.
27	31/01/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société Not Car Tourisme sise 186 rue de la Latte prolongée à RONCQ (59223)		30 000,00 € H.T minimum annuel et 80 000,00 € H.T maximum annuel	Avenant n°1 au marché 20.013 ayant pour objet les transports sur TOURCOING-Intramuros. Une erreur matérielle dans la rédaction du contrat empêchant toute révision des prix.
28	01/02/2023	Prestation de service Dépense	Compagnie Zoone Libre	4 mars 2023	3 000,00 € net de T.V.A	Spectacle "Oenojazz" dans le cadre du Réseau des Fabriques Culturelles porté par la MEL
29	02/02/2023	Mise à disposition	Association Culturelle Tourquennoise	7 février 2023	gratuit	Mise à disposition du MUba Eugène Leroy pour un récital de flûte "Marion RALINCOURT de Bach à Reich"
30	03/02/2023	Subvention Recette	Préfecture du Nord		532 733,00 €	Demande de subvention au titre de la "Dotation de Soutien à l'Investissement Local"
31	03/02/2023	Formation Dépense	A SENATUS CONSULTO sis 23 rue Boyer-Barret à PARIS (75014)	9 février 2023 seconde date à déterminée	5 712,00 € T.T.C	Formation intitulée "Maîtriser les techniques, les outils et les postures de l'animation de réunions et de la prise de parole en public pour réussir la conduite des conseils de quartier " pour 8 élus de la Ville
32	06/02/2023	Avenant à une convention	Association "Les Pistons Tourquennois" sise 148 rue de Roncq à TOURCOING	12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 13 août, 10 septembre, 8 octobre et 12 novembre 2023	gratuit	Avenant à la convention du 3 août 2022 pour la mise à disposition du parvis Saint Christophe afin d'y tenir des rassemblements de véhicules anciens et de collections

33	06/02/2023	Convention d'indemnisation Dépense	Société Euro Chimie Industrie	décembre 2022	4 614,00 € H.T	Versement d'une indemnité relatif au marché 2020.01 ayant pour objet l'augmentation du prix des matières premières, de l'énergie, des emballages et des coûts de transport des fournitures de produits et de matériels d'entretien et de produits à usage unique
34	06/02/2023	Convention Dépense	Association Liberty Project représentée par Vincent LEUTREAU	11 février 2023	700,00 € T.T.C	Journée d'ateliers "Musiques traditionnelles" avec les élèves du Conservatoire pour la préparation du spectacle de la Saint Patrick
35	07/02/2023	Protection fonctionnelle	Jean-Jacques SUEUR	15 janvier 2023		Accorder à l'Agent la protection fonctionnelle pour violences volontaires avec arme par destination. Représenté par Maître MASSON, Avocat au Barreau de Lille
36	07/02/2023	Marché Dépense	Société HUCK OCCITANIA sise RN126-Les Clauzolles à MAURENS SCOPONT (81470)		4 344,26 € H.T	Protocole transactionnel au marché 20.018 ayant pour objet la fourniture et l'installation de matériel sportif pour la Ville de TOURCOING- filets et cordages
37	07/02/2023	Prestation Dépense	4 Artistes	2022/2023	3 927,00 € net de T.V.A	Exposition "Mister P and Friends, Welcome in the District C"
38	08/02/2023	Concession de logement	Alexis BLAIRON	à compter du 1er janvier 2023		Dans le cadre des fonctions de conciergerie du Théâtre Municipal "Raymond Devos". Logement sis 1 Place du Théâtre à TOURCOING
39	09/02/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société DEMATIS		90,00 € H.T	Avenant n°1 au marché ayant pour objet la souscription d'un abonnement E-legalité.com ACTES
40	09/02/2023	Convention Dépense	Association Zoone Libre représentée par Cyrille WAMBERGUE	11 mars 2023	460,00 € T.T.C	Master Class de piano, dans le cadre de la formation des élèves et étudiants du Conservatoire
41	10/02/2023	Prestation Dépense	SAS Jazz People représenté par Romain PILON	3 mars 2023	460,00 € T.T.C	Master class de guitare, dans le cadre de la formation des élèves et étudiants du Conservatoire

42	13/02/2023	Avenant d'un marché Dépense	Sociétés: Pomona Passion Froid Gastronomie Services Espri Restauration Velders Socopa Viandes Pro à Pro Régnier Pomona Episaveurs Pomona Terre Azur La Ferme Castel			Avenant modifiant la clause de révision des prix aux marchés "denrées alimentaires" pour la Ville et le CCAS de Tourcoing 2021-2025
43	14/02/2023	Avenant à une convention d'occupation	Association The Phenix Country Club	à compter du 1er janvier 2023	gratuit	Avenant n°1 à la convention d'occupation des locaux sis 14 rue de l'Europe à TOURCOING: nouvelle numérotation de la Maison des services Orions/Pont Rompu enregistrée dans le logiciel AS-TECH conformément au cadastre en vigueur.
44	14/02/2023	Avenant à une convention d'occupation	Association Scouts et Guides de France	à compter du 1er janvier 2023	gratuit	Avenant n°1 à la convention d'occupation des locaux sis 14 rue de l'Europe à TOURCOING: nouvelle numérotation de la Maison des services Orions/Pont Rompu enregistrée dans le logiciel AS-TECH conformément au cadastre en vigueur.
45	14/02/2023	Avenant à une convention d'occupation	Association A Tire d'Aile	à compter du 1er janvier 2023	gratuit	Avenant n°1 à la convention d'occupation des locaux sis 14 rue de l'Europe à TOURCOING: nouvelle numérotation de la Maison des services Orions/Pont Rompu enregistrée dans le logiciel AS-TECH conformément au cadastre en vigueur.
46	14/02/2023	Convention d'occupation	Association Les Restos des Chats et Compagnie	1 an renouvelable jusqu'à 3 ans	gratuit	Mise à disposition d'une salle (61 m²) à la Maison des services Orions/Pont Rompu sise 14 rue de l'Europe à TOURCOING

47	14/02/2023	Convention d'occupation	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord	1 an renouvelable jusqu'à 3 ans	gratuit	Mise à disposition d'une salle (25 m²) à la Maison des services Orions/Pont Rompu sise 14 rue de l'Europe à TOURCOING
48	14/02/2023	Convention d'occupation	Centre Social Culturel Averroes	1 an renouvelable jusqu'à 3 ans	gratuit	Mise à disposition de salles (61 m² au total) à la Maison des services Orions/Pont Rompu sise 14 rue de l'Europe à TOURCOING
49	14/02/2023	Convention d'occupation	Association Fanfare Music Band's de TOURCOING	1 an renouvelable jusqu'à 3 ans	gratuit	Mise à disposition du préau de la Maison des services Orions/Pont Rompu sise 14 rue de l'Europe à TOURCOING
50	14/02/2023	Convention d'occupation	Association CANAREP	1 an renouvelable jusqu'à 3 ans	gratuit	Mise à disposition d'une salle (61 m²) à la Maison des services Orions/Pont Rompu sise 14 rue de l'Europe à TOURCOING
51	14/02/2023	Convention d'occupation	Association Centre Social des 3 Quartiers	1 an renouvelable jusqu'à 3 ans	gratuit	Mise à disposition de salles (401 m² au total) à la Maison des services Orions/Pont Rompu sise 14 rue de l'Europe à TOURCOING
52	15/02/2023	Prestation Dépense	Association ATTACAFA	25 mars 2023	3 456,60 € T.T.C	Concert "Bedouin Burger", à la salle de spectacle de la Maison Folie Hospice d'Havré
53	16/02/2023	Convention d'occupation	Violette SPILLEBOUT, Députée de la 9ème circonscription du Nord	13 février, 20 mars et 5 juin 2023	droit d'occupation, coût des fluides et prestation nettoyage	Mise à disposition d'un bureau (23,4 m²) et d'une salle d'attente (12,76 m²) sis à l'Hôtel de Ville de TOURCOING, pour la tenue de permanences
54	16/02/2023	Formation Dépense	XLart ASBL sis Avenue de Mars 21 à BRUXELLES (1200 Belgique)	6 et 13 mars 2023	40,00 € T.T.C	Formation intitulée "Au musée de 0 à 5 ans" pour un agent municipal du Muba
55	17/02/2023	Convention d'occupation	Association Centre d'Activités Physiques Adultes de Tourcoing (CAPAT) sise à la Maison des associations de Tourcoing 100 rue de Lille à TOURCOING (59200)	jusqu'au 31 décembre 2025	gratuit	Mise à disposition de la salle Georges Daël (450 m²) sise 100 rue de Lille à TOURCOING

56	17/02/2023	Convention d'occupation	Amicale des Retraités Indépendants et Cadres (ARIC) de Tourcoing sise à la Maison des associations de Tourcoing 100 rue de Lille à TOURCOING (59200)	jusqu'au 31 décembre 2025	gratuit	Mise à disposition de la salle Georges Daël (450 m²) sise 100 rue de Lille à TOURCOING
57	20/02/2023	Vente Recette	Direction de la Logistique		7 000,00 €	Aliénation de biens mobiliers: mise en vente de matériel de 9 véhicules via le dispositif de vente aux enchères du Domaine
58	22/02/2023	Marché Dépense	Société GROUPE MONITEUR	3 ans	1 800,00 € H.T	Marché 23.016 ayant pour objet la souscription d'un abonnement "Open data Gazette"
59	22/02/2023	Subvention Recette	Conseil Régional des Hauts-de-France		8 089 893,09 €	Convention afin de déterminer les modalités d'attribution de la subvention pour la rénovation du complexe sportif Léo Lagrange
60	23/02/2023	Convention Dépense	Valérie BELIN, Artiste plasticienne	23 mars 2023	500,00 € T.T.C	Conférence "Rencontre-discussion avec Valérie BELIN", dans le cadre de l'exposition "Valérie BELIN - L'incertaine beauté du monde"
61	23/02/2023	Convention Dépense	Nathalie DELBARD, Critique d'art et Professeur d'arts plastiques à l'Université de LILLE	23 mars 2023	300,00 € T.T.C	Conférence "Rencontre-discussion avec Valérie BELIN", dans le cadre de l'exposition "Valérie BELIN - L'incertaine beauté du monde"
62	23/02/2023	Convention Dépense	Tristan HEILI, Guide conférencier	2 avril 2023	300,00 € T.T.C	Conférence "Couleur et peintres malvoyants: peindre l'invisible" dans le cadre de l'exposition "Valérie BELIN - L'incertaine beauté du monde"
63	27/02/2023	Séances de supervision Dépense	Jennifer SHETTLE sise 72 rue Castermant à WATTRELOS (59150)		800,00 € T.T.C	Mise en place de séances de supervision pour Elisa FOULON, intervenante sociale rattachée au CADSAV
64	28/02/2023	Prestation Dépense	Médiathèque "La source" à RONCQ	2 mars 2023	136,00 € soit 17 places au tarif de 8,00 €	Rencontre artistique organisée par le Conservatoire à Rayonnement Départemental et achat de places pour le spectacle "Toutes les choses géniales"

65	01/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société CYRANO Hauts-de-France	à compter du 1er janvier 2023	Augmentation de 42 % (marché 20.030) Augmentation de 42,05 % (marché 20.031)	Avenant n°1 au marché 20.030 ayant pour objet la fourniture de papier de reprographie permanent blanc A4/A3 et au marché 20.031 ayant pour objet la fourniture de papier de reprographie permanent couleur A4/A3
66	01/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société FIRST STOP AYME	à compter du 1er janvier 2023	Augmentation globale de 19,30 % (marché 21.120) Augmentation globale de 16,79 % (marché 21.121)	Avenant n°1 au marché 21.120 ayant pour objet la fourniture de pneumatiques pour véhicules utilitaires et légers et au marché 21.121 ayant pour objet la fourniture et la pose de pneumatiques sur poids lourds
67	01/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société GENTY		27 565,32 € H.T	Avenant n°1 au marché 22.021 ayant pour objet des travaux pour le projet de restructuration et l'extension de la cuisine et du réfectoire pour l'école primaire Jules Ferry
68	03/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société AMBIANCE TP sise à HERLIES		485 927,27 € T.T.C	Avenant n°1 au marché 22.104 ayant pour objet la réhabilitation du complexe sportif Léo Lagrange. Lot 1 Voirie Réseau de Distribution (VRD)
69	03/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société SATELEC sise à TOURCOING		1 903 950,00 € T.T.C	Avenant n°1 au marché 22.113 ayant pour objet la réhabilitation du complexe sportif Léo Lagrange. Lot 9 courant fort/courant faible
70	03/03/2023	Marché Dépense	Société HUCK OCCITANIA sise RN126-Les Clauzolles à MAURENS SCOPONT (81470)		3 844,92 € H.T soit 4 613,90 € T.T.C	Marché 23.021 ayant pour objet la fourniture de filets de protection pour le rink hockey
71	06/03/2023	Vente Recette	MUba Eugène Leroy		39,00 € l'unité	Vente du catalogue "Valérie Belin - L'Incertaine beauté du monde"
72	07/03/2023	Avenant à une convention	Société ESPACEO SAS sise 2-4 rue Victor Noir à NEUILLY-SUR-SEINE (92521)			Avenant n°7 à la convention de concession d'une piscine de loisirs pour la Ville de TOURCOING
73	07/03/2023	Prestation Dépense	Lauren PIEKARSKI		4 000,00 € T.T.C	Mise en œuvre de la coordination du festival "Tour de chauffe"

74	07/03/2023	Résiliation marché	Société PROTEC STORES ALARME SARL sise 325 rue du Chêne Houpline à TOURCOING (59200)			Résiliation pour motif d'intérêt général du marché 20.106 ayant pour objet "Marché d'entretien, de dépannage et d'installation des systèmes anti-intrusion concernant les installations de détection intrusion et de contrôle d'accès"
75	09/03/2023	Aliénation Recette	Logistique		10 600,00 €	Aliénation de biens mobiliers: mise en vente de 9 véhicules via le dispositif en ligne de vente aux enchères du Domaine
76	10/03/2023	Avenant à une convention	Association Force de l'Ordre Moto Club Lille de Tourcoing Association Tourcoing Sports Aventure	jusqu'au 31 décembre 2024	gratuit	Mise à disposition de la salle (42m²) et occupation par moitié d'un garage (30 m²) en mutualisation
77	13/03/2023	Marché Dépense	Société GROUPE MONITEUR		5 400,00 € H.T sur 3 ans	Marché 23.016 ayant pour objet l'abonnement "Open data gazette". <i>Annule et remplace la décision du 22/02/2023 - DCPAJI 2023-0051</i>
78	13/03/2023	Convention de partenariat Dépense	La Manivelle Théâtre sise à WASQUEHAL	du 17 au 21 avril 2023	3 480,00 € T.T.C + 15,25 €/repas + 60,00 €/nuitée	Stage dans le cadre de la formation des étudiants en art dramatique du Conservatoire à Rayonnement Départemental
79	14/03/2023	Avenant d'un marché	Société DE ALZUA sise à LILLE		Sans impact financier	Avenant n° 2 au marché 21.082 ayant pour objet la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du complexe sportif Léo Lagrange
80	15/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	SARL Marcel Van Henis sise 256 rue de l'Yser à TOURCOING (59200)		2 535,30 € H.T soit 3 042,36 € T.T.C	Avenant n° 1 au marché de travaux ayant pour objet le projet de restructuration et d'extension de la cuisine et du réfectoire pour l'école primaire Jules Ferry de TOURCOING. Lot 3: menuiseries extérieures et intérieures
81	15/03/2023	Convention d'occupation	Association Centre de Planification et d'Education Familiale		gratuit	Mise à disposition des locaux sis 30 avenue Jean Millet à TOURCOING

82	15/03/2023	Mise à disposition	Association "Santélyls - Pôle Prévention Education et Promotion Santé" sise Parc Eurasanté - 351 rue Ambroise Paré à LOOS (59120), représentée par Karine NEUT, Directrice Générale	10 janvier au 17 octobre 2023	gratuit	Mise à disposition de la salle sportive de l'Epidème sise rue de la Fonderie à TOURCOING
83	15/03/2023	Convention d'occupation	Association Farfadets & Compagnie sise 257/734 rue du Flocon à TOURCOING (59200) représentée par Daniel VILLEBASSE, Président		gratuit	Occupation du hall d'entrée et des sanitaires de l'école élémentaire BONNOT sise 10 rue d'Austerlitz à TOURCOING (59200)
84	15/03/2023	Avenant d'un marché	Société APAVE EXPLOITATION France sise 6 rue du Général Audran à COURBEVOIE Cedex (92412)			Avenant n° 1 autorisant le transfert du marché 19.010 ayant pour objet "Vérification des appareils de cuisson"
85	15/03/2023	Formation Dépense	Institut de Formation pour le Renouveau de la Vie Politique (IFRPV), Tous Politiques! sise 68 rue du Rocher à PARIS (75008)	18 mars 2023	900,00 € T.T.C	Formation intitulée "Femmes politiques - travailler son leadership et faire entendre sa voix"
86	16/03/2023	Marché Dépense	Association ANGLE INTERM'AIDE RTVL	12 mois	40 000,00 € H.T	Convention de partenariat 23.032 ayant pour objet la mise à disposition de salariés par l'association
87	17/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société SAS SATELEC sise 59 Chaussée Marcelin Berthelot à TOURCOING (59200)		1 667 118,34 € H.T	Avenant n° 4 au marché de travaux ayant pour objet "Marché global de performance-modernisation, exploitation et gestion éclairage public"
88	17/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société PROLIANS BOSSU CUVELIER sise 326 rue de Berzin - FRETIN CS 50357 à LESQUIN Cedex (59813)		90 000,00 € maximum annuel	Avenant n°1 au marché 22.116 ayant pour objet l'achat de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Ville de TOURCOING. Lot 2 Vêtements et EPI Services Techniques
89	20/03/2023	Subvention Recette	Préfecture du Nord		8 205 400,00 €	Demande de subvention au titre de la "Dotation Politique de la Ville" (DPV) pour des opérations d'investissements

90	23/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société DALKIA		16 518 602,54 € H.T	Avenant n° 10 au marché 18.091 ayant pour objet l'exploitation des installations de chauffage, froid, ventilation, de production d'eau chaude sanitaire, traitement des eaux, télégestion avec fourniture d'énergie et services associés pour la Ville de TOURCOING
91	23/03/2023	Mise à disposition	SCCV Express sis 183 rue de Menin - Parc de l'Innovation à MARQUETTE-LEZ-LILLE (59520)	du 1er avril au 31 décembre 2023		Avenant de prolongation à la convention ayant pour objet les locaux sis 11 place Sémard à TOURCOING Bâtiment gare - rez-de-chaussée du pavillon LILLE
92	27/03/2023	Marché Dépense	Le Centre Français d'exploitation du droit de Copie		5 500,00 € H.T soit 6 050,00 € T.T.C	Marché 23.051 ayant pour objet les droits attachés à l'utilisation professionnelle sous forme de copies numériques de publications ou œuvres protégées
93	27/03/2023	Avenant d'un marché Dépense	Société MAZZOLINI		4 458,36 € H.T	Avenant n°1 au marché 22.020 ayant pour objet le gros œuvre étendu dans le cadre du marché de travaux pour le projet de restructuration et l'extension de la cuisine et du réfectoire pour l'école primaire Jules Ferry de TOURCOING
94	27/03/2023	Bail commercial Dépense	Société SCI LA SCALA, société civile immobilière sise 15 rue de Tournai à TOURCOING (59200)		2 000,00 €	Location d'un local à usage de restaurant (190 m²) ainsi qu'une cave (15 m²)
95	27/03/2023	Mise à disposition	Département du Nord sis 51 rue Gustave Delory à LILLE Cédex (59047)	à compter du 1er mars 2023 reconduction tacite 12 ans au total soit jusqu'au 28 février 2035	gratuit	Convention de mise à disposition de bureaux et hall d'accueil (119,76 m²) sis 11 rue du Docteur Dewyn, pôle petite enfance Simone Veil
96	27/03/2023	Prestation de service Dépense	Direction du Rayonnement Culturel de TOURCOING en partenariat avec le Grand Mix	14 juin 2023	2 110,00 € T.T.C	Concert de Grand Blanc à la maison Folie hospice d'Havré

97	27/03/2023	Formation Dépense	CEDIS sis 3-5 rue de Vincennes à MONTREUIL (93100)	7 avril 2023	800,00 € T.T.C	Formation intitulée "Conforter l'exercice de son mandat et envisager ses perspectives" pour Jonathan JANSSENS, Conseiller municipal
98	27/03/2023	Formation Dépense	CEDIS sis 3-5 rue de Vincennes à MONTREUIL (93100)	15 avril 2023	550,00 € T.T.C	Formation intitulée "Savoir rédiger un discours percutant" pour Jonathan JANSSENS, Conseiller municipal
99	28/03/2023	Protection fonctionnelle	Jordan TROGNON	24 février 2023		Accorder à l'Agent la protection fonctionnelle pour outrages sur personne dépositaire de l'autorité pulbique dont il a été victime. Représenté par Maître MASSON, Avocat au Barreau de LILLE
100	28/03/2023	Signature protocole transactionnel Dépense	EMA Paysage et Urbanisme environnemental sise 52 rue du Cœur Joyeux à TOURCOING (59200)		1 444,47 € H.T	Protocole transactionnel
101	28/03/2023	Formation Dépense	CEDIS sis 3-5 rue de Vincennes à MONTREUIL (93100)	7 avril 2023	800,00 € T.T.C	Formation intitulée "Savoir rédiger un discours percutant" pour Katy VULYSTEKER, Conseillère municipale
102	28/03/2023	Formation Dépense	CEDIS sis 3-5 rue de Vincennes à MONTREUIL (93100)	15 avril 2023	550,00 € T.T.C	Formation intitulée "Conforter l'exercice de son mandat et envisager ses perspectives" pour Katy VULYSTEKER, Conseillère municipale
103	29/03/2023	Marché				Déclaration sans suite de la consultation du marché 23.008 ayant pour objet l'achat de postes de travail et de périphériques associés pour la Ville et le CCAS pour motif d'intérêt général
104	29/03/2023	Formation Dépense	Université Fédérale Toulouse (Médiad'OC) sise 41 Allées Jules Guesde à TOULOUSE (31013)	11 avril 2023	100,00 € T.T.C	Inscription d'un agent municipal à la formation intitulée "Qu'est-ce que le patrimoine ? Histoire, Conservation et valorisation"

105	30/03/2023	Marché Dépense	Société PREVENTEC Société 2TD		100 000,00 € H.T maximum (marché 23.023) 50 000,00 € H.T maximum (marché 23.024)	Marchés 23.023 et 23.024 ayant pour objet la mission de contrôle technique et la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de niveau III dans les divers bâtiments communaux de la Ville de TOURCOING
106	30/03/2023	Marché Dépense	Société INETUM SOFTWARE France sise 7 rue Touzet Gaillard à SAINT- OUEN (93400)		24 695,00 € H.T	Marché 23.025 ayant pour objet la maintenance du progiciel ASTRE
107	30/03/2023	Convention d'occupation	Centre social Boilly	3 ans renouvelable à compter du 1er janvier 2022	gratuit	Convention d'occupation de l'immeuble 1 rue de l'Epidème
108	30/03/2023	Mise à disposition	Association Centre social Boilly	2 ans renouvelable jusqu'au 31 décembre 2024	gratuit	Mise à disposition du 18 rue de la Fonderie pour la mise en place de la halte-garderie Jean Lamarque
109	31/03/2023	Marché Dépense	Société ENGIE sise 1 place Samuel Champlin à COURBEVOIE (92400)			Marché 23.052 ayant pour objet la fourniture et l'acheminement de l'électricité et des services associés ELEC 3 FLEX - UGAP
110	31/03/2023	Marché Dépense	Agence Nicolas GROULT sise 7 Place Halpern à PARIS (75005)		43 250,00 € H.T	Marché 23.018 ayant pour objet la conception et le suivi de l'exposition "Les Impressionnistes" au musée MUba Eugène Leroy
111	03/04/2023	Convention Dépense	Association Ensemble Orchestral 41 représentée par les artistes du Labo'son		6 477,00 € T.T.C	Semaine dédiée aux cuivres dans le cadre de la formation des élèves inscrits en classes de cuivres et formation musicale
112	03/04/2023	Contrat de prestation Dépense	Mister P (Thomas ALLAERT), Artiste	du 2 mars au 31 juillet 2023	2 400,00 € T.T.C	Ateliers de découverte de la démarche artistique de Mister P, pendant la durée de l'exposition sur le Street Art, à la Maison Folie hospice d'Havré

113	03/04/2023	Contrat de prestation Dépense	Kelu ABSTRACT (Luc DOIGNIES)	du 2 mars au 31 juillet 2023	2 400,00 € T.T.C	Ateliers de découverte de la démarche artistique de Kelu ABSTRACT, pendant la durée de l'exposition sur le Street Art, à la Maison Folie hospice d'Havré
114	04/04/2023	Marché Dépense	Association JANNAT	3 et 4 juin 2023	435,00 € H.T	Marché 23.041 ayant pour objet un atelier "Le potager musical - confection d'un kazou en sureau" dans le cadre de l'évènement "Tourcoing se met au vert"
115	04/04/2023	Marché Dépense	Centre Equestre à WAMBRECHIES	3 et 4 juin 2023	2 085,31 € H.T	Marché 23.042 ayant pour objet des balades à poneys dans le cadre de l'évènement "Tourcoing se met au vert"
116	04/04/2023	Marché Dépense	La Compagnie Les Fous de la Joie	3 et 4 juin 2023	800,00 € H.T	Marché 23.043 ayant pour objet un spectacle clownesque déambulatoire dans le cadre de l'évènement "Tourcoing se met au vert"
117	04/04/2023	Marché Dépense	La Compagnie Sac à DèS	3 et 4 juin 2023	1 220,00 € H.T	Marché 23.044 ayant pour objet l'animation "Jeux en bois" dans le cadre de l'évènement "Tourcoing se met au vert"
118	04/04/2023	Marché Dépense	Le Collectif de l'Astragale	3 et 4 juin 2023	790,00 € H.T	Marché 23.045 ayant pour objet un spectacle déambulatoire "Alfred DUCOMCOMBRE" dans le cadre de l'évènement "Tourcoing se met au vert"
119	04/04/2023	Marché Dépense	Association Etiquette et Nature	3 et 4 juin 2023	1 100,00 € H.T	Marché 23.046 ayant pour objet des ateliers "Fabrication de sifflets en sureau, préparation et dégustation de limonade de sureau, confection de beignets de sureau, d'une tisane aux fleurs de sureau et réalisation d'un terrarium" dans le cadre de l'évènement "Tourcoing se met au vert"
120	04/04/2023	Marché Dépense	Florence FERLA, Artiste plasticienne	3 et 4 juin 2023	850,00 € H.T	Marché 23.047 ayant pour objet des ateliers "Création de 2 sujets en 3D" dans le cadre de l'évènement "Tourcoing se met au vert"

121	04/04/2023	Marché Dépense	Association Strawberry Prod	3 et 4 juin 2023	900,00 € H.T	Marché 23.048 ayant pour objet l'animation "Quator musical" dans le cadre de l'évènement "Tourcoing se met au vert"
122	04/04/2023	Convention d'occupation	Centre Social de la Bourgogne sis 24 rue Roger Salengro à TOURCOING (59200)	à effet rétroactif à compter du 1er janvier 2022 pour une période de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans	gratuit	Occupation pour l'organisation d'activités éducatives et culturelles, de services en direction des habitants du quartier et notamment des familles
123	04/04/2023	Aliénation Recette	Logistique		5 400,00 €	Aliénation de biens mobiliers - décision de mise en vente de matériel divers - Peugeot Partner - Renault: Twingo, Master et Kangoo
124	06/04/2023	Contrat de prestation Dépense	La Manivelle Théâtre	28 avril 2023	2 385,69 € T.T.C	Spectacle "La nuit Électrique" dans le cadre de "Tréto XXL, même pas peur!"
125	06/04/2023	Contrat de prestation Dépense	La Compagnie Imaginaire	29 avril 2023	2 947,60 € T.T.C	Spectacle "Waouh" dans le cadre de "Tréto XXL, même pas peur!"
126	06/04/2023	Contrat de prestation Dépense	La Compagnie Le Pouillailler	5 avril 2023	3 749, 60 € T.T.C	Spectacle "Cornebidouille" dans le cadre de "Tréto XXL, même pas peur!"
127	08/04/2023	Mise à disposition	MUba Eugène Leroy au profit de l'Association Culturelle Tourquennoise	11 avril 2023	gratuit	Mise à disposition des différents espaces pour un récital Violoncelle- Accordéon "Im Volkston: voyage autour des musiques d'Europe" avec Pauline BARTISSOL et Vincent LHERMET
128	08/04/2023	Mise à disposition	MUba Eugène Leroy au profit de l'Association Tourquennoise Elan Culture Qualité de Vie (ASTECQ)	15 avril 2023	gratuit	Mise à disposition du MUba Eugène Leroy pour l'assemblée générale de l'ASTECQ
129	11/04/2023	Mise à disposition	Abdelkader BELFATMI sis 944 avenue de la République à MARCQ- EN-BAROEUL (59700)		gratuit	Mise à disposition avant cession du 15 rue Charles Wattine
130	11/04/2023	Aliénation Recette	Logistique		2 540,00 €	Aliénation de biens mobiliers - décision de mise en vente de matériel divers (horodateur solaire, armoire métallique, auto-laveuses...)

131	12/04/2023	Subvention Recette	Département du Nord		2 500 000,00 €	Projets Territoriaux Structurants (PTS) 2023-2024 pour les projets de construction, de rénovation et de mise en conformité : salle polyvalente/ Maison des associations, nouvelle Médiathèque Grand Place
132	14/04/2023	Marché Dépense	Anne-Cécile DUBOCAGE et Marion OLIVIER, entrepreneures		6 000,00 € H.T	Marché 23.055 ayant pour objet la traduction en langue des signes, pour un agent de la Ville de TOURCOING (20 réunions de 2h)
133	14/04/2023	Convention d'occupation	Association société de Bourles à l'étaque "L'exposition" sise 27 rue de Strasbourg à TOURCOING	du 30 mars au 31 juillet 2023	gratuit	Mise à disposition d'un local (9m²) sis 27 rue de Strasbourg à TOURCOING
134	14/04/2023	Mise à disposition	Association 50° Nord 30° Est - Pôle arts visuels Hauts-de-France et Territoires	28 mars 2023 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction sans excéder 9 ans	gratuit	Mise à disposition de locaux sis 36 bis rue des Ursulines à TOURCOING
135	17/04/2023	Mise à disposition	Centre Communal d'Action Sociale de TOURCOING	3 ans renouvelable à compter du 1er janvier 2023, pour une durée maximale de 12 ans	gratuit	Mise à disposition d'emplacements pour l'implantation de distributeurs de protections hygiéniques: accueil de l'Hôtel de Ville, Maison de Justice et du Droit, La Station et La Maison des Services Orions Pont Rompu
136	17/04/2023	Protocole transactionnel	SCI La Scala sise 15 rue de Tournai à TOURCOING	février 2023	2 350,00 € T.T.C	Protocole transactionnel relatif à la non contractualisation d'un nouveau bail commercial avec l'acquéreur évincé, suite à la cession du fonds de commerce du Basilico & Co
137	17/04/2023	Protocole transactionnel	SCI La Scala sise 15 rue de Tournai à TOURCOING	du 1er mars au 7 avril 2023 inclus	2 898,40 € T.T.C	Protocole transactionnel relatif à la non contractualisation d'un nouveau bail commercial avec l'acquéreur évincé, suite à la cession du fonds de commerce du Basilico & Co

138	18/04/2023	Acquisition par voie de préemption Dépense	Abdulkader ZAZA et Fatima EL BAGNANI		157 000,00 €	Acquisition de l'immeuble sis 22 rue Saint Jacques à TOURCOING
139	24/04/2023	Protection fonctionnelle	Myriam HADDOU	6 mars 2023		Accorder à l'Agent la protection fonctionnelle pour harcèlement moral, propos ou comportements répétés ayant pour objet ou effet une dégradation des conditions de travail pouvant attenter aux droits, à la dignité, à la santé ou à l'avenir professionnel d'autrui dont elle a été victime. Représentée par Maître MASSON, Avocat au Barreau de LILLE
140	24/04/2023	Avenant d'un marché	Société SARL GUIDEZ sise 191 rue de la Latte Prolongée à RONCQ (59223)			Avenant n° 1 au marché de travaux ayant pour objet "Projet de restructuration et extension de la cuisine et du réfectoire pour l'école primaire Jules Ferry de TOURCOING Lot 4 : Électricité courants forts et faibles
141	24/04/2023	Subvention Recette	Métropole Européenne de LILLE		410 000,00 €	Demande de subvention au titre du fonds de concours pour la transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal, pour le projet "Marché global de performance énergétique"
142	24/04/2023	Marché Dépense	France Environnement		40 392,89 € H.T	Marché 23.060 ayant pour objet la création d'une aire de jeux au square Dierickx
143	24/04/2023	Indemnité Dépense	Société Euro Chimie Industrie		13 129,56 € T.T.C	Versement d'une indemnité au titre des surcoûts subis relatif au marché 2020.01 ayant pour objet des fournitures de produits et de matériels d'entretien et de produits à usage unique. Lot 4 : fournitures à usage unique
144	24/04/2023	Mise à disposition Recette	Vincent LEDOUX, Député de la 10ème circonscription du Nord	du 1er mars 2023 jusqu'à expiration du mandat	se référer à la décision du 21 novembre 2022	Mise à disposition d'un bureau (25,3 m²) sis au 1er étage de l'Hôtel de Ville de TOURCOING

145	25/04/2023	Avenant d'un marché Recette	Société OVALYS sise 76 rue d'Austerlitz à TOURCOING (59200)		600,00 €	Avenant n° 1 au marché 20.068 ayant pour objet "Livraison, installation et exploitation de distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et alimentations légères"
146	28/04/2023	Prestation Recette	Société KEOLIS Lille Métropole sise 276 avenue de la Marne Château Rouge à MARCQ-EN- BAROEUL		25 000,00 €	Prestation de mécénat dans le cadre de l'exposition "Valérie BELIN" au MUba Eugène LEROY
147	28/04/2023	Aliénation de biens immobiliers Recette	Logistique		8 550,00 €	Vente aux enchères de matériels inutilisés (gerbeur, pont élévateur, épandeur, balayeuse...)

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 6

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022 -
BUDGET PRINCIPAL**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5
Vu l'instruction comptable et budgétaire M57

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 Le Compte Financier Unique 2022 a été présenté sans que l'autofinancement prévisionnel soit réalisé.

Les résultats de l'exercice s'élèvent à :

▪ **Section d'investissement :**

Le montant des dépenses s'élève à :	32 900 772,07 €
Le montant des recettes s'élève à :	32 987 745,56 €
Soit un résultat de l'exercice de :	+ 86 973,49 €
Résultat antérieur :	- 3 028 515,73 €
Résultat cumulé :	- 2 941 542,24 €

▪ **Restes à réaliser :**

Dépenses :	9 038 769,56 €
Recettes :	3 746 954,00 €
Solde :	- 5 291 815,56 €

▪ **Section de fonctionnement :**

Le montant des dépenses s'élève à :	121 267 045,31 €
Le montant des recettes s'élève à :	129 532 415,45 €
Soit un résultat de l'exercice de :	+ 8 265 370,14 €
Résultat antérieur :	+ 6 107 090,32 €
Résultat cumulé :	+ 14 372 460,46 €

En tenant compte de ces résultats et du solde des restes à réaliser, il est proposé au conseil municipal

- D'affecter le résultat comme suit :

- 8 233 357,80 € pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- 6 139 102,66 € pour financer le Budget 2023.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil

Adhère aux propositions ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,

Certifié conforme,

Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256401-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 7

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierrick DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022 -
BUDGET ANNEXE RESTAURATION
MUNICIPALE**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L2311-5
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Conformément aux dispositions de la M57, le Compte Financier Unique 2022 a été
présenté sans que l'autofinancement prévisionnel soit réalisé.

Les résultats de l'exercice s'élèvent à :

▪ **Section d'investissement :**

Le montant des dépenses s'élève à :	0,00 €
Le montant des recettes s'élève à :	0,00 €
Soit un résultat de l'exercice de :	0,00 €
Résultat antérieur :	+ 3 557,18 €
Résultat cumulé :	+3 557,18 €

▪ **Restes à réaliser :**

Dépenses :	71 125,24€
Recettes :	0,00 €
Solde :	- 71 125,24 €

▪ **Section de fonctionnement :**

Le montant des dépenses s'élève à :	106 627,62 €
Le montant des recettes s'élève à :	100 830,28 €
Soit un résultat de l'exercice de :	- 5 797,34 €
Résultat antérieur :	- 46 888,79 €
Résultat cumulé :	- 52 686,13 €

En tenant compte de ces résultats et du solde des restes à réaliser, il est proposé au conseil municipal :

- De prévoir une participation du budget principal à hauteur de 52 686,13 € afin de financer ce budget.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256403-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 8

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022 -
BUDGET ANNEXE LOCATION DES
IMMOBILISATIONS**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Conformément aux dispositions de la M57, le Compte Financier Unique 2022 a été
présenté sans que l'autofinancement prévisionnel soit réalisé.

Les résultats de l'exercice s'élèvent à :

▪ **Section d'investissement :**

Le montant des dépenses s'élève à :	290 271,56€
Le montant des recettes s'élève à :	0,00 €
Soit un résultat de l'exercice de :	- 290 271,56 €
Résultat antérieur :	- 1 916 415,78 €
Résultat cumulé :	- 2 206 687,34 €

▪ **Restes à réaliser :**

Dépenses :	0,00 €
Recettes :	0,00 €
Solde :	0,00 €

▪ **Section de fonctionnement :**

Le montant des dépenses s'élève à :	120 371,38 €
Le montant des recettes s'élève à :	137 926,49 €
Soit un résultat de l'exercice de :	17 555,11 €
Résultat antérieur :	- 100 804,70 €
Résultat cumulé :	- 83 249,59 €

En tenant compte de ces résultats et du solde des restes à réaliser, il est proposé au conseil municipal :

- De prévoir une participation du budget principal à hauteur de 83 249,59 €, afin de financer ce budget.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256402-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 9

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

AFFECTATION DE SUBVENTION N°6

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**

Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, toute autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil défini par décret, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie. Ce seuil a été fixé à 23 000 euros par an par le décret n°2001-495 du 6 juin 2001. En dessous de ce seuil annuel, la signature d'une convention n'est pas obligatoire, mais elle reste évidemment possible.

Le contenu de la convention est également encadré par la loi, elle doit obligatoirement prévoir trois mentions : l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter ces propositions d'affectation de subvention comme suit :

Section d'investissement – chapitre 204

Structure bénéficiaire	Objet	Montant
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires	Halle commerciale NPRU Bourgogne	130 000€
Maison de l'eau de la pêche et de la nature	Transformation bassin parc de l'Yser	30 000€
Total		160 000 €

Section de fonctionnement – chapitre 65

Structure bénéficiaire	Objet	Montant
Centre Social Marlière Croix-Rouge	Accueil Collectif de Mineurs	11 451 €
Centre Social Boilly	Accueil Collectif de Mineurs	12 791 €
Association de gestion des centres socioculturels de Belencontre et de Phalempins	Accueil Collectif de Mineurs	8 769 €
Total		33 011 €

- autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération, et notamment les conventions réglant les modalités financières entre la ville et les structures figurant ci-dessus.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256772-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 10

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET
PRINCIPAL**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

L'adoption de décisions modificatives permet l'ouverture de crédits nouveaux en dépenses et en recettes au cours de l'exercice. Faisant partie intégrante du budget, elles doivent être présentées en respectant la maquette réglementaire applicable au budget. Toutefois, le document budgétaire ne doit reproduire que les pages de la maquette impactées par les nouvelles autorisations, y compris les annexes conformément à l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales.

Les décisions modificatives qui peuvent être votées en cours d'année résultent des virements de crédits nécessaires, de l'emploi de recettes non prévues au budget primitif ou de dépenses ou recettes nouvelles à y inscrire.

Ainsi, de nouvelles dépenses et de recettes survenues postérieurement au vote du budget primitif 2023 invitent le Conseil municipal à procéder à la première modification du budget de l'année.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération n° 5 en date du 11 avril 2023 adoptant le budget primitif 2023 de la ville de Tourcoing ;

Considérant les nouvelles dépenses devenues nécessaires à savoir notamment : 130 000 euros pour le versement d'une subvention à l'ANCT (Agence Nationale Cohésion des Territoires) dans le cadre de la création de la Halle commerciale de la Bourgogne ; une subvention de 30 000 euros pour le versement d'une subvention au profit de l'association de l'eau, de la pêche et de la nature pour la transformation du bassin parc de l'Yser ; 16 260,42 euros pour l'acquisition d'un droit de logiciel pour les passeports ;

Considérant la perception d'une participation supplémentaire de la ville de Neuville-en-Ferrain dans le cadre de la mutualisation des repas pour un montant de 58 784 euros ;

Considérant la nécessité de modifier le budget primitif ;

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- D'adopter la Décision Modificative (DM) numéro 1 du Budget Principal 2023 conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256966-BF-1-1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TOURCOING (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590599300014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	39
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	44
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

52

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	28 020,00	28 020,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	28 020,00	28 020,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	64 178,00	64 178,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	64 178,00	64 178,00

TOTAL DU BUDGET (4)	92 198,00	92 198,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	2 723 424,33	0,00	6 508,00	0,00	2 729 932,33
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	5 163 681,35	0,00	160 000,00	0,00	5 323 681,35
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	25 567 996,17	0,00	-161 008,00	0,00	25 406 988,17
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	474 822,71	0,00	0,00	0,00	474 822,71
Total des dépenses d'équipement		33 929 924,56	0,00	5 500,00	0,00	33 935 424,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 200 660,20	0,00	0,00	0,00	18 200 660,20
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	22 520,00	0,00	22 520,00
Total des dépenses financières		18 200 660,20	0,00	22 520,00	0,00	18 223 180,20
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	76 140,00	0,00	0,00	0,00	76 140,00
Total des dépenses réelles d'investissement		52 206 724,76	0,00	28 020,00	0,00	52 234 744,76

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	328 900,00		0,00	0,00	328 900,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		328 900,00		0,00	0,00	328 900,00

TOTAL	52 535 624,76	0,00	28 020,00	0,00	52 563 644,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 941 542,24

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 505 187,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	10 796 954,00	0,00	0,00	0,00	10 796 954,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	14 922 985,20	0,00	0,00	0,00	14 922 985,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		25 719 939,20	0,00	0,00	0,00	25 719 939,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 880 000,00	0,00	0,00	0,00	1 880 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	8 233 357,80	0,00	0,00	0,00	8 233 357,80
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	6 036,00	0,00	6 036,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	3 100 000,00
Total des recettes financières		18 213 357,80	0,00	6 036,00	0,00	18 219 393,80
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	76 140,00	0,00	0,00	0,00	76 140,00
Total des recettes réelles d'investissement		44 009 437,00	0,00	6 036,00	0,00	44 015 473,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 652 502,00		21 984,00	0,00	5 674 486,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 815 228,00		0,00	0,00	5 815 228,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 467 730,00		21 984,00	0,00	11 489 714,00

TOTAL	55 477 167,00	0,00	28 020,00	0,00	55 505 187,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	55 505 187,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

11 160 814,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	23 207 094,00	0,00	2 773,58	0,00	23 209 867,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	71 690 894,00	0,00	1 000,00	0,00	71 691 894,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	22 960 213,00	0,00	8 420,42	0,00	22 968 633,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		117 858 201,00	0,00	12 194,00	0,00	117 870 395,00
66	Charges financières	3 340 000,00	0,00	0,00	0,00	3 340 000,00
67	Charges spécifiques (4)	40 200,00	0,00	30 000,00	0,00	70 200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	30 000,00		0,00	0,00	30 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		121 268 401,00	0,00	42 194,00	0,00	121 310 595,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	5 652 502,00		21 984,00	0,00	5 674 486,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 815 228,00		0,00	0,00	5 815 228,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 467 730,00		21 984,00	0,00	11 489 714,00

TOTAL	132 736 131,00	0,00	64 178,00	0,00	132 800 309,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	132 800 309,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 584 669,00	0,00	0,00	0,00	4 584 669,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 789 479,00	0,00	0,00	0,00	18 789 479,00
731	Fiscalité locale	50 190 299,34	0,00	0,00	0,00	50 190 299,34
74	Dotations et participations (4)	52 042 689,00	0,00	64 178,00	0,00	52 106 867,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	440 992,00	0,00	0,00	0,00	440 992,00
Total des recettes de gestion courante		126 248 128,34	0,00	64 178,00	0,00	126 312 306,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		126 268 128,34	0,00	64 178,00	0,00	126 332 306,34

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	328 900,00		0,00	0,00	328 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		328 900,00		0,00	0,00	328 900,00

TOTAL	126 597 028,34	0,00	64 178,00	0,00	126 661 206,34

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 139 102,66

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	132 800 309,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	11 160 814,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 500,00		5 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 008,00	0,00	1 008,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	160 000,00	0,00	160 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-161 008,00	0,00	-161 008,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	22 520,00	0,00	22 520,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		28 020,00	0,00	28 020,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 020,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 773,58		2 773,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 000,00		1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	8 420,42	0,00	8 420,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		21 984,00	21 984,00
Dépenses de fonctionnement – Total		42 194,00	21 984,00	64 178,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	64 178,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	6 036,00	0,00	6 036,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		21 984,00	21 984,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	6 036,00	21 984,00	28 020,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 020,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	64 178,00		64 178,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	64 178,00	0,00	64 178,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	64 178,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	52 535 624,76	0,00	0,00	28 020,00	0,00	0,00	28 020,00	28 020,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 286 932,84	0,00	0,00	1 008,00	0,00	0,00	1 008,00	1 008,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	2 621 655,35	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
21 Immobilisations corporelles	23 367 802,84	0,00	0,00	-161 008,00	0,00	0,00	-161 008,00	-161 008,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	468 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	5 185 533,53	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
Total des dépenses d'équipement	33 929 924,56	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 200 660,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	22 520,00	0,00	0,00	22 520,00	22 520,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	18 200 660,20	0,00	0,00	22 520,00	0,00	0,00	22 520,00	22 520,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	76 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	52 206 724,76	0,00	0,00	28 020,00	0,00	0,00	28 020,00	28 020,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	328 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	328 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	28 020,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		47 243 809,20	0,00	28 020,00	0,00	28 020,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 796 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	14 922 985,20	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		25 719 939,20	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 880 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	6 036,00	0,00	6 036,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 980 000,00	0,00	6 036,00	0,00	6 036,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	76 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		35 776 079,20	0,00	6 036,00	0,00	6 036,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 652 502,00		21 984,00	0,00	21 984,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	5 815 228,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 467 730,00		21 984,00	0,00	21 984,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00

Affectation au compte 1068 (9)	0,00

Total des recettes d'investissement cumulées	28 020,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		52 535 624,76	0,00	0,00	28 020,00	0,00	0,00	28 020,00	28 020,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 286 932,84	0,00	0,00	1 008,00	0,00	0,00	1 008,00	1 008,00
2031	Frais d'études	1 947 521,50	0,00		1 008,00	0,00	0,00	1 008,00	1 008,00
2051	Concessions, droits similaires	339 411,34	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	2 621 655,35	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	387 000,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	273 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00		130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	46 268,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 915 387,15	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	23 367 802,84	0,00	0,00	-161 008,00	0,00	0,00	-161 008,00	-161 008,00
2111	Terrains nus	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	137 554,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	517 020,77	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	799 735,90	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	73 326,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	953 512,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	8 971 865,83	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	148 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 594 911,80	0,00		-160 000,00	0,00	0,00	-160 000,00	-160 000,00
2138	Autres constructions	836 594,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 291 493,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	186 747,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	44 318,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	50 052,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 947 484,88	0,00		-1 008,00	0,00	0,00	-1 008,00	-1 008,00
21611	Biens sous-jacents	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	35 865,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	964 553,90	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	56 772,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	109 322,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	105 627,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	206 217,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2186	Cheptel	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 299 626,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	468 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	468 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	5 185 533,53	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
Total des dépenses d'équipement		33 929 924,56	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	18 200 660,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	800 660,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 400 000,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	22 520,00	0,00	0,00	22 520,00	22 520,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00		22 520,00	0,00	0,00	22 520,00	22 520,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		18 200 660,20	0,00	0,00	22 520,00	0,00	0,00	22 520,00	22 520,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	76 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541101	TX POUR COMPTE DE TIERS DEPENSE	76 140,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		52 206 724,76	0,00	0,00	28 020,00	0,00	0,00	28 020,00	28 020,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	328 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	28 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	600,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	26 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		328 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
200101	INFORMATIQUE BUREAUTIQUE		9 460 861,75	0,00	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00
200106	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC		23 136 442,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200106	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	D 12-LUM.UR 2012/1	7 402 917,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200401	PLAN SECTEUR PHALEMPINS BELENCONTRE		16 651 246,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201302	PLAN PATRIMOINE CULTUREL	D 13-PAT.CUL 2013/1	2 861 440,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201501	ADAP	D 15-ADAP 2015/1	342 105,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201503	POSTE DE POLICE MUNICIPALE	D 15-POSTEPM 2015/1	59 327,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201505	PLAN PATRIMOINE CULTUREL 15-20	D 15-CULT-20 2015/1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201506	QUADRILATERE DES PISCINES	D 15-QUADRIL 2015/1	12 603 899,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			65 790 176,31	0,00	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200106
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 12-LUM.UR 2012/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	7 402 917,23	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	113 039,40	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	113 039,40	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 289 877,83	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	6 975 895,93	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	313 981,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201302
LIBELLE : PLAN PATRIMOINE CULTUREL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 13-PAT.CUL 2013/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	2 861 440,04	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	83 440,92	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	83 440,92	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 777 999,12	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 777 999,12	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201501
LIBELLE : ADAP
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 15-ADAP 2015/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	342 105,84	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	25 283,36	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	25 283,36	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	316 822,48	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	203 359,86	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	110 497,59	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	671,08	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 293,95	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201503
LIBELLE : POSTE DE POLICE MUNICIPALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 15-POSTEPM 2015/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	59 327,91	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	59 327,91	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	59 327,91	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201505
LIBELLE : PLAN PATRIMOINE CULTUREL 15-20
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 15-CULT-20 2015/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201506
LIBELLE : QUADRILATERE DES PISCINES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 15-QUADRIL 2015/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	12 603 899,07	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	39 992,99	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	39 992,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	12 563 906,08	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	12 563 906,08	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200101
LIBELLE : INFORMATIQUE BUREAUTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 302 664,85	a 0,00	5 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 086 824,92	0,00	5 500,00	0,00
2031	Frais d'études	34 343,52	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 084,73	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 051 396,67	0,00	5 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 215 839,93	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	111 052,20	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	71 183,69	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	146 130,14	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	68 906,90	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	815 332,10	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 234,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		48 349,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	48 349,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	39 438,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 911,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 500,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200106
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		23 136 442,05	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 175 282,08	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 175 282,08	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 961 159,97	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	21 961 159,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		51 512,67	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 874,46	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 874,46	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 638,21	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	43 638,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200401
LIBELLE : PLAN SECTEUR PHALEMPINS BELENCONTRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 081 379,32	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 311 503,84	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 295 423,84	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 080,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 769 875,48	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 586 912,72	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	981 712,22	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 435 423,11	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	851 200,14	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 768 646,28	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	8 761,63	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 464,10	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 485,26	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	134 270,02	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		11 434 217,15	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 691 143,21	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 573 381,70	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 758 371,34	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 357 753,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 984 135,97	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	716 006,75	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	716 006,75	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 067,19	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	26 278,89	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	788,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		47 243 809,20	0,00	28 020,00	0,00	28 020,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 796 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 957 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 921 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	820 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 241 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	2 854 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	14 922 985,20	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	14 922 985,20	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		25 719 939,20	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 880 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	6 036,00	0,00	6 036,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	6 036,00	0,00	6 036,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 980 000,00	0,00	6 036,00	0,00	6 036,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	76 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		35 776 079,20	0,00	6 036,00	0,00	6 036,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	5 652 502,00		21 984,00	0,00	21 984,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	5 815 228,00		0,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	37 030,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	300 000,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 600 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	560 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	100 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	17 000,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	60 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 070 000,00		0,00	0,00	0,00
2816	Biens histo. et cult. - dépenses amorti.	8 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	532 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	60 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	350 000,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	110 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	90 000,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	50 000,00		0,00	0,00	0,00
28186	Cheptel	300,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	800 000,00		0,00	0,00	0,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	67 888,00		0,00	0,00	0,00
4816	Frais d'émission des emprunts	2 010,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 467 730,00		21 984,00	0,00	21 984,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		132 736 131,00	0,00	0,00	64 178,00	0,00	0,00	64 178,00	64 178,00
011	Charges à caractère général (4)	23 207 094,00	0,00	0,00	2 773,58	0,00	0,00	2 773,58	2 773,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	71 690 894,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	22 960 213,00	0,00	0,00	8 420,42	0,00	0,00	8 420,42	8 420,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		117 858 201,00	0,00	0,00	12 194,00	0,00	0,00	12 194,00	12 194,00
66	Charges financières	3 340 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	40 200,00	0,00		30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		3 410 200,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles		121 268 401,00	0,00	0,00	42 194,00	0,00	0,00	42 194,00	42 194,00
023	Virement à la section d'investissement	5 652 502,00			21 984,00	0,00		21 984,00	21 984,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	5 815 228,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 467 730,00			21 984,00	0,00		21 984,00	21 984,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	64 178,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II	
TOTAL		126 597 028,34	0,00	64 178,00	0,00	64 178,00
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 584 669,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 789 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	50 190 299,34	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	52 042 689,00	0,00	64 178,00	0,00	64 178,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	440 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		126 248 128,34	0,00	64 178,00	0,00	64 178,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		126 268 128,34	0,00	64 178,00	0,00	64 178,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	328 900,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		328 900,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	64 178,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	132 736 131,00	0,00	0,00	64 178,00	0,00	0,00	64 178,00	64 178,00
011	Charges à caractère général (5)	23 207 094,00	0,00	0,00	2 773,58	0,00	0,00	2 773,58	2 773,58
60611	Eau et assainissement	400 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	6 734 399,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 325 520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	41 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	273 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	407 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	7 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	169 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	121 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	162 177,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	259 704,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	799 880,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 825 920,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	54 852,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	298 712,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	10 525,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	256 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	460 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	45 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	96 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	462 465,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 782 360,00	0,00		-8 885,42	0,00	0,00	-8 885,42	-8 885,42
6161	Multirisques	493 342,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	169 500,00	0,00		3 234,00	0,00	0,00	3 234,00	3 234,00
6182	Documentation générale et technique	21 424,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	152 500,00	0,00		-575,00	0,00	0,00	-575,00	-575,00
6188	Autres frais divers	49 510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	5 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 690,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	53 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	320 875,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	950,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	24 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	251 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 049 899,00	0,00		9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6241	Transports de biens	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	81 211,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	32 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	120 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	142 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	6 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	29 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	204 756,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62873	Remb. frais au CCAS	101 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	23 032,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 299 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	151 431,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	71 690 894,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6218	Autre personnel extérieur	180 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	823 627,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	205 913,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	452 294,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	35 341 518,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 568 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	5 960 675,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	7 879 656,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois aidés	20 344,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	76 804,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 247 789,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 321 719,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	245 356,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	137 599,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	34 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	75 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	22 960 213,00	0,00	0,00	8 420,42	0,00	0,00	8 420,42	8 420,42
65131	Bourses	91 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65134	Aides	181 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	543 672,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	28 738,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	102 590,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	265 880,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 843 261,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	5 278 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	177 625,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	888 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	8 456 831,00	0,00		-10 000,00	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	63 200,00	0,00		16 260,42	0,00	0,00	16 260,42	16 260,42
65818	Autres	22 003,00	0,00		2 160,00	0,00	0,00	2 160,00	2 160,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	2 811 401,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	31 312,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		117 858 201,00	0,00	0,00	12 194,00	0,00	0,00	12 194,00	12 194,00
66	Charges financières	3 340 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6688	Autres	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	40 200,00	0,00		30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 200,00	0,00		30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		3 410 200,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles		121 268 401,00	0,00	0,00	42 194,00	0,00	0,00	42 194,00	42 194,00
023	Virement à la section d'investissement	5 652 502,00			21 984,00	0,00		21 984,00	21 984,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	5 815 228,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	5 708 300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
68126	Dot.amort. frais d'émission des emprunts	2 010,00			0,00	0,00		0,00	0,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	67 888,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6861	Dot. amort. primes rembourst obligations	37 030,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 467 730,00			21 984,00	0,00		21 984,00	21 984,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	873 436,25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	923 436,25
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-50 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		126 597 028,34	0,00	64 178,00	0,00	64 178,00
013	Atténuations de charges (4)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 584 669,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	233 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	141 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	622 551,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 298 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	242 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	581 418,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	23 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 789 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 977 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	2 211 766,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	205,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	50 190 299,34	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	45 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	1 399 999,34	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	92 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	52 042 689,00	0,00	64 178,00	0,00	64 178,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	16 610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741123	DSU des communes	22 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	3 551 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	1 022 363,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 350 259,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	137 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	36 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	455 000,00	0,00	58 784,00	0,00	58 784,00
74751	Participation GFP de rattachement	423 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	3 446 352,00	0,00	5 394,00	0,00	5 394,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	2 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	17 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	440 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	339 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	101 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		126 248 128,34	0,00	64 178,00	0,00	64 178,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		126 268 128,34	0,00	64 178,00	0,00	64 178,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	328 900,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	300 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	28 900,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		328 900,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BECUE DORIANE	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 11

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET
N°4 RESTAURATION MUNICIPALE**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

Il vous est proposé de bien vouloir adopter la Décision Modificative numéro 1 du Budget
Annexe Restauration Municipale 2023.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Christophe BLOMME et Coralie HUSSENET qui avait donné procuration
3 CONTRE	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 CONTRE	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023
Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023
Référence technique :

059-215905993-20230619-256907-BF-1-1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TOURCOING (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590599300980

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE TOURCOING RESTAURATION MUNICIPALE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	-34 126,00
+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 34 126,00
=			=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	0,00
+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=			=
Total de la section de fonctionnement (3)		0,00	0,00
TOTAL DU BUDGET (4)		0,00	0,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	108 051,00	0,00	0,00	0,00	108 051,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		108 051,00	0,00	0,00	0,00	108 051,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		108 051,00	0,00	0,00	0,00	108 051,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	108 051,00	0,00	0,00	0,00	108 051,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	108 051,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	58 967,82		0,00	0,00	58 967,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	11 400,00		0,00	0,00	11 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		70 367,82		0,00	0,00	70 367,82

TOTAL	104 493,82	0,00	-34 126,00	0,00	70 367,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	37 683,18

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	108 051,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

70 367,82

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	120 300,00	0,00	0,00	0,00	120 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	101,05	0,00	0,00	0,00	101,05
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		120 401,05	0,00	0,00	0,00	120 401,05
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		120 401,05	0,00	0,00	0,00	120 401,05

023	Virement à la section d'investissement (5)	58 967,82		0,00	0,00	58 967,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	11 400,00		0,00	0,00	11 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		70 367,82		0,00	0,00	70 367,82

TOTAL	190 768,87	0,00	0,00	0,00	190 768,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	52 686,13

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	243 455,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 001,00	0,00	0,00	0,00	87 001,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	156 454,00	0,00	0,00	0,00	156 454,00
Total des recettes de gestion courante		243 455,00	0,00	0,00	0,00	243 455,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		243 455,00	0,00	0,00	0,00	243 455,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	243 455,00	0,00	0,00	0,00	243 455,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	243 455,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	70 367,82	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	-34 126,00	0,00	-34 126,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	-34 126,00	0,00	-34 126,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	34 126,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	108 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	108 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	108 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	108 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		104 493,82	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
021	Virement de la section de fonctionnement	58 967,82		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	11 400,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		70 367,82		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)					34 126,00
Affectation au compte 1068 (9)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		108 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	108 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 074,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	95 976,76	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		108 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		108 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING RESTAURATION MUNICIPALE - DM (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		104 493,82	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		34 126,00	0,00	-34 126,00	0,00	-34 126,00
021	Virement de la section de fonctionnement	58 967,82		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	11 400,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 400,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 200,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 800,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		70 367,82		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		190 768,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	120 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	101,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		120 401,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		120 401,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	58 967,82			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	11 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 367,82			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
TOTAL		243 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		243 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		243 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		190 768,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	120 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	111 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	101,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	101,05	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		120 401,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		120 401,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	58 967,82			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	11 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	11 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING RESTAURATION MUNICIPALE - DM (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 367,82			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		243 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	87 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	156 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	156 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		243 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		243 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BECUE DORIANE	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 12

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**ABATTEMENT FISCAL SUR LA VALEUR
LOCATIVE DES 'LOFTS'**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**

Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

La Ville de TOURCOING a institué par délibération n° 4 du 09 janvier 2016 un abattement de 30 % appliquée à la valeur locative des locaux affectés à l'habitation, situés dans des immeubles collectifs issus de la transformation de locaux industriels ou commerciaux dénommés « lofts » sur le territoire de la commune comportant un ou plusieurs quartiers prioritaires à la politique de la Ville au sens de l'article 5 de la Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Il revient au Conseil Municipal de communiquer annuellement à l'Administration Fiscale avant le 1^{er} octobre, la liste des adresses des logements susceptibles d'être concernés pour l'établissement des impositions locales au titre de l'année 2024.

De nouvelles adresses peuvent être concernées et ajoutées à la liste arrêtée en 2022 pour la fiscalité 2023 qui en comptait 101.

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles 1518 A ter et 16398 A bis du Code Général des Impôts ;

Considérant la liste ci-annexée ;

- D'approuver la liste des adresses des locaux concernés par l'abattement de 30 % introduit par l'article 1518 A ter du Code Général des Impôts au titre des impositions de l'année 2024.
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à la porter à la connaissance de l'Administration Fiscale.

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023
Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023
Référence technique :

059-215905993-20230619-256687-DE-1-1

LISTE DES ADRESSES DES IMMEUBLES SUSCEPTIBLES D'ETRE CONCERNES
PAR L'ABATTEMENT

- 4 et 6 avenue Lafayette
- 31 rue du Sergent Bobillot
- 69 rue d'Austerlitz
- 85 rue d'Austerlitz
- 55 avenue Gustave Dron
- 105 rue de Lille
- 123 rue du Flocon
- 41 rue du Commandant Driant
- 96 rue de Paris
- 96 Bis rue de Paris
- 198 rue de Guisnes
- 1 rue des Palmiers – La Palmeraie
- 92 rue du Touquet – La Filature
- 47 rue de la Blanche Porte
- 300 Boulevard Gambetta
- La verrerie Soufflot – rue Soufflot
- 18 rue du Château
- Angle de la rue du Touquet et rue de l'Epine
- 296 Boulevard Gambetta
- 92 rue du Touquet
- 5 rue de Paris
- 44 rue des Piats
- 55 rue d'Austerlitz
- Résidence Dassonville – rue Jean Baptiste Lebas
- Les Patios de la Gare – 2 rue Louis Leloir
- 159 rue Winoc Chocqueel
- 25 Passage du Cachemire
- 94 rue de Paris
- 44 rue Eric de Bisschop
- 59 rue Jean-Baptiste Lebas
- 2 rue de Buenos Aires
- 94 – 96 rue de Tournai
- 20 rue du Blanc Seau
- 19 rue Duguay-Trouin
- 33 Ter rue d'Alsace
- 20 rue Saint Eloi
- 143 rue de Dunkerque
- 7 rue de la Malcense
- 128 Bis rue du Touquet
- 12 rue Monge
- 215 rue des Piats
- 23 rue de Bradford
- 58 rue de Verdun
- 32 rue du Tilleul
- 21 rue Duguay - Trouin

- 23 rue Duguay – Trouin
- 201 rue de la Malcense
- 343 rue du Chêne Houpline
- 19, 21 Bis et 21 Ter rue de Toulon
- 14 Passage du Cachemire
- 6 rue Henri Paris
- 71 C rue de l'Epine
- 81 rue de l'Epine
- 23 rue de Dunkerque
- 174 rue de Guisnes
- 129 rue de Dunkerque
- 79 rue de la Tossée
- 1 rue de Toulon
- 169 Chaussée Gramme
- 30 bis rue d'Orléans
- 13 rue Duguay Trouin
- 21 rue de Dunkerque
- 15 rue de la Fonderie
- 5 rue du Moulin1
- 38 rue de Paris
- 102 rue de Paris
- 99 rue du Pont de Neuville
- 41, rue Balzac
- 47, rue de Bradford
- 15, rue du Moulin
- 10, rue Monge
- 38, rue de Paris
- 39, rue Marcel Verfaillie
- 125, rue de Roncq
- 29, rue du Clinquet
- 39, rue des Cinq Voies
- 3, rue d'Havré – rue Léon Salembien
- 14, rue du Bus
- 18, rue du Bus
- 29, rue Pierre de Guethem
- 31 B, rue du Sergent Bobillot
- 71 B, rue de l'Epine
- 12 Bis, boulevard Gambetta
- Boulevard Constantin Descat – immeuble cadastré IM 445
- 140, rue Auber
- 10 au 16, rue d'Aire
- 14, rue Balzac
- 54, rue Dupuytren
- 23, rue de Gand
- 109, rue de Roubaix
- 109 Bis, rue de Roubaix
- 58 , rue de la Malcense
- 19, rue de Valenciennes

- 12 b, Boulevard Gambetta
- 93, rue de Guisnes
- 165, rue de Roncq
- 17 T, rue du Moulin
- 41 T, avenue de la Marne
- 40, rue de Bradford
- 47, rue de Bradford
- 102, rue de Paris

A compter de l'année fiscale 2024 :

- 91, rue d'Austerlitz
- **13 Ter, rue du Moulin**
- **43, 47 et 49, Passage de la Soie**

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 14

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022
RÉGIE AUTONOME DU DISPOSITIF DE
RÉUSSITE EDUCATIVE (DRE)**Rapport de **Madame CHANTELOUP
Fabienne**

Au nom de la commission n° 5

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5,

Après avis du conseil d'exploitation réuni le 24 mai 2023

Les résultats de l'exercice s'élèvent à :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses sur l'exercice 2022	1 495,79 €
Le montant des recettes sur l'exercice 2022	3 151,02 €
Résultat sur l'exercice 2022	1 655,23 €
Résultat sur exercices antérieurs	+ 664,21 €
Résultat de clôture	+ 2 319,44 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses sur l'exercice 2022	603 632,95 €
Le montant des recettes sur l'exercice 2022	622 566,00 €
Résultat sur l'exercice 2022	18 933,05 €
Résultat sur exercices antérieurs	+ 59 537,84 €
Résultat de clôture	+ 78 470,89 €

En tenant compte de ces résultats, il est proposé :

- D'affecter l'excédent de fonctionnement reporté (R002) de 78 470,89 € sur le Budget 2022
- D'affecter l'excédent d'investissement reporté (R001) de 2 319,44 € sur le Budget 2022

36 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Doriane BECUE qui est sortie au moment du vote et qui avait procuration pour Gérald DARMANIN et Fabienne CHANTELOUP, Zina DAHMANI, Pierre DESSAUVAGES, Coralie HUSSENET, Martine KLEIN, Adrien PICQUE, Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception de Franck TALPAERT qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256613-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 15

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023
RÉGIE AUTONOME DRE (DISPOSITIF DE
RÉUSSITE EDUCATIVE)**

Rapport de **Madame CHANTELOUP
Fabienne**

Au nom de la commission n° 5

Mesdames, Messieurs,

Le Budget Supplémentaire de la Régie autonome du DRE (Dispositif de Réussite Educative) reprend les résultats de l'exercice budgétaire 2022 en fonctionnement et en investissement tels qu'ils ont été constatés dans la délibération du 19 juin 2023 relative au vote du compte financier unique (CFU).

Ce budget prend en compte les moyens nécessaires à la bonne mise en œuvre de la programmation du PRE (Programme de Réussite Educative) telle qu'elle a été arrêtée dans la délibération n°18 du 11 avril 2023 reprenant l'ensemble des actions qui devraient être conduites en 2022.

Après avis du Conseil d'Exploitation, réuni le 24 mai 2023

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Adopter le Budget Supplémentaire 2023 de la Régie Autonome pour le Dispositif de Réussite Educative ci-annexé.

36 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Doriane BECUE qui est sortie au moment du vote et qui avait procuration pour Gérard DARMANIN et Fabienne CHANTELOUP, Zina DAHMANI, Pierre DESSAUVAGES, Coralie HUSSENET, Martine KLEIN, Adrien PICQUE, Florence TAVERNIER qui ne pouvaient pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 » à l'exception de Franck TALPAERT qui ne pouvait pas prendre part au vote
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 CONTRE	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256612-BF-1-1

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : REGIE AUTONOME DRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590599301004

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

Voté par nature

BUDGET : REGIE AUTONOME DRE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	605 128,74	625 717,02	60 202,05	A1 80 790,33
Investissement	1 495,79	3 151,02	(3) 664,21	A2 2 319,44
Fonctionnement	603 632,95	622 566,00	(4) 59 537,84	A3 78 470,89

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	80 790,33
Investissement	A2 + B2	2 319,44
Fonctionnement	A3 + B3	78 470,89

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 319,44	0,00
+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 319,44
=			=
Total de la section d'investissement (2)		2 319,44	2 319,44
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	78 470,89	0,00
+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 78 470,89
=			=
Total de la section de fonctionnement (3)		78 470,89	78 470,89
TOTAL DU BUDGET (4)		80 790,33	80 790,33

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00

TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 500,00	0,00	2 319,44	0,00	4 819,44
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 500,00	0,00	2 319,44	0,00	4 819,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 500,00	0,00	2 319,44	0,00	4 819,44

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 500,00	0,00	2 319,44	0,00	4 819,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 819,44

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		250,00	0,00	0,00	0,00	250,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 250,00		0,00	0,00	2 250,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 250,00		0,00	0,00	2 250,00

TOTAL	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 319,44

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 819,44

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 250,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	380 005,88	0,00	20 970,89	0,00	400 976,77
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	250 309,00	0,00	7 500,00	0,00	257 809,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	78 235,00	0,00	50 000,00	0,00	128 235,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		708 549,88	0,00	78 470,89	0,00	787 020,77
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		708 549,88	0,00	78 470,89	0,00	787 020,77

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 250,00		0,00	0,00	2 250,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 250,00		0,00	0,00	2 250,00

TOTAL	710 799,88	0,00	78 470,89	0,00	789 270,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	789 270,77

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	710 799,88	0,00	0,00	0,00	710 799,88
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		710 799,88	0,00	0,00	0,00	710 799,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		710 799,88	0,00	0,00	0,00	710 799,88

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	710 799,88	0,00	0,00	0,00	710 799,88

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	78 470,89

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	789 270,77

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	2 250,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 319,44	0,00	2 319,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 319,44	0,00	2 319,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 319,44

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	20 970,89		20 970,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	7 500,00		7 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	50 000,00	0,00	50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		78 470,89	0,00	78 470,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	78 470,89

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 319,44

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 319,44

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	78 470,89

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	78 470,89

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 500,00	0,00	0,00	2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 500,00	0,00	0,00	2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 500,00	0,00	0,00	2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 319,44

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 250,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 250,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)					2 319,44
Affectation au compte 1068 (9)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					2 319,44

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 500,00	0,00	0,00	2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	0,00		2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 500,00	0,00	0,00	2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 500,00	0,00	0,00	2 319,44	0,00	0,00	2 319,44	2 319,44
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

REGIE AUTONOME DRE - REGIE AUTONOME DRE - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 250,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 250,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 250,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	710 799,88	0,00	0,00	78 470,89	0,00	0,00	78 470,89	78 470,89
011	Charges à caractère général (4)	380 005,88	0,00	0,00	20 970,89	0,00	0,00	20 970,89	20 970,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	250 309,00	0,00		7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	78 235,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	708 549,88	0,00	0,00	78 470,89	0,00	0,00	78 470,89	78 470,89
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	708 549,88	0,00	0,00	78 470,89	0,00	0,00	78 470,89	78 470,89
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	2 250,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 250,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	78 470,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
TOTAL		710 799,88	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	710 799,88	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		710 799,88	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		710 799,88	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	78 470,89

Total des recettes de fonctionnement cumulées	78 470,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		710 799,88	0,00	0,00	78 470,89	0,00	0,00	78 470,89	78 470,89
011	Charges à caractère général (5)	380 005,88	0,00	0,00	20 970,89	0,00	0,00	20 970,89	20 970,89
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	11 694,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 083,60	0,00		3 470,89	0,00	0,00	3 470,89	3 470,89
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	2 910,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	316 318,28	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	11 000,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	250 309,00	0,00		7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00
6218	Autre personnel extérieur	250 309,00	0,00		7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	78 235,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	78 235,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		708 549,88	0,00	0,00	78 470,89	0,00	0,00	78 470,89	78 470,89
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

REGIE AUTONOME DRE - REGIE AUTONOME DRE - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		708 549,88	0,00	0,00	78 470,89	0,00	0,00	78 470,89	78 470,89
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 250,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 250,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 250,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		710 799,88	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	710 799,88	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	513 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	177 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	19 638,88	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		710 799,88	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		710 799,88	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 16

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**PROGRAMMATION DES ACTIONS
CITÉ EDUCATIVE N°2 - GRAND SUD**

Rapport de **Madame CHANTELOUP
Fabienne**

Au nom de la commission n° 5

Mesdames, Messieurs,

La programmation des actions au titre de la cité éducative Grand-Sud pour l'année 2023 a fait l'objet d'une convention de mutualisation de crédits dont les termes ont été conjointement validés par Madame le Maire et les services de l'Etat. Cette convention pluriannuelle fixe les modalités de participation financière de chacun des partenaires.

Certaines actions prioritaires à mettre en œuvre ont pu être identifiées par les trois pilotes de la cité éducative Grand-Sud :

La Ville de Tourcoing, représentée par Madame Fabienne CHANTELOUP, Adjointe au Maire,
L'Education Nationale, représentée par le Principal du collège Marie-Curie,
La Préfecture, représentée par les délégués du Préfet,

Comme toutes les actions de la cité éducative, les projets doivent répondre aux trois axes:

- 1- Les relations parents-institutions
- 2- Le vivre ensemble, les valeurs collectives
- 3- La poursuite des études et l'insertion professionnelle

Dans le cadre de la programmation 2023, il est souhaité de retenir 13 projets portés par 13 structures.

L'annexe jointe détaille les actions qui seront supportées sur le budget 2023.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal d'entériner la programmation de la Troïka pour un versement total de 46 728 € réparti entre chacune des associations porteuse de l'action.

En conséquence

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'accepter le soutien de la Ville aux porteurs d'actions repris en annexe de la présente délibération au titre du programme d'actions 2023 de la cité éducative Grand-Sud.
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les conventions avec les porteurs d'actions ou tout autre document, avenants relatif à ces soutiens financiers.

- D'autoriser les dépenses pour les versements des soutiens financiers afférents à ses partenaires pour un montant de 46 728 € conformément à l'annexe jointe.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256609-DE-1-1

Prestataires	Projets	Descriptions	Bénéficiaires	Montant en euro
Zamizen	Zamizen émotion	Apprendre les émotions à (1) l'école et sur le (2) temps périscolaire 1 accès illimité aux supports numériques pendant 1 année scolaire pour chaque classe inscrite 1 mallette des émotions / classe avec : 1 livre des Zamizen, 1 jeu de carte des émotions, 1 affiche pour décorer la classe et des surprises pour les enfants l'accompagnement : 1 réunion de prise en mains, 1 réunion de point d'étape, la mesure de l'impact et une réunion de bilan en fin d'année (2) Dispositif périscolaire : Formation initiale aux compétences psychosociales : à une semaine d'intervalle, les animateurs sont invités à partager leur vécu, leurs situations et reçoivent une formation de la part du fondateur de Zamizen, permettant de : définir les CPS, leur enjeu tout au long de la vie pour le bien être individuel, collectif ainsi que leur impact en terme de santé et de réussite sociale et professionnelle comprendre leur rôle dans le projet éducatif orienté sur les CPS mettre en place des ateliers autour de 6 thématiques en utilisant le contenu de la malle des émotions des sessions de training optionnelles : partager les retours d'expérience et rappeler la dimension pédagogique des ateliers en lien avec le bien-être des enfants et des animateurs	9 classes soit 180 enfants CE1 39 / CE2 47/ 51 CM1/ 43 CM2 BROSSOLETTE	3 492
Rencontres audiovisuelles	Sensibilisation des enfants et des parents aux écrans	Deux interventions : - Cycle 2 : temps d'écran ; quels risques d'une mauvaise utilisation ; comment favoriser un bon usage à la maison - Cycle 3 : Les réseaux sociaux ; comment faire des réseaux sociaux un environnement sain pour l'enfant	Ecole élémentaire Jacquard 144 enfants CE1 40/CE2 42/ CM1 25/ CM2 37 et leurs parents	1 363,20
Farfadets et compagnie	Ateliers initiation théâtre	12 ateliers de 45 min répartis sur l'année ayant pour objectif de mettre en scène un album ou un conte pour une représentation devant les parents et les autres élèves de l'école.	Maternelle Paul Bert : 2 classes de MS 37 enfants	900
Monsieur LEM	School Art	Collaborer avec un artiste afin d'embellir le cadre de vie des élèves. Élaborer une fresque sur la thématique des animaux en lien avec des dessins réalisés par les élèves. Avec une inauguration de la fresque avec parents	Maternelle Balzac, toutes les classes sont concernées (2 GS, 1 MS, 1 PS) soit 72 enfants	986
Association RED Cavalerie	Goutte d'eau	Création de livre sur la thématique de l'eau. Mettre en évidence l'importance de l'eau comme ressource, mais aussi comme culture (mode de vie et pratique autour de l'eau à travers le monde). Découverte du circuit et des différents états de l'eau.	Ecole Herriot : 6 classes de cycle 2 ; CP 34/CE1 44 78 enfants	1 250
Tous ensemble	Les cadets de la sécurité civile	La formation alterne des activités sportives, éducatives, civiques et complétée par des sorties pédagogiques pour découvrir le monde de la sécurité civile et intervention du SDIS	16 élèves volontaires sur les deux collèges	5 682
Atelier lyrique	Ouvre grand tes oreilles	Dispositif de parcours de découverte musicale, instrumentale, vocale et corporelle qui éveille les sens des plus petits. Les enfants partent à la découverte d'un conte africain du Soudan avec deux musiciennes sur 10 interventions	Ecole maternelle Claude Bernard : 80 élèves de 4 à 5 ans	7 100
Atelier lyrique	Musique en crèches	Séance de moins de 45 min, en groupe de 10/15 avec les parents. Les rituels des séances peuvent être repris à la maison. Séance autour de réveil des enfants, après la sieste. L'éveil se fera par des découvertes de comptines et d'histoires sonores, écoutes et chants, jeux de doigts, de rythmes et de sons, exploration d'instruments et d'objets sonores, danse et expression corporelle.	Crèches 0/3 ANS : Graine d'éveil, Capucine, Berlingot	3 100

MJC La Fabrique	Des-Infox	Des-Infox est une exposition interactive d'éducation aux médias et à l'information à destination des adolescents de 12 à 18 ans. Elle est composée de 6 modules différents, dont les supports d'animation varient (jeu de plateau, projection vidéo, immersion sensorielle, panneaux explicatifs...).	3 groupes de 15 étudiants pour les deux Clg et lycée Gambetta soit 135 jeunes	8 094
Meeky Women Store	Troubles invisibles	Création d'une pièce de théâtre avec des enfants ayant des troubles (dys-) ; temps de sensibilisation pour les enseignants ; atelier d'empathie ; atelier d'écriture en lien avec la pièce et une ergothérapeute	Choix de l'école en cours Ecole avec une classe Ulis	2 650
Association Heureux Ensemble	Troubles invisibles	Création d'une pièce de théâtre avec des enfants ayant des troubles (dys-) ; temps de sensibilisation pour les enseignants ; atelier d'empathie ; atelier d'écriture en lien avec la pièce et une ergothérapeute	Choix de l'école en cours Ecole avec une classe Ulis	3 800
L'avenir nous ressmble	Troubles invisibles	Création d'une pièce de théâtre avec des enfants ayant des troubles (dys-) ; temps de sensibilisation pour les enseignants ; atelier d'empathie ; atelier d'écriture en lien avec la pièce et une ergothérapeute	Choix de l'école en cours Ecole avec une classe Ulis	3 400
Rêves cinétiques	Troubles invisibles	Création d'une pièce de théâtre avec des enfants ayant des troubles (dys-) ; temps de sensibilisation pour les enseignants ; atelier d'empathie ; atelier d'écriture en lien avec la pièce et une ergothérapeute	Choix de l'école en cours Ecole avec une classe Ulis	3 300
Médiathèques	Animations scientifiques	Ateliers scientifiques basés sur l'expérimentation, la manipulation et la dynamique de groupe autour des thématiques suivantes : - Le corps dans tous ses états ; - Super héros ; - Dinosaures ; - La terre a de la fièvre ; Les enfants seront confrontés à des questionnements, pourront débattre et élaborer des hypothèses dans une démarche scientifique. Ateliers scientifiques basés sur l'expérimentation, la manipulation et la dynamique de groupe autour des thématiques suivantes : - Le corps dans tous ses états ; - Super héros ; - Dinosaures ; - La terre a de la fièvre ; Les enfants seront confrontés à des questionnements, pourront débattre et élaborer des hypothèses dans une démarche scientifique.	12 enfants de 7 à 11 ans / ateliers 48 enfants bénéficiaires	640
Médiathèques	Le petit cinéphile	Cycle de 3 séances de projection et d'échanges autour de grands classiques du cinéma mondial (Chaplin, Cocteau, Wes Anderson ...) : Mr Fox, le roi et l'oiseau et la belle et la bête L'objectif étant de transmettre le gout du cinéma	7 à 11 ans : 50 spectateurs/films	590
Médiathèques	Cycle ateliers d'initiation à la philosophie	Ateliers philosophiques autour de 4 thèmes : - Les émotions ; - Le développement durable ; - Le sport ; - Les différences ; Chaque atelier débutera par un moment de pratique de l'attention, des animations favorisant la cohésion du groupe, puis des discussions philosophiques seront lancées à l'aide d'un support inducteur (jeux, album, vidéo, œuvre d'art ...)	7 à 11 ans : 4 ateliers de 12 enfants 48 enfants touchés	380
			Total	46 728

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 17

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**MUTUALISATION DE LA PRODUCTION
DES REPAS SCOLAIRES - AVENANT À LA
CONVENTION INTERCOMMUNALE DE
L'ENTENTE INTERCOMMUNALE 2023**

Rapport de **Madame CHANTELOUP
Fabienne**

Au nom de la commission n° 5

Mesdames, Messieurs,

Les Villes de Neuville-en-Ferrain, et de Tourcoing se sont à nouveau engagées en janvier 2022 dans une démarche de mutualisation en créant par convention une « entente intercommunale » portant sur la mutualisation de la production des repas par la cuisine municipale de Tourcoing.

Cette convention prévoit dans ses articles 1.6.1 à 1.6.5 la présentation annuelle d'un rapport d'activité qui établit le coût de revient de production constaté de l'année antérieure (1). Cette analyse financière permet d'établir le montant du versement de régularisation d'une collectivité vers l'autre au titre de l'année écoulée, en l'occurrence 2022 (2).

Le principe de mutualisation des moyens étant fondé sur le partage des risques entre les villes parties de l'Entente, la Ville de Neuville-en-Ferrain verse annuellement en 4 échéances une participation de fonctionnement établie depuis les effectifs prévisionnels pour les repas à produire de l'année n+1 valorisée par le coût de production réel constaté de l'année n-1, majoré d'un coefficient de correction adopté en Conférence Intercommunale.

De même, chaque membre de l'Entente participe, au prorata des volumes de la production des repas qui le concerne, aux investissements nécessaires à la mutualisation par le biais du versement d'une subvention d'équipement.

L'ensemble de ces éléments a été présenté et validé en Conférence Intercommunale réunie le jeudi 11 mai 2023.

1) **Calcul du coût de revient réel des repas produits :**

Le rapport d'activités (documents en annexe) présente le bilan financier et qualitatif de la mutualisation des repas produits par la cuisine municipale de Tourcoing pour l'année 2022.

En synthèse, considérant la baisse du volume de production suite au départ de Roncq, l'inflation subie sur les denrées alimentaires et les fluides, le coût de production réel constaté pour l'année 2022 est de 3,7726 € pour un repas à destination des enfants (scolaires et ACM).

	Repas scolaires et ACM
Montant total des charges	3 093 972 €
Nombre de repas produits	820 166
COUT UNITAIRE REPAS PRODUIT	3,7726 €

2) **Versements de régularisation :**

Le montant (450 000 €) de la participation versée par Neuville-en-Ferrain a été établi sur la base de données prévisionnelles n-2, antérieures à l'inflation. Le calcul du coût de revient de production réel des repas produits et la comptabilisation des effectifs permettent de mesurer le montant de la régularisation (écarts entre la participation versée par Neuville-en-Ferrain et le coût complet réel supporté par Tourcoing).

Conformément à l'article 1.6.4 de la convention, le versement de régularisation intègre :

- la valorisation des repas produits au coût de production réel constaté ;
- les amortissements et charges financières du matériel investi en commun ;
- les frais de gestion et de coordination de la mutualisation.

Le rapport d'activités de la mutualisation des repas sur la période de janvier à décembre 2022 établit que la Ville de Neuville-en-Ferrain doit procéder à un versement de régularisation à Tourcoing de 88 432,42 € à intervenir au plus tard au 31 octobre 2023.

Aussi, l'avenant à la convention dispose par délibération que la Ville de Tourcoing

Entérine le coût de production réel constaté du repas 2022 au prix de **3,7726 €**.

Perçoit au titre du versement de régularisation 2022 : 88 432,42 € à recevoir de la Ville de Neuville-en-Ferrain.

Au regard de ces éléments, il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver les dispositions financières ci-dessus,
- d'autoriser Madame le Maire de Tourcoing à signer l'avenant à la convention de l'entente intercommunale portant mutualisation de la production des repas produits par la cuisine municipale, et l'ensemble des pièces y afférant.

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256603-DE-1-1

AVENANT à la Convention Intercommunale entre la Ville de NEUVILLE-EN FERRAIN et la Ville de TOURCOING portant création d'une Entente Intercommunale en vue de la mutualisation de la production des repas par la cuisine municipale de Tourcoing.
Prise en application des articles L. 5221-1 et L. 5221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Entre,

La Ville de NEUVILLE-EN-FERRAIN

dont le siège est à NEUVILLE-EN-FERRAIN (59960), en l'Hôtel de Ville, 1 place Général de Gaulle.

Représentée par Marie TONNERRE-DESMET, demeurant à NEUVILLE-EN-FERRAIN (59960), en l'Hôtel de Ville, 1 place Général de Gaulle, agissant en sa qualité de Maire de ladite Ville, en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du

Ci-après dénommée « Ville de Neuville-en-Ferrain »

Et

La Ville de TOURCOING,

dont le siège est à Tourcoing (59200), en l'Hôtel de Ville, 10 place Victor Hassebroucq.

Représentée par Doriane BECUE, demeurant à TOURCOING (59200), en l'Hôtel de Ville, 10 place Victor Hassebroucq, agissant en sa qualité de Maire de ladite Ville, en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du

Ci-après dénommée « Ville de Tourcoing »

Il est convenu ce qui suit,

Article 1 – Objet :

Le présent avenant a pour objet d'entériner :

- le coût de production réel constaté du repas scolaire par la cuisine centrale en 2022 ;
- le montant du versement de régularisation de la Ville de Neuville en Ferrain au titre de l'année 2022 à la Ville de Tourcoing.

Article 2 – L'analyse du coût de revient de production réel constaté par type de repas :

Conformément à l'article 1.6.1 de la convention, le Contrôle de Gestion de la Ville de Tourcoing procède à l'actualisation du coût de revient de production par l'analyse des coûts réels constatés pour la production des repas de l'année écoulée.

Cette analyse fait l'objet de la présentation annuelle du rapport d'activités et de ses annexes, et d'une validation par les membres de la Conférence Intercommunale réunis à cet effet.

Pour l'année 2022, le coût de production réel constaté est de 3,7726 € pour un repas à destination des enfants (scolaires et ACM).

Le rapport d'activités et ses annexes figurent en annexes.

Article 3 – Montant du versement de régularisation 2022 :

Le montant de la participation en 2022 (450 000 €) versée par Neuville-en-Ferrain a été établi sur la base de données prévisionnelles n-2, antérieures à l'inflation.

Le calcul du coût de revient de production réel des repas produits et la comptabilisation des effectifs permettent de mesurer le montant de la régularisation (écarts entre la participation versée par Neuville-en-Ferrain et le coût complet réel supporté par Tourcoing).

Conformément à l'article 1.6.4 de la convention, le versement de régularisation intègre :

- la valorisation des repas produits au coût de production réel constaté ;
- les amortissements et charges financières du matériel investi en commun ;
- les frais de gestion et de coordination de la mutualisation.

Le rapport d'activités de la mutualisation des repas sur la période de janvier à décembre 2022 établit que la Ville de Neuville en Ferrain doit :

- reverser au titre de moins-perçu 88 432,42 € à la Ville de Tourcoing ;
- entérine le coût de production réel constaté du repas 2022 au prix de 3,7726 €.

Fait en 1 exemplaire original détenu par la Ville de TOURCOING.

A Tourcoing, le

La Maire de la Ville
de Neuville-en-Ferrain

La Maire de la Ville
de Tourcoing

Marie TONNERRE-DESMET

Doriane BECUE



neuville-en-ferrain.fr



Tourcoing

CONFERENCE INTERCOMMUNALE 11 Mai 2023

RAPPORT d'ACTIVITES 2022

VERSEMENT DE REGULARISATION

AVENANT

*Rapport établi par le Contrôle de Gestion
de la Ville de TOURCOING*

RAPPORT D'ACTIVITES

Les termes de la convention, qui régit l'Entente Intercommunale entre les Villes de Tourcoing, et de Neuville-en-Ferrain, pour la production mutualisée des repas en direction des populations scolaires, prévoient la présentation annuelle pour validation en conférence intercommunale du :

- **Rapport d'activités** mentionnant :

- Effectifs de rationnaires,
- Analyse du coût de revient de production constaté,
- Décomposition du calcul des frais de gestion et de coordination,
- La part relative du volume de production par commune.

- **Calcul du versement de régularisation** pour l'année civile n-1.

pour leur validation et leur adoption par délibération concordante des conseils municipaux de chacune des communes.

Préambule

Il est à noter le terme au 31 décembre 2021 de l'Entente Intercommunale tripartite, contractualisée en 2017, en raison de la décision de résiliation unilatérale de la Ville de Roncq, qui emporte résiliation de l'Entente.

Les Villes de Neuville-en-Ferrain, et de Tourcoing ont décidé de poursuivre la démarche de mutualisation en créant par délibération et convention une « Entente Intercommunale » portant sur la mutualisation de la production des repas par la cuisine municipale de Tourcoing.

Le périmètre de production de la cuisine centrale reste essentiellement centré sur la production des repas scolaires mais est susceptible de s'élargir avec l'arrivée d'autres collectivités intéressées à rejoindre la mutualisation.

Toutes les données figurant dans ce rapport concernent la période de production des repas scolaires par la Cuisine Centrale comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

I EFFECTIFS

La pertinence économique de la production mutualisée des repas scolaires suppose un volume de production en adéquation aux dépenses réalisées avec un coût prévisionnel établi et consenti.

Aussi, la convention instaure des seuils limites plancher et plafond afin de ne pas bouleverser l'économie du contrat.

Effectifs cibles des collectivités membres au 1^{er} janvier 2022

	Plancher (-10%)	Cible 2022	Plafond (+10%)
Neuville-en-Ferrain	126 000	140 000	154 000
Tourcoing	618 660	687 400	756 140

Alors que le prorata du volume de production de Roncq représentait une moyenne de 17%, le volume de production a diminué de 13% ; les effectifs de Neuville-en-Ferrain et de Tourcoing ont quant à eux progressé, et même dépassé l'objectif cible pour Neuville-en-Ferrain.

REPAS SCOLAIRES - EVOLUTION DES EFFECTIFS								
Années	Neuville-en-Ferrain			Roncq			Tourcoing	Total
	<i>Base Convention 2022</i>		<i>140 000</i>	<i>Base Convention 2017</i>		<i>167 542</i>	<i>Base 2022 : 687 400</i>	
	Scolaire	ACM	Total	Scolaire	ACM	total	Scolaire	
2022	125 955	15 789	141 744				678 372	820 116
2021	121 862	13 577	135 439	136 773	19 086	155 859	652 147	943 445
2020	78 955	10 169	89 124	86 039	14 483	100 522	477 002	666 648
2019	126 618	14 920	141 538	139 578	23 718	163 296	660 072	964 906
2018	126 041	13 424	139 465	138 147	24 069	162 216	622 967	924 648
2017	126 562	13 276	139 838	138 939	21 094	160 033	629 378	929 249

Covid

II COUT DE REVIENT DE PRODUCTION CONSTATE

Le principe : la Ville de Tourcoing porte sur son budget de fonctionnement l'intégralité des postes de dépenses nécessaires à la production des repas de la cuisine centrale municipale et les communes membres, y concourent par une participation annuelle de fonctionnement à hauteur de la part relative, des repas produits qui leur sont destinés.

Méthodologie

L'analyse du coût a porté sur la période de mutualisation, comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022

Le coût de revient des repas est calculé en reprenant l'intégralité des charges directes et indirectes intervenant dans la production des repas

LES POSTES DE DEPENSES :

PERSONNEL (1 270 109/1 265 360 € = 0,37%)

Il faut ici rappeler la revalorisation du point d'indice (+ 3,5%) appliquée au second semestre 2022.

Charges directes de Personnel : (970 498 € / 951 086 € = 2,04%)

Personnels de production de la cuisine centrale (588 192 € / 533 487 € = 10,25%) : Un Responsable chaud et un responsable froid ont été recrutés, ces missions étaient accomplies par intérim par des personnels de production.

Personnels en charge de la commande, la réception et le stockage des denrées et, blanchisserie (342 869 € / 373 638 € = -8,23%) : une réorganisation par mouvements internes a permis optimisation des coûts salariaux, notamment sur l'Unité Budget Facturation.

Personnels en charge de la composition des menus, de l'hygiène et de la sécurité alimentaire : masse salariale stable et coûts astreintes/interventions de même grandeur.

Charges Indirectes de Personnel (184 273 € / 197 975 € = -6,92 %)

Certains personnels de la direction de la Restauration consacrent une partie de leurs fonctions aux opérations liées la production des repas de la Cuisine Centrale : direction, encadrement, gestion administrative et financière.

Il est affecté une partie de frais généraux pour traitement par les services centraux de Ressources Humaines et des Finances de la Ville.

Pour la 2^{ème} année consécutive, une baisse de près de 7% est constatée eu égard à la réorganisation des services, et notamment des postes de chefs de services.

DENREES (1 319 661 € / 1 409 749 € = - 6,39%)

Un logiciel métier (Fusion de Salamandre) permet de calculer en fonction de la composition des menus, le coût des ingrédients nécessaires à leur confection.

Malgré une baisse du volume de production de l'ordre de 13% la diminution du coût denrée n'est que de 6,39%. Ceci s'explique par l'augmentation du coût des denrées et les effets de la loi Egalim : +0,11€.

En 2022, les révisions de prix des marchés alimentaires ont été contenues car intervenues avant la forte inflation sur les denrées.

Par ailleurs, le service Achats s'adapte pour échapper aux fortes hausses ponctuelles d'un ingrédient (ex tomates) en pratiquant un changement de produits dans la recette en conservant la thématique du menu.

FOURNITURES (271 464 €/ 166 619 € = 62,9%)

Les coûts mentionnés sont les charges réellement facturées sur l'année.

Outre les barquettes, films et consommables sont comptabilisées ici, les dépenses annexes (fluides, produits d'entretien, petit matériel, réparation, maintenance, vêtements de travail, etc.).

Les dépenses de fonctionnement augmentent fortement en raison d'une part de dépenses de réparation et de maintenance sur des matériels d'origine (10 ans) pour ~65 K€, et d'autre part de l'inflation globale de 32% des dépenses d'énergie (+ 50% sur tarif électricité).

Les dépenses, comptablement affectées en investissement, qui n'ont pas fait l'objet d'investissements en commun, sont intégrées pour un montant de 23 823 €.

AUTRES CHARGES INDIRECTES (232 898 €/ 325 378 € = -28,42%)

Il s'agit ici des frais financiers et amortissements des équipements investis, d'une part pour l'opération de construction de la Cuisine centrale, subventions et fonds de compensation TVA déduits), et, d'autre part des amortissements et frais financiers des équipements investis en commun pour la mise en œuvre de la mutualisation.

Dans le cadre de la résiliation au 31 décembre 2021 de l'Entente tripartite contractualisée en 2017, il a été procédé au solde des amortissements et frais financiers pour les investissements opérés en commun.

Par ailleurs, les amortissements des équipements initiaux dédiés de la cuisine centrale acquis en 2012, sont également amortis après la durée réglementaire de 10 ans.

Ne sont plus comptabilisées ici que les dépenses d'amortissement et d'entretien du bâti.

En résumé,

- la masse salariale connaît une évolution globale de 0,37%,
- la part denrées alimentaires augmente +0,114€ notamment en raison de l'inflation,
- les dépenses de fonctionnement augmentent de 62,9% en raison des réparations des équipements et de l'inflation énergie,
- les charges indirectes financières chutent de 28% en raison du solde des amortissements et frais financiers en application de la résiliation de l'Entente tripartite.

	EVOLUTION ELEMENTS DU COUT REPAS							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DENREES	1,3289 € 39,55%	1,4139 € 42,82%	1,3118 € 44,38%	1,4174 € 45,13%	1,2220 € 41,86%	1,8015 € 38,70%	1,4943 € 44,51%	1,8091 € 42,65%
PERSONNEL	1,4948 € 44,40%	1,3541 € 41,01%	1,1403 € 38,21%	1,1682 € 37,19%	1,1268 € 38,56%	1,7790 € 42,98%	1,3412 € 39,95%	1,5487 € 41,05%
FRAIS FINANCIERS	0,3341 € 9,94%	0,3499 € 10,80%	0,3383 € 11,55%	0,3512 € 11,18%	0,3379 € 11,57%	0,4844 € 11,70%	0,3449 € 10,27%	0,2840 € 7,53%
FOURNITURES	0,2060 € 6,10%	0,1840 € 5,57%	0,1784 € 5,86%	0,2041 € 6,50%	0,2335 € 8,00%	0,2738 € 6,62%	0,1788 € 5,26%	0,3308 € 8,77%
	3,3597 €	3,3019 €	2,9868 €	3,1410 €	2,9193 €	4,1388 €	3,3570 €	3,7726 €

I.1 ANALYSE COUT DE PRODUCTION

Pour la période couvrant les repas produits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, le coût de production réel constaté est de :

COUT DE PRODUCTION	SCOLAIRES
TOTAL CHARGES Cuisine Centrale	3 093 972 €
Nombre de repas produits	820 116

COUT UNITAIRE REPAS PRODUIT 2022	3,7726 €
<i>Coût unitaire de production 2021</i>	<i>3,3570 €</i>

La conjugaison : diminution du volume de production (~123 300 repas), inflation des prix denrées, et envolée des coûts des énergies, impactent mécaniquement le coût unitaire de production à la hausse.

L'effet baisse de volume représente à lui seul 0,2828 € cts soit 68% de la majoration de 0,4156 €

*Simulation : (effectif 2021) 945 445 * (part denrées 2022) 1,609 € = 1 518 112 €
(Total charges 2022) 3 093 972 – (part denrées 2022) 1 319 661 + (simulation) 1 518 112 = 3 292 422 € / (effectif 2021) 943 445 repas = coût repas 3,4897 €*

L'augmentation du coût denrées, 0,1148 € intervient quant à lui pour 27,62 %.

Ce contexte doit inviter à ouvrir la mutualisation à d'autres collectivités pour, à minima, compenser l'effet baisse du volume de production.

Des contacts et des rencontres ont eu lieu cette année pour encourager cette démarche.

REPAS DE TYPE SCOLAIRE

Le repas de type scolaire est servi à destination des enfants des écoles maternelles, élémentaires (Neuville-en-Ferrain, et Tourcoing) ainsi qu'aux enfants fréquentant les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Neuville-en-Ferrain.

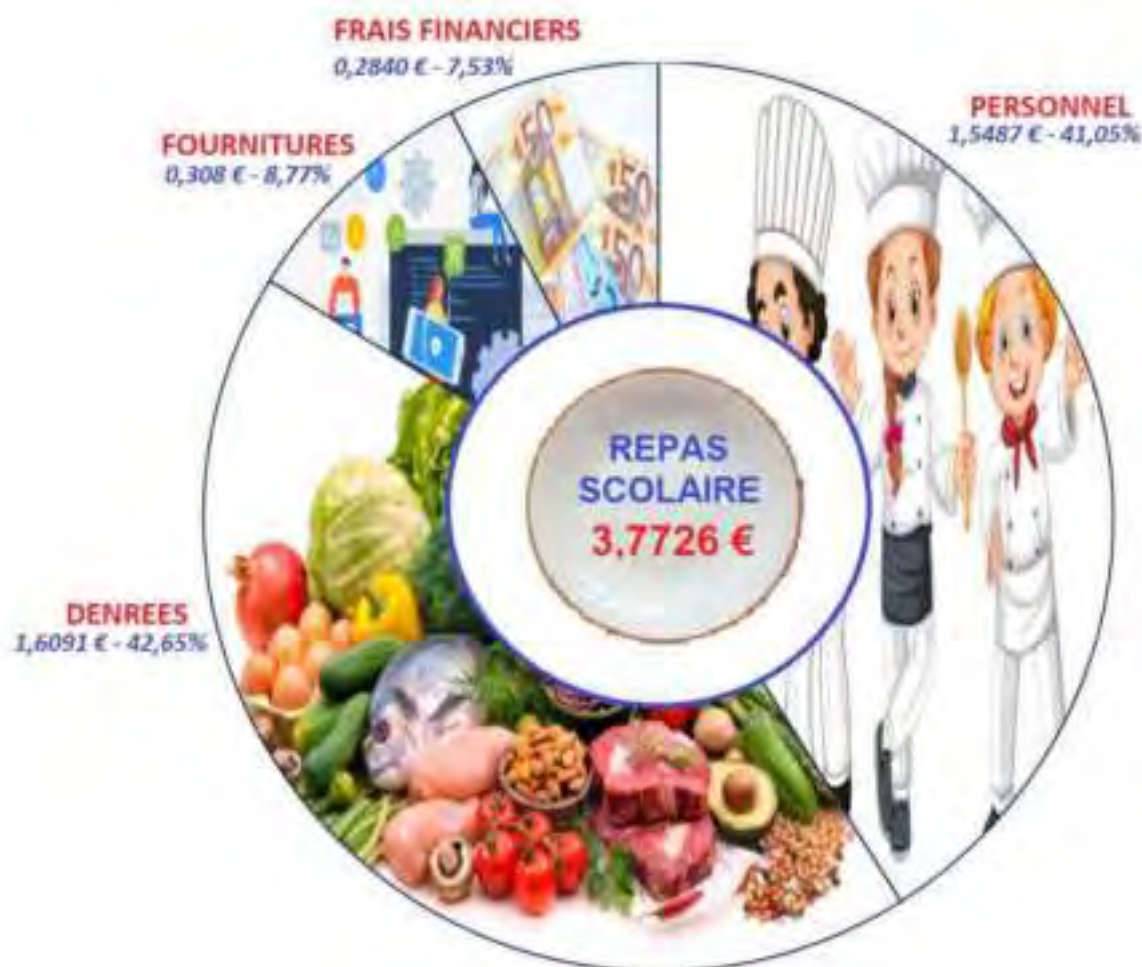
Ces populations ont représenté pour la période considérée 820 116 repas.

Le coût de production réel constaté d'un repas scolaire en **2022** est de **3,7726 €**.

Il subit :

- ♦ une variation à la hausse de 0,4156 € sur le coût de production réel constaté 2021 (3,3570 €)
- ♦ une variation à la hausse de 0,541 € en référence au coût repas stipulé dans la convention (3,2316€)

COUT DE PRODUCTION REEL CONSTATE 2022



III CALCUL DES FRAIS DE GESTION ET DE COORDINATION

La mise en œuvre opérationnelle de la mutualisation nécessite une mobilisation pour assurer la gestion quotidienne, les instances de pilotage, la gestion des litiges et les bilans d'activités.

Il est convenu entre les parties de limiter pour le suivi opérationnel la comptabilisation de ces frais aux opérations réellement motivées par la mutualisation.

Cette phase a représenté, pour l'année 2022 :

Gestion de la Mutualisation	Tourcoing	Neuville-en-Ferrain
Volume horaire	298 h	32 h
Coût	8 282,26 €	905,04 €
9 187,30 €	90,15 %	9,85 %

Conformément aux termes de la convention, le montant des frais de gestion est supporté en part égale par chacune des communes membres de l'Entente, soit pour 2022 un montant de 4 593,65 €.

Le détail des éléments de calcul figure en annexe.

IV PART DU VOLUME DE PRODUCTION

Sur la période de production mutualisée s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, la Cuisine centrale a confectionné, 820 116 repas de type scolaire à destination des communes de Neuville-en-Ferrain, et Tourcoing.

REPAS SCOLAIRES 2022			
	Neuville-en-Ferrain	Tourcoing	total
Scolaires	125 955	678 372	804 327
ACM	15 789	-	15 789
TOTAL	141 744	678 372	820 116

2022 - PART RELATIVE du VOLUME DE PRODUCTION			
Repas	Neuville-en-Ferrain	Tourcoing	Total
scolaire	141 744	678 372	820 116
%	17,28 %	82,72 %	

Ces ratios déterminent la participation de chacune des communes à la contribution financière pour les investissements communs nécessaires au renouvellement et acquisitions d'équipements de la Cuisine Centrale.

VERSEMENT DE REGULARISATION

Le principe de mutualisation repose sur un partage des risques et des coûts à hauteur de la part relative des repas produits pour chacune des communes.

Le cout de la participation est établi depuis des données de coût de production de repas de l'année n-1 et d'effectifs prévisionnels.

L'analyse du coût de production constaté et la comptabilisation des effectifs viennent corriger ces prévisions en données réelles et donnent lieu à régularisation.

Conformément à l'article 1.6.4, le versement de régularisation intègre :

- La valorisation des repas produits au coût de production réel constaté,
- Des amortissements et charges financières du matériel investi en commun,
- Les frais de gestion et de coordination de la mutualisation.

I VALORISATION DES REPAS PRODUITS

VALORISATION DES REPAS PRODUITS			
Repas	Neuville-en-Ferrain	Tourcoing	Total
SCOLAIRE	141 744	678 372	820 116
X Coût unitaire	534 743,8 €	2 559 228,2 €	3 093 972 €

II AMORTISSEMENT ET CHARGES FINANCIERES

La mise en œuvre de la mutualisation a rendu nécessaire un apport en équipements et matériels au-delà des installations initiales.

L'amortissement des équipements originaux acquis en 2012 sont complètement amortis et ne sont donc plus intégrés dans le calcul du coût de production des repas.

L'amortissement et les frais financiers des investissements acquis et financés en commun ont fait l'objet d'un remboursement anticipé dans le cadre de la résiliation de l'entente tripartite et ne sont donc plus intégrés dans le calcul du coût de production.

Seuls l'amortissement et l'entretien (réparation, entretien, assurances) du bâti font désormais partie intégrante du calcul du coût repas de production.

III FRAIS DE GESTION ET DE COORDINATION DE L'ENTENTE

Le détail des opérations figure dans les annexes.

Temps de gestion et de coordination mutualisation 2022												
	NEUVILLE			TOURCOING	DIRECTION DE LA RESTAURATION - VILLE DE TOURCOING							Cumulé de gestion
	TOTAL				Achats	Cuisine	Dietétique	Resto restauration	Economat	Responsable service	Direction	
Taux horaire moyen		25,25 €	37,38 €		25,00 *	15,00 *	26,00 *	25,00 *	25,00 *	25,00 *	13,10 *	34,20 *
Coût RH	905,04 C	608 C	299,04 C	8 282,26 €	536,80 C	1 016,40 C	32,20 C	1 447,39 C	0,00 C	1 828,70 C	1 300,37 C	2 120,40 C
	9,85%	9 187,30 C		90,15%								
	32 h			298 h								
	Neuville	FRAIS DE GESTION 2022		Tourcoing								

CALCUL DU VERSEMENT DE REGULARISATION

Versement de Régularisation 2023 - Période de mutualisation Janvier à Décembre 2022						
Dépenses supportées par Tourcoing pour la production des repas				Dépenses portées par		
NATURE DES DEPENSES	VALORISATION	MODALITES DE CALCUL	A RETENIR	Versements		
PRODUCTION DES REPAS						
Coût repas Neuville en Ferrain	634 743,80	141 744 repas produits * coût de production	634 743,80	Neuville en Ferrain		450 000
FRAIS DE GESTION ET DE COORDINATION						
TOURCOING	8 282,26	Annuel partagé par les communes				
NEUVILLE EN FERRAIN	905,04			Neuville en Ferrain		905,04
TOTAL	9 187,30		4 693,65			

Considérant :

- Un calcul de participation 2022 reposant sur un coût repas prévisionnel établi à 3,2316 € dans la nouvelle convention bipartite,
- des effectifs réels supérieurs aux effectifs prévisionnels donnant lieu à valorisation,
- la majoration du coût réel de production 2022 considérant un volume de production en baisse, et une inflation subie.

le versement de régularisation 2023 est fortement revalorisé.

Conformément à la convention de l'Entente, le versement de régularisation doit parvenir au plus tard le 31 octobre 2023.

BILAN QUALITATIF

Dans le cadre de la mutualisation se tiennent des rencontres hebdomadaires pour solutionner des difficultés éventuelles de fonctionnement.

En 2022, aucune difficulté majeure relevée, aussi ces rencontres servent à nourrir la réflexion quant à l'amélioration de la prestation.

Les Villes, bien avant l'obligation réglementaire de la Loi EGalim ont toujours poursuivi un objectif de qualité des repas avec notamment une part privilégiée de produits bio et de circuit court dans le choix des denrées alimentaires.

Pour 2022, la répartition de l'achat des denrées alimentaires se traduit ainsi :

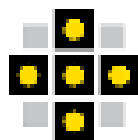


Sur le site macantine.fr, on peut relever pour le Département du Nord, les données suivantes :





neuville-en-ferrain.fr



Tourcoing
La Créative

CONFERENCE INTERCOMMUNALE

11 MAI 2023

ANNEXES

*Document établi par le Contrôle de Gestion
de la ville de TOURCOING*

DETAIL DES EFFECTIFS

CLEFS DE REPARTITION

FRAIS DE GESTION ET DE COORDINATION

VERSEMENT DE REGULARISATION

DEPENSES NON ALIMENTAIRES

MOUVEMENTS FINANCIERS MUTUALISATION

COUT REPAS

DETAIL DES EFFECTIFS

Synthèse des effectifs mutualisation 2022

Sous totaux			Recap par ville		Sous Totaux
Scolaire Tourcoing	678 372	804 327	Scolaire Neuville	125 955	141 744
Scolaire Neuville	125 955		Acm Neuville	15 789	
ACM Neuville	15 789	15 789	Scolaire Tourcoing	678 372	741 031
Crèches	62 659	62 659	Crèches	62 659	
Total repas produits CC			Total ACM		15 789
			Total scolaires Hors TG		125 955
			Total Scolaires		804 327
			Total Mutualisation		820 116

CLEFS DE REPARTITION

Mutualisation - Clefs de repartition 2022

Nature	Scolaires	Crèches	Total clé 1	EPAHD	restau mal	Total clé 2
Denrées	1 319 661,16	144 228,67	1 463 889,83	707 869,75	107 438,28	2 279 197,87
	1 319 661,16	144 228,67	1 463 889,83	707 869,75	107 438,28	2 279 197,87
Clef 2 postes	90,15%	9,85%	100,00%			
Clef 4 postes	57,90%	6,33%		31,06%	4,71%	100,00%
Nbre repas	820 116	62 659	882 775	111 399	18 118	1 012 292
Clef 2 postes	92,90%	7,10%	100,00%			
Clef 4 postes	57,90%	6,33%		31,06%	4,71%	100,00%

Selon la nature de la dépense, il est fait usage de la clef de répartition la plus adéquate.

FRAIS DE GESTION ET DE COORDINATION

Temps de gestion et de coordination mutualisation 2022														
Etablissement des menus		NEUVILLE			TOURCOING	DIRECTION DE LA RESTAURATION - VILLE DE TOURCOING							Contrôle de gestion	
		TOTAL				Achats	Cuisine	Diététique	Réfectoire restauration	Economat	Responsable services	Direction		
Influence de pilotage	Organisation, participation et suivi des comités de concertation des communes	11 h					11 h		11 h					
	Organisation, participation et suivi des comités techniques	4 h			4 h		4 h		4 h					
	Organisation, participation et suivi des comités de concertation des communes	4 h			4 h						4 h	0 h		
	Organisation, participation et suivi des comités de concertation des communes	0 h					10 h	2 h			4 h	6 h		
Bilan d'activités annuel, versement de régularisation, versement annuel	Enquête, rapport, réponse aux interrogations					10 h	10 h		10 h		15 h			
	Réalisation des présentoirs et des documents					5 h	20 h		10 h		20 h			
	Mise à jour du bilan complet et de la concertation					0 h			1 h		10 h	15 h	28 h	
	Rapport d'activités, bilans, validation du versement de régularisation										1 h	10 h	24 h	
	Préparation et de l'annuaire annuel										1 h	1 h	1 h	
	Taux horaire moyen		25,25 €	37,38 €		25,45 €	15,05 €	26,10 €	25,05 €	23,49 €	28,50 €	33,15 €	34,20 €	
	Coût RH	905,04 €	605 €	298,04 €	8 282,26 €	516,30 €	1 016,40 €	12,20 €	1 447,39 €	0,00 €	1 828,70 €	1 300,37 €	2 120,40 €	
		9,85%	9 187,30 €			90,15%								
		32 h				298 h								
		Neuville	FRAIS DE GESTION 2022			Tourcoing								

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ALIMENTAIRES

	<u>sous totaux</u>	<u>Achats alimentaires</u>	<u>livraisons internes</u>	<u>effectifs</u>	<u>total/total</u>
matières premières		1 080 850 €	11 757,97 €	678,372	
soja/soja	1 319 661 €	200 604 €	1 042,40 €	125 855	1,508 €
ACOM		25 157 €	130,57 €	15 789	
<u>sous totaux</u>	1 319 661 €	1 306 610 €	12 971 €	820 118	

Obs. : Au regard du volume de factures traitées, il n'est pas envisageable de les annexer
Leur consultation est possible, sur demande, dans les locaux de la Direction de la Restauration

NON ALIMENTAIRES

ANALYSES

TABLEAU DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2022				
Fournisseur	Réf ENG	Objet	Prix HT	Prix TTC
Idar		analyses microbiologiques ucpm	2 654,42	3 281,78

Obs. En raison de l'application des clefs de répartition la part affectée à la production dédiée aux repas scolaires est établie à **3 049 €**

REPARATION MAINTENANCE

TABEAU DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2022

Fournisseur	Réf. FMS	Objet	Prix HT	Prix TTC
alpha système	X006491	traitement anti humidité zone non équipée d'évaporateur	1 660,00	1 900,00
alpha système	X006491	traitement anti humidité zone non équipée d'évaporateur	1 030,00	1 180,00
degraeve	X003166	prestation extérieure réparation lave vaisselle Hobart ucsm	2 086,92	2 516,30
hydra ls	X001814	entretien finisseur ucsm	774,50	929,40
hydra ls	X001814	entretien finisseur ucsm	774,50	929,40
maei	X000919	recharge de gaz	4 490,00	5 340,00
maei	X002920	remplacement regulateur	1 176,00	1 411,20
maei	X007419	intervention de réparation problématique zone allotissement	229,00	274,80
maei	X002920	intervention de réparation problématique zone allotissement	1 507,34	1 800,01
maei	X000749	intervention de réparation problématique zone de production des couches	449,42	539,30
maei	X006412	intervention de réparation problématique zone allotissement	580,17	717,00
maei	X007419	intervention de réparation problématique zone allotissement	390,03	470,04
maei	X005477	recharge de gaz	4 700,00	5 640,00
maei	X002490	remplacement linéaire	646,14	779,85
maei	X005680	intervention de réparation problématique de prise en place des évaporateurs ucsm	12 001,07	14 487,28
maei	X002841	entretien des C.A. ucsm	4 981,00	5 977,20
maei	X007340	intervention de réparation problématique des cellules de refroidissement	34 356,00	41 228,00
maei	X000919	entretien de mise en conformité des CSP ucsm	3 829,46	4 609,34
maei	X007410	intervention réparation cellule de refroidissement n°1 manque de gaz	300,26	365,91
mea	X004126	entretien n°1 de mise en conformité des évaporateurs ucsm	1 009,50	1 217,40
mea	X004126	entretien n°2 de mise en conformité des évaporateurs ucsm	1 009,50	1 217,40
mécapack	X000971	intervention de réparation operculeuse 7907	542,00	650,40
mécapack	X003925	intervention de réparation operculeuse 7907	360,00	432,00
mécapack	X004082	intervention de maintenance semestre 1 et 2 de l'operculeuse 8393 ucsm	4 489,00	5 386,80
mécapack	X004670	intervention de maintenance semestre 1 et 2 de l'operculeuse 7907 ucsm	4 917,00	5 900,40
mécapack	X000267 1	intervention de réparation operculeuse 8393	321,33	385,60
mécapack	X006267 2	achat de linges nettoyants pour tps de lecture des operculeuses ucsm	91,34	109,61
mécapack	X007472	intervention de réparation operculeuse 8393	993,03	1 194,36
mécapack	X007472	intervention de réparation operculeuse 7907	2 660,94	3 190,73
edi	X000929	entretien n°1 de mise en conformité des hottes ucsm	890,00	1 068,00
edi	X000929	entretien n°2 de mise en conformité des hottes ucsm	690,00	1 068,00
TOTAL			96 419,44	115 703,33

*Obs. En raison de l'application des clefs de répartition la part affectée à la production dédiée aux repas scolaires est établie à **107 491 €***

BARQUETTES ET FILMS

TABLEAU DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - EXERCICE 2022				
FOURNISSEUR	Réf. ENG	Objet	Prix HT	Prix TTC
apmp	X003117	étiquette pour film	2 119,68	2 543,62
rescacet	x001989/1	barquettes film	1 196,20	1 435,44
rescacet	x001989/1	barquettes film	7 151,20	8 581,44
rescacet	x001989/1	barquettes film	11 345,60	13 614,72
rescacet	x001989/1	barquettes film	8 263,60	9 916,32
rescacet	x001989/2	barquettes film	2 798,90	3 358,68
rescacet	x001989/1	barquettes film	3 205,66	3 846,79
		TOTAL	36 080,84	43 297,01

Obs. En raison de l'application des clefs de répartition la part affectée à la production dédiée aux repas scolaires est établie à **40 224 €**.

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

TABLEAU DES DEPENSES d'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2022				
Fournisseur	Réf ENG	Objet	Prix HT	Prix TTC
mci	x000331	supervision	16 652,73	19 983,28
sogemat	X007208	achat de chariot à roulette pour ucpm	3 200,00	3 840,00
		sous total	19 852,73	23 823,28

Obs. En raison de l'application des clefs de répartition la part affectée à la production dédiée aux repas scolaires est établie à **22 132 €**

FLUX FINANCIERS 2022

VILLE DE NEUVILLE-EN-FERRAIN

EXERCICE	Montant	Emis le	TITRE MANDAT	B.J	OBJET DE LA LIQUIDATION
2023	112 500,00	07/02/2023	1802	41	MUTUALISATION 4 2022
2022	112 500,00	12/04/2022	8546	200	MUTUALISATION 3EME VERST 2022
2022	112 500,00	16/05/2022	5645	164	MUTUALISATION 2EME VERST 2022
2022	112 500,00	10/02/2022	1857	46	MUTUALISATION 1ER VERST 2022
2022	7 000,00	12/12/2022	25747	132	SOLDE 2021 PARTICIPATION MUTUALISATION
2022	37 200,21	06/04/2022	4363	123	RÉSILIATION ENTENTE
2022	11 807,33	06/04/2022	4360	123	PARTICIPATION INVESTISSEMENT 2021

Mandat de Tourcoing vers Neuville

VILLE DE RONCQ

EXERCICE	Montant	Emis le	TITRE MANDAT	B.J	OBJET DE LA LIQUIDATION
2023	3 234,78	17/10/2022	10032	333	SOLDE 2021 PARTICIPATION MUTUALISATION
2022	13 506,78	06/04/2022	4361	123	PARTICIPATION INVESTISSEMENT 2021
2022	60 689,96	06/04/2022	4362	123	RÉSILIATION ENTENTE

COUT REPAS

Cf. fichier joint

CONTRÔLE DE GESTION VILLE DE TOURCOING	ANALYSE COUT DES REPAS PRODUITS CUISINE CENTRALE COUT REEL CONSTATE 2022

Période du
1er janvier au 31 décembre 2022

A-COUT PRODUCTION REPAS CUISINE CENTRALE
1-CHARGES DE PERSONNEL

CLEF repas)	denrée
0.9290	SCOLAIRE 0.5790
0.0710	CRECHES 0.0633
	EPAD 0.3106
	REST MAL 0.0471

a -Cuisine centrale
source DRH

ACTIVITES MUTUALISEES	COUT réel	SCOLAIRES	CRECHES
Encadrement CC	126 179	117 223	8 956
Production scolaire (10x37h+5x28h)	470 968	470 968	
Production crèches (1x37h)	42 897		42 897

TOTAL CC Hors Encadrement 588 192
b - économat

Commande (4x37h)	144 883	83 888	9 168
(2 acheteurs + 2 contrôleurs)			
Stocks (3x37h)	113 560	105 500	8 060
(1 resp+2 magasiniers)			
Allotissement	106 717	99 143	7 575
(4 agts à 37h)			

Laverie-repassage	58 491	54 339	4 152
(1,6 * 4 ETP) +1 encadrant 20%			

d - Composition menus			
Diététique	47 503	7 917	7 917
(1x37h/6 type de repas (tous sauf RM))			

e - Hygiène et sécurité alimentaire			
Suivi, contrôles	23 752	22 066	1 686
(0,5 X37h = 910h)			
Indemnités astreinte+ intervention/panne	10 177	9 454	722

f - Charges indirectes de personnel			
données RH 184 273 €			
Gestion Adm et Fin (DRME)	181 095	104 855	11 460
5 agents			
Direction et encadrement	34 921	32 442	2 479
10% RV-50%RH			
Frais généraux Finances	40 677	37 790	2 887
(1X37h)			
Frais généraux RH	8 384	7 789	595
Assurance statut juridique Protec(0,2% /brut)	184 464	1 398	132

1/ TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	TOTAL CC	SCOLAIRES	CRECHES
Chargées de l'absentéisme à 10%	2 659 760	1 270 109	119 541

2 - DENREES								
TOTAL CC Source DRME (salamandre)								
Denrées alimentaires	1 463 890	1 319 661	144 229	255 078	222 249	99 755	130 788	107 438

3 - FOURNITURES								
Source DRME (factures 2022)								
a. confection plateau repas								
Barquettes et films	43 297	40 224	3 073	0	0	0	0	0
b. consommations énergétiques								
Charges Fluides	100 193	93 081	7 112					
Télesurveillance								
c. autres fournitures								
Produits d'entretien et fournitures	5 733	5 326	407	4 774	2 923	1 209	2 064	
Analyses (CC)	3 282	3 049	233	515	515	515	672	209
Dépenses Inv CC	23 823	22 132	1 691					
Dépenses Fonc CC	115 703	107 491	8 213	7 389	6 380	4 987	6 791	2 304
(réparation maintenance /Bati,...)								

Total Denrées et Fournitures	TOTAL CC	SCOLAIRES	CRECHES	FLANDRES	ACACIAS	HORTENSIA	ROSERAIE	RESTAUMal
	1 755 921	1 590 964	164 957					

Total RH - Denrées et Fournitures	3 145 572	2 861 074	284 498	36 591	0	0	0	16 921

4 - AUTRES CHARGES INDIRECTES								
s l'amortissement du bâti et et								
Amortissement du bâti (25 ans)	147 415	136 951	10 463					
Fluides chauffage bureau adtif	1 027	954	73					
Réparation entretien bâti (15% bâti/25ans)	22 112	20 543	1 570					
Assurance Dommages. Biens(base 1,01€/m²/an)	919	854	65					
Intérêts emprunt /4 388KE- FCTVA -43358€ su	79 220	73 597	5 623					
(tableau emprunt DAF)								
Base 4388000-Subventions-FCTVA/25ans								
ratio								
base op-fctva-subv * 15 % /25 ans								
ratio 1,01€/m2 910m2								
interets 3,9% 15 ans de op-fctva-sub soit 3685363								
total interets 1188294/15								

4/ TOTAL CHARGES INDIRECTES	TOTAL CC	SCOLAIRES	CRECHES	et	FLANDRES	ACACIAS	HORTENSIA	ROSERAIE	RESTAUMal
	250 692	232 898	17 794		0	0	0	0	0

TOTAL GENERAL (€)	TOTAL CC	SCOLAIRES	CRECHES	et	FLANDRES	ACACIAS	HORTENSIA	ROSERAIE	RESTAUMal
	3 396 264	3 093 972	302 292		36 591	0	0	0	16 921

Nombre de repas produits	820 116	62 659		65 523	58 775	23 633	33 302	29 000
2022 COUT UNITAIRE REPAS PRODUIT	3,7726	4,8244		base coût incomplète				

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 18

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**FERMETURES EAJE
(PONTS ET JOURS FÉRIÉS)**

Rapport de **Madame BENHENNI
Sarrah**

Au nom de la commission n° 5

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, depuis 2017, une délibération annuelle est votée, dans le cadre du règlement de fonctionnement des EAJE municipaux, dans lequel sont annexées les périodes de fermeture de ces derniers pour les 3 très grandes crèches de 63 places, ouvertes de 7h00 à 19h00, et les 6 petites crèches de 20 à 22 places, ouvertes de 7h30 à 18h (dont les horaires sont variables selon les structures). Le calendrier de fermeture est défini comme suit :

- 4 semaines l'été, pour chaque EAJE, en alternance des années paires et impaires,
- 1 semaine aux vacances de fin d'année, en alternance des années paires et impaires,
- Le pont de l'Ascension,
- Le lundi de Pentecôte.

Ce fonctionnement étant intégré par les usagers et les professionnels, il est proposé de délibérer, de manière pluriannuelle, ces fermetures.

Dans une démarche d'optimisation des recettes PSU et au regard des fréquentations des différents EAJE, il est apparu qu'une optimisation des fermetures pourrait s'opérer sur les « ponts » des autres périodes de l'année que celui de l'Ascension.

En effet, il est constaté une fréquentation de moins de 50% sur la totalité des EAJE municipaux du territoire, quand un pont est positionné sur un long week-end. C'est pourquoi, il est proposé de fermer, de manière systématique, le jour ouvré du lundi ou du vendredi, quand le férié tombe un mardi ou un jeudi, à l'exception d'une petite crèche de 20 places, qui permettrait, sous réserve d'une demande justifiée et si aucune autre solution de garde ne peut être envisagée par la famille, d'accueillir les enfants. Le nombre de jours de fait variera en fonction des années.

En 2022 : deux ponts étaient concernés (le jeudi 14/07 et le mardi 1/11)

En 2023 : un pont serait concerné (le lundi 15/08)

En 2024 : aucun pont

En 2025 : trois ponts seraient concernés (le jeudi 1/05, le jeudi 08/05, le mardi 11/11)

Les enjeux de ces fermetures, qui varieront selon les années, permettraient une amélioration de la rédaction des budgets prévisionnels CAF, une optimisation des recettes PSU, une amélioration du taux des heures réalisées/facturées, une optimisation de l'organisation de travail et de la pose des congés des personnels.

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- D'approuver les périodes de fermetures fixes de l'année (4 semaines durant l'été, une semaine durant les vacances de fin d'année, le pont de l'Ascension et le lundi de Pentecôte), ainsi que la fermeture des EAJE municipaux, pour les autres ponts de l'année, lorsque les fêtes calendaires sont le mardi et le jeudi, à l'exception d'une petite crèche de 20 places, sous réserve d'une demande justifiée, de la part des familles,
- D'acter ces fermetures pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026.

46 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023
Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023
Référence technique :

059-215905993-20230619-256755-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 19

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION
URBAINE (NPRU)- QUARTIER DE LA
BOURGOGNE - PRINCIPE DE CESSION
POUR LES PROJETS DE
RÉSIDENTIALISATION DE LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX (LMH "COTY-
SCHUMAN" ET VILOGIA "LA CLAIRIÈRE
SCHUMAN")**

Rapport de **Monsieur VUYLSTEKER
Jean-Marie**

Au nom de la commission n° 2

Mesdames, Messieurs,

Le projet de rénovation urbaine de la Bourgogne mis en œuvre par la Ville de Tourcoing, avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), les bailleurs Vilogia et LMH, et au niveau national par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) porte une ambition forte en matière d'amélioration du parc de logements locatifs sociaux existants.

Ainsi, un premier programme de travaux intérieurs et extérieurs a été engagé en 2022 par Vilogia sur 204 logements en milieu occupé : 52 logements collectifs (résidence « La Clairière-Schuman ») et 152 maisons individuelles (secteurs « Bocage 3 » et « Gide-Progrès »). La dynamique se poursuit cette année avec le démarrage, en avril 2023, du chantier de réhabilitation en milieu occupé des 18 maisons individuelles de « Bocage 1 ».

Ces réhabilitations, qui visent à réduire les charges, mettre aux normes et améliorer le traitement esthétique des façades, sont couplées à des travaux importants de résidentialisation, avec une intervention sur les réseaux et les espaces verts extérieurs, qu'ils soient jardins ou pieds d'immeubles. Même si, dans les faits, l'usage est depuis la construction de ces logements exclusivement à destination des bailleurs et de leurs locataires, ces fonciers sont tous propriétés des collectivités (majoritairement Ville et dans une moindre mesure, MEL), ce qui implique, à terme, de procéder à un ensemble de cessions foncières.

Afin de permettre l'engagement de ces premiers chantiers de réhabilitations et de résidentialisations tant attendus par les habitants, la Ville de Tourcoing, dans la suite de la délibération approuvée par le Conseil de la MEL sur ses fonciers métropolitains, a délibéré le 5 mars 2022 sur le principe d'une cession des terrains appartenant à la Ville à l'euro symbolique et en l'état sur les secteurs des 170 maisons individuelles « Bocage 1 », « Bocage 3 » et « Gide-Progrès ».

Aujourd'hui, deux nouveaux secteurs entrent en phase d'études et concernent cette fois les espaces verts en pied d'immeubles collectifs, majoritairement propriété de la Ville (et en partie de la MEL).

Le premier secteur concerne la réhabilitation et la résidentialisation en milieu occupé des 323 logements collectifs de la résidence LMH « Coty-Schuman » (rues du Président Coty et Robert Schuman). Ce projet, inscrit dans le cadre des financements accordés par l'ANRU au titre du Plan de Relance fin 2021, permettra d'améliorer les performances énergétiques et le confort de vie des habitants mais aussi de changer l'image des bâtiments et de cette entrée de quartier.

Le deuxième secteur concerne la résidentialisation des 52 logements « La Clairière-Schuman ». Ce projet est porté par Vilogia, hors financement de l'ANRU, dans un objectif d'accompagnement de la requalification des bâtiments et des logements.

Dans les deux cas, ces espaces extérieurs relèvent d'usages exclusivement destinés aux bailleurs et à leurs locataires.

Par le principe d'une cession à l'euro symbolique et en l'état de ses fonciers, la Ville de Tourcoing, dans la continuité de la délibération de la MEL, et dans la suite des premières opérations en cours, facilite la réalisation de ces projets de résidentialisations portées par les bailleurs, visant à maintenir et qualifier ces espaces verts (aujourd'hui entretenus par la Ville), et à sécuriser les usages en délimitant de manière plus marquée les limites entre espace public et espace privé.

Vu l'exposé des motifs,

Considérant que la cession effective fera l'objet d'une approbation du conseil municipal postérieure au constat de désaffectation et au déclassement des parcelles. Il est demandé aux membres du Conseil municipal de :

- Valider le principe de cession foncière aux bailleurs LMH et Vilogia, pour les terrains nécessaires aux procédures de résidentialisation des ensembles de logements « Coty-Schuman » (323 appartements), « La Clairière-Schuman » (52 appartements) dans la mesure où ces terrains ont un usage exclusivement dédié aux résidences depuis leur création ;
- Valider les conditions de cession foncière pour ces opérations, à l'euro symbolique, et en l'état, dans la mesure où ces cessions ne généreront pas de droits à construire.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN »
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023
Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023
Référence technique :

059-215905993-20230619-256969-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 20

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION
URBAINE (NPRU) - QUARTIER DE LA
BOURGOGNE - CONVENTION
PARTENARIALE VILLE DE TOURCOING,
ANCT, MEL**

Rapport de **Monsieur VUYLSTEKER
Jean-Marie**

Au nom de la commission n° 2

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Tourcoing porte, avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), les bailleurs LMH et Vilogia, et l'ensemble des partenaires, un projet ambitieux de transformation de la Bourgogne dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU), mis en œuvre au niveau national par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Au regard des difficultés rencontrées par les habitants de la Bourgogne et de la nécessité d'agir vite pour enclencher rapidement un retournement d'image, la Ville a voulu donner une impulsion forte en cœur de quartier dès le démarrage du projet, en consolidant et développant l'offre commerciale et de services.

Le Comité National d'Engagement de l'ANRU a validé, en date du 5 décembre 2018, le projet de construction d'un équipement commercial et de services, réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPARECA.

Cet équipement doit regrouper, place de la Bourgogne, des cellules indépendantes dédiées à des activités commerciales et de services de proximité dont La Poste associée à une France Services, le commissariat de secteur, et des activités médicales et paramédicales.

Par délibération N°24 du 22 juin 2019, la Ville de Tourcoing a approuvé les termes de la convention partenariale entre la Ville, la Métropole Européenne de Lille et l'EPARECA devenu l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), fixant les conditions de mise en œuvre de l'équipement et une participation de la Ville estimée alors à hauteur de 81.505 € HT.

Ce montant a été réactualisé à hauteur de 135.888 € HT dans le cadre des études de conception et du tour de table partenarial visant l'élaboration de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain de la MEL (approuvée au Conseil municipal du 14 décembre 2019 et signée le 28 février 2020).

La prise d'effet de la convention tripartite, soumise à la réalisation de plusieurs conditions suspensives au bénéfice de la Ville de Tourcoing et de l'ANCT avait été fixée initialement au 30 juin 2020.

En raison de décalages liés au contexte sanitaire venus impacter le calendrier, elle a été reportée au 30 juin 2021, par un avenant N°1 adopté par délibération N°28 du Conseil Municipal en date du 27 juin 2020 et par décision N°20DD0479 par délégation du Conseil métropolitain en date du 12 juin 2020. A cette époque, le montant de la participation de la Ville n'avait pas été mis à jour (dans l'attente d'une stabilisation complète du bilan de l'opération).

Les conditions suspensives, à savoir l'obtention du permis de construire purgé de tout recours et la signature d'une promesse de bail avec l'exploitant de l'activité de pharmacie et avec La Poste ont été levées à la date du 30 juin 2021.

Par délibération N°17 en date du 16 octobre 2021, la Ville a entériné la cession à l'ANCT du terrain d'assiette du futur équipement d'une superficie de 1.352 m² au prix de 202.800

€ HT, diminué du montant du coût de travaux de dépollution (dans la limite maximale de 31.000 € HT).

Un différentiel de 74.800 € HT a été constaté entre le montant d'acquisition inscrit au budget initial (97.000 € HT) et la cession foncière (171.800 € HT). Ce différentiel est dû à une emprise cédée plus importante (1.352 m² au lieu de 970 m²) et une estimation des domaines (150 €/m²) supérieure au montant de référence (100 €/m²) pris lors de l'élaboration du bilan initial.

Début 2022, l'ANCT a pu engager la phase opérationnelle de construction de l'équipement.

Le planning prévisionnel a été recalé, au regard de cette date de démarrage, et l'ANCT prévoit, hors aléas, une mise en service de l'équipement au 2nd semestre 2023.

La phase de mise au point et de conclusion des marchés s'est traduite par une augmentation significative du coût total de l'opération. Entre le bilan initial et le bilan actualisé, le coût total est passé de 2.883.645 € HT à 3.402.786 € HT (soit 519.141 € HT, soit + 18%).

Au-delà du léger surcoût d'acquisition foncière (74.800€), cette augmentation est due principalement aux spécifications techniques exigées dans le cadre de la relocalisation du commissariat de secteur (273.000€) et non prévues initialement. Enfin, le contexte inflationniste constaté depuis 2022 a aussi impacté le coût total de l'opération.

L'ANCT prend à sa charge la majorité de ce surcoût, demandant à la Ville uniquement la régularisation du prix d'acquisition du foncier, pour s'aligner sur le bilan conventionné en 2019.

En amont en la livraison de l'ouvrage, il convient de réactualiser le bilan global de l'opération, d'ajuster le montant de la participation de la Ville, d'inclure un nouveau calendrier de versement et le planning réactualisé de dans un avenant N°2.

Afin d'intégrer la plus-value financière de l'acquisition du foncier, la participation de la Ville est aujourd'hui portée à hauteur de 156.305 € HT, contre 81.505 € HT dans la convention tripartite initiale.

L'ANCT assurant le financement de cette opération réalisée en maîtrise d'ouvrage a, par décision d'investissement modificative du Directeur Général en date du 7 février 2023, entériné le nouveau bilan de l'opération et ajusté sa contribution financière globale.

Les clauses de la convention non modifiées par cet avenant N°2 demeurent inchangées et restent applicables telles que rédigées.

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

-D'approuver les termes de l'avenant N°2 à la convention partenariale entre la Ville, la Métropole Européenne de Lille et l'ANCT, portant la subvention à la réalisation de l'opération de la Ville à hauteur de 156.305 € HT, dont le projet est annexé à la présente incluant le bilan prévisionnel, le calendrier de versement de la subvention de la Ville et le planning de l'opération réactualisés.

-D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer cet avenant N°2.

-D'inscrire les sommes nécessaires au budget de la Ville.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil

Adhère aux propositions ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,

Certifié conforme,

Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256970-DE-1-1



Tourcoing



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



PROJET AVENANT N°2

CONVENTION PARTENARIALE SIGNÉE LE 9 SEPTEMBRE 2019

**OPÉRATION DE CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT COMMERCIAL
ET DE SERVICES DE LA BOURGOGNE**

ENTRE

La VILLE de Tourcoing

Représentée par son Maire, Madame Doriane BECUE, agissant aux présentes en vertu d'une délibération N°XXX du Conseil Municipal en date du XXX

Ci-après dénommée "La VILLE"

ET

La Métropole Européenne de Lille

Représentée par son Président, Monsieur Damien CASTELAIN, ou son représentant, agissant aux présentes en vertu de la délibération n°19 C 0408 du 28 juin 2019 et de la délibération N°XXX en date du XXX,

Ci-après dénommée "l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale" ou « EPCI »

ET

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, « ANCT », établissement public de l'Etat, dont le siège est 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07, n° SIREN 130 026 032,

Représenté par Monsieur Stanislas BOURRON, Directeur Général de ladite Agence, spécialement habilité à l'effet des présentes par décret du Président de la République en date du 1^{er} décembre 2022 et domicilié en cette qualité audit siège,

Ci-après dénommée « ANCT »

La Ville, l'EPCI (MEL) et l'ANCT étant désignés ensemble « les Parties ».

PRÉAMBULE

La convention partenariale signée le 9 septembre 2019 entre la Ville, la MEL et l'ANCT, fixant les conditions de mise en œuvre de l'équipement commercial et de services de la Bourgogne et une participation de la Ville estimée alors à hauteur de 81.505 € HT, a pris effet le 30 juin 2021, suite à la levée des conditions suspensives et conformément aux termes de l'Avenant N°1.

Par délibération N°17 en date du 16 octobre 2021, la Ville a entériné la cession à l'ANCT, du terrain d'assiette du futur équipement d'une superficie de 1.352 m² au prix de 202.800 € HT, diminué du montant du coût de travaux de dépollution, dans la limite maximale de 31.000 € HT.

Après un retard dans la phase de consultation des entreprises, lié au contexte sanitaire, la construction de l'équipement est désormais entrée en phase opérationnelle en janvier 2022.

Le planning prévisionnel a été recalé, l'ANCT prévoyant, hors aléas, la réception des locaux par les futurs locataires au 1^{er} semestre 2023 et une mise en service de l'équipement au 2^{ème} semestre 2023.

Cependant, l'ANCT a dû faire face à des dépenses supplémentaires répondant notamment à une situation nationale d'augmentation des coûts de construction.

La Ville de Tourcoing et la Préfecture de la Zone de défense et de sécurité du Nord ont demandé à l'ANCT d'accueillir dans l'espace commercial et de services, le commissariat de secteur du quartier, concerné par la démolition de l'immeuble Scève, avec un certain nombre de spécifications techniques non prévues initialement. Ce surcoût prévisionnel de travaux de l'ordre de 273.000€ HT sera intégralement financé dans le cadre d'un loyer complémentaire.

L'autre partie du surcoût résulte du différentiel d'un montant de 74.800 € HT entre la cession foncière à hauteur de 171.800 € HT et le coût d'acquisition estimé à 97.000 € HT inscrit au budget initial de l'opération, différentiel dû à une emprise cédée plus importante (1.352 m² au lieu de 970 m²) et une estimation des domaines à 150 € le m² au lieu de l'hypothèse de base à 100 € le m² retenue lors de l'élaboration du bilan initial.

En conséquence, l'ANCT a ajusté le coût global de l'opération sous sa maîtrise d'ouvrage passant de 2.883.645 € HT à 3.402.786 € HT.

Le présent avenant a pour objet de modifier les engagements financiers de l'ANCT et de la Ville afin de prendre en compte la hausse du coût de l'opération. Seront annexés au présent avenant, le bilan prévisionnel, le calendrier de versement de la subvention de la Ville et le planning de l'opération réactualisés.

Article 1 - Modifications de l'article 2 du Titre I

Le paragraphe 2.2.2 – Engagements financiers

L'article est remplacé comme suit :

« La Ville s'engage à :

- Apporter à l'ANCT une subvention totale de 156.305 € HT pour contribuer à la réalisation de l'Opération selon le calendrier de versement fourni en **annexe 2.** »

Article 2 – Modification de l'article 3.1 du Titre I

Le paragraphe 3.1 – Portée des engagements de l'ANCT

L'article est remplacé comme suit :

« Les engagements de l'ANCT sont contractés conformément au dossier d'investissement soumis au Conseil d'administration d'Epareca à l'occasion de la décision d'investissement prise par délibération n° 1044/2019 en date du 25 juin 2019 ainsi qu'au dossier d'investissement modificatif soumis au Directeur Général à l'occasion de la décision d'investissement modificative prise par décision n°2023-PAO-21 en date du 7 février 2023.

Ces engagements constituent des conditions nécessaires et déterminantes sans lesquelles la responsabilité de la VILLE ni de l'EPCI ne pourrait être recherchée en cas de manquement aux engagements incombant à chacun d'eux en application de la présente convention. »

Article 3 - Clauses de la convention inchangées

Les clauses de la convention non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées et restent applicables telles que rédigées, le présent avenant n'y apportant pas novation.

Fait à Lille, le

En trois exemplaires originaux.

Pour la Ville de Tourcoing, en sa qualité de Partie, Madame Doriane BECUE Maire	Pour la Métropole Européenne de Lille, en sa qualité de Partie, Monsieur Damien CASTELAIN Président	Pour l'ANCT, en sa qualité de Partie, Monsieur Yves LE BRETON Directeur Général

Pièces annexées :

Annexe 1 – Dossier d'investissement modificatif

Annexe 2 – Calendrier de versement de la subvention de la Ville à l'ANCT

Annexe 3 – Planning prévisionnel de l'opération

Annexe 4 – Décision du Directeur Général de l'ANCT décidant la mise en investissement en application de l'article R1232-8 du décret n°2019-1190 du **DATE XX**

Annexe 5 – Délibération N°**XXX** du Conseil municipal en date du **XXX** habilitant Madame le Maire à signer le présent avenant N°2

Annexe 6 – Délibération du Conseil de la Métropole en date du **XXX** rendue exécutoire le **XXX** habilitant Monsieur le Président ou son représentant à signer le présent avenant N°2

Dossier d'investissement modificatif Construction d'un équipement de commerces et de services



Quartier de la Bourgogne - TOURCOING (59 – NORD)

Date de mise en investissement : 25/06/2019

Classification du quartier : ☒ QIV
☒ NPNRU QIN

Taux pivot ANRU : 50%

Taux de modularité ANCT : 70%

Avancement : Chaudier en cours



Rappel du contexte et du projet

La place de la Bourgogne accueille une offre commerciale composée de 8 commerces, restructurés et gérés par Eparece jusqu'en juillet 2018. Le projet urbain suppose la démolition rapide des bâtiments accueillant ces commerces.

Au préalable des démolitions, il est nécessaire de transférer les commerçants dans un nouvel équipement qui leur permettent la continuité de leur activité.

Montage opérationnel

☒ Maître d'ouvrage ☐ VEFA ☐ Autre. Préciser

Avancement technique

☐ Test de capacité ☐ APS ☐ PC ☒ chantier en cours

Démarrage travaux : 21/02/2022

Convention

☐ Approuvée ☒ Signée

Programmation Commerciale

Activité	Surface commerciale	Opération
Pharmacie	135,0	Transfert
Point chaud	120,0	Création
Boutique	150,0	Transfert
Local médical	80,0	Création
Communariat de secteur	85,0	Transfert
Local médical	60,0	Transfert
Infirmerie	80,0	Création
La Poste	160,0	Création
Total	970,0	

Le projet





Investissement initial

Par délibération n°1044-2019 en date du 25 juin 2019, le conseil d'Administration d'EPARECA a acté la mise en investissement initiale de l'opération.

Cette délibération prévoit l'intervention de l'EPARECA en maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un équipement commercial et de services de proximité d'une surface d'environ 971 m² et pour un budget total de 2 883 845€ HT.

Investissement modificatif

PRECISIONS SUR L'INVESTISSEMENT COMPLEMENTAIRE ET SES MODALITES DE FINANCEMENT

Pour l'essentiel, les deux raisons qui justifient le présent modificatif d'investissement :

- Le projet s'est heurté à un contexte national d'inflation dans le prix du bâtiment et des travaux publics ;
- La collectivité et le ministère de l'intérieur ont demandé à l'ANCT d'accueillir le commissariat de secteur dans nos locaux avec un certain nombre de spécifications techniques non prévues initialement.

DEPENSES

- POSTE FONCIER :

L'ANCT a dû élargir le périmètre foncier d'intervention en intégrant une bande de 1,50 m de largeur constituant l'accès aux couronnes. Par ailleurs, le prix d'acquisition a été réévalué par le service des domaines.

Ainsi, le bilan prévisionnel initial prévoyait l'acquisition d'un terrain d'assiette de 970 m² à 100€/m² pour un montant total de 97 000€ HT alors qu'a été exigée l'acquisition d'une parcelle de 1325 m² à 150€/m² pour un montant de 171 800€ HT.

Soit un surcoût : + 74 800€ HT

- POSTE TRAVAUX :

Plus-value liée à l'augmentation des coûts de construction :

Suite à la réception des offres initiales et aux négociations menées pour les lots 1, 2, 4 et 10, nous constatons une augmentation de 29% à 4,36 C HT soit +16% par rapport aux estimations de la maîtrise d'œuvre réalisées en phase études (APD) en octobre 2020 à hauteur de 1 846 569€ HT.

Cette augmentation des coûts prévisionnels s'explique par le contexte de reprise économique qui a entraîné une forte tension sur le coût des matières premières, ainsi que des tensions au niveau d'approvisionnement.

Plus-value liée à l'accueil du commissariat de secteur :





L'ANCT a été sollicitée par la ville et par la préfecture de la zone de sécurité et de sécurité du Nord afin d'accueillir le commissariat de secteur du quartier au sein de l'équipement dans une cellule livrée finale selon leur propre valoir des charges. L'aménagement de cette cellule entraîne un surcoût prévisionnel de travaux de 273 000€ HT. De nouvelles consultations seront nécessaires pour valider le montant de ces travaux supplémentaires. Ce surcoût sera intégralement financé dans le cadre d'un lever complémentaire (cf paragraphe valorisation).

- POSTE HONORAIRES TECHNIQUES :

La conduite du dossier a nécessité le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage dont la prestation s'élève à 56 575€ HT. L'aménagement de la cellule du commissariat de secteur entraîne des honoraires techniques (MOE + CT) supplémentaires estimés à 27 000€ HT. Le poste honoraires techniques prévu dans l'investissement initial d'un montant de 283 822€ HT n'a pas permis d'absorber l'entiereté de ces dépenses supplémentaires.

Soit un surcoût de : 1 50 050€ HT

RECETTES

- POSTE VALORISATION A LA REVENTE :

Ce poste de recette est issu à la hausse grâce :

- A une négociation de loyers supérieurs aux prévisions et suite aux négociations avec les futurs preneurs, soit : + 83 724,00€ HT.
- Au surcoût appliqué au SGAMI « Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur » pour prise en charge des travaux d'aménagement de la cellule soit + 300 000€ HT.

Soit un total de : 383 724,00€ HT.

- POSTE APPORTS COMPLEMENTAIRES EN FONDS PROPRES ANCT :

Le taux de modularité attribué à la ville du Toucoing est de 70% à l'investissement.

- SUBVENTION REGION :

Suite à la délibération 2021.00039 votée le 4 février 2021 par la région Hauts-de-France, le montant de l'aide attribuée à l'ANCT est de 547 194€ HT alors que le plan de financement initial prévoyait une aide de 592 454€ HT : - 45 260€ HT. Le montant initial avait été estimé de manière prévisionnelle au moment de la décision d'investissement et revu à la hausse suite à l'instruction du dossier.



- SUBVENTION ANRU :

L'avenant 1 du 29 novembre 2021 à la convention NPNRU a intégré la présente opération pour une subvention de 979 000€ HT alors que le plan de financement initial prévoyait une subvention de 1 012 000€ HT ; - 42 000€ HT. Le montant initial avait été calculé de manière prévisionnelle au moment de la décision d'investissement et revu à la baisse suite à l'instruction du dossier.

- SUBVENTION Ville de Tourcoing :

La collectivité a proposé d'augmenter sa participation de 74 800 € HT soit une subvention totale de 156 305€ HT.

- Des fonds propres complémentaires de l'ANCI mais en deçà de ce qu'autorise son modèle économique :

Il est proposé que les 148 589€ HT restants soient financés sur fonds propres.

Le nouvel apport en fonds propres de de l'ANCI s'élèverait ainsi à 547 589€ HT ce qui représente 47% de la valorisation à la revente alors que le taux de modularité applicable à la ville de Tourcoing est de 70%. La présente opération, malgré l'abandon en fonds propres, ne déroge pas au modèle économique.

Décision du directeur général :

F. Walle

A Paris, le 7 février 2023

Stanislas BOUILLON

Directeur général

Annexes

- Nouveau bilan financier
- Synthèse des certifications
- Impact en AE et CP

Synthèse des modifications

TOURCOING - Synthèse des modifications

Dépenses					
	Dépenses d'investissement I-T	dépenses	dépenses de l'199-200	dépenses de l'201-202	dépenses de l'203-204
Déclaration actuelle	1 088 548 €	55 720 €	2 365 000 €	2 083 127 €	3 141 720 €
Déclaration proposée	2 458 285 €	65 900 €	2 897 227 €	328 417 €	3 751 500 €
Différence (proposée - actuelle)	1 369 737 €	10 180 €	532 227 €	115 290 €	609 780 €

Recettes					
	Recettes d'investissement I-T	recettes	recettes de l'199-200	recettes de l'201-202	recettes de l'203-204
Déclaration actuelle	2 807 046 €	237 300 €	3 244 000 €	3 025 129 €	4 125 500 €
Déclaration proposée	5 902 700 €	3 300 000 €	5 417 000 €	3 507 000 €	5 150 000 €
Différence (proposée - actuelle)	3 095 654 €	3 062 700 €	2 173 000 €	481 871 €	1 024 500 €

Analyse des fonds propres mis en œuvre dans la phase d'investissement

	Fonds propres - maximum	Fonds propres - minimum	Différence
Déclaration actuelle	5 500 000 €	2 500 000 €	3 000 000 €
Déclaration proposée	8 400 000 €	5 400 000 €	3 000 000 €

Prévisionnel AE + CP (HT)

BUDGET ACTUEL							
TQU_602	Budget	A date*	2023	2024	2031	2032	Total
		Production	Exploitation**	Cession			
Dépenses	2 883 645						2 883 645
AE	2 883 645	2 854 226	29 419		-	-	2 883 645
CP		1 898 698	984 947		-	-	2 883 645
Recettes	1 883 645						1 883 645
Subventions	1 686 674	394 815	1 291 859	-	-	-	1 686 674
Vente	797 980	-	-	-	-	797 980	797 980
Fonds propres ANCT	398 991	-	-	-	-	398 991	398 991

BUDGET MODIFICATIF							
TQU_602	Budget	A date*	2023	2024	2031	2032	Total
		Production	Exploitation**	Cession			
Dépenses	3 402 786						3 402 786
AE	3 402 786	2 854 226	548 560		-	-	3 402 786
CP		1 898 698	1 504 088		-	-	3 402 786
Recettes	3 402 786						3 402 786
Subventions	1 673 499	394 815	1 278 684	-	-	-	1 673 499
Vente	1 181 706	-	-	-	-	1 181 706	1 181 706
Fonds propres ANCT	547 580	-	-	-	-	547 580	547 580

* Engagé / réglé / perçu à date

** Hypothèse standard : durée d'exploitation = 8 ans.

DECISION n° 2023-PAO-01

Engagement d'investissement modificatif pour la construction d'un équipement de commerces et de services à Tourcoing – Quartier de la Bourgogne

- Vu les articles L 1231-1 à L 1233-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles R1231-1 à D1233-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article 194 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu la délibération n°1044/2019 du conseil d'administration d'Epareca en date du 25 juin 2019
- Vu la délibération n°2020-04 du conseil d'administration en date du 30 janvier 2020 ;
- Vu la note de présentation ;

Le Directeur Général décide de modifier l'investissement initial de l'opération de construction d'un équipement de commerces et de services dans le quartier de la Bourgogne à Tourcoing comme suit :

Le montant global de l'opération est estimé à : 3 402 786 €

Et sera financé de la manière suivante :

Contributions partenariales :

ANRU	870 000 €
Région Hauts de France	547 194 €
Ville de Tourcoing	156 306 €

Contribution globale de l'ANCT pour un montant maximum de : 1 729 286 €

Répartie comme suit :

• Valorisation de la revente	1 181 706 €
• Apports complémentaires (en subvention d'équilibre)	547 580 €

Fait à Paris, le **- 7 FEV. 2023**

Le Directeur Général
 Stanislas BOURRON
 de l'Agence nationale
de la cohésion des territoires

Annexe 2

Calendrier de versement des subventions de la VILLE à l'ANCT

La VILLE de Tourcoing participe financièrement à l'opération de construction de l'équipement commercial et de services de la Bourgogne conformément à l'article 2.2. de la présente convention.

La VILLE verse à l'ANCT ses participations selon un échéancier déterminé conjointement par l'ANCT et la VILLE ; chaque versement est prévu à une étape de l'opération.

La VILLE a déjà versé à l'ANCT la somme de 57.053,50 € dans le cadre des échéances suivantes :

- A la signature de la convention partenariale Ville de Tourcoing / MEL / Epareca (désormais ANCT)
- A l'Ordre de Service de démarrage de travaux
- A la mise hors d'air

Le présent échéancier prend donc pour base de subvention un montant de **99.251,50 €**.

La VILLE versera sa subvention à l'Opération selon le calendrier suivant :

Échéance	% versement subvention Ville
À la réception des travaux	100%

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 21

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION
URBAINE (NPRU) - QUARTIER DE LA
BOURGOGNE - CONVENTION ENTRE LA
VILLE DE TOURCOING ET VILOGIA**

Rapport de **Monsieur VUYLSTEKER
Jean-Marie**

Au nom de la commission n° 2

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet de rénovation de la Bourgogne, Vilogia a engagé depuis 2022 un programme de travaux intérieurs et extérieurs sur 130 maisons individuelles « secteur Gide-Progrès » : rues Marcel Beyens, Robert Schuman, du Président Coty, du Capitaine Debruyne, et du Docteur Schweitzer, intégrant trois maisons sises rue Robert Schuman, appartenant à LMH, qui a transféré sa maîtrise d'ouvrage à Vilogia.

L'objectif poursuivi est d'améliorer le confort des logements par une isolation (par l'extérieur) très performante, une réduction des charges, une mise aux normes et l'amélioration du traitement esthétique des façades (respectant la qualité d'origine du quartier).

Ces réhabilitations de maisons individuelles sont couplées à des travaux importants de résidentialisation, avec une intervention sur les réseaux et les jardinets avant et arrière des constructions.

Même si, dans les faits, l'usage est, depuis la construction de ces logements, exclusivement individuel (les jardinets faisant partie intégrante des logements du bailleur), ces fonciers sont tous propriétés des collectivités (MEL et majoritairement Ville).

Conformément à la délibération prise au Conseil municipal du 5 mars 2022, les fonciers Ville seront cédés en l'état, et à l'euro symbolique aux bailleurs.

Les travaux de réhabilitation et de résidentialisation étant programmés pour l'été 2023 dans les maisons des rues du Capitaine Debruyne et du Docteur Schweitzer, il convient donc de permettre à Vilogia d'intervenir, et d'intégrer dans certains secteurs les interfaces entre site public et site résidentialisé.

La Ville de Tourcoing est en effet propriétaire des parcelles cadastrées AS 570, AS 572, situées rue du Capitaine Debruyne, et rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing ainsi que deux candélabres rue du Capitaine Debruyne. Ces parcelles et équipements jouxtent le programme de réhabilitation et de résidentialisation que VILOGIA SA envisage de réaliser en tant que maître d'ouvrage sur cinq maisons situées au n°21, 31, 33, 47, 49, 67 rue du Docteur Schweitzer et 24 rue du Capitaine Debruyne à Tourcoing respectivement reprises au cadastre aux références AS 42, AS 47, AS 50, AS 57, AS 149, AS 140 et AS 86.

Vilogia SA projette de réhabiliter l'enveloppe de ces maisons et plus précisément, d'isoler thermiquement ces maisons par l'extérieur par la pose d'une vêtue brique en parement. L'épaisseur du complexe isolant - vêtue étant de 15 cm.

Il est prévu que Vilogia assure le traitement des limites séparatives entre les parcelles propriété ville de Tourcoing et propriété VSA ainsi que la dépose - repose des candélabres.

La Ville assurera les élagages de végétaux nécessaires à la mise en œuvre des opérations de réhabilitation.

Il y a donc lieu de formaliser une convention entre la Ville de Tourcoing et Vilogia SA, instaurant la création de servitudes d'accès, de surplomb et de tour d'échelle, et

répartissant entre Ville et Vilogia SA les interventions de chacun.

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Tourcoing et Vilogia SA, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

43 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérard DARMANIN » à l'exception de Christophe DESBONNET et Jean-Marc VANGILVIN qui ne pouvaient pas prendre part au vote
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256592-DE-1-1



PROJET DE CONVENTION

Entre les soussignés :

VILOGIA SA, dont le siège est situé 74 rue Jean Jaurès à Villeneuve d'Ascq, enregistrée au registre du commerce de Lille Métropole sous le numéro 475.680.815 représentée par Monsieur Philippe DEHOUE, Secrétaire Général, dument habilité par délégation de pouvoir, en date du 01 juin 2021 de Monsieur Philippe REMIGNON, Président du directoire nommé à cette fonction par délibération du conseil de surveillance en date du 31/05/2018 renouvelé dans ses fonctions par délibération en date du 19 mai 2022

Ci-après désigné « VILOGIA SA »

D'une part,

Et :

La ville de TOURCOING dont le siège social est 10 Pl. Victor Hassebroucq, 59200 Tourcoing, identifié sous le numéro SIRET 21590599300014, représentée par Madame Doriane BECUE, agissant au nom et pour le compte de la Ville en vertu de la délibération n°XX du XXX

Ci-après désigné « la Ville de Tourcoing »

« VILOGIA », « la Ville de Tourcoing » étant ci-après respectivement désignés « Les Parties ».



EXPOSE PREALABLE

La ville de Tourcoing est actuellement propriétaire des parcelles cadastrées AS 570, AS 572, situées rue du Capitaine Debruyne, et rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing ainsi que 2 candélabres rue du Capitaine Debruyne.

Ces parcelles et équipements jouxtent le programme de réhabilitation et de résidentialisation que VILOGIA SA envisage de réaliser en tant que maître d'ouvrage sur cinq maisons situées au n°21, 31, 33, 47, 49, 67 rue du Docteur Schweitzer et 24 rue du Capitaine Debruyne à Tourcoing respectivement reprises au cadastre aux références AS 42, AS 47, AS 50, AS 57, AS 149, AS 140 et AS 86.

VILOGIA SA projette de réhabiliter l'enveloppe de ces maisons et plus précisément, d'isoler thermiquement ces maisons par l'extérieur par la pose d'une veste brique en parement. L'épaisseur du complexe isolant/veste étant de 15 cm.

Ces travaux de réhabilitation ont fait l'objet d'une déclaration préalable avant travaux, obtenu le 30/06 2021.

Dans le cadre de cette opération de réhabilitation, et résidentialisation il est prévu par VILOGIA le traitement des limites séparatives entre les parcelles propriété ville de Tourcoing et propriété VSA ainsi que la dépose/repose des candélabres ;

La présente convention a pour but de formaliser l'accord des parties sur les modalités d'intervention de VILOGIA nécessitant notamment la création de servitudes d'accès, de surplomb et de tour d'échelle.

ARTICLE 1

Servitude d'accès

La ville de Tourcoing consent une servitude d'accès temporaire à Villogia SA dans les conditions ci-après définies afin de permettre la réalisation des travaux plus amplement décrits ci-après

Fond SERVANT : parcelles AS 570, AS 572, situées rue du Capitaine Debruyne, et rue du Docteur Schweitzer

Fond dominant : parcelles AS 42, AS 47, AS 50, AS 149, AS 140 situées rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing.



Cette servitude temporaire permettra à Vilogia SA de réaliser les travaux envisagés sur les pignons des maisons situées aux n° 21, 31, 33, 49, 67 rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing.

Ces travaux ayant lieu aux seuls jours ouvrés

Dans ce cadre, la ville de Tourcoing autorise VILOGIA SA à installer, le temps nécessaire aux travaux, un échafaudage sur les parcelles AS 570, AS 572 leur appartenant et permettant un accès en façade et toiture sur les logements n°21, 31, 33, 49, 67 rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing.

Les zones 1, 2, 3, 6, et 7 des plans de localisation des zones d'interventions étant concernées. (Annexe 1)

L'emprise correspondant à la pose de cet échafaudage en longueur de 7,90 m à 8,20 m sur 2.50m de large.

Dans ce cadre, la ville de Tourcoing remettra à Vilogia SA l'ensemble des clés et moyens d'entrée aux parcelles.

ARTICLE 2

Nature des travaux envisagés :

La ville de Tourcoing réalisera les travaux suivants :

- ZONE 1 : 21 rue Schweitzer : La Ville de Tourcoing prévoira l'élagage des végétaux sur une largeur de 2m depuis le pignon pour permettre la mise en place de l'échafaudage pour les travaux de façade en pignon. Date butoir de dépose végétation : 1er SEPT 2023
- ZONE 3 : 33 rue Schweitzer : la Ville prévoit de déposer les végétaux gênant la mise en place de l'échafaudage pour les travaux de façade (sur ce site, constitués d'une haie arbustive bordant le pignon). Date butoir de dépose végétation : 1er JUILLET 2023
- ZONE 7 : 67 rue Schweitzer : la Ville de Tourcoing prévoira l'élagage des végétaux sur une largeur de 2m depuis le pignon pour permettre la mise en place de l'échafaudage pour les travaux de façade en pignon Date butoir de dépose végétation : 1er MAI 2023

Vilogia réalisera les travaux suivants :

- ZONE 1 : 21 rue Schweitzer : Vilogia prévoit un semis gazon après intervention, dans la temporalité de la résidentialisation.
- ZONE 2 : 31 rue Schweitzer : Vilogia prévoit la dépose de la lisse béton y compris première travée côté droit de l'angle, la clôture prévue pour la résidentialisation du



logement est prévue jusqu'au poteau de la clôture Ville. Vilogia prévoit un semis gazon après intervention dans la temporalité de la résidentialisation.

- ZONE 3 : 33 rue Schweitzer : Vilogia à la charge de replanter un nombre équivalent de plante vis-à-vis de de l'existant (parmi les essences préconisées par la Ville et MEL, dans le cadre notamment des cahiers des charges du projet de rénovation urbaine. Essences à faire valider par la Ville avant plantation.

Temporalité : Plantation dans le même temps que la résidentialisation de la zone.

Clôture : Vilogia prévoit la dépose-repose de la première travée de la clôture à la suite des travaux de façade. La surépaisseur liée à la mise en œuvre de l'isolation ne semble pas devoir poser de problème (+13.5cm). Dans le cas contraire, l'entreprise Vilogia prévoit le découpage de la clôture au niveau du 1er barreau ainsi que la refixation sur le poteau correspondant. La dépose des lisses béton est également prévue dans le cadre des travaux de résidentialisation

- ZONE 4-5 : 47 rue Schweitzer et 24 rue Debruyne : Vilogia prévoit pour la Ville le déplacement des candélabres (dépose puis repose si la Ville en valide le principe) collés au pignon pour permettre la mise en place de l'échafaudage.

Date butoir de dépose des candélabres : 1er MAI 2023.

Date de repose des candélabres : Après réalisation des travaux de façade.

- ZONE 6 : 49 rue Schweitzer : Vilogia prévoit la dépose-repose de la travée collée au pignon sur le même principe que pour le 33 rue Schweitzer avec nouveau plot d'ancrage béton côté pignon pour le poteau + soudure au niveau du poteau de la 2e travée
- ZONE 7 : 67 rue Schweitzer : Vilogia à la charge de replanter un nombre équivalent de plante vis-à-vis de de l'existant, des plantes jeunes (essences présentées dans le cahier des charges de l'urbaniste conseil de la ville). Essences à faire valider à la ville avant plantation.

L'intégralité de ces travaux étant précisée par un CR technique précis sur chaque cas rencontré (Annexe 2)

Pendant toute la durée des travaux, VILOGIA SA s'engage à mettre en sécurité son chantier vis-à-vis des intrusions le long des limites séparatives des propriétés de la ville de Tourcoing. Pour ce faire, des clôtures de type Héras avec occultant seront installées pendant la durée des travaux pour empêcher l'accès des tiers, notamment au niveau du 49 rue Schweitzer à Tourcoing.

Les évacuations des déchets verts, issus de la dépose de la végétation sont à charge Ville de Tourcoing, et l'évacuation des clôtures en trop sont à charge VILOGIA.



Par ailleurs une remise en état, et un nettoyage des abords après intervention est prévu par l'entreprise réalisant les travaux.

Il est précisé que les travaux de réhabilitation seront réalisés par l'intermédiaire d'entreprises dûment mandatées par la société VILOGIA SA la ville s'engageant à laisser intervenir lesdites entreprises.

ARTICLE 3 :

Servitude de surplomb

La ville de Tourcoing consent une servitude de surplomb à Vilogia SA dans les conditions ci-après défini afin de permettre la réalisation d'isolation ci-avant décrits.

Fond SERVANT : parcelles AS 570, AS 572, situées rue du Capitaine Debruyne, et rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing

Fond DOMINANT : parcelles AS 42, AS 47, AS 50, AS 149, AS 140 situées rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing

L'emprise de cette servitude de surplomb étant constituée en longueur et hauteur, de la largeur et hauteur du pignon des maisons n° 21, 31, 33, 47, 49, 67 rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing sur une profondeur constituée de la largeur de l'isolant et vêtture soit 15 cm.

L'entretien, la réparation, l'éventuel remplacement, en tout ou partie de l'isolant et vêtture étant à la charge exclusive du fond dominant.

ARTICLE 4 :

Servitude de tour d'échelle

La ville de Tourcoing consent une servitude tour d'échelle à Vilogia SA dans les conditions ci-après défini afin d'autoriser un accès à Vilogia SA permettant l'entretien, le remplacement, ou tous travaux sur les maisons n° 21, 31, 33, 47, 49, 67 rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing.

Fond SERVANT : parcelles AS 570, AS 572, situées rue du Capitaine Debruyne, et rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing

Fond DOMINANT : parcelles AS 42, AS 47, AS 50, AS 149, AS 140 situées rue du Docteur Schweitzer à Tourcoing

Vilogia SA s'engageant, sauf urgence avérée, à prévenir par LRAR la Ville de Tourcoing de son intervention et du motif de celle-ci.



ARTICLE 5

Les présentes servitudes constituées à titre conventionnelle seront réitérées en la voie authentique et publiées au fichier immobilier. L'ensemble des frais y afférents étant pris en charge exclusivement par Vilologia SA.

ARTICLE 6 :

Les présentes ont un caractère confidentiel. Les Parties s'interdisent de faire état de la présente convention sous quelque forme que ce soit, de communiquer directement ou indirectement, l'existence, la teneur, les termes ou encore une copie de la présente convention à tout tiers, sauf demande administrative ou en justice, et pour les besoins d'exécution de ladite convention.

Sous réserve de l'exécution intégrale de la présente convention, les Parties soussignées renoncent entre elles à tous droits ou actions.

En deux exemplaires,

Fait à :

Le :

Ville de Tourcoing

Représenté par Mme BECUE,

Maire de TOURCOING

Signature :

Fait à : VILLENEUVE D'ASCQ

Le :

VILOGIA

Représentée par M. DEHOUE

Signature :

ANNEXE : **Annexe 1**

Localisation des zones d'intervention des travaux

Annexe 2

CR technique réunion avec la ville de Tourcoing, illustré

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 22

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**CONCESSION D'AMÉNAGEMENT
"REVITALISATION DU CENTRE-VILLE" -
AVENANT N°3**

Rapport de **Monsieur VUYLSTEKER
Jean-Marie**

Au nom de la commission n° 2

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Tourcoing a décidé par délibération n°11 en date du 21 octobre 2017, de confier à La fabrique des quartiers - Métropole Européenne de Lille - SPLA, une concession d'aménagement, pour la mise en œuvre d'un dispositif opérationnel de lutte contre la vacance commerciale en centre-ville, dans le cadre du Plan commerce, et ce pour une durée de 15 ans (durée initiale de 11 ans étendue par avenant en 2021), soit jusqu'en 2033.

La fabrique des quartiers, titulaire de la concession d'aménagement depuis le 28 février 2018, a transmis conformément à ses obligations, son quatrième compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) à la Ville de Tourcoing. Le CRAC réalisé 2021 approuvé par délibération N°15 en date du 5 décembre 2022 proposait de ne plus poursuivre et supprimer la mission 2 « Intermédiation auprès des acteurs privés propriétaires et locataires de cellules commerciales », au vu du potentiel quasi inexistant pour son développement et d'ajuster ainsi les dépenses corrélées et rémunérations correspondantes au prévisionnel 2022-2033.

Le programme prévisionnel 2022-2033, élaboré sur la base du CRAC 2021, propose les évolutions programmatiques suivantes :

-L'avancement des études a permis d'affiner les surfaces des immeubles et logements à traiter (certaines données devant encore être stabilisées) ;

-L'abandon de l'acquisition des 43-43 bis rue Saint Jacques réduit le volume traitable ;

-Au niveau des acquisitions, il reste encore un immeuble potentiel à acquérir et à traiter dans le calendrier opérationnel de la concession, devant permettre la perception de recettes d'exploitation suffisantes pour équilibrer le bilan dans les hypothèses initiales ;

-Certains arbitrages sur les projets de réhabilitation ont entraîné la modification du nombre de cellules, de logements et de surfaces produits à terme. Ce qui donne : 8 cellules commerciales pour une surface utile de 1.505 m² et 20 logements pour 1.200 m² en SHAB projet.

-Le bilan prévisionnel des dépenses-recettes annexé à la présente a été établi selon le calendrier opérationnel actualisé sur la durée de l'opération, sans modification du montant de la participation de la Ville restant au montant de 2.549.765 € HT conformément aux engagements pris lors de la signature du contrat de concession.

La Ville a toutefois demandé à la SPLA de consacrer une part conséquente des subventions obtenues au titre du Fonds Friche et du Fonds de revitalisation commerciale, à la baisse de sa participation. Le résultat excédentaire de l'opération à hauteur de 680 k€ au bilan en date du 31/12/2021 pourrait ainsi contribuer à cette baisse. Mais par prudence et en l'attente de la confirmation des montants de subvention effectivement perçus, le montant de la participation n'est pas modifié et seul l'échéancier de versement est modifié.

Le présent avenant a pour objet :

-de supprimer la mission 2 liée à l'intermédiation auprès des acteurs privés propriétaires et locataires de cellules commerciales ;

- de valider le programme de l'opération de recyclage ;
- de valider le bilan prévisionnel des recettes-dépenses selon le calendrier opérationnel actualisé sur la durée de l'opération, sans modification de la participation de la Ville ;
- de modifier l'échéancier des participations de la Ville, réduites jusqu'en 2024 et dont le solde est reporté en fin de concession, et ne sera appelé que si nécessaire selon l'atterrissage final du bilan financier (au regard du montant de subvention effectivement obtenu) ;
- d'acter la réduction de la rémunération de la SPLA et son échéancier au regard du programme recalé et de l'évolution des missions déployées sur la durée de l'opération.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le traité de concession d'aménagement,

Vu les articles L.300-4 et L.300-5 du code de l'urbanisme,

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le projet d'Avenant n°3 à la concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération de revitalisation du centre-ville, projet annexé à la présente délibération ;
- Autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'Avenant n°3 à cette concession d'aménagement avec La fabrique des quartiers - Métropole Européenne de Lille - SPLA.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN »
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256565-DE-1-1

CR 1008 TOURCOING CENTRE VILLE

Concession - Réglié HT - Arrêté au 31/12/2021

19/10/2022 12:29

Chiffres en €

MINOUX Marie Charlotte

	Bilan		Engagements		Fin 2018	2019	2020	2021		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Bilan	
Intitulé	Initial	En cours	Engagé	Reste	Année	Année	Année	Année	Prévu	Ecart	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Nouveau	Ecart
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 148 389	-1 253 990	-133 959	-946 537	-356 322	-457 581	-1 787 068	1 329 486	-801 292	-1 440 299	-1 686 264	-690 753	46 078	1 007 387	111 972	405 591	4 769 214	-94 411	284 376	-17 200	
DEPENSES	10 959 964	11 716 113	4 415 796	1 255 400	133 959	1 203 628	870 970	951 839	2 238 805	-1 286 965	1 246 402	1 790 760	2 258 572	1 235 512	236 249	232 754	168 362	352 778	282 318	94 411	915 592	17 200	11 991 307
AT RECYCLAGE IMMOBILIER	8 294 301	8 688 150	3 223 631	1 112 428	102 013	931 730	291 641	785 819	2 050 214	-1 264 395	1 384 519	1 599 969	2 037 329	949 218	29 716	3 100	3 100	173 085	3 105	2 500	2 925		8 299 770
AT1 FONCIER	3 622 649	1 838 183	917 864	8 273	88 235	809 209	-1 502	13 650	109 224	-95 574	60 688	379 330	367 000	2 700	2 700	2 700	2 700	172 685	2 700	2 500	2 925		1 908 219
AT10 Acquisition SPLA	3 070 042	1 473 966	639 873	8 273	82 000	543 100		6 500	98 400	-91 900	50 688	369 380	357 800					169 985					1 579 453
AT10 Acquisition et amodiation			639 873		82 000	543 100		6 500	98 400	-91 900	50 688	369 380	357 800					169 985					1 579 453
AT11 Acquisition ville-apport en nature		231 723	231 723			231 723																	231 723
AT12 Frais de notaire	245 603	77 476	31 794		5 899	22 147	-1 502	5 250	5 904	-654	7 300	7 250	6 500										52 844
AT13 Aléas (frais avocats, indemnités d'expro,	307 004	55 018	14 475		336	12 239		1 900	4 920	-3 020	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700	2 500	2 925		44 200
AT2 REHABILITATYION DES IMMEUBLES	4 671 652	6 849 967	2 305 767	1 104 155	13 778	122 521	293 143	772 169	1 940 990	-1 168 821	1 323 831	1 220 639	1 670 329	946 518	27 016	400	400	400	405			6 391 551	
AT21 ETUDES	425 730	826 434	375 862	142 647	5 160	87 640	63 293	77 122	170 604	-93 482	117 826	132 493	222 770	77 996									784 300
AT211 Géomètre		14 000	10 000						3 000	-3 000	4 000	2 000	1 000										7 000
AT212 Etudes thermiques		4 200	3 600						1 500	-1 500	3 000	2 000	3 112										8 112
AT213 Honoraires MOE DIAG		49 000	27 520	17 180	5 160	5 160	4 816		7 224	-7 224	5 000	3 764											23 900
AT214 Honoraires MOE Conception/ réalisation		306 202	665 887	330 632		73 685	53 211	67 815	134 723	-66 908	91 002	109 905	203 834	63 172									662 625
AT215 Honoraires Bureau de contrôle		26 164	74 669	21 505		8 165	3 305	5 930	15 101	-9 171	7 026	7 026	7 026	7 026									45 504
AT216 Honoraires CSPS		26 164	44 758	6 546		630	1 961	3 377	9 056	-5 679	7 798	7 798	7 798	7 798									37 160
AT22 DIAGNOSTICS		19 600	26 470	12 775		600	4 480	2 190	5 505	-95	9 656	9 656	5 000	5 000									41 486
AT221 DIAG Pb Amiante avant travaux		16 800	20 670	11 345		105	4 480	2 190	4 570	-430	3 278	3 278											17 796
AT222 DIAG DPE et Pb après travaux		2 800	5 800	1 430		495			935	335	1 378	1 378											3 690
AT224 DIAG technique et structure											5 000	5 000	5 000	5 000									20 000
AT23 TRAVAUX	4 082 588	5 820 230	1 849 078	965 680	8 508	24 483	198 966	651 441	1 724 353	-1 072 912	1 157 994	1 036 201	1 400 270	821 232	25 082								5 324 177
AT231 Gestion transitoire		70 000	66 212	2 027	8 508	24 483	4 220	2 020	22 000	-19 981	15 000		10 000	9 232									88 463
AT232 Travaux de démolitions		35 373	407 030	94 296			94 296		156 367	-156 367		156 913	20 000	10 000									281 209
AT233 Travaux de désamiantage			86 891	27 888			14 533	13 355	36 179	-22 824		45 000											72 888
AT234 Travaux de réhabilitation logts		2 468 328	4 746 402	1 637 955		940 638	85 916	611 401	1 371 896	-760 495	1 067 994	694 288	1 202 000	747 000									4 408 599
AT235 Travaux de réhabilitation commerces		1 013 277		426				426					70 000										70 426
AT236 Provisions 1ers travaux d'agencement			219 423						50 000	-50 000		30 000	30 000										60 000
AT237 Aléas travaux		148 100	186 419	47 255		23 015		24 240	54 876	-30 636	75 000	75 000	50 000	50 000	25 082								299 322
AT238 Actualisation		94 191	107 853						33 035	-33 035		20 000	18 270	5 000									43 270
AT24 AUTRES FRAIS		143 734	176 833	68 052	-4 772		5 918	28 695	38 101	40 433	-2 332	42 289	42 289	42 290	1 934	400	400	400	405				241 588
AT241 Concessionnaires		42 000	43 974	44 157	-4 907		110		30 433	4 344	26 089	20 000	23 934	23 935									140 867
AT242 Assurances (GFA, ...)		61 239	98 741	18 002		33		12 281	5 689	-20 306	13 202	13 202	13 202	13 202									70 808
AT243 Huissier		7 000	7 000	540	135			405		3 095	-3 095	400	400		400		400	400	405				4 010
AT244 Reproduction et impression		13 082	9 010	310			310		3 000	-3 000	1 534	1 534	1 534	1 534	1 534								7 982
AT245 Publicité + Affichage		20 413	18 108	5 043			2 629	434	1 979	-2 02													

		Bilan		Engagements		Fin 2018	2019	2020	2021		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Bilan	
Intitulé		Initial	En cours	Engagé	Reste	Année	Année	Année	Année	Prévu	Ecart	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Année	Nouveau	Ecart
DT30	Apport en nature																							
ET	RECETTES AUTRES																							
ET1	Remboursement de travaux préfinancés																							
	FINANCEMENT		1 850	4 774	-3 499 500		3 500 300	-413 202	417 176	414 752	2 424	2 438 443	1 429 908	421 242	-587 555	-596 486	-605 552		-1 745 000	-1 750 000	-1 755 000	-750 000	4 274	2 424
	AMORTISSEMENTS		9 500 000	3 500 000	3 500 000			414 752	-414 752	-414 752		561 557	570 092	578 758	587 555	596 486	605 552		1 745 000	1 750 000	1 755 000	750 000	9 500 000	
C10	Restitution cautions																							
D10	tva payée																							
M11	Amortissement emprunt		3 500 000	3 500 000	3 500 000			414 752	-414 752	-414 752		561 557	570 092	578 758	587 555	596 486	605 552						3 500 000	
M11s	Amortissement emprunt simulation		6 000 000																1 745 000	1 750 000	1 755 000	750 000	6 000 000	
	MOBILISATIONS		9 501 850	3 504 774	500		3 500 300	1 550	2 424		2 424	3 000 000	2 000 000	1 000 000									9 504 274	2 424
C10	Cautions reçues		1 850	4 774	500		300	1 550	2 424		2 424												4 274	2 424
D10	Tva encaissé																							
M21	Mobilisation emprunt		3 500 000	3 500 000			3 500 000																3 500 000	
M21s	Mobilisation emprunt simulation		6 000 000									3 000 000	2 000 000	1 000 000									6 000 000	
	TRESORERIE					-136 343	2 416 628	1 629 502	1 608 736			3 245 886	3 235 495	1 970 473	692 165	141 757	543 592	655 564	1 061 155	4 085 369	2 240 958	770 334	3 134	3 134

VILLE DE TOURCOING
LA FABRIQUE DES QUARTIERS

CONCESSION D'AMENAGEMENT
« REVITALISATION DU CENTRE-VILLE »

PROJET
AVENANT N°3

Transmis au représentant de l'Etat par la Ville de Tourcoing le :

Notifié par la Ville de Tourcoing au concessionnaire le :

ENTRE

D'UNE PART,

La Ville de TOURCOING,

Représentée par son Maire, Doriane BECUE agissant en vertu d'une délibération N°XX en date du,

Ci-après dénommée par les mots « la Ville » ou « la Collectivité » ou « le Concédant » ou « la Collectivité concédante ».

ET

D'AUTRE PART,

La fabrique des quartiers - Métropole Européenne de Lille - SPLA, Société Publique Locale d'aménagement au capital d'un million d'euros, dont le siège social et les bureaux sont situés au n°8 allée de la Filature à Lille, inscrite au Registre du Commerce de Lille sous le numéro 523 033 595 00019

Représentée par Vincent BOUGAMONT, son Directeur général, en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration de la société, en date du 17 octobre 2014,

Ci-après dénommée « le Concessionnaire » ou la « SPLA » ou « la Société » ou « l'Aménageur »

PRÉAMBULE

Par délibération n°11 en date du 21 octobre 2017, la Ville de Tourcoing a décidé d'approuver le programme et le projet de réhabilitation du centre-ville de Tourcoing en vue de lutter contre la vacance commerciale et de désigner La fabrique des quartiers - Métropole Européenne de Lille - SPLA, en qualité de Concessionnaire d'aménagement, ainsi que lui confier en application des dispositions des articles L.300-4 et L.300-5 du code de l'urbanisme et des articles L.1523-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, les tâches nécessaires à la réalisation de cette opération dans le cadre d'une concession d'aménagement.

La durée de la concession a été fixée à 11 années à compter de sa date de prise d'effet, tenant compte de l'année de clôture.

La concession a été notifiée par la Collectivité à l'aménageur le 28 février 2018 se basant sur les hypothèses financières suivantes :

- Budget prévisionnel : 10.959.964,00 € HT,
- Participation d'équilibre plafonnée de la Ville : 2.549.765,00 € HT,
- Modalités de financement :
 - 1,2 M€ d'avance de trésorerie d'une collectivité,
 - 8 M€ d'emprunts (de 2019 à 2027) avec différé de remboursement de 4 ans soit en 2024,
 - Coût estimé des frais financiers : 521.845 € à un taux de 1.60%.

Suite à la consultation bancaire, lancée par la SPLA dès la fin de l'année 2017, pour un total de 9,2M€ sans caution bancaire, une seule proposition a été reçue, celle de la banque ARKEA :

- 3.5 M€ à un taux fixe de 1.52% sans différé de remboursement sur 7 ans,
- Une mise en hypothèque à hauteur de 20% des emprunts.

Ces conditions financières ne permettaient pas de couvrir la totalité des besoins financiers de l'opération et ont limité l'engagement de l'opération.

Lors du COPIL de lancement en date du 23 avril 2018, il a été décidé d'engager l'opération en deux tranches opérationnelles successives :

- Une première tranche correspondant à la trésorerie disponible,
- Une seconde tranche qui sera mise en œuvre au regard des conditions financières qui seront réunies en 2020.

Avenant n°1 :

Par délibération n°11 en date 20 février 2021, la Ville a décidé de concentrer l'intervention de la SPLA fabrique des quartiers sur les immeubles déjà acquis (9 immeubles dont 2 maîtrisés par l'EPF Etablissement Public Foncier Hauts-de-France. Cette décision était alors motivée par la nécessité d'adapter l'opération aux conditions financières alors obtenues et d'intégrer l'actualisation des dépenses sans changer le montant de la participation versée par la Ville.

Avenant n°2 :

Par délibération n°46 en date du 29 juin 2021, la Ville de Tourcoing a décidé, suite à la mobilisation de trois emprunts de 9.5 M€ permettant d'assurer la trésorerie de l'opération et de la réalité opérationnelle :

- De supprimer la mission 3 liée aux études de potentiel de deux immeubles stratégiques ;
- D'adapter les missions SPLA pour assurer la gestion des biens acquis par l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France (EPF) dans le périmètre opérationnel de la concession, en application de la convention partenariale avec la Ville adoptée par délibération n°17 du conseil municipal en date du 14 décembre 2019 ;
- D'ajuster la temporalité de la concession afin qu'elle soit en cohérence avec la date de notification (28 février 2018 au lieu de 2017 prévu au contrat), et d'allonger la durée du contrat de 4 années, soit de 2018 à 2033 (dont une année de clôture) ;

- D'adapter le bilan global recettes-dépenses suivant l'allongement de la durée de l'opération, sans modification de la participation de la Ville ;
- D'inscrire l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France (EPF) afin de consolider le financement de la concession ;
- De modifier l'échéancier de la rémunération SPLA au regard de la nouvelle durée de l'opération ;
- De supprimer les dispositions prévues par l'avenant n°1 (retour au programme initial).

Le CRACL réalisé 2021, a été examiné par la Ville de Tourcoing et approuvé par délibération n°15 en date du 5 décembre 2022. Il proposait de ne plus poursuivre et supprimer la mission 2 « Intermédiation auprès des acteurs privés propriétaires et locataires de cellules commerciales », au vu du potentiel quasi inexistant pour son développement et d'ajuster ainsi les dépenses corrélées et rémunérations correspondantes au prévisionnel 2022-2033.

Le programme prévisionnel 2022-2032 élaboré sur la base du CRAC 2021 propose les évolutions programmatiques suivantes :

- L'avancement des études a permis d'affiner les surfaces des immeubles et logements à traiter (même si certaines données sont encore à stabiliser, car seulement en phase diagnostic et pas encore en phase de programmation / projet) ;
- L'abandon de l'acquisition des 43-43 bis rue Saint Jacques réduit le volume traitable ;
- Au niveau des acquisitions, il reste encore un immeuble potentiel à acquérir et à traiter dans le calendrier opérationnel de la concession, devant permettre la perception de recettes d'exploitation suffisantes pour équilibrer le bilan dans les hypothèses initiales ;
- Certains arbitrages sur les projets de réhabilitation ont entraîné la modification du nombre de cellules, de logements et de surfaces produits à terme, comme repris dans le tableau ci-dessous.

n°	Rue	Programme initial					Données projet CRACL 2020					Données projets produits CRACL 2021							
		Commerce / activité de proximité		Logement		Surface totale existant	Commerce		Logement		Surface totale projet / immeuble	Commerce			Logement		Surface totale projet / immeuble		
		Nbre	Surface utile	Nbre	SHAB		Nbre	Surface utile	Nbre	SHAB projet		Existant	Nbre	Surface utile	Nbre	SHAB projet			
4	Lille	1	246	1	141	438	1	64	4	223	287	1	1	104	4	223	327		
6	Lille	1	51				1					1							
31	St-Jacques	1	419	0	0	419	1	140	3	148	288	1	1	144	3	148	292		
21	St-Jacques	1	45	1	51	97	1	50	0	0	50	1	1	52	0	0	52		
1 + 3	St-Jacques	1	185	1	116	301	1	80	3	160	240	1	1	85	3	160	245		
18	Lille	1	65	1	80	145	1	150	9	315	465	1	1	176	5	352	528		
20	Lille	1	95	1	61	501	1												1
22	Lille	1	345				1												1
9	Grand place	1	201	1	179	380	1	430	4	237	667	1	1	700	4	240	940		
10 + 11	Grand place	1	483	0	0	483													
38	St-Jacques	1	205	1	66	271				1								130	2
43B	St-Jacques	1	315	0	0	315	1	100	4	300	400	0	0	0	0	0	0		
43	St-Jacques	1																	
?		1	180	1	70	250	1	100	2	110	210	1	1	140	0	0	140		
TOTALS		14	2 834	8	765	3 599	14	1 245	31	1 593	2 838	12	8	1505	20	1200	2705		

CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet :

- De supprimer la mission 2 liée à l'intermédiation auprès des acteurs privés propriétaires et locataires de cellules commerciales ;

- De valider le programme de l'opération de recyclage tel que présenté ci-dessus ;
- De valider le bilan prévisionnel des recettes-dépenses selon le calendrier opérationnel actualisé sur la durée de l'opération, sans modification de la participation de la Ville ;
- De modifier l'échéancier des participations de la Ville, réduites jusqu'en 2024 et dont le solde est reporté en fin de concession, et ne sera appelé que si nécessaire selon l'atterrissage final du bilan financier (au regard du montant de subvention effectivement obtenu) ;
- D'acter la réduction de la rémunération de la SPLA et son échéancier au regard du programme recalé et de l'évolution des missions déployées sur la durée de l'opération.

ARTICLE 2. MODIFICATIONS DE LA PARTIE I DU TRAITÉ DE CONCESSION : MODALITÉS GÉNÉRALES D'EXÉCUTION DE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

L'article 1 Objet de l'opération, paragraphe 1.2, alinéa 7 du traité initial, la mission suivante est supprimée :

L'intermédiation sous forme de conseil auprès de 10 propriétaires bailleurs privés pour les inciter à remettre en location des locaux commerciaux vacants ou selon les cas, à engager un programme de réhabilitation globale de leur patrimoine et décupler ainsi le programme de recyclage sous maîtrise d'ouvrage publique.

Le reste de la partie I du traité demeure inchangé.

ARTICLE 3. MODIFICATIONS DE LA PARTIE III DU TRAITÉ DE CONCESSION : MODALITÉS FINANCIÈRES D'EXÉCUTION DE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

L'article 16 Financement des opérations, paragraphe 16.3 Participation de la Collectivité au coût de l'opération, sous paragraphe 16.3.1 Modalités de cette participation, du traité initial est modifié de la façon suivante :

« 2 549 765 euros HT seront versés par le biais d'une participation financière de la Ville de Tourcoing ; cette participation en numéraire fera l'objet de versements par tranches annuelles définies en fonction des besoins tels qu'ils apparaissent sur les prévisions budgétaires actualisées », soit :

154 890 € en 2022
154 980 € en 2023
19 920 € en 2024
1 199 968 € en 2032

L'article 20 Modalités d'imputation des charges de l'aménageur, paragraphe 20.2 alinéa 3 du traité initial est modifié de la façon suivante :

Rémunération forfaitaire :

Le montant de la rémunération forfaitaire correspondant aux frais réels de fonctionnement de l'Aménageur est fixé à un montant global de 1 070 537 € HT se répartissant annuellement comme suit :

- **250 017 € en 2022**
19 627 € en 2023
33 744 € en 2024
96 438 € en 2025
33 762 € en 2026

68 718 € en 2027
28 762 € en 2028
42 778 € en 2029
162 713 € en 2030
0 € en 2031
0 € en 2032
10 000 € en 2033

ARTICLE 4. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent avenant sera rendu exécutoire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

La Ville de Tourcoing notifiera à l'Aménageur en lui faisant connaître la date à laquelle l'avenant aura été reçu par le représentant de l'Etat le rendant exécutoire. Il prendra effet à compter de la date de réception de cette notification par l'Aménageur.

ARTICLE 5. SORT DES AUTRES CLAUSES

Les dispositions du traité de concession non modifiées par le présent avenant, demeurent de stricte application.

Fait à

Le

En quatre exemplaires originaux

Pour La Fabrique des quartiers Lille Métropole SPLA

Le Directeur,

Vincent BOUGAMONT

Pour la Ville de TOURCOING

Le Maire,

Doriane BECUE

Pièce annexée

Annexe 1 - Bilan financier et plan de trésorerie actualisé

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 23

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**CENTRE-VILLE - CONVENTION
OPÉRATIONNELLE EPF HAUTS-DE-
FRANCE - AUTORISATION DE CESSIION
DES BIENS À LA SPLA LA FABRIQUE DES
QUARTIERS**

Rapport de **Monsieur VUYLSTEKER
Jean-Marie**

Au nom de la commission n° 2

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Tourcoing a décidé par délibération n°11 en date du 21 octobre 2017, de confier une concession d'aménagement à La fabrique des quartiers - Métropole Européenne de Lille - SPLA.

Cette opération vise à l'acquisition, au recyclage, à l'exploitation et à la commercialisation, de locaux commerciaux et de logements réhabilités dans l'optique de lutte contre la vacance commerciale et redynamiser le cœur marchand historique dans le cadre de Plan commerce adopté le 1er octobre 2016.

La Ville de Tourcoing a identifié l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France (EPF) comme le partenaire en capacité d'accompagner la SPLA, dans la mise en œuvre de ce projet de revitalisation du centre-ville. Ils ont signé le 31 décembre 2019, une convention opérationnelle définissant les conditions d'intervention de l'EPF et les modalités de cession à la commune ou à un tiers désigné par cette dernière.

L'EPF procède en lieu et place de la SPLA, à l'acquisition d'immeubles identifiés dans un périmètre incluant les rues piétonnes de Lille, Saint-Jacques, du Haze et Grand-Place, et réalise, le cas échéant, des travaux de curage intérieur ou de démolition. La gestion des biens est assurée par la SPLA, qui prend en charge l'ensemble des problématiques de mise en sécurité, de surveillance et d'entretien, de gestion locative, de travaux de réhabilitation et de commercialisation des immeubles réhabilités.

Parmi ces immeubles, l'EPF a procédé à l'acquisition de plusieurs biens comme suit :

ADRESSE	SECTION	NUM	SURFACE TOTALE	SURFACE A CÉDER
38 rue Saint Jacques	HI	59599-HI093	134 m²	134 m²
10-11 Grand Place Parcelles en copropriété	EY	59599-EY029 59599-EY030 59599-EY258	537 m²	537 m²
18 rue de Lille	HI	59599-HI131	94 m²	94 m²
20-22 rue de Lille	HI	59599-HI132 59599-HI133	285 m²	285 m²

Concernant les immeubles sis aux 18, 20 et 22 rue de Lille, l'EPF doit procéder à leur démolition totale, en raison de leur état de dégradation et d'imbrication. Ce afin de permettre à la SPLA de réaliser sur l'emprise libérée, un programme immobilier mixte avec cinq logements et un rez-de-chaussée commercial de 176 m².

La Ville de Tourcoing s'est engagée à acheter ou à faire acheter par un ou des tiers de

son choix, les biens acquis par l'EPF au plus tard le 31 décembre 2029.

Conformément à l'article 12 de ladite convention opérationnelle entre la Ville et l'EPF, une délibération de la commune désignant le tiers acquéreur des immeubles désignés ci-avant est nécessaire, pour que l'EPF puisse signer un contrat de vente avec un tiers non signataire de la convention, en l'occurrence La SPLA La fabrique des quartiers.

Il convient donc d'autoriser la cession directe du foncier décrit ci-avant par l'EPF au profit de la SPLA La fabrique des quartiers.

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'autoriser la vente par l'EPF au profit de La fabrique des quartiers - Métropole Européenne de Lille - SPLA, les biens désignés aux conditions et modalités décrites à la convention opérationnelle « revitalisation du centre-ville » susvisée,
- D'autoriser, le cas échéant, Madame le Maire à intervenir et à signer les actes de cession.

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Isabelle MARIAGE qui ne pouvait pas prendre part au vote
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256979-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 24

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**CENTRE-VILLE - CESSION DU BIEN 28-30
RUE SAINT-JACQUES PAR L'EPF HAUTS
DE FRANCE À LA SPLA LA FABRIQUE DES
QUARTIERS**

Rapport de **Monsieur VUYLSTEKER
Jean-Marie**

Au nom de la commission n° 2

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Tourcoing et l'Etablissement Public Foncier de Hauts de France (EPF) ont signé, le 3 juin 2019, une convention opérationnelle définissant les conditions d'intervention de l'EPF et les modalités de cession des biens objets de l'opération dénommée « Cinéma ABC, rue Nationale ».

Dans le cadre de cette opération, et de manière complémentaire aux parcelles de l'ancien cinéma (31 rue Nationale, 9 et 11 rue du Haze) et au 26 rue Saint-Jacques, la Ville a sollicité l'EPF pour procéder à l'acquisition de la cellule commerciale vacante située au rez-de-chaussée du 28-30 rue Saint-Jacques, référencée comme suit :

ADRESSE	SECTION	NUM	SURFACE TOTALE	SURFACE A CÉDER
28-30 rue Saint Jacques	HI	59599- HI0165	596 m ²	Lot 1 de la copropriété d'une superficie de 154,45 m ²

La Ville de Tourcoing s'est engagée à acheter ou à faire acheter par un ou des tiers de son choix les biens acquis par l'EPF au plus tard le 3 juin 2024.

Concomitamment aux études de faisabilité sur l'ensemble immobilier Cinéma ABC, l'EPF a confié sans y avoir réalisé de travaux, la gestion de la cellule commerciale désignée ci-avant, à La fabrique des quartiers - SPLA - Métropole Européenne de Lille, dans le cadre de la concession d'aménagement « Revitalisation du centre-ville » confiée par la Ville de Tourcoing.

Aujourd'hui, les études de faisabilité portant sur l'ancien cinéma ont démontré l'absence d'utilité de la cellule commerciale 28-30 rue Saint-Jacques pour la reconversion du site de l'ancien cinéma.

En assurant la gestion du bien, la SPLA La fabrique des quartiers a mené un travail d'identification de prospects pour ce local. Cela pourra se traduire par l'implantation d'un nouveau commerce au cours du troisième trimestre 2023.

Au regard des intérêts partagés entre Ville, SPLA et EPF, et compte tenu du fait que la SPLA assure déjà la gestion locative de la cellule commerciale 28-30 rue Saint Jacques, il est donc proposé d'autoriser la vente de ce bien de l'EPF à la SPLA La fabrique des quartiers.

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'autoriser la vente par l'EPF au profit de La fabrique des quartiers - Métropole Européenne de Lille - SPLA, du bien désigné aux conditions et modalités décrites à la convention opérationnelle et ses avenants,
- D'autoriser le cas échéant Madame le Maire ou son représentant à intervenir et à signer les actes de cession.

44 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception d'Isabelle MARIAGE qui ne pouvait pas prendre part au vote
3 ABSTENTIONS	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 ABSTENTIONS	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing:Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023

Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023

Référence technique :

059-215905993-20230619-256980-DE-1-1

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
E X T R A I T
D U R E G I S T R E A U X D É L I B É R A T I O N S D U C O N S E I L M U N I C I P A L
D E L A V I L L E D E T O U R C O I N G

SÉANCE DU 19 juin 2023
à 18h00
CONVOCATION DU 13/06/23

Délibération N° 25

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Eric DENOEUDE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Olivier DESCHUYTTER, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Monsieur Dominique VANDAELE, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Madame Martine FOURNIE T'JOEN, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Zina DAHMANI L'KASSIMI, Monsieur Guy VERNEZ, Monsieur Arnaud LE BLAN, Madame Laura LEPLA, Madame Marie-Pierre NONY FOURCHES, Monsieur Eric LATACZ, Madame Florence TAVERNIER DURAND, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Fanny CLARISSE, Madame Dalila ZERYOUH, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Aymeric PACO, Madame Sarra BENHENNI, Monsieur Franck TALPAERT, Madame Aurélie AITOUCHE BAISE, Monsieur Maxime RENARD, Monsieur Jonathan JANSSENS, Madame Katy VUYLSTEKER, Monsieur Jean-Claude GUELL

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Joao ABRANTES ALMEIDA par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Adrien PICQUE par Madame Florence TAVERNIER DURAND, Madame Mélanie D'HONT par Monsieur Jean-Claude GUELL

**BÂTIMENT DE LA GARE -
AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS -
ATTRIBUTION DE LA CONCESSION**

Rapport de **Monsieur VUYLSTEKER
Jean-Marie**

Au nom de la commission n° 2

Mesdames, Messieurs,

Avec la dynamique insufflée par l'accueil des trains OUIGO depuis décembre 2015 et le renforcement des fréquences de desserte des TER transfrontaliers, la Ville de TOURCOING s'est engagée, en partenariat avec la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille et le groupe SNCF, dans une démarche ambitieuse et volontariste de transformation de la gare de Tourcoing en un pôle d'échanges multimodal.

Au cœur de ce partenariat, la Ville a œuvré pour l'aménagement d'un « pôle gare » comprenant un parking relais (livré en juin 2021), un parvis de gare accueillant de manière confortable tous les usages (livré fin 2021), un dépose minute (qui sera livré en 2023) et l'accueil de nouveaux services et de nouvelles activités à l'emplacement de l'ancienne halle de marchandise (projet « halle centrale » mis en œuvre par l'opérateur Aventim pour une livraison en juillet 2023). A moyen terme, la montée en puissance du pôle d'échanges supposera le franchissement du faisceau ferroviaire et le déploiement de services de mobilité complémentaires, côté Epidème.

La valorisation du Bâtiment Voyageurs s'insère dans cette dynamique, par la rénovation qualitative de cet édifice emblématique et le développement de nouveaux services à destination des usagers du pôle d'échanges et des habitants. Il est à souligner sur ce point que l'attractivité économique du lieu tient majoritairement à son caractère patrimonial exceptionnel, à sa localisation centrale, à l'accessibilité du lieu en centre-ville, à la proximité d'activités économiques et de manière plus accessoire à la fréquentation de la gare ferroviaire.

La Ville de TOURCOING s'est engagée à soutenir la démarche de rénovation du clos et couvert du bâtiment voyageurs, objet d'une convention signée entre la filiale de la SNCF, Gares et connexions et la Région Hauts de France en février 2018, en acceptant, en tant que collectivité publique, d'acquérir les parties latérales du bâtiment vacantes et rénovées auprès de Gares & Connexions et de les conserver en propriété publique, pour une durée minimum de 25 ans.

La Ville a ainsi pris possession des lieux à l'issue des travaux de clos et couvert terminés par Gares & Connexions en juin 2022.

Par délibération en date du 2 avril 2022, la Ville a retenu la solution de la concession de travaux pour la réalisation des aménagements intérieurs, la commercialisation des surfaces créées et la gestion locative des locaux. Et a autorisé le lancement de la procédure d'attribution.

Dans le cadre de sa mission principale, le concessionnaire aura la charge de réaliser les travaux d'aménagements, comprenant les études et le suivi du chantier jusqu'à sa réception :

- définition précise du programme de travaux au vu de la programmation retenue ;
- contractualisation d'un bilan d'aménagement ;
- identification et sollicitation des subventions ;
- choix des maitrises d'œuvre pour les aménagements intérieurs ;
- maitrise d'ouvrage et financement des travaux de réhabilitation, démolition, reconstruction, de mise aux normes et d'aménagement des locaux pris à bail, ainsi que la préparation et le dépôt des autorisations administratives de construire.

Il est à noter que les aménagements spécifiques liés à la vocation précise des lieux resteront eux à la charge du preneur.

Ensuite, le concessionnaire aura la charge de réaliser les missions relatives à la gestion des locaux, le temps du contrat de concession :

- commercialisation des locaux dans les meilleures conditions possibles ; préparer et signer tous les actes nécessaires ; mobiliser des partenaires (publics ou privés) le cas échéant ;
- recherche et sélection des preneurs, selon les orientations et le cahier des charges fixés par la Ville ;
- gestion locative et immobilière ;
- Missions d'entretien et de maintenance des locaux objets du présent contrat ;
- Signature de tout bail ou convention d'occupation ou d'affectation des locaux à une activité avec les commerçants ou preneurs.

Enfin, le concessionnaire assurera les tâches nécessaires à la bonne conduite de l'opération :

- réalisation de l'ensemble des tâches de conduite et de gestion de l'opération, et notamment la mise en œuvre des procédures administratives, la tenue à jour, outre des documents comptables, des documents de gestion faisant apparaître les éventuelles difficultés et la situation de trésorerie ;
- missions de représentation et procédure : gestion et suivi du précontentieux locatif ;
- négociation et contractualisation des moyens de financement les plus appropriés.

Le concessionnaire assumera les coûts de réalisation d'aménagement, moyennant une rémunération perçue sur les montants de travaux engagés, sur les loyers perçus durant la durée du contrat, et sur les subventions perçues au-delà du seuil défini dans le contrat.

La Ville a engagé la procédure de désignation du concessionnaire via un appel public à la concurrence paru le 13 juin 2022. Dans le délai de réponse fixé au 11 juillet 2022, un seul opérateur a fait acte de candidature : la SEM Ville Renouvelée, associée dans sa réponse à l'agence d'architecture (spécialisée dans le patrimoine) Nathalie T'Kint et au Bureau d'études technique Lycos.

La commission de délégation de service public réunie le 11 juillet 2022 a déclaré le candidat apte à fournir une offre, avec un délai de remise de l'offre fixé au 18 novembre 2022. Délai qu'a respecté le candidat.

La commission de délégation de service public réunie le 14 décembre 2022 a constaté la qualité de l'offre proposée par Ville Renouvelée tout en définissant des axes de négociation :

- obtenir une description plus précise du programme de travaux ;
- optimiser le bilan proposé pour diminuer le montant de la participation maximum de la Ville ;
- optimiser le planning de conception-réalisation ;
- adapter le traité de concession en conséquence.

Après exposé du rapport d'analyse des offres, validation du tableau de notation et vote de ses membres, la commission a émis un avis favorable à l'unanimité des votants (le quorum ayant été constaté) tendant à ce que l'offre de la SEM Ville Renouvelée (une fois optimisée après négociation) puisse être proposée au choix du Conseil municipal, en vue de l'attribution de la concession de travaux et de gestion de la gare de Tourcoing.

Le candidat a remis son offre après trois séquences de négociations le 16 et 26 janvier 2023, puis le 15 février 2023, répondant ainsi aux axes de négociation définis en décembre 2022.

Considérant que la SEM Ville Renouvelée présente toutes les capacités techniques et financières pour la réalisation de l'opération ainsi que l'aptitude à conduire l'opération d'aménagement projetée, au regard des critères définis par la Commune, il est proposé de désigner cette société comme concessionnaire de l'opération d'aménagement intérieur

et de gestion des locaux de la gare et d'approuver le traité de concession annexé.

La programmation de l'opération prévoit l'aménagement intérieur de la totalité des surfaces vacantes propriété Ville, à savoir les surfaces en rez-de-chaussée (ailes et pavillons), soit 796 m² su ; les surfaces aux étages des deux pavillons, soit 728 m² su ; et les surfaces en R+1 de l'aile Mouscron, soit 80 m² su. Portant le total des surfaces utiles aménagées à 1.604 m² utile.

Le programme des travaux est le suivant :

- Aménagement des locaux Rez-de-chaussée avec des fonctions de bureaux, restauration, commerces et services. Privilégiant une vocation de services et bureaux côté Lille, et une vocation commerce, restauration côté Mouscron
- Aménagement des locaux aux étages des pavillons en bureaux, et potentiellement de l'hébergement (de type « Hostel ») côté Mouscron

De manière synthétique et à titre indicatif à ce stade d'avancement, le projet comprendrait ainsi environ 545 m² d'hébergement (pavillon de Mouscron), 250 m² de commerces, restauration (aile de Mouscron), et 830 m² d'activités tertiaires (pavillon et aile de Lille).

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité, avec création de trois circulations verticales (avec pour chaque pavillon : maintien de l'escalier historique, création d'un nouvel escalier et d'un ascenseur) ; à la sécurité incendie, avec création de dispositifs coupe-feu trois heures entre les pavillons et les ailes ; et bien évidemment à la dimension patrimoniale notamment dans les locaux de l'ancien buffet de la gare.

Le bilan prévisionnel de la concession est évalué à 5.251.599 € HT, toutes dépenses comprises, financé de la manière suivante :

- 2.171.599 € de recettes locatives et charges récupérables, perçues par l'aménageur sur la durée de la concession ;
- Une « cible-plancher » de 700.000 € de subventions extérieures ;
- Une participation maximale de la Ville fixée à 2.380.000 €, versée annuellement sur la durée de la concession (soit en moyenne 159.000 € / an sur 15 ans) ;
- Un résultat prévisionnel positif de 167.874 €, perçu à 100 % par l'aménageur jusqu'à un seuil de 100.000 € et partagé au-delà entre la Ville (à 60%) et l'aménageur (à 40%)

Le contrat prévoit également la possibilité de réduire la participation du concédant en cas de travaux moins onéreux (la participation Ville baissant de la différence entre coût des travaux prévisionnel et coût définitifs des marchés de travaux) ou de recettes de subvention plus importantes (la participation Ville baissant de la différence entre montant prévisionnel et montant définitif des subventions obtenues).

En vue de la réalisation de l'opération, l'aménageur assurera les missions prévues dans la concession d'aménagement sur une durée de 15 ans.

Selon les dispositions du contrat initial, il est prévu une rémunération de l'aménageur à hauteur de 697.789€, décomposée de la manière suivante : 244.899€ au titre de la conduite de travaux, 325.740€ au titre de la gestion locative, et 127.150€ au titre du résultat positif de l'opération. Ramené sur 15 ans, cela représente des honoraires annuels estimatifs d'environ 46.500 €.

En termes de planning, le concessionnaire mènera les études, démarches de programmation économique et dépôts des autorisations au cours de l'année 2023, pour permettre un engagement des travaux en 2024. Il est envisagé une livraison des locaux ainsi aménagés à partir de mi 2025.

Ceci exposé, il est proposé aux membres du Conseil municipal de :

- désigner l'aménageur Ville Renouvelée en qualité d'aménageur de l'opération de travaux et de gestion locative du bâtiment de la gare de Tourcoing ;
- approuver le traité de concession pour la réalisation de l'opération ;

- fixer le montant maximal de la participation de la Ville de Tourcoing au financement de l'opération concédée à 2.380.000 € HT ;
- approuver l'échéancier de versement de la participation de la Ville de Tourcoing ;
- autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer le traité de concession ;
- autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à imputer les dépenses en section investissement au budget général.

45 POUR	Groupe « Le choix de Tourcoing avec Gérald DARMANIN » à l'exception de Fanny CLARISSE qui avait donné procuration
3 POUR	Groupe « Ambition commune Tourcoing 2020 »
2 POUR	Groupe « Tourcoing Vert Demain »
2 POUR	Groupe « Unis Pour Tourcoing »
1 POUR	Guy VERNEZ

ADOPTÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame le Maire de Tourcoing: Doriane Becue Meurin



Le secrétaire de séance
Romain LAZARE



Date de publication : 23/06/2023
Réception au contrôle de légalité : 23/06/2023
Référence technique :

059-215905993-20230619-256564-DE-1-1

ville
renouvelée

Mémoire

Technique

3^{ème} Offre Négociée

CONCESSION DE

TRAVAUX

Aménagement

Des ailes de la Gare

De Tourcoing



SOMMAIRE

Enjeux et contexte.....	4
Organisation de l'équipe	6
Organisation de la gouvernance et de l'association avec la Ville	16
Note d'intentions sur le parti d'aménagement architectural, et technique.....	19
Note opérationnelle.....	37
Note financière	54
Note sur le projet de contrat.....	59

ville
renouvelée

Enjeux et
contexte

Aménagement
Des ailes de la Gare
De Tourcoing



Enjeux et contexte

En préambule de notre offre, nous souhaitons présenter notre vision des enjeux et du contexte de cette concession de travaux.

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER DE LA GARE

La Ville de TOURCOING s'engage depuis de nombreuses années pour le développement du quartier de la gare, véritable pôle d'attractivité tertiaire de la Ville. L'aménagement intérieur de la gare en locaux économiques et commerciaux s'inscrit naturellement dans cette démarche avec de nombreux atouts.

En effet, la gare se trouve au centre de ce quartier avec désormais une place disposant d'un réaménagement de qualité. Elle dispose de surfaces libres intéressantes ouvertes sur cette place. Avec son pôle d'échange elle bénéficie d'une connexion à tous les transports en commun utiles (train, métro, bus, à terme tramway).

Dans le prolongement de nos actions de promotions immobilières dans le secteur (Alhéna, Booking), nous souhaitons apporter nos savoir-faire de constructeur et de gestionnaire d'immobilier d'entreprises au service de ce projet de développement économique qui fait sens pour le territoire tourquennois.

AMENAGER UN BATIMENT ATTRACTIF, FACILE A EXPLOITER

Le bâtiment dispose de surfaces intéressantes qui doivent être aménagées de manière à satisfaire les besoins des entreprises et les commerces. Fonctionnalité, accessibilité, facilité de gestion, qualité des ambiances, optimisation énergétique, respect de l'environnement, confort et bien-être au travail seront autant d'objectifs qui nous guideront dans la conception et la réalisation du projet.

RESPECTER UN BATIMENT EMBLEMATIQUE

Les travaux de rénovation du clos-couvert menés avec grand soin par la SCNF restituent l'architecture remarquable du bâtiment. Nos interventions se feront dans le respect de l'existant, de son inscription aux Monuments Historiques avec le souci de redonner le lustre d'antan notamment dans les parties remarquables du buffet et de la douane.

Nous mènerons les dialogues nécessaires avec l'Architecte des Bâtiments de France et intégrerons également les nombreuses contraintes de sécurités des personnes en lien avec les experts de la SNCF.

GERER ET COMMERCIALISER EFFICACEMENT LES LIEUX

Enfin, il s'agira de mettre en place des actions de communication et de commercialisation efficaces pour maximiser le taux de remplissage. Animés par le souci de la satisfaction client, nous déploierons des moyens et une méthode de gestion commerciale et technique efficaces pour optimiser les recettes locatives.

ville
renouvelée

Composition et
Organisation de
l'équipe

Aménagement
Des ailes de la Gare



Organisation de l'équipe

PHASE CONCEPTION ET REALISATION DE TRAVAUX

Pour mener à bien la phase conception et réalisation de travaux, nous mettrons en place une équipe pluridisciplinaire expérimentée et complète répondant aux besoins et exigences du projet.

L'efficacité de notre équipe tient également en la complémentarité des compétences et des expériences de chacun dans les domaines de :

- La conduite de projet,
- L'architecture,
- L'ingénierie TCE,
- L'économie de la construction,
- L'environnemental,
- L'administratif et les marchés publics,
- Le financier et la comptabilité.

Pour permettre à chaque ressource d'intervenir dans les meilleures conditions, nous organiserons de la manière suivante :

- Une cheffe de projet qui oriente et supervise le projet,
- Un consultant sénior qui apporte son expertise et qui supplée la cheffe de projet en cas d'absence
- Une assistante opérationnelle,
- Les services supports de la direction administrative et financière de Ville Renouvelée
- Des partenaires architecte du patrimoine et un bureau d'études généraliste.

Les organigrammes ci-après identifient les fonctions et répertorient les tâches principales de chaque intervenant. Les CV des personnes principales en charge du dossier sont également indiqués dans les pages suivantes.

ORGANIGRAMME PHASE CONCEPTION ET REALISATION DES TRAVAUX



Cheffe de projet

Constance FERACCI

40 ans, responsable d'opérations du pôle construction & maîtrise d'ouvrage



SES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Montage d'opérations d'aménagement urbain et de construction
Suivi et conduite d'opérations sur le plan technique, administratif, financier et juridique
Conduite d'études urbaines, patrimoniales et architecturales
Suivi juridique, administratif, financier et commercial

SES OPÉRATIONS SIGNIFICATIVES

DEPUIS 2017 SEM VILLE RENOUVELEE

Etudes urbaines et faisabilités

- Diagnostic urbain et requalification du site de l'ancien LEA et de ses abords à Roubaix
- Faisabilité pour la réhabilitation de la gare de Tourcoing et l'aménagement de son parvis
- Faisabilité pour la construction de 35 logements à Hem
- Faisabilité pour la réhabilitation du patrimoine du Secours Populaire Français à Roubaix
- Faisabilité pour la construction du siège de la SEM Euralimentaire à Lille / Marché de Gros
- Etude urbaine et faisabilité immobilière sur le quartier du Square Courbet à Marquette-lez-Lille

Mandat et maîtrise d'ouvrage

- Construction d'un hôtel d'entreprises à Saint Amand Les Eaux pour le compte de la CAPH (19 cellules et 1 showroom)
- Démolition partielle et réhabilitation du parc de stationnement Hôtel de Ville à Tourcoing dans le cadre de la concession d'aménagement du Quadrilatère des Piscines

Promotion Immobilière

- Développement d'un parc tertiaire à Marquette lez Lille
- Construction de 92 logements à Marquette lez Lille en accession libre et location
- Construction d'un bâtiment SMART (bureau + services) sur la Plaine Images à Roubaix

2006-2017 AGENCES D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME D'HOUNDT+BAJART Architectes & Associés

- Transformation du musée des beaux-arts de Dunkerque en bibliothèque centrale - Ville de Dunkerque (DIAG au PRO)
- Réhabilitation de la chaufferie de la Plaine Images à Roubaix – Potion magique (ESQ et APS)
- Rénovation des maisons de 1930 et d'immeubles en VIR – La Fabrique des Quartiers (ESQ au suivi chantier)

ATELIER CHARLES RENARD

- 150 logements étudiants à Famars (Conception, Réalisation) avec Tommasini Construction et Arcpole – Partenord Habitat
- Réhabilitation de la barre de logements dite l'os à moelle à Roubaix – en association avec Castro&Denisof- Vilogia
- 300 logements étudiants sur le campus Lille 1 à Villeneuve d'Ascq (Conception Réalisation) avec Holbat et Goulard Brabant Loëz - LMH

BPLUSB ARCHITECTURES

- 120 Logements à Liévin (Conception Réalisation) avec Demathieu et Bard et Tandem Pas de Calais Habitat (Concours lauréat)
- 1 pouponnière et 13 logements collectifs à Longueau OPSOM (APS et APD)
- Réhabilitation d'une maison 1930 et 3 appartements- Fondation des Petits Frères des Pauvres (ESQ au suivi chantier)
- 31 Logements intermédiaires à Longueau OPSOM phase 01 (Suivi de chantier)
- Maison LMN à Campigneulles les Grandes – Maitrise d'Ouvrage privée (suivi de chantier)
- 19 maisons individuelles et 12 logements collectifs à Comines – Notre Logis (ESQ au DCE)
- Maison DRK à Recques sur Course – Maitrise d'ouvrage privée (Suivi de chantier)
- 17 logements individuels en accession sociale à Lille – Partenord Habitat (APS au suivi de chantier)
- Béguinage de 40 logements à Saint Quentin – ST Quentinois Habitat (Concours Lauréat)

ATELIER 9.81

- Requalification du site STEIN industrie à Lys Les Lannoy- en association avec De Alzua et la Ville de Lys Lez Lannoy (Concours lauréat Permis Aménager, ESQ et APD)
- Extension du Collège Victor Hugo à Somain – Conseil Générale du Nord (ESQ)

SES FORMATIONS

2006 : Diplôme de l'Institut Supérieur d'Architecture Saint Luc de Wallonie avec distinction

2000 : Baccalauréat Economique et Sociale (section européenne)

Consultant sénior

Jean-Luc BLAZY

48 ans, directeur du pôle construction & maîtrise d'ouvrage



SES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Management de projet et conduite d'opérations complexes / Maîtrise du code de la commande publique, des CCAG PI, FCS et Travaux / Maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'ouvrage / Programmation / Référent démarches environnementales et BIM / Assistance technique au maître d'ouvrage / Management d'équipe de responsables d'opérations et de gestion technique de bâtiment.

Maîtrise d'ouvrage : montage de projet, management de projet construction et réhabilitation avec suivi financier, technique et administratif des marchés d'études et de travaux dans le respect des objectifs de coût, délai et qualité.

Assistance à maîtrise d'ouvrage privée et ou publique : diagnostic, études de faisabilité, programmes techniques et fonctionnels, estimation des coûts et des délais.

SES OPÉRATIONS SIGNIFICATIVES

Construction et extension de l'Institut Universitaire de Technologie de Villeneuve d'Ascq – bâtiment démonstrateur de la Troisième Révolution Industrielle de 8000 m² - 15 M€ HT - en AMO pour l'Université de Lille 2 – opération en Marché Global de Performance. Chantier démarré. Livraison Avril 2024.

Réhabilitation de l'ancien siège de La Redoute en bâtiment Totem du E-commerce en mandat pour la MEL - 15600 m² - Labélisation et certification : Effinergie patrimoine, HQE et OSMOZ – 32 M€ HT)

Construction d'un immeuble de bureaux pour Booking et de 4 cellules commerciales – 8,000 m². En VEFA pour Foncière de l'Erable. Budget 17M€HT.

Construction de l'Institut Universitaire de Technologie de Roubaix – bâtiment démonstrateur de la Troisième Révolution Industrielle de 6.800 m² - 22 M€ TTC - **en mandat** avec l'Université de Lille 2 – opération en Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance. Bâtiment Livré en septembre 2018.

Construction du siège régional de Crédit Agricole Consumer Finance à Roubaix (6.000 m² - 15 M€TTC)

Construction d'un pôle petite enfance certifié HQE **en mandat avec la Ville de Roubaix** (950m² - 2,7 M€HT)

Construction du Centre Européen des Textiles Innovants (CETI) sur la zone de l'Union à Tourcoing/Roubaix (14.600 m² de centre de recherche avec bureaux, laboratoires et ateliers – 29,3 M€TTC en VEFA)

Réhabilitation et construction du Pôle télévisuel Descat sur le site Vanoutryve à Tourcoing **en mandat avec LMCU** (2 500 m² de construction de bureaux et de studios télé et cinéma et 11.000m² de démolition – 7,9M€ TTC)

Réhabilitation de l'ancienne Retorderie (Imaginarium) à Tourcoing. Projet rassemblant un hôtel d'entreprise, un incubateur, un centre de recherche et de formation ainsi qu'un espace d'exposition et de manifestation (8.958 m² SHON – 14,5M€TTC)

Complexe cinémas et commerce à Armentières – VEFA avec la Ville d'Armentières (5 salles de cinémas pour 720 places, 1 200m² de commerce et une rue couverte dans un site inscrit – 14,1 M€TTC)

SES FORMATIONS

Initiales : Ingénieur-Maître en génie civil
DESS maîtrise des opérations de réhabilitations urbaines

Continues :

Management par la valeur (Ecole des ponts)
Montage immobilier performant (SCET)
Définition des enjeux coûts global (Ecole des ponts)
Management de projet (Ecole des ponts)
Bâtiments intelligents (Le Moniteur)
La qualité environnementale (Ecole de sponts)

ORGANIGRAMME PHASE GESTION IMMOBILIERE



Responsable de gestion

Florence FRANCK

52 ans, Responsable de gestion du pôle Immobilier d'entreprises



SES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Commercial (20 immeubles)

- Centralisation et suivi des contacts
- Visite des bâtiments en vue de la location ou vente
- Lien avec le service Communication pour mise en avant des biens
- Attache avec les agences commerciales et suivi des mandats de commercialisation
- Commande des panneaux de commercialisation et insertions publicitaires
- Etablissement des Comptes Rendus Annuels aux Collectivités (partie commercialisation)

Gestion locative (175 baux)

- Traitement des appels téléphoniques des locataires
- Etablissement des baux et contrats de location
- Lien avec les prestataires pour l'établissement des diagnostics techniques
- Etablissement des Comptes Rendus Annuels aux Collectivités (partie loyers / impayés) et présentation physique annuelle

Gestion syndicale de copropriété (2 immeubles)

- 1 immeuble tertiaire à Tourcoing pour une surface totale de 3 610 m².
- 1 immeuble d'activités (5 ateliers) à Hem pour une surface totale de 673 m².

SES FORMATIONS

Formation en communication et sur la pratique des baux commerciaux

Unité de valeur B2 « Droit immobilier »

BTS « Bureautique et Secrétariat » à Lille

SES LOGICIELS

Word, Excel, Power Point

GL15 (logiciel de gestion locative et immobilière développé par PROGISEM)

Consultant commercial

Othman SASSI

34 ans, Directeur du Pôle Immobilier d'entreprise



SES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Business Development, Stratégie d'implantation, Attractivité, Ingénierie de développement international, Prospection.

SES PROJETS, OPERATIONS ET REALISATIONS SIGNIFICATIVES

Faire le lien tant que possible avec des projets type ANRU, renouvellement urbain, sur le territoire tourquennois) :

Assurer la commercialisation des fonciers et immobiliers d'entreprises dans les opérations développées ou portées par Ville Renouvelée (en propre ou pour le compte de ses clients) opérations d'aménagement, de promotion immobilière, gestion d'actifs à vocation économique. Prospection et Commercialisation (Région, National, International) Implantation d'entreprises leader sur nos sites et quartiers en lien avec les acteurs territoriaux (NFI, Hello Lille, Région Hauts de France, Business France, Mairies, Banque des Territoires) autour des secteurs forts identifiés sur nos sites.

Déploiement de nouveaux services à l'attention des locataires en lien avec des acteurs forts (CCI Grand Lille, Euratechnologies, Maille Immo)

Mise en valeur de nos actifs et de nos entreprises en lien avec le service communication.

SON PARCOURS PROFESSIONNEL

4 ans en tant que consultant en développement international au sein de la chambre de commerce régionale

4 ans en tant que Responsable du Business Development au sein de Plaine Images

Expériences multiples à l'international dont un an au Japon et de nombreuses expériences dans la zone Amérique du Nord.

SES FORMATIONS

Master 2 en commerce et management internationaux

ville
renouvelée

Organisation de la
gouvernance et de
l'association avec la
Ville

Aménagement

Des ailes de la Gare



Organisation de la gouvernance et de l'association avec la Ville

LES COMITES DE PILOTAGE

Nous organiserons les comités de pilotage trimestriels définis dans le traité de concession avec le souci d'un reporting efficace et transparent, et de la bonne préparation des prises de décisions. Un point d'avancement sera réalisé. Les évolutions du projet seront expliquées et les éventuels écarts mis en exergue. En cas d'aléas ou de problème important, nous présenterons les solutions correctives et les alternatives permettant de respecter nos engagements. Nous communiquerons les documents de présentation demandés et préparerons l'ordre du jour. Un compte-rendu sera systématiquement produit pour la parfaite traçabilité des échanges et des décisions.

LE COMPTE RENDU ANNUEL

Il s'agit là encore d'une pratique très régulière de Ville Renouvelée sur les opérations en concession, grandement facilitée par les outils de gestion dont elle dispose. Les liens réguliers qui existent dans la gestion de l'opération, le fait que le bilan prévisionnel, les sommes engagées au titre des différents contrats, les dépenses constatées sur ces contrats, soit rappelés à chaque comité de pilotage font de la procédure d'information annuelle prévue par les textes, une démarche formelle largement anticipée par les liens réguliers établis entre concessionnaire et concédant. On y retrouvera :

- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;
- Le bilan prévisionnel global actualisé : en dépenses, le coût des travaux d'équipements à la charge du Concessionnaire, les frais résultant de l'intervention des hommes de l'art, techniciens et spécialistes non intégrés dans la rémunération du Concessionnaire, les indemnités, les frais financiers et l'imputation par le Concessionnaire de ses frais de fonctionnement, dite « rémunération annuelle ». En recettes, les prix des locations à encaisser, les participations versées par les propriétaires, les produits financiers, les produits de gestion, les subventions et financements des autres collectivités ou groupements de collectivités affectés aux actions réalisées dans le cadre de l'opération à verser au Concessionnaire et les participations dues par la commune de TOURCOING ; l'état prévisionnel annuel précise notamment les participations, subventions et financements à verser au Concessionnaire au cours de l'exercice suivant par commune de TOURCOING et les autres collectivités ou groupements de collectivités.

- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (contrats passés, locations, ...); o Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- Une analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au Concessionnaire, comportant tout élément qui permette d'apprécier la qualité des ouvrages ou des services exploités et les mesures proposées par le Concessionnaire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité des ouvrages ou des services est notamment appréciée à partir des indicateurs suivants (notamment suite aux consultations des marchés de travaux passés par le concessionnaire) :
 - La maîtrise des coûts et des tarifs ;
 - La qualité énergétique de l'ouvrage ;
 - L'innovation technologique ;
 - L'emploi de personnes écartées de l'emploi ;
 - Le développement des énergies renouvelables ;
 - Le recours à des petites et moyennes entreprises en tant que « sous-traitants ».

LE COMITE TECHNIQUE OU REVUE DE PROJET MENSUELLE

Nous organiserons une revue de projet mensuelle pendant la phase de conception-réalisation correspondant à la composition des comités techniques décrites dans le projet de contrat, à savoir : les services de la Ville de Tourcoing, les représentants de la SNCF, les représentants d'ILEVIA. mais aussi, les concessionnaires de réseaux publics.

Cette instance permettra de faire un reporting technique du projet et permettra, le cas échéant, de préparer la prise de décision que ce soit pendant les phases de conception comme de chantier.

En phase de conception, nous recueillerons les avis du comité technique pour l'approbation des différentes phases d'études. Nous communiquerons les documents de présentation demandés et préparerons l'ordre du jour. Un compte-rendu sera systématiquement produit pour la parfaite traçabilité des échanges et des décisions.

LE COMITE DE SUIVI

Compte tenu de l'organisation des comités de pilotage trimestriels et des revues de projet mensuelles permettant d'assurer un pilotage et un reporting suffisant, nous proposons de ne pas ajouter un comité de suivi spécifique décrit dans le projet de contrat mais de l'associer à la revue de projet mensuelle.

ville
renouvelée

Note d'intentions sur le parti d'aménagement architectural, et technique

Aménagement

Des ailes de la Gare



Note d'intentions sur le parti d'aménagement architectural, et technique

APPROCHE HISTORIQUE ET METHODOLOGIE

La réflexion autour du projet commencera par une lecture attentive des documents et ressources historiques autour de la gare de Tourcoing. Cette lecture aura pour but :

- D'effectuer un état de la question sur les salles historiques avant les opérations de purge,
- De proposer un projet de restauration des espaces intérieurs dans leurs spécificités patrimoniales, et de les intégrer au mieux au projet d'aménagement neuf.

D'une manière générale, il sera veillé à ce que les composantes patrimoniales subsistantes de la gare soient conservées et restaurées, dans la continuité de l'opération de 2020. Ainsi, une première lecture du cahier des charges permet de définir les limites des interventions visant à restituer les dispositions d'origine des espaces. Une attention particulière sera accordée pour :

- La réfection des décors en staff et boiseries de la salle du buffet et la salle de la douane, deux espaces emblématiques de la gare de Tourcoing et témoins des dispositions originelles de celle-ci. Ces réfections seront effectuées sur base des documents historiques d'archive ainsi que des photoreportages et dessins de relevés avant curage,
- Les sols de ces mêmes salles feront l'objet d'une restauration en recherche, en conservation des carreaux de sols et à l'aide de compléments ponctuels pour les zones lacunaires. A cette occasion, un dressement et confortement du plancher du rez-de-chaussée sera envisagé, notamment pour les zones en surplomb des caves,
- La restauration des escaliers des pavillons, rares éléments témoins ayant pu être conservés suite aux opérations de curage des pavillons. Les emmarchements seront traités en conservation, bien que des éléments de marche et contremarches pourront faire l'objet de remplacements ponctuels.
- La conservation des cheminées encore en présence dans les espaces intérieurs, qui pourront à l'occasion de cette première phase ainsi que dans les phases futures (étages des pavillons) être intégrés aux espaces de bureaux (sans remise en fonctionnement).

Comme demandé au programme, le projet tiendra compte de la possibilité d'aménager dans un second temps les étages et notamment ceux des pavillons. Ainsi il sera proposé dès le départ de créer les conditions d'accessibilité permettant l'accès futur aux étages **sans entraîner de modification profonde des aménagements réalisés en rez-de-chaussée**, évitant des interventions multiples préjudiciables à la sauvegarde de l'édifice. Il sera veillé à ce que les circulations puissent être laissées en attente sans nuire au fonctionnement normal des espaces, et qu'elles garantissent un accès



Illustration : Schéma de réflexion programmatique

*Gare de Saint-Omer - Agence NTK technique
sûr aux étages en attente d'affectation.*

Le projet en phase études sera d'abord pensé de manière globale et homogène.

C'est ce mode de réflexion qui permettra de s'assurer, dans les phases futures, que les conditions d'accessibilité, de sécurité et la fonctionnalité générale seront garanties, sans défaire les aménagements du rez-de-chaussée à l'occasion de phases d'aménagement ultérieures. Une pensée tournée vers l'harmonie générale des espaces et ce dès le début des études permettra de garantir un projet architectural de qualité à toutes les phases de la réalisation des aménagements intérieurs.

La grande homogénéité et l'harmonie du bâtiment de la gare nécessite une pensée étendue et globale, afin qu'à terme les différents organes qui la constituent ne se trouvent pas en confrontation fonctionnelle. L'aménagement des ailes et pavillons de la gare évitera un développement programmatique en *patchwork* aux fonctions juxtaposées, visera plutôt à penser les entités comme des organes **formant un corps harmonieux**.

APPROCHE ARCHITECTURALE

D'une manière générale, il sera proposé un projet cohérent **au regard de l'histoire** (richesse historique préservée du site de la gare), **des enjeux programmatiques** (réponse adaptée aux besoins émis par la maîtrise d'ouvrage) et **économiques** (réponse équilibrée, solide et juste).

Une grande attention sera portée à la qualité des espaces intérieurs et la finesse d'exécution des aménagements. L'édifice, protégé au titre des monuments historiques, appelle un projet faisant preuve d'une certaine délicatesse, laissant d'abord parler les volumes existants de la gare.

Le projet neuf d'aménagement sera traité avec la même rigueur et le même souci de conservation patrimoniale que la première phase de restauration de clos et couvert sur l'édifice (2020-2022). Les grandes salles particulièrement remarquables au regard de l'histoire **ne feront pas l'objet d'une subdivision**, les programmes affectés seront choisis en fonction de cet impératif. Les espaces intérieurs des pavillons tiendront compte des cloisonnements et refends existants, **s'appuyant sur cette matière historique** pour la répartition des entités à chaque étage.

Il sera veillé à réduire au maximum l'impact des aménagements neufs sur le clos et couvert restauré. Ainsi, **les interventions en façade seront limitées dans la mesure du possible** à des adaptations nécessaires sur les menuiseries restituées (mise en conformité réglementaire des issues par exemple) et toujours en conservation du matériau et ouvrages existants (adaptation des châssis et accessoires, etc.). Aussi, la gestion des réseaux et fluides pourra entraîner des exutoires en couverture ; il sera veillé à ce que ceux-ci soient limités en nombre et ils seront implantés de manière à ne pas perturber la lecture de l'édifice protégé (retraits par rapport aux versants, vues depuis le parvis, *la Gare de Saint-Omer - Agence NTK* etc.). En outre, les organes de rejet seront choisis pour leurs qualités d'intégration (discrets et/ou dans le plan de la couverture, en zinc, dissimulés, etc...)



*Illustration : Restauration des moulures et staff du hall de l'édifice protégé (retraits par rapport aux versants, vues depuis le parvis, *la Gare de Saint-Omer - Agence NTK* etc.).*

APPROCHE PROGRAMMATIQUE

Le programme et les aménagements intérieurs, notamment pour le rez-de-chaussée de l'aile Lille, seront à la mesure de la richesse de l'espace à investir et à sa place dans la ville. Ainsi, un programme de commerce sera envisagé, et la générosité de l'espace pourra donner lieu à une gestion commerciale innovante et dans l'air du temps (Corner-shops, pop-up stores ou commerces éphémères, commerces associés, etc.). En outre, ces grands espaces seront même propices au développement de programmes multiples et hybrides, intégrant des environnements sociaux reprenant les caractéristiques des tiers-lieux (co-working, places associatives, etc.).

Le rez-de-chaussée de l'aile Mouscron abritera un restaurant, qui tirera parti des grands volumes et de la richesse des décors de l'ancienne salle du buffet. A l'occasion de l'aménagements des étages, la partie en mezzanine pourra accueillir une troisième salle de restauration permettant d'introduire de nouveaux modes d'usage (salles de restauration et travail, salle privatisable, ateliers cuisine, etc.)

Les rez-de chaussée des pavillons Lille et Mouscron accueilleront des zones de bureaux. Les volumes

seront organisés pour accueillir les salles de bureaux, une zone de circulation verticale et horizontale, un bloc de sanitaires. Il sera veillé à ce que l'organisation permette un développement par étage facilité, incluant la continuité et l'optimisation des cheminements des fluides et réseaux entre étages. Ceci aura également pour but de minimiser l'impact des organes techniques dans les aménagements, et libérer au maximum les planchers et façades historiques de l'édifice.

APPROCHE SECURITE, REGLEMENTATION ET TECHNIQUE

Les séparations entre les entités seront assurées et intégreront le degré coupe-feu exigé. Il sera veillé à ce que le volume exploité par la SNCF soit parfaitement isolée des entités programmatiques prenant place dans les ailes latérales. Le coupe-feu sera assuré également en zone combles, pour rendre parfaitement conforme la contrainte d'isolement.

Aussi, il sera tenu compte de l'organisation de la gare et de ses ailes pour établir le mode de séparation et d'isolement des entités entre elles : en effet, **les séparations physiques pré-existantes de l'édifice serviront de base** pour cette réflexion, pour éviter l'interposition de parois et recloisonnements allant à l'encontre de la morphologie existante du bâti.

La question des accès et issues sera abordée en gardant à l'esprit la nécessité d'intervenir avec le minimum de modifications sur l'enveloppe de l'édifice et ses composantes historiques qui lui confèrent sa beauté et sa richesse. Dans tous les cas, une discussion avec les services de l'état sera engagée (DRAC, UDAP) ainsi que les services de la SNCF, **en vue d'établir un consensus avec l'ensemble des acteurs du projet.**

Les escaliers existants dans les pavillons Lille et Mouscron seront conservés et restaurés : le projet d'aménagement neuf **tirera pleinement parti de la présence de ces escaliers** qui pourront être comptabilisés comme escaliers dits « accessoires » pour les étages des pavillons, en plus d'être conservés comme **témoins précieux des dispositions historiques de la gare.**

PREFIGURATION DE L'AMENAGEMENT INTERIEUR DU REZ DE CHAUSSEE

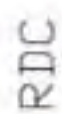
Le principe de ce scénario est d'aménager les locaux du rez-de-chaussée avec des fonctions de bureaux, restauration, coworking et commerce possible. Des mesures conservatoires sont réalisées pour pouvoir desservir les étages des pavillons en créant les gaines d'ascenseur et des cages d'escalier complémentaires. Dans le pavillon Mouscron, un noyau de desserte est ainsi créé permettant également de gérer des isollements coupe-feu entre la partie restauration et la partie bureau.

Un des espaces de bureaux pourra accueillir les locaux d'ILEVIA.

Un commerce en lien avec l'espace-voyageur du hall de gare est également envisagé dans l'aile Lille.

Les plans schématiques de ces aménagements sont reproduits dans les deux pages suivantes. Ils ont été réalisés par l'agence d'architecture Nathalie T'Kint avec la participation technique du Bureau d'études LYKOS Ingénierie. Un tableau des surfaces utiles est également indiqué dans la suite.





Modalité coupe-feu : La conception envisagée permet de rendre indépendante du fonctionnement de la gare les différentes zones aménagées à l'exception du local commercial donnant sur le hall voyageur. Les issues de secours et les isolements coupe-feu ont été prévus en conséquence.

Afin d'être plus explicite sur ces aspects vous trouverez ci-après les schémas représentant les différentes zones aménagées avec leur périmètre et leur classement au regard de la réglementation incendie.

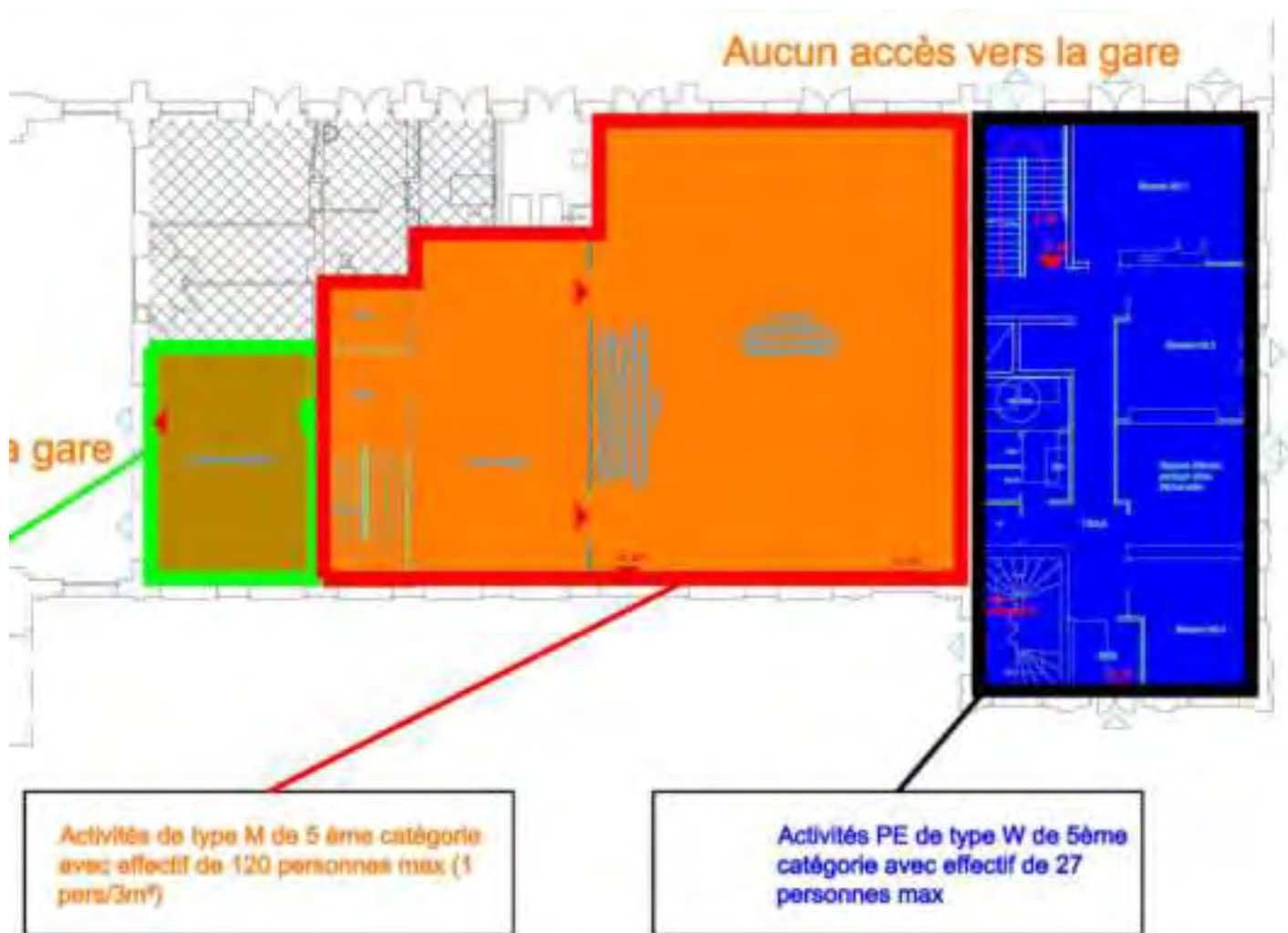
Plan Pavillon et Aile Mouscron



Plan partie centrale



Plan Pavillon et Aile Lille



PREFIGURATION DE L'AMENAGEMENT INTERIEUR DES ETAGES

Le principe de ce scénario est d'aménager en plus du rez-de-chaussée les étages des pavillons en bureaux et de profiter d'un espace complémentaire de restauration en R+1 dans l'aile Mouscron.

Les plans schématiques de ces aménagements sont reproduits dans les deux pages suivantes. Ils ont été réalisés par l'agence d'architecture Nathalie T'Kint avec la participation technique du Bureau d'études LYKOS Ingénierie. Un tableau des surfaces utiles est également indiqué dans la suite.

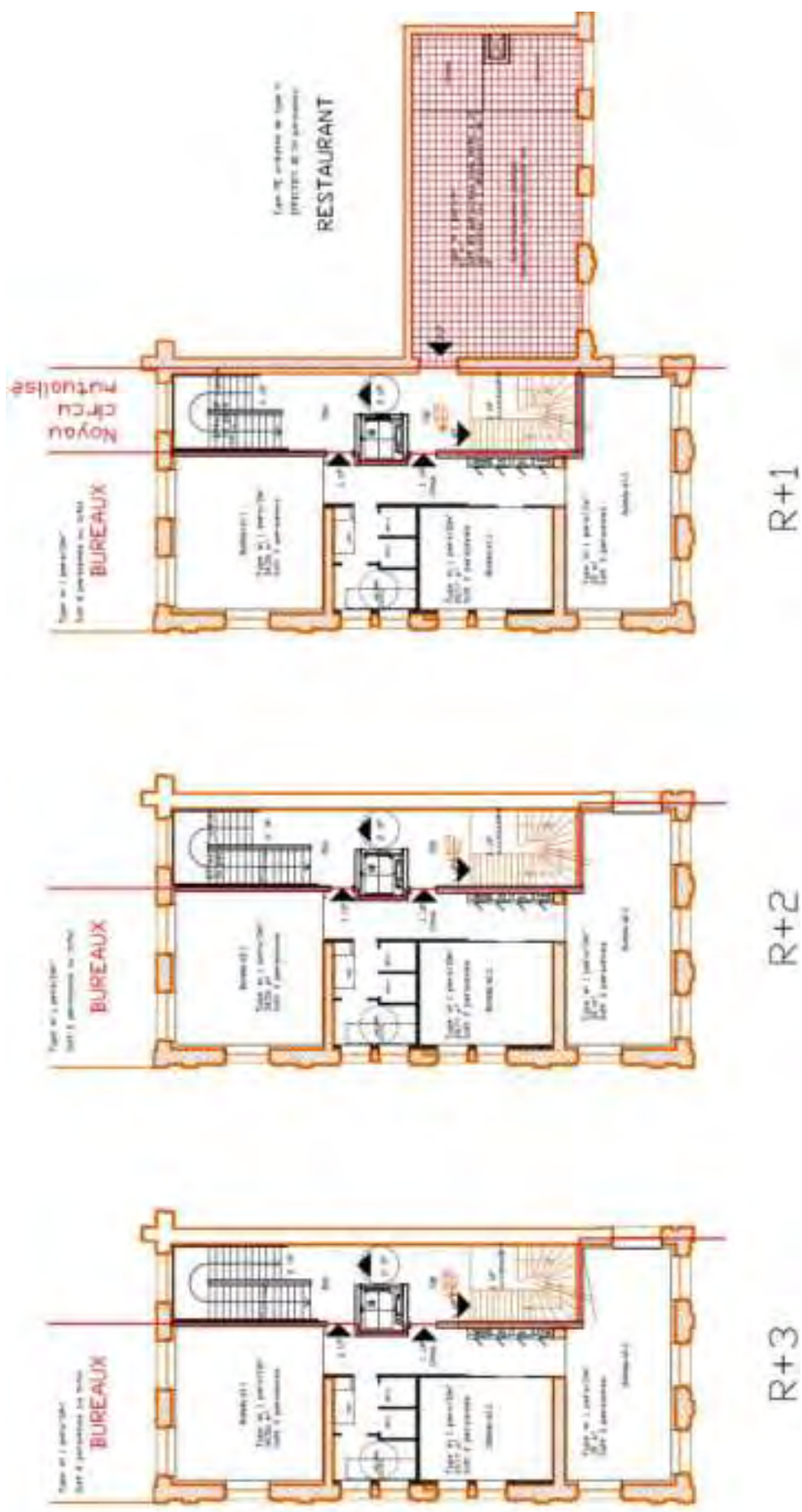




TABLEAU DES SURFACES UTILES en m²																
Aile gauche						Aile droite										
Entité	Niveau	Local	surface	Sous-total	Total par entité	Entité	Niveau	Local	surface	Sous-total	Total par entité					
Restaurant	RDC	Salle restauration 1	113,14	308,73	308,73	Commerce ? Coworking ? Bar-lounge ?	RDC	Commerce/accueil?	43,68	326,98	326,98					
		Salle restauration 2	61,37					WC	6,32							
		Dgt	4,94					SAS	10,2							
		Sanitaire	13,96					Bar-lounge?	70,02							
		Cuisines et réserves	35,6					Coworking, etc?	196,76							
	R+1	Salle restauration 3	61,67													
		Sanitaires	8,31													
		Salon privé?	9,74													
Bureaux	RDC	a01	34,57	116,29	464,62	Bureaux	RDC	b01	26,03	124,5	504,48					
		a02	20,77					b02	21,1							
		a03	15,23					b03	16,37							
		Sanitaires	12,89					Détente	18,09							
		SAS	13,67					WC	13,03							
		Circulation	19,16					Circulation	22,28							
								Placard	1,97							
	R+1	a11	34,57	116,11				R+1	b11			26,03	126,66			
		a12	20,77						b12			40,55				
		a13	33,3				b13		26,72							
		Sanitaires	12,89				WC		13,03							
		Circulation	14,58				Circulation		20,33							
	R+2	a21	34,57	116,11			R+2	b21	26,03	126,66						
		a22	20,77					b22	40,55							
		a23	33,3					b23	26,72							
		Sanitaires	12,89					WC	13,03							
		Circulation	14,58					Circulation	20,33							
	R+2	a31	34,57	116,11			R+3	b31	26,03	126,66						
		a32	20,77					b32	40,55							
		a33	33,3					b33	26,72							
		Sanitaires	12,89					WC	13,03							
		Circulation	14,58					Circulation	20,33							
	R+4	Pas de travaux					R+4	Pas de travaux								
			TOTAL DES SURFACES UTILES			1604,81 m²										



RECAPITULATIF BÂTIMENT A + RESTAURATION			
Activités PE de type W de 5ème catégorie avec effectif de 30 personnes max pour bâtiment A et PE de type N de 5ème catégorie pour la zone restauration			
Gros œuvre	TOTAL		397 135.88 €
Installation de chantier	ENS	33333.33	
Frais études	ENS	8000	
Déconstruction	ENS	17054.75	
Coulage plancher béton salle à manger	ENS	11205	
Fondement ascenseur	ENS	12000	
Mise à niveau plancher RDC	ENS	27690	
Renforcement plancher salle de restauration	ENS	75400	
Renforcement plancher bois RDC haut	ENS	10857.2	
Ajout poutrelle pour renforcement suite déconstruction	ENS	18900	
réalisation de linteau béton	ENS	5600	
Création escalier béton 5 niveaux	ENS	35000	
Création gaine ascenseur	ENS	12160.395	
Restitution CF 3 h vers gare	ENS	7435.206	
Nacelle, échafaudage, pont de supportage	ENS	37500	
Divers	ENS	85000	
Plâtrerie-Faux plafond	TOTAL		299 513.99 €
Création local technique TGBT et VDI	ENS	7000	
Cloison CF2H entre restaurant 2 et cuisine	ENS	3000	
Reprise plafond restaurant1	ENS	57737.5	
Plafond CF1 restaurant Etage	ENS	4920	
Plafond CF1 bureau	ENS	54900	
Bande de plafond de 30 cm périphérie local	ENS	5775	
Faux-plafond zone bureau et circulation			
Estimation prévisionnelle Phase FAI			
Valeur 04-11-2022			

dalle 600*600	ENS	60720	
lame acier circulation	ENS	8500	
Isolation périphérique	ENS	44798.1765	
Parement acoustique	ENS	29745.111	
Cloison 72/48	ENS	13918.2065	
Gaine technique	ENS	8500	
Carrelage	TOTAL		52 376.71 €
Carrelage imitation existante zone restauration	ENS	8500	
Carrelage RDC Bureau	ENS	10632.3	
Carrelage RDC Restauration	ENS	6972	
Carrelage Etage restauration salle 3	ENS	4822.3	
Carrelage sanitaire bureau	ENS	2265.9	
Accessoire: plinthe, colle, étanchéité...	ENS	8730.08	
Faïence murale	ENS	10454.127	
SOL Souple	TOTAL		25 212.60 €
Ragréage	ENS	3915.00	
Sol souple U4P3	ENS	21297.60	
Menuiserie bois	TOTAL		64 809.00 €
Réfection escalier bois	ENS	4500	
Porte	ENS	6900	
Quincaillerie	ENS	5909	
Vitrage	ENS	12500	
Moulure salle de restauration	ENS	35000	
ELECTRICITE	TOTAL		102 089.84 €
Un TD par bureau alimenté par colonne ENEDIS	ENS	5400	
Colonne ENEDIS	ENS	6500	
Chauffage électricité	ENS	12715	
Alarme de type 4 zone bureau et zone restauration	ENS	4500	
Distribution	ENS	57975	
Luminaire décoratif	ENS	15000	
CVC PLOMBERIE SANITAIRE	TOTAL		135 275.00 €
Vmc simple flux zone bureau	ENS	13990	
CTA avec compensation d'air zone cuisson	ENS	25000	
CTA double flux salle de restauration	ENS	45000	
Equipement sanitaire	ENS	34785	
Electricité	ENS	16500	
ASCENSEUR	TOTAL		26 000.00 €

Estimation prévisionnelle Phase FAI
Valeur 04-11-2022

RECAPITULATIF BÂTIMENT B				TOTAL
				1 102 413.03 €
Activités PE de type W de 5ème catégorie avec effectif de 27 personnes max				
Gros œuvre		TOTAL		399 844.84 €
Installation de chantier	ENS	33333.33		
Frais études	ENS	8000		
Déconstruction	ENS	76654.75		
Fondement ascenseur	ENS	12000		
Mise à niveau plancher RDC	ENS	11904.1		
Renforcement plancher	ENS	24978.8		
Ajout poutrelle pour renforcement suite déconstruction	ENS	56700		
réalisation de linteau béton	ENS	5600		
Création escalier béton 5 niveaux	ENS	35000		
Création gaine ascenseur	ENS	12160.395		
Restitution CF	ENS	1013.4612		
Nacelle, échaffaudage, pont de supportage	ENS	37500		
Divers	ENS	85000		
Plâtrerie-Faux plafond		TOTAL		208 778.94 €
Création local technique TGBT et VDI	ENS	7000		
Plafond CF1 bureau	ENS	43920		
Bande de plafond de 30 cm périphérie local	ENS	5775		
Faux-plafond zone bureau et circulation dalle 800*600	ENS	43156.2		
lame acier circulation	ENS	11966.25		
Isolation périphérique	ENS	44798.1765		
Paroi acoustique	ENS	29745.111		
Cloison 72/48	ENS	13918.2065		
Gaine technique	ENS	8500		
Carrelage		TOTAL		30 088.76 €
Carrelage RDC Bureau	ENS	10632.3		
Carrelage sanitaire bureau	ENS	2265.9		
Accessoire: plinthe, colle, étanchéité, ...	ENS	10530.08		
Faïence murale	ENS	6660.48		
SOL Souple		TOTAL		26 516.70 €
Ragréage	ENS	4117.50		
Sol souple U4P3	ENS	22399.20		
Menuiserie bois		TOTAL		28 918.00 €
Refecton escalier bois	ENS	4500		
Porte	ENS	6940		
Quincaillerie	ENS	7478		

Estimation prévisionnelle Phase FAI
Valeur 04-11-2022

Vitrage	ENS	10000	
ELECTRICITE	TOTAL		117 836.72 €
Un TD par bureau alimenté par colonne			
ENEDIS	ENS	7200	
Colonne ENEDIS	ENS	7500	
Chauffage électricité	ENS	15012	
Alarme de type 4 zone bureau	ENS	4900	
Distribution	ENS	68625	
Luminaire décoratif	ENS	15000	
CVC PLOMBERIE SANITAIRE	TOTAL		128 100.00 €
Vmc simple flux zone bureau	ENS	32940	
Équipement sanitaire	ENS	58560	
Electricité	ENS	16500	
Divers	ENS	20100	
ASCENSEUR	TOTAL		26 000.00 €
	TOTAL		966 083.96 €
RECAPITULATIF BÂTIMENT MULTI-ACTIVITES			
Activités de type M de 5 ème catégorie avec effectif de 120 personnes max (3 pers/3m²)			
Gros œuvre	TOTAL		259 566.79 €
Installation de chantier	ENS	33333.33	
Frais études	ENS	8000	
Mise à niveau plancher RDC	ENS	22620	
Création plancher intermédiaire	ENS	59500	
réalisation de linteau béton	ENS	5600	
Création escalier béton 1 niveau	ENS	7000	
Restitution CF 3 h vers gare	ENS	1013.4612	
Nacelle, échaffaudage, pont de supportage	ENS	37500	
Divers	ENS	85000	
Plâtrerie-Faux plafond	TOTAL		229 501.10 €
Création local technique TGBT et VDI	ENS	21000	
Plafond CF1	ENS	20880	
Reprise corniche sur mesure	ENS	87021	
Faux-plafond zone bureau et circulation			
lame acier circulation	ENS	5000	
Isolation périphérique	ENS	47850	
Parément acoustique	ENS	15000	
Cloison 72/48	ENS	7250.1	
Gaine technique	ENS	25500	
Carrelage	TOTAL		33 804.08 €
Carrelage RDC	ENS	20218.8	
Accessoire: plinthe, colle, étanchéité, ...	ENS	10015.04	

Estimation prévisionnelle Phase FAI
Valeur 04-11-2012

Faïence murale	ENS	3570.24	
SOL Souple	ENS		- €
Menuiserie bois	ENS		55 396.00 €
Porte	ENS	3330	
Quincaillerie	ENS	2066	
Vitrage	ENS	50000	
ELECTRICITE	ENS		107 442.19 €
Un TD par zone	ENS	2700.00	
Colonne ENEDIS	ENS	7500.00	
Chauffage électricité	ENS	5742.19	
Alarme de type 4 zone bureau	ENS	4500.00	
Distribution	ENS	42000.00	
Luminaire décoratif	ENS	45000.00	
CVC PLOMBERIE SANITAIRE	ENS		60 900.00 €
Vmc simple flux sanitaire	ENS	5500	
Extraction avec compensation d'air par aérotherme électrique	ENS	17840	
Équipement sanitaire	ENS	16000	
Électricité	ENS	11560	
ASCENSEUR	ENS		26 000.00 €
		TOTAL	772 610.16 €

ESTIMATION COUT TRAVAUX €HT DATE DE VALEUR OCTOBRE 2022

Gros œuvre	1 056 547,00 €
Platerie-Faux plafond	737 794,00 €
Carrelage	116 269,00 €
SOL Souple	51 729,00 €
Menuiserie bois	149 123,00 €
ELECTRICITE	327 368,00 €
CVC PLOMBERIE SANITAIRE	324 275,00 €
ASCENSEUR	78 000,00 €
TOTAL	2 841 105,00 €

ville
renouvelée

Note opérationnelle

Aménagement

Des ailes de la Gare



Note opérationnelle

L'ORGANISATION GENERALE DE LA CONCESSION

Il est indispensable que le concessionnaire ait de bonnes connaissances générales dans l'ensemble des domaines correspondant à cette mission. Il doit :

- Posséder une réelle maîtrise de la fonction d'aménageur, de constructeur et du fonctionnement des collectivités locales
- Avoir des dispositions à rédiger (dans des délais serrés) des cahiers des charges et des pièces administratives liées ;
- Vérifier à toutes les phases de l'opération à l'adéquation entre le programme (au sens large du terme) et le projet,
- Disposer de la capacité de piloter et de coordonner, tout au long du processus, l'ensemble des prestations permettant de mener à bien le projet du maître d'ouvrage dans le cadre de sa mission.

La Cheffe de projet désignée par Ville Renouvelée est, on le voit dans l'organisation de l'équipe, un de maillons essentiels du dispositif au côté du mandataire, qui sera fortement impliqué dans des fonctions d'animation et de coordination au côté de la direction de projet. Il n'en sera pas moins également en charge de tâches directement productives qu'il assumera personnellement et/ou pour lesquels il sollicitera les services internes de la SEM Ville Renouvelée et les services externes associés.

Ces tâches, relèvent des missions "classiques" de maîtrise d'ouvrage qui sont mises en œuvre de façon normalisée pour tout projet de la SEM Ville Renouvelée.

Les procédures de passation des contrats

En sa qualité de concessionnaire soumis au code de la commande publique pour les règles de passation des contrats, Ville Renouvelée mettra en place les procédures adaptées ou formalisées en fonction des seuils réglementaires.

Pour conduire ce travail, notre cheffe de projet bénéficiera :

- De sa parfaite connaissance des règles de fonctionnement des services communaux et communautaires (clients principaux de Ville Renouvelée).
- De l'appui du service marché de la Ville Renouvelée pour analyser les procédures du code des marchés publics applicable dans chaque cas.

La gestion comptable et financière

Nous en rappelons ici les aspects essentiels :

- Utilisation d'un logiciel de gestion et comptable qui chaîne l'ensemble des actes ayant une incidence financière sur l'opération :
- Le bilan financier prévisionnel décomposé par postes est inscrit dans ce logiciel dès l'engagement de l'opération

Chaque contrat ou commande est engagé dans ce logiciel, et imputé à l'une des lignes du bilan de sorte qu'aucune dépense ne peut être engagée sans qu'elle corresponde à l'une des lignes prévues pour l'opération.

Chaque mise en règlement doit préalablement faire l'objet d'une constatation dans le logiciel de gestion (par le service opérationnel et par le service assurant la conformité du cadre administratif du marché) de sorte qu'aucune dépense ne peut être mise en règlement qui ne correspondrait pas, en forme ou en montant, à la commande préalablement passée.

Le même logiciel assure le transfert à la comptabilité pour la mise en règlement et renseigne sur la date effective de règlement. De sorte qu'il n'existe aucun écart possible entre l'état financier de l'opération tel qu'il ressort des écritures de la SEM Ville Renouvelée, contrôlées par son Commissaire aux comptes, et les tableaux de gestion qui sont éditables par le responsable opérationnel et peuvent être transmis à la collectivité.

La même démarche vaut pour les recettes constituées par les avances consenties par la collectivité au vu des demandes périodiques adressées par la Ville Renouvelée mandataire. Ville Renouvelée transmet à chaque demande d'avance les justificatifs des dépenses effectuées au nom et pour le compte sur les avances antérieures de sorte que ces avances peuvent être constatées comme dépenses effective dans la comptabilité de la collectivité mandante.

Sur tous ces aspects notre cheffe de projet est appuyée par une assistante confirmée qui a une pratique quotidienne de ces outils et méthodes et qui peut à tout moment bénéficier de l'appui d'un Contrôleur de Gestion (seule habilitée à "ouvrir" une opération dans le logiciel de gestion pour une sécurité maximale de cette procédure).

PRISE EN MAIN DE L'OPERATION

Appropriation des données d'entrée

Dès la notification de la concession, nous demanderons à la Ville de Tourcoing de nous communiquer tous les documents utiles à la compréhension de l'opération, de ces enjeux, des contraintes et des risques.

Il s'agira notamment des documents visés dans la liste des pièces annexes jointes à la présente consultation avec les éventuelles mises à jour et compléments.

Nous procéderons ainsi à une revue documentaire et à des échanges avec la Ville de Tourcoing mais aussi la SNCF. Ce travail permettra également d'identifier les études préalables et diagnostics à réaliser par des prestataires à désigner et à missionner.

Mise en place de l'organisation de projet

Dès le départ, nous définirons la cartographie des acteurs et partenaires du projet à partir des interactions entre eux : circuits d'échanges et d'information, process de validation, rôle dans le projet. Le but est de déterminer « qui fait quoi comment ».

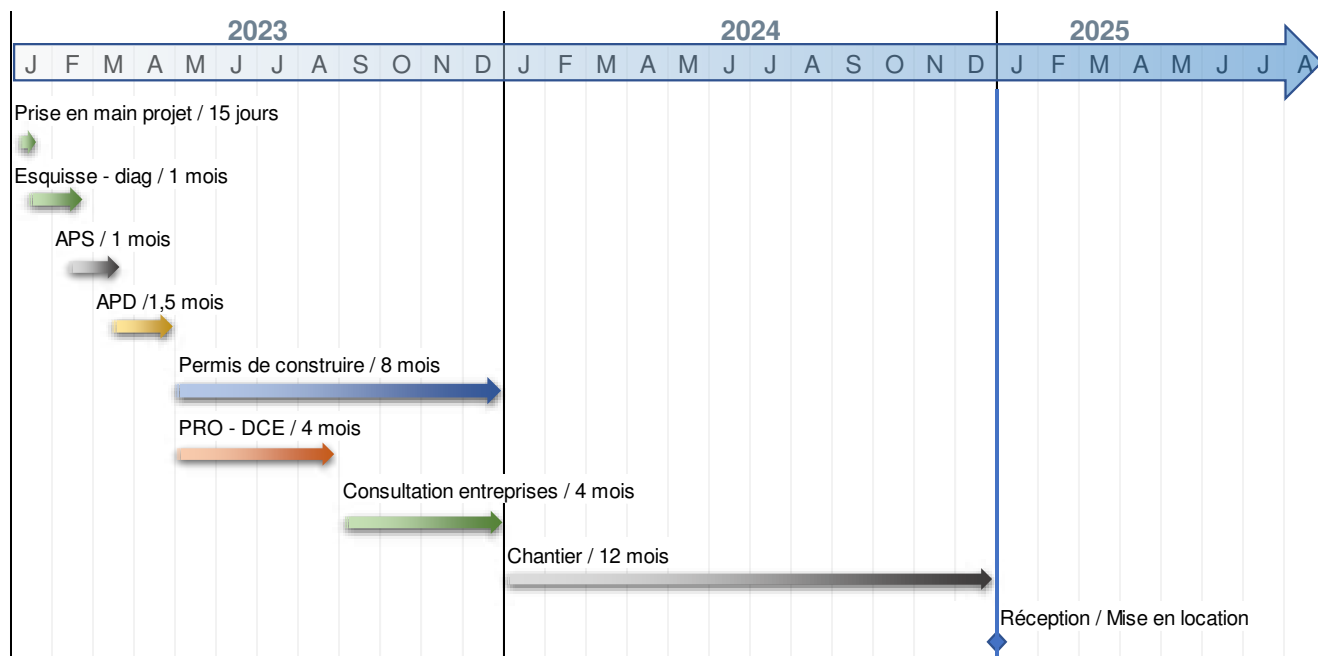
A partir des objectifs de calendrier, nous établirons un planning reprenant les différentes tâches du projet, leurs enchaînements et les acteurs mobilisés.

Ce planning reprendra les procédures de mise en concurrence dont les délais sont cadrés par le code de la commande publique et la procédure interne de la MEL pour les marchés non formalisés. Il intégrera également les démarches d'autorisation d'urbanisme dont les délais incompressibles sont sur le chemin critique du planning.

Le planning enveloppe envisagé permet de dérouler la phase conception sur une année et les travaux également sur une année et cela quelque soit le scénario base ou base+option.

Il est à noter que le fait de répondre à la présente consultation avec un architecte et un bureau d'études nous permet d'engager les études de maîtrise d'œuvre sans passer par une étape de consultation.

Planning enveloppe envisagé pour la phase conception-réalisation



Mise en place des moyens financiers

Là encore, dès le début de la concession, il sera nécessaire d'établir le bilan initial décomposé suivant les différents postes de dépenses. Nous prendrons comme base d'échange notre proposition ci-joint à notre offre de bilan prévisionnel accompagné de sa note financière.

Une fois mise au point et validé, ce bilan deviendra le « bilan approuvé » qui servira de référence pour l'opération. Il sera saisi dans notre progiciel de gestion de marché pour mettre en place le suivi financier de l'opération. Nos processus internes de comptabilité seront également activés pour la création d'un compte dédié à l'opération et pour le traitement de la facturation.

D'autre part et afin de disposer des moyens financiers pour couvrir les premières dépenses, nous mettrons en place l'emprunt bancaire nécessaire à la réalisation de l'opération.

Ligne	Intitulé	Ti	Ty	Ram	Etat	Engagements	Réglé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Etat
					Approuvé	Engagé	Total	Année	Année	Année	31/12/20	Année	Année	
1	REVENUS D'ACTIVITES D'EXPLOITATION				2 425 807	-197 636	164 701	16 379	35 338	1 082 899	319 815	-9 065	-532 085	3 146 091
11	REVENUS D'EXPLOITATION				1 523 607	3 445 702	3 302 490	10 915	139 470	913 374	129 915	8 968	372 086	1 397 333
14	REVENUS D'EXPLOITATION				2 218 674	3 334 364	3 331 601	1 066 222	43 704	844 606	207 626	1 003	680 477	1 360 036
1401	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 088 585	3 123 724	3 120 963	1 157 662	43 704	844 606	207 626	1 003	680 477	1 360 036
1402	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			128 089	(40)	640	954	43 704	844 606	207 626	1 003	680 477	1 360 036
15	REVENUS D'EXPLOITATION				189 300	188 675	189 377	133 999	81 095	21 136	11 167	4 028	37 277	165 499
1501	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			142 500	144 252	144 252	110 005	19 314	8 916	2 332	2 332	30 749	118 272
1503	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			26 244	25 203	25 203	15 997	2 020	8 034	3 444	3 322	1 279	30 453
1504	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 211	6 709	6 708	4 205	303	3 341	1 000	890	297	9 472
1505	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			10 444	9 413	9 413	4 821	1 000	4 621	3 76	250	1 961	5 961
16	REVENUS D'EXPLOITATION				121 333	29 461	15 961	66 403	11 944	47 608	4 029	8 38	33 133	88 374
1601	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			11 313	23 297	23 297	21 165	11 231	21 165				21 165
1602	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			17 000	17 226	17 226	21 226	17 226	17 226	830	830	10 157	11 226
1603	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			40 000	36 569	36 569	28 653	2 714	30	3 447			32 267
1604	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			38 000	4 203	4 203	4 203	2 714	30	3 447			13 012
1605	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1606	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1607	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1608	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1609	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1610	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1611	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1612	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1613	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1614	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1615	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1616	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1617	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1618	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1619	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1620	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1621	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1622	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1623	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1624	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1625	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1626	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1627	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1628	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1629	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1630	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1631	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1632	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1633	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1634	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1635	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1636	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1637	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1638	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1639	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1640	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1641	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1642	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1643	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1644	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1645	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1646	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1647	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1648	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1649	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1650	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1651	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1652	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1653	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1654	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1655	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1656	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1657	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1658	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1659	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1660	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1661	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1662	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1663	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1664	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1665	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1666	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1667	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244
1668	REVENUS D'EXPLOITATION	20,00			2 218 244	3 218 244	3 218 244	2 218 244	3 218 244	3 218 244				3 218 244

Mise au point du programme

Le programme du projet sera rediscuté avec la Ville de Tourcoing dès le lancement de la concession pour optimiser l'exploitation et tenir compte d'éventuels détection de prospects. Cette phase sera concomitante avec la phase esquisse/diag.

Lancement de la commercialisation

La commercialisation sera lancée dès la stabilisation du projet en matière de surfaces et de définitions des descriptifs en phase APS-APD. Notre service communication appuiera notre responsable de gestion et notre consultant commercial.

Respect de l'enveloppe financière

Notre économiste procédera à chaque étape de conception à une estimation détaillée permettant de sécuriser l'appel d'offres travaux et de rester dans l'épure financière d'investissement.

Lors du rendu de l'APD, la maîtrise d'œuvre s'engage sur le prix définitif des travaux. C'est une étape clé où toute l'attention doit être portée sur la maîtrise économique du projet en parallèle de l'adéquation au programme.

D'une façon générale, nous veillerons à la conformité et à la justification des demandes d'adaptations de programme et de travaux supplémentaires, que ce soit en phase conception ou en chantier.

Enfin, nous mettrons à votre service notre expérience de constitution de dossier de demande de subvention et de suivi administratif et financier pour vous aider dans la recherche et l'obtention de cofinancements nécessaires à une moindre participation de la Ville de Tourcoing.

Respect des délais

La complexité du jeu d'acteurs et le grand nombre d'étapes dans un projet de réhabilitation patrimoniale nécessitent un pilotage rigoureux où prévalent l'anticipation, le contrôle et l'adaptation aux évènements.

C'est pourquoi, nous établirons et suivrons le planning général de l'opération qui reprend l'ensemble des tâches et leurs enchaînements pour mener à bien le projet. Ce planning sera conçu comme un outil de pilotage à la fois pour organiser la conduite du projet, responsabiliser les différents intervenants et définir les étapes clés en concertation étroite avec le maître d'ouvrage et les utilisateurs du bâtiment.

Un pointage de ce planning sera réalisé par notre cheffe de projet à chaque revue de projet. Il s'agira d'identifier l'état d'avancement, les éventuels retards, les difficultés techniques et les propositions de mesures correctives ainsi que les prochaines étapes du projet.

Nous assurerons la mise en cohérence du planning du projet avec les contraintes qui s'imposent au maître d'ouvrage en termes de programmation budgétaire, occupation du site et procédures marchés publics.

SUIVI TRANSVERSAL

Pendant toute notre mission, nous organiserons une revue de projet mensuelle avec les représentants de la Ville de Tourcoing.

Un ordre du jour sera proposé à l'appui de chaque invitation. L'ensemble des points d'information sera relaté : état d'avancement technique, financier et administratif, indicateurs critiques, alertes et actions à mener. Les points à traiter seront présentés en expliquant le contexte, les solutions possibles et nous déterminerons les actions à mener dans quel délai et par qui.

La traçabilité des points ayant déjà été évoqués sera également reprise. Un compte-rendu de réunion synthétique et un tableau de bord mis à jour sera ensuite transmis et nous veillerons à la bonne exécution des actions par des contrôles et relances si nécessaire.

L'objectif est d'assurer un reporting efficace auprès du concédant sur les questions administratives, techniques et financières et de préparer au mieux les prises de décisions. Nous apporterons également toutes les explications nécessaires par des présentations synthétiques accessibles aux « non-techniciens » pour que le projet soit bien compris par l'ensemble des acteurs.

Gestion des documents du projet



Nous mettrons en place un stockage informatique des données du projet accessible à distance (solution **OneDrive** de Microsoft) permettant à la maîtrise d'ouvrage d'accéder à nos comptes-rendus, rapports et plannings.

SUIVI DE L'EXECUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Suivi des phases de conception ESQ/DIAG, APS, APD, PRO et ACT

A chacune des phases de conception ESQ/DIAG, APS, APD, PRO et ACT, nous veillerons à la pleine mobilisation de l'équipe de maîtrise d'œuvre dans le respect du calendrier. Nous organiserons les réunions thématiques avec les parties prenantes du projet pour mener à bien cette phase d'études de manière réactive, fluide et efficace. Cela passera notamment par la composition de ces réunions, leur fréquence et le suivi rigoureux réalisé par des comptes-rendus.

A chaque rendu d'études, notre équipe :

- Analyse et vérifie le contenu des dossiers remis par le concepteur dans les différentes phases d'études (APS, APD et PRO) et d'analyse des offres (ACT).
- Veille au respect du programme technique détaillé, des délais d'études, des normes et des réglementations en vigueur.

- Organise et anime des réunions de conception pour contrôler le bon développement des études en rapport avec les objectifs de qualité architecturales et techniques et d'exploitation-maintenance.
- S'assure que le profil environnemental et les exigences sont respectées par les études du titulaire.
- Organise et veille à la qualité des échanges avec les autres acteurs du projet (CT, CSPS, géotechnicien, SNCF, ABF...), vérifie la prise en compte des observations de chacun dans les éléments de conception qu'ils soient graphiques ou écrits.
- Prépare à chaque phase des études un rapport détaillé permettant de mettre en évidence la conformité des réponses données par le concepteur par rapport au programme technique, et aux pièces techniques et financières du marché.
- Mène les démarches nécessaires à la réalisation du projet avec les différents acteurs (concessionnaires, commission de sécurité et d'accessibilité, municipalité, les services de l'état),
- Vérifie les surfaces

Dans cette phase de conception, la réussite d'une opération repose pour le Maître d'ouvrage sur la capacité d'avoir à tout moment une vision synthétique de l'avancement du projet et de conserver la trace des évolutions précédentes. L'analyse périodique de l'état de l'opération sur la base des rapports mensuels permet d'anticiper les dérapages éventuels et de prendre en temps utile les décisions.

La gestion administrative et comptable du marché de maîtrise d'œuvre sera réalisée en parfaite conformité aux clauses contractuelles et aux principes du CCAG PI en vigueur. Le processus de mise en règlement des factures sera rigoureux et une attention particulière sera portée sur les délais de règlement, la notification des OS et des avenants pour rester irréprochable vis-à-vis de nos prestataires et ainsi conserver un niveau haut de confiance

Quant aux concessionnaires, nous accomplirons toutes les démarches administratives utiles et nous suivrons la bonne réalisation des études et des branchements. En la matière, le maître-mot est l'anticipation compte tenu des délais souvent importants d'études par les concessionnaires. Nous proposerons ainsi dès l'APS une première réunion avec l'ensemble des concessionnaires pour entamer les démarches en les inscrivant dans le planning général de l'opération.

Suivi des phases de DET, VISA, OPR et parfait achèvement

Nous poursuivrons dans cette phase le suivi mis en place pendant les études pour vérifier la qualité de travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Il s'agira notamment de veiller à :

- La bonne conduite des réunions de chantier,
- L'émission dans les temps des comptes-rendus
- La réactivité dans la production des visas des documents d'exécution,
- La validité du contrôle des situations,
- La bonne gestion des imprévus,
- La production des éléments technico-financiers pour étudier des demandes de travaux supplémentaires.

Dans la phase de réception et de levée de réserves, nous mobiliserons toutes les composantes de la maîtrise d'œuvre pour réaliser les visites et vérifications nécessaires à une livraison dans les meilleures conditions possibles.

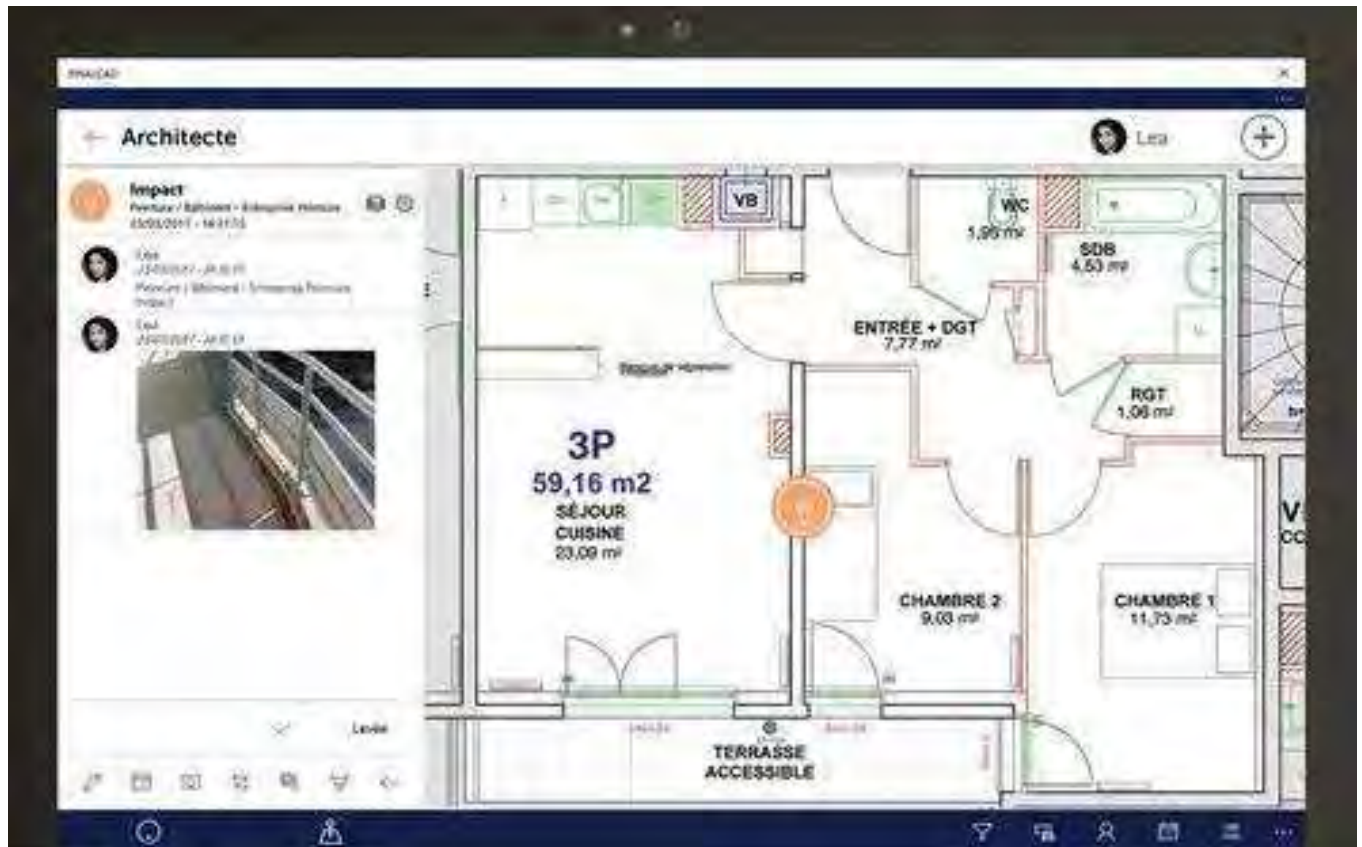
Notre direction de projet et notre expert ingénieur définiront avec la maîtrise d'œuvre le haut niveau de qualité attendu sur la réalisation des travaux, de sorte à tenir une position commune face aux entreprises

de travaux. Nous compléterons, si nécessaire les observations formulées et vérifierons la parfaite prise en compte de toutes les observations des acteurs concernés (CSPS et CT) dans les listes d'OPR.

Nous veillerons notamment au suivi rigoureux des levées de réserve par la maîtrise d'œuvre jusqu'à la dernière par des points réguliers et à partir des listes mises à jour.

Nous demanderons à la maîtrise d'œuvre de s'équiper d'un logiciel multi-plateforme permettant une supervision des OPR par la maîtrise d'ouvrage et la mandataire (Par exemple OPR6 ou Finalcad).

Exemple de visuel du logiciel Finalcad



GESTION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET COMPTABLE DES ETUDES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES

L'opération nécessitera potentiellement des études complémentaires : structure et géotechnique notamment pour la réalisation des cages d'ascenseur et d'escalier.

Nous organiserons et mènerons les démarches de consultation en utilisant notre plateforme de dématérialisation. Nous établirons les analyses des offres suivant les critères définis en accord avec la maîtrise d'ouvrage.

Extrait de tableau d'analyse

N° de pli	Candidats	TEMPS PASSE PAR PHASES			Temps passé total en jours	Equivalent nb de jours / semaine hors phase 8 *	Temps passé Note /5 **	Montant de l'offre en €HT	Coût à la journée	Prix Note /5 ***	Note totale /10	ANALYSE	Proposition classement
		Phase Conception en jours	Phase chantier en jours	Parfait achèvement en jours									
n°1													
n°2													
n°3													
n°4													
MOYENNES****													

Nous serons particulièrement attentifs au contenu des offres qui sont parfois anormalement basses. Dans ce cas, nous demanderons des justifications complémentaires avant de pouvoir les proposer à la validation de la maîtrise d'ouvrage. C'est d'autant plus important sur les marchés de CSPS pour lesquels des Maîtres d'ouvrage ont été condamnés pour ne pas avoir donné les moyens à leur prestataire d'exécuter correctement leur mission.

Le suivi de ces marchés sera réalisé de la même façon que le marché de maîtrise d'œuvre avec une analyse critique des documents de rendu et d'examen produits par les prestataires à chaque phase.

Nous serons intransigeants sur les dates de rendus et la réactivité à répondre aux problèmes soulevés pour garantir le respect du planning et maintenir la dynamique du projet pour tous les acteurs quel qu'il soit.

En chantier, nous contrôlerons le travail de l'OPC, du CSPS et du CT en réunions de chantiers, lors de l'émission des rapports d'examen et des comptes-rendus.

La phase de livraison nécessitera de renforcer le suivi pour s'assurer de la production des documents utiles au passage des Commissions de sécurité et d'Accessibilité.

Nous vérifierons également la qualité du DIUO trop souvent négligé par les CSPS qui ne renseignent pas suffisamment ce document pourtant indispensable dans les futures interventions sur le bâtiment.

La gestion administrative et comptable du marché de maîtrise d'œuvre sera réalisée en parfaite conformité aux clauses contractuelles et aux principes du CCAG PI en vigueur. Le processus de mise en règlement des factures sera rigoureux et une attention particulière sera portée sur les délais de règlement, la notification des OS et des avenants pour rester irréprochable vis-à-vis de nos prestataires et ainsi conserver un niveau haut de confiance.

GESTION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET COMPTABLE DES ENTREPRISES ET FOURNISSEURS

Consultation des entreprises

La consultation travaux demande un travail préalable dès la validation de l'APD avec la définition de l'allotissement, des PSE (prestations supplémentaires éventuelles) à définir en accord avec la maîtrise d'ouvrage.

D'autre part, nous nous mettrons en relation avec la Maison de l'Emploi de Tourcoing pour définir les modalités de la clause d'insertion professionnelle et fixer le nombre d'heures à exiger par lot.

Le dossier de consultation des entreprises préparé par la maîtrise d'œuvre sera vérifié au regard des observations émises lors de la validation du dossier PRO. Nous veillerons également à la cohérence de l'ensemble des pièces de la maîtrise d'œuvre : CCTP, plans, DPGF. Seront annexés tous les documents issus des études hors maîtrise d'œuvre : PGC, RICT, Etudes géotechnique, relevés géomètres, audits environnementaux, attendus du permis de construire...

Nous préparerons les pièces marchées et lancerons la consultation avec la procédure applicable en fonction des seuils réglementaires.

Nous définirons avec la maîtrise d'œuvre le cadre type d'analyse des offres permettant une parfaite compréhension et la formulation de la commission d'appel d'offres et du pouvoir adjudicateur.

Les questions/réponses lors de la consultation seront contrôlés par nos soins de sorte à assurer la parfaite régularité de la procédure.

Après contrôle et éventuelles corrections du rapport ACT de la maîtrise d'œuvre, nous présenterons les propositions d'analyse et de classement à la commission d'appel d'offres du maître d'ouvrage avec la participation de la maîtrise d'œuvre.

La mise au point des marchés inclura les éventuels tranches conditionnelles et prestations supplémentaires éventuelles sous la forme d'un formulaire OUV11 que nous dresserons et feront valider par la maîtrise d'ouvrage avant notification des marchés.

Suivi du chantier

Pendant toute la durée du chantier, nous assisterons aux réunions hebdomadaires avec le souci de vérifier que l'ensemble des intervenants du chantier tiennent leur rôle en temps et en heure avec efficacité. Nous organiserons les interventions des acteurs externes (notamment les concessionnaires).

Par des visites tout au long du chantier, un suivi technique de la réalisation des ouvrages sera également réalisé pour vérifier la conformité et la qualité de la mise en œuvre ainsi qu'une vérification de l'état d'avancement physique du chantier au regard du planning. Si nécessaire et en complément des revues de projet mensuelles, un rapport d'alerte sera transmis à la maîtrise d'ouvrage en cas de dérive constatée sur ces points-là.

Lors de la revue de projet mensuelle avec la Ville de Tourcoing, nous inviterons le maître d'œuvre et tout autre intervenant utile, afin de passer en revue les thématiques importantes du projet. Un ordre du jour sera proposé à l'appui de la convocation. L'ensemble des points d'information sera relaté. Les points à traiter seront présentés en expliquant le contexte, les solutions possibles et nous déterminerons les actions à mener dans quel délai et par qui. La traçabilité des points ayant déjà été évoqués sera également reprise. Un compte-rendu de réunion synthétique sera ensuite transmis et nous veillerons à la bonne exécution des actions par des contrôles et relances si nécessaire.

Les choix des matériaux, des équipements et des couleurs seront organisés par la maîtrise d'œuvre après proposition des entreprises. Nous exercerons néanmoins un contrôle toujours dans le souci de respecter le programme et les mises au point en phase conception. Nous inviterons le concédant aux réunions de présentations des propositions de sorte à recueillir leurs avis.

Nous effectuerons également un suivi administratif, juridique et financier des demandes de sous-traitance, des mises au point d'avenants, des notifications d'ordre de service, des acomptes mensuels pour assister le maître d'ouvrage dans la bonne mise en œuvre de l'exécution des marchés de conception-réalisation et de prestations.

Nous tiendrons un bilan exhaustif des dépenses permettant d'avoir un état de l'avancement financier, de tracer les évolutions, d'avoir de la visibilité sur les provisions pour aléas et révisions et de permettre la prise de décision en cas de demandes de travaux modificatifs ou supplémentaires. Celles-ci seront analysées techniquement et financièrement au regard des prix des DPGF ou de prix obtenu sur d'autres opérations.

Les démarches et travaux de raccordement aux réseaux concédés sont souvent complexes et demandent des délais importants. Nous serons attentifs à la bonne anticipation et planification de ces tâches.

Il s'agira également de veiller à la bonne exécution de la mission de contrôle technique avec des visites régulières, la production d'avis et de compte-rendu avec réactivité ainsi que la production d'un rapport final, l'assistance au passage des Commissions de sécurité et d'Accessibilité. Nous vérifierons également la production du DIUO de la part du CSPS.

Opérations de réceptions et de levées de réserves

La phase de réception est une étape primordiale de l'acte de construire. Les désordres ou malfaçons non détectés sont synonymes de problèmes de parfait achèvement, de manque de pérennité voire de sinistre.

L'organisation des opérations préalables à la réception, des commissions médicales, de la commission de sécurité doit par conséquent se faire avec méthode et rigueur. Des visites exhaustives seront réalisées et une liste des observations sera tenue suffisamment en amont de la réception pour permettre aux entreprises et à la maîtrise d'œuvre d'organiser les actions correctives. Nous mobiliserons notre cheffe de projet, notre responsable d'opération et notre expert ingénieur lors des visites d'OPR pour compléter les listes dressées par la maîtrise d'œuvre.

Cela passe également par réussir à mettre en service les branchements définitifs pour réaliser les essais techniques et les mises en service un mois voire deux mois avant la livraison. En plus des autocontrôles demandés aux entreprises, nous vérifierons sur site la bonne marche des installations techniques.

Nous recueillerons l'approbation du concédant dans la décision de réception en l'accompagnant aux visites de réception et en analysant les propositions du maître d'œuvre sur la réception en matière de formulation de réserves.

Parfait achèvement

Nous réaliserons un tableau de suivi des désordres de parfait achèvement et veillerons à la bonne intervention du maître d'œuvre et des entreprises dans les délais les plus courts en concertation avec la direction de l'établissement pour minimiser la gêne dans le fonctionnement et garantir la sécurité des personnes. En complément des quitus signés par l'exploitant, une visite trimestrielle sera réalisée pour contrôler l'avancement réel des interventions.

Mise en exploitation

Nous contrôlerons la production des DOE et des DUME qui devront être exhaustifs et détaillés.

Le classement des documents et leur mise en forme seront également vérifiés pour permettre un usage facile ultérieurement.

Enfin, nous assisterons l'exploitant pendant les opérations d'emménagement des locaux avec notamment la mise en place de son mobilier.

Gestion des marchés

La gestion administrative et comptable du marché de maîtrise d'œuvre sera réalisée en parfaite conformité aux clauses contractuelles et aux principes du CCAG travaux en vigueur. Le processus de mise en règlement des factures sera rigoureux et une attention particulière sera portée sur les délais de règlement, la notification des OS et des avenants pour rester irréprochable vis-à-vis de nos prestataires et ainsi conserver un niveau haut de confiance.

CLOTURE DE TOUS LES CONTRATS

Clôturer un marché public nécessite des étapes de contrôles du service fait, des décomptes définitifs et des demandes de soldes.

Notre processus interne permet une vérification complète des aspects contractuels nécessaires à la clôture des marchés :

- Avancement des prestations,
- Levée des réserves,
- Prise en compte des avenants,
- Application d'éventuelles pénalités,
- Application d'éventuelles retenues,
- Calcul définitif des révisions de prix,
- Obtention des validations de la MOE,
- Paiement des sous-traitant,
- Restitution de retenue de garantie ou main levée de garantie à première demande,
- Absence de litige.

Notre direction de projet réalise un premier contrôle, fait corriger les éventuels problèmes. Ensuite, c'est notre service marché qui procède avec ses propres outils à la vérification contractuelles. Enfin, notre direction administratif et financière exerce un dernier contrôle avec la comptabilité avant de procéder aux clôtures. Ce processus axé à la fois sur la technique, l'administratif et le financier, sécurise la clôture des marchés.

ASSURANCES CONSTRUCTIONS

Nous proposerons de consulter dans un même appel d'offres les assurances TRC, DO et CNR. Cette dernière permet de couvrir le mandataire du maître d'ouvrage spécifiquement sur une opération lorsqu'elle est adossée à la dommage-ouvrage. Nous la présenterons ainsi comme une option à la police dommage-ouvrage, ce qui a pour effet d'en limiter le coût.

Comme pour les autres marchés déjà cités, nous préparerons de la même manière les dossiers de consultation et procéderons aux analyses des offres. Nous demanderons et contrôlerons le descriptif technique synthétique remis par la maîtrise d'œuvre et qui sera annexé à la consultation d'assurance.

S'agissant d'un bâtiment existant, nous demanderons à la fois l'extension de garantie aux existants mais également aux avoisinants.

La particularité des marchés d'assurance est la relative difficulté à comparer le niveau des garanties offertes par chaque courtier ou compagnie. Nous définirons donc des critères de garantie en adéquation avec l'ampleur des travaux et des risques encourus.

Dans le cadre de la gestion de ces marchés, nous produirons une fois les décomptes obtenus le récapitulatif des montants définitifs des marchés de travaux, maîtrise d'œuvre et géotechnicien pour arrêter la prime définitive.

En cas de sinistre, nous procéderons aux déclarations dans les meilleurs délais auprès des courtiers ou des compagnies et suivront l'ensemble du processus d'expertise jusqu'à la résolution du sinistre. Nous n'hésiterons pas à apporter la contradiction face à des experts qui se montreraient trop légers dans leur analyse.

GESTION DES SUBVENTIONS

Plusieurs accompagnements financiers sont possibles. En coordination avec la maîtrise d'œuvre, nous mènerons dès le début de notre mission un travail d'exploration des sources de subventionnement.

Notre processus de gestion des marchés et notre progiciel permettent l'édition en temps réels des états des dépenses avec les factures et les listes de règlements. Notre commissaire aux comptes pourra être mobilisé pour certifier l'état des comptes auprès des subventionneurs qui le demande.

Les conventions imposent généralement des échéances particulières qu'il convient de respecter. Aussi, notre planning intégrera les étapes clés et les dates limites pour anticiper les actions nécessaires.

GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE DE L'OPERATION

Démarches administratives

Nous recenserons dans notre planning l'ensemble des démarches administratives nécessaires à la bonne marche du projet et tenant compte des délais souvent incompressibles d'instructions. Notre service marché nous guidera dans les procédures spécifiques pour anticiper les éventuelles difficultés de constitution des demandes.

Pour l'accomplissement des démarches des autorisations d'urbanisme, nous proposerons de présenter les éléments de la demande aux différentes autorités compétentes (SNCF, SDIS, ABF, service urbanisme...) pour tenir compte de leurs observations avant le dépôt officiel et gagner ainsi du temps sur le délai d'instruction.

Ensuite, nous vérifierons la bonne constitution du dossier de demande de permis. Enfin, nous suivrons le déroulement de l'instruction, l'obtention du PC, l'affichage et les constats jusqu'à la purge de tous recours.

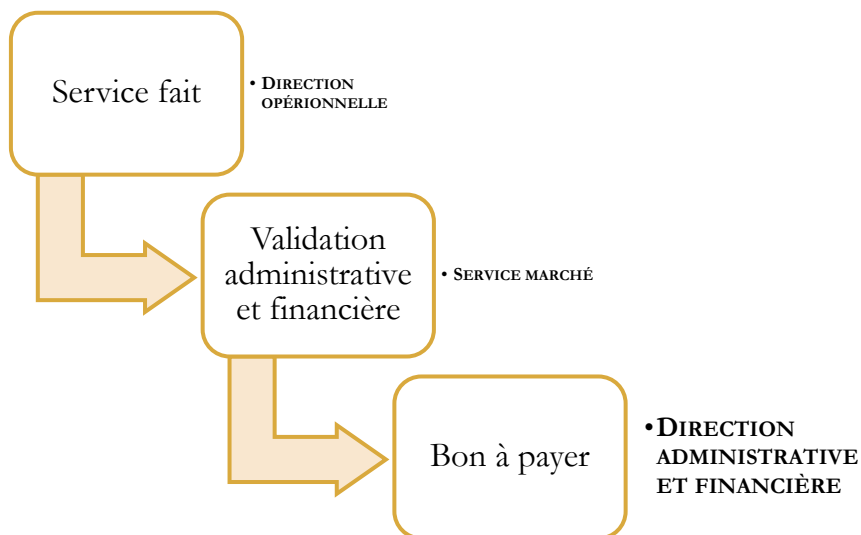
Gestion de marché

Compte tenu de notre obligation légale, à compter du 1er janvier 2019, en notre qualité d'acheteur public (opérations réalisées en mandat) de réceptionner les factures fournisseurs sur le portail de l'Etat « Chorus Pro », Ville Renouvelée a mis en œuvre une procédure dématérialisée de l'ensemble de ses factures.

La prestation informatique est confiée à notre fournisseur historique Progisem dans la mesure où il a développé un connecteur entre le portail initié par les collectivités, « Chorus Pro », et notre progiciel G07.

Toutes les factures sont prises en charge par notre progiciel comptabilité/gestion soit par intégration directe via le connecteur pour les factures déposées par les fournisseurs sur le portail Chorus Pro, soit par intégration manuelle des factures dématérialisées reçues par mail ou après dématérialisation des factures nous arrivant encore en format papier.

Nous nous sommes attachés à préserver nos circuits internes de validation des factures. Le process de validation dématérialisées mis en place suit les mêmes étapes de validation :



GESTION COMMERCIALE ET TECHNIQUE

La commercialisation

En lien avec notre responsable de gestion, notre consultant commercial mettra en place des moyens de communication et de publicité appropriés pour assurer le meilleur remplissage des surfaces locatives : présence sur les réseaux sociaux professionnels, participation aux salons de l'immobilier d'entreprises, publicité sur notre site internet.

De plus, la connaissance de réseaux d'entrepreneurs, notre gestion d'un patrimoine conséquent d'immobilier d'entreprises mais aussi l'animation de filière nous facilitent la recherche active de prospect.

Gestion locative

Notre responsable de gestion animera, planifiera et conduira la gestion locative et commerciale. Elle gèrera les mandats de commercialisation. Elle préparera et gèrera les baux en application stricte de la réglementation. Elle veillera également au respect des droits et devoirs des locataires avec le souci de la satisfaction client. Elle sera l'interlocutrice privilégiée des locataires.

Nos chargées de gestion locative établiront les démarches administratives en lien avec nos services comptables pour les quittancements et les régularisations de charges.

En cas d'impayés, elles mettront en place les mesures nécessaires de recouvrement. Elles géreront également les éventuels litiges entre locataires.

Gestion technique

En lien avec la gestion commerciale et locative, nos chargés de gestion technique assureront la passation et la gestion des contrats d'entretien et de maintenance, réglementaire, préventive et curative. Ils géreront les contrats de fourniture d'énergie et de fluides.

En cas de sinistre, ils établiront les déclarations nécessaires auprès des assureurs et suivront leur gestion.

ville
renouvelée

NOTE FINANCIERE

Aménagement

Des ailes de la Gare



Note financière

La présente note explique les hypothèses de coûts prévisionnels, de recettes et de charges que nous prévoyons sur les bilans d'exploitations des deux scénarios (base et option)

DUREE DU CONTRAT

Les hypothèses du projet de contrat et du cahier des charges indiquent une durée de concession de 15 années comprenant la phase de conception-réalisation des travaux.

Nous envisageons donc :

- 2 ans de conception-réalisation
- 13 ans d'exploitation

SURFACES LOCATIVES

A partir des préfigurations d'aménagement intérieur détaillées dans la note d'intention, nous avons calculé les surfaces locatives envisageables, assez significativement inférieures aux surfaces de plancher définis dans le cahier des charges.

Le projet permet de développer une surface locative totale de 1 604 m².

COUT DE CONCEPTION-REALISATION

Toujours à partir des préfigurations d'aménagement intérieur détaillées dans la note d'intention, notre bureau d'études a estimé le coût des travaux.

Nous avons ajoutés les autres frais de conception-réalisation récapitulés dans les tableaux suivants en fonction du scénario. De nombreux postes de dépenses sont déterminés à partir de ratios appliqués au coût de travaux. Nous avons pris les hypothèses de ratio pratiquées habituellement sur ce type de projet.

COUT DE REVIENT DES TRAVAUX en €HT		
TRAVAUX		2 841 105 €
PROVISIONS POUR ALEAS ET REVISIONS	6%	170 466 €
MOE	10%	301 157 €
OPC	1,00%	30 116 €
CSPS	0,25%	7 529 €
CT	0,70%	21 081 €
ASSURANCES	0,90%	27 104 €
GEOTECHNICIEN		8 000 €
DIAGNOSTICS		12 000 €
RACCORDEMENTS RESEAUX		60 000 €
FRAIS DIVERS		20 000 €
REMUNERATION OPERATEUR		244 899 €
Total		3 743 457 €

REMUNERATION OPERATEUR POUR LA CONCEPTION-REALISATION

Après analyse du temps à passer sur la phase conception-réalisation, nous avons considéré un taux de 7 % (travaux+frais annexes) pour notre rémunération.

HONORAIRES DE GESTION COMMERCIALE ET TECHNIQUE

Le découpage en petits bureaux permettra de répondre à des besoins de petites surfaces. En revanche, cela multiplie le nombre de locataires et augmente ainsi la charge de travail pour la gestion commerciale et technique. Ainsi, les honoraires de gestion sont chiffrés à 15% des recettes locatives (loyers + refacturation des charges récupérables).

NIVEAU DE LOYER

Compte tenu du secteur, un niveau de loyer à 120 €/m² est une hypothèse réaliste.

TAUX DE REMPLISSAGE

Nous avons pris en compte des hypothèses prudentes de remplissage compte tenu de la multiplicité des lots à louer avec 30 % la première année, 50% la seconde puis 75 % les années suivantes.

GEGR

Les provisions pour le Gros Entretien Grosse Réparation sont estimées à 150.000 € impactent le bilan à partir de la 11^{ème} année d'exploitation puisque nous considérons jusqu'à cette date que les ouvrages et équipements sont récents ou couverts par une garantie.

TAUX D'EMPRUNT

En raison du contexte économique haussier, nous prévoyons un taux d'emprunt bancaire de 4%.

MONTANT DE SUBVENTION

Bien qu'elle soit optimiste, nous avons pris l'hypothèse d'une subvention sur les travaux à hauteur de 700.000 €. En cas de non-atteinte de ce montant, nous considérons que le concédant compense à due concurrence en augmentant sa participation (voir la note sur le projet de contrat).

PARTICIPATION DU CONCEDANT

Les simulations d'exploitation avec une participation nous conduisent à porter la participation aux montants suivants :

- 240.000 € les trois premières années,
- 220.000 € la quatrième année,
- Puis 160.000 € les années suivantes.

Représentant un total de 2.380.000 €.

BILAN D'EXPLOITATION

Le bilan d'exploitation est présenté en page suivante.

COMPTÉ D'EXPLOITATION SCENARIO BASE + OPTION

TOURCOING GARE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL 2025 - 2039
Charges	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Charges
Charges locales	42 346	42 346	42 346	42 769	43 197	43 629	44 065	44 506	44 951	45 400	45 854	46 313	46 776	574 496
Assurances	3 000	3 000	3 000	3 030	3 060	3 091	3 122	3 153	3 185	3 216	3 249	3 281	3 314	40 701
<i>Sous-total charges récupérables</i>	45 346	45 346	45 346	45 799	46 257	46 720	47 187	47 659	48 135	48 617	49 103	49 594	50 090	615 196
GEGR											50 000	50 000	50 000	150 000
Hono de gestion	10 702	17 837	26 755	26 806	26 858	26 910	26 963	27 016	27 069	27 123	27 178	27 233	27 289	325 740
Gros Entretien														
<i>Sous-total charges non récupérables</i>	10 702	17 837	26 755	26 806	26 858	26 910	26 963	27 016	27 069	27 123	27 178	27 233	27 289	475 740
Frais financiers sur Emprunt	118 422	110 999	103 274	95 234	86 867	78 158	69 095	59 663	49 846	39 629	28 996	17 930	6 413	864 528
Frais financier court Terme														
Dotation aux amortissements (Invest + GR)	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	287 958	3 743 457
Intérêts de remboursement Anticipés														
VNC des éléments d'actifs cédés														
TOTAL DES CHARGES	417 083	416 795	417 988	409 999	401 683	393 027	384 016	374 637	364 873	354 711	394 133	383 122	371 661	5 083 725
Produits	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Produits
Loyers	57 744	96 240	144 360	144 360	144 360	144 360	144 360	144 360	144 360	144 360	144 360	144 360	144 360	1 741 944
Refacturation Charges récupérables	13 604	22 673	34 009	34 349	34 693	35 040	35 390	35 744	36 101	36 462	36 827	37 195	37 567	429 655
Dotation aux subventions	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	53 846	700 000
Participation exploitation	240 000	240 000	240 000	220 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	2 380 000
Produits de cession														
Subvention Non Amortie														
TOTAL DES PRODUITS	365 194	412 759	472 215	452 555	392 899	393 246	393 596	393 950	394 308	394 669	395 033	395 402	395 773	5 251 599
RESULTAT ANNUEL	-51 889	-4 036	54 228	42 557	-8 784	219	9 580	19 314	29 434	39 958	901	12 280	24 113	167 874
RESULTAT CUMULE	-51 889	-55 924	-1 697	40 860	32 076	32 295	41 876	61 189	90 623	130 581	131 482	143 761	167 874	
TABLEAU DE FINANCEMENT														
Capacité d'autofinancement	182 223	230 076	288 340	276 669	225 328	234 331	243 692	253 426	263 546	274 070	235 013	246 392	258 225	
Apports														
Total des Emprunts	3 043 457													
Remboursement de TVA	748 691													
Subvention	700 000													
TOTAL DES RESSOURCES	4 674 372	230 076	288 340	276 669	225 328	234 331	243 692	253 426	263 546	274 070	235 013	246 392	258 225	
Montant des Investissements + GR	4 492 148													
Remboursement Anticipé														
Remboursement de la dette financière	182 192	189 615	197 340	205 380	213 747	222 456	231 519	240 952	250 768	260 985	271 618	282 684	294 201	
TOTAL DES EMPLOIS	4 674 340	189 615	197 340	205 380	213 747	222 456	231 519	240 952	250 768	260 985	271 618	282 684	294 201	
TRÉSORERIE NETTE	31	40 462	91 000	71 289	11 581	11 876	12 173	12 474	12 778	13 085	-36 605	-36 292	-35 976	
TRÉSORERIE NETTE CUMULEE	31	40 493	131 493	202 781	214 362	226 237	238 411	250 885	263 663	276 748	240 143	203 850	167 874	

ville
renouvelée

Note sur le projet de contrat

Aménagement

Des ailes de la Gare



Note sur le projet de contrat

La présente note explique les amendements souhaités sur le projet de contrat figurant en annexe.

DUREE DU CONTRAT – Article 2

La durée du contrat est de 15 ans.

TARIF A LA CHARGE DES USAGERS – Article 12

En lieu et place d'une proposition de loyer en début de chaque année civile, nous proposons de mettre à jour les prix de loyer pour les nouveaux entrants pour être en adéquation avec les prix du marché immobilier.

Nous proposons de remplacer le mot « tarif » par le mot « loyer ».

COMITES DE SUIVI ET DE PILOTAGE – Article 17.2

Comme indiqué dans la note sur la gouvernance, nous proposons de ne pas ajouter un comité de suivi spécifique décrit dans le projet de contrat mais de l'associer à la revue de projet mensuelle (comité technique).

FINANCEMENT DES OPERATIONS – Article 18

Nous intégrons le bilan d'exploitation joint dans la note financière et les montants de participation qui en résultent.

Comme indiqué dans la note financière, en cas de non-atteinte du montant de la subvention, nous proposons que le concédant compense à due concurrence en augmentant sa participation. Ceci se traduit par la clause suivante : « *A contrario, lorsque le montant des subventions et participations perçu est inférieur aux montants prévisionnels, l'autorité concédante s'engage à augmenter sa participation annuelle à due concurrence.* »

D'autre part, nous ajoutons une clause relative à un gain sur le coût des travaux : « *A l'issue des travaux, la participation du concédant définie ci-avant pourra être diminuée de la différence entre le coût des travaux prévisionnel et le coût définitifs des marchés de travaux. A titre d'illustration :*

Montant prévisionnel de travaux = 2.841.105 €HT

Coût définitif des marchés de travaux = 2.641.105 €HT

La participation sera diminuée de 200.000 €HT »

Une clause similaire est également ajoutée sur le gain de subvention : « *A l'issue des travaux, la participation du concédant définie ci-avant pourra être diminuée de la différence entre le montant prévisionnel des subventions et le montant définitif des subventions obtenues. A titre d'illustration :*

Montant prévisionnel des subventions = 700.000 €HT

Montant des subventions obtenues = 750.000 €HT

La participation sera diminuée de 50.000 €HT. »

Enfin, nous ajoutons la clause suivante relative à un partage de résultat : « *Sous réserve que le montant de la participation de la Ville de Tourcoing, tel que fixé au présent contrat n'ait pas augmenté au cours de l'exécution du contrat, dans l'hypothèse où le bilan de clôture de l'opération fait apparaître un résultat excédentaire supérieur à 100 k€, ce boni, pour la fraction excédant les 100 k€ de résultat sera partagé à concurrence de 60 % pour le concédant et de 40% pour le concessionnaire. »*

* *

*



Ville de TOURCOING
10 Place Victor Hassebroucq
59200 - Tourcoing

Concession de travaux
Relative à l'aménagement intérieur des ailes de la Gare de Tourcoing
et son exploitation

Projet de contrat de concession
Entre la Ville de Tourcoing et le concessionnaire
Mise à jour du 15 février 2023

Transmis au représentant de l'Etat par la Collectivité le

Notifié par la Collectivité au concessionnaire le

SOMMAIRE

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONCESSION.....	5
ARTICLE 2. DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONCESSION	6
ARTICLE 3. PIECES CONSTITUTIVES DE LA CONCESSION	6
ARTICLE 4. CLAUSES RESOLUTOIRES	6
ARTICLE 5. PROPRIETE DES DOCUMENTS	7
ARTICLE 6. ASSURANCES.....	7
ARTICLE 7. EXECUTION DES TRAVAUX	8
7.1. Présentation et validation des documents.....	8
7.2. Responsabilité du Concessionnaire	8
ARTICLE 8. DESIGNATION DES BIENS MIS A DISPOSITION DU CONCESSIONNAIRE	10
ARTICLE 9. PROPRIETE FONCIERE	10
ARTICLE 10. CONDITIONS GENERALES D'OCCUPATION DU TERRAIN	11
ARTICLE 11. CONDITIONS D'EXPLOITATION DES OUVRAGES.....	12
ARTICLE 12. TARIFS A LA CHARGE DES USAGERS	12
ARTICLE 13. OBLIGATION D'ENTRETIEN DES CONSTRUCTIONS	12
ARTICLE 14. ÉTAT DES LIEUX	12
ARTICLE 15. OBLIGATIONS DE L'AUTORITE CONCEDEANTE	12
ARTICLE 16. RAPPORT D'INFORMATION A L'AUTORITE CONCEDEANTE	13
ARTICLE 17. CLAUSE DE « RENDEZ-VOUS ».....	14
ARTICLE 18. FINANCEMENT DES OPERATIONS	16
ARTICLE 19. REDEVANCE	20
ARTICLE 20. IMPOTS ET CHARGES	20
ARTICLE 21. PROGRAMME DE GROS ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT	20
ARTICLE 22. COMPTABILITE - COMPTES RENDUS ANNUELS.....	20
ARTICLE 23. EXPIRATION DE LA CONCESSION A SON TERME CONTRACTUEL	21
23.1. Etat des lieux.....	21
23.2. Décisions après état des lieux.....	21
ARTICLE 24. RACHAT – RESILIATION – DECHEANCE – RESOLUTION	22
24.1. Résiliation pour motif d'intérêt général.....	22
24.2. Résiliation pour faute - Déchéance	22
24.3. Terme de la Concession prononcée par décision de justice	23
24.4. Résolution et résiliation du contrat en cas de redressement ou liquidation judiciaire du Concessionnaire	23
ARTICLE 25. CONSEQUENCES JURIDIQUES DE L'EXPIRATION DE LA CONCESSION.....	23
25.1. Continuité du service.....	23
25.2. Sort des biens en fin de contrat	24